Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12834 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – DIMANCHE 4-LUNDI 5 MAI 1986

De Tchernobyl à Tokyo

M. Reagan demande que le sommet des Sept évoque l'accident de la centrale soviétique

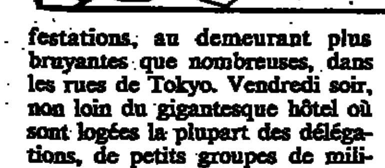
Le sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, auxquels s'ajoute la Communauté économique européenne, représentée par le président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, et celui du Conseil des Douze, M. Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais, devait s'ouvrir, dimanche soir 4 mai à Tokyo, par un dîner informel auquel assiste M. Mitterrand, mais non M. Chirac.

Le premier ministre français, qui n'arrivera dans la capitale japonaise que lundi en début d'après-midi, prendra part au second dîner des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra le soir même. La rencontre, qui durera jusqu'à mardi après-midi, permettra de nombreux entretiens bilatéraux. C'est ainsi que le président de la République et M. Chirac auront mardi une entrevue avec M. Reagan.

De notre envoyé spécial

Tokyo. – Trente mille policiers, certains en tenue de sortie impeccable, mais beaucoup d'autres équipés de heaumes, de boucliers et de longs bâtons – qui évoquent plus la tradition japonaise des arts martiaux que la silhouette de nos CRS, – des herses, des chicanes, des canons à eau, des véhicules blindés et d'innombrables postes de contrôle : manifestement, les autorités nippones ont voulu mettre toutes les chances de leur côté et réduire au minimum les risques d'attentat à l'occasion du douzième sommet des pays industrialisés.

Ce dispositif impressionnant qui répond à une égale mobilisation des différents groupes d'extrême gauche (*le Monde* du 29 avril) n'empêche pas les manifestations, au demeurant plus bruyantes que nombreuses, dans les rues de Tokyo. Vendredi soir, non loin du gigantesque hôtel où sont logées la plupart des délégations, de petits groupes de militants de droite ont, à bord de camions pavoisés aux couleurs des sept pays participants, scandé des slogans par haut-parleurs et brandi des banderoles sur lesquelles on lisait : *« Bienvenue au président Reagan ! » ; « Bravo à Mme Thatcher pour sa politique courageuse ! » ; « Faisons du sommet de Tokyo une grande rencontre anticommuniste mondiale. »* Ailleurs, ce sont des étudiants révolutionnaires qui ont manifesté contre l'arrivée des dirigeants occidentaux.



Quelque contraignante qu'elle soit, l'obsession sécuritaire s'explique aisément. D'abord par le souci des Japonais d'éviter toute « bavure » et de réussir « leur » sommet, le second qu'ils accueillent après celui de juin 1979. Ensuite et surtout, le terrorisme pourrait bien être, au moins pour l'opinion publique internationale, le sujet majeur des travaux de Tokyo.

BERNARD BRIGOULEIX.

(*Lire la suite page 3.*)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Audiovisuel

Combat engagé entre le public et le privé

Attentat à Sri-Lanka

Une bombe explose dans un avion à Colombo : au moins vingt morts.

PAGE 16

La philosophie pénale de M. Chalandon

Ni Peyrefitte ni Badinter...

PAGE 16

Crise à la fédération du PS des Bouches-du-Rhône

Le conflit entre M. Defferre et M. Pezet rebondit.

PAGE 7

DANS LES PAYS OCCIDENTAUX AUSSI...

Le nucléaire civil en question

par BRUNO DETHOMAS

Alors que des aérosols radioactifs continuent de se promener au-dessus de l'Europe, il est bien tôt pour tirer toutes les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Il faudra pour cela connaître le bilan précis des morts et des personnes irradiées ; il sera nécessaire aussi que les scientifiques soviétiques expliquent à leurs collègues européens – et ils le feront – le pourquoi d'un tel accident afin que la sécurité en URSS et dans les autres pays du monde puisse « en tirer profit ».

Mais, déjà, il est permis de faire quelques remarques. La première, c'est que les tenants des calculs de probabilités avaient raison. Que disaient-ils ? Que la probabilité d'un accident grave était évaluée à une sur dix mille. Mais il y a actuellement en service dans le monde trois cent soixante-dix réacteurs qui représentent une exploitation cumulée un peu inférieure à quatre mille années. M. Tanguy, inspecteur général pour la sûreté et la sécurité nucléaire, en concluait récemment, lors d'un colloque organisé à l'occasion du quarantième anniversaire du Commissariat à l'énergie atomique : *« Cela voudrait dire qu'il est très probable qu'on assiste avant vingt ans à un tel accident quelque part dans le monde, remettant donc la sûreté à la une de tous les journaux. »*

Mais M. Tanguy, à l'image de la technostructure française, ne croyait pas à ces calculs. *« Je crois,* ajoutait-il, *qu'il ne faut pas confondre les probabilités prévisionnelles et les événements observés : ces évaluations ne sont là que pour guider notre action (...). Je pense pour ma part que l'accident grave peut être et sera évité (...) ; il faut être vigilant, analyser en permanence et en profondeur l'expérience qui s'accumule et ajuster l'exploitation des centrales aux enseignements de cette expérience. »*

Mais, et c'est la deuxième remarque, si les calculs de probabilités sont justes, il faut alors partir du principe qu'il y aura forcément un jour un accident en France, pays qui dispose aujourd'hui d'un peu moins de quarante réacteurs nucléaires en exploitation et d'une petite vingtaine encore en construction. La réaction rapide des pouvoirs publics français au premier choc pétrolier a permis au pays, qui importait 75 % de ses besoins énergétiques en 1973, de réduire, essentiellement grâce au nucléaire, cette dépendance à 57 % en 1985, et vraisemblablement à 50 % en 1990, compte tenu des mises en service de nouveaux réacteurs prévues d'ici là.

(*Lire la suite page 6 et nos informations pages 6 et 16.*)

BOUCLAGE DE LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

Le « mur » vietnamien

De notre envoyé spécial

Bangkok. – La mise en place depuis deux ans au Cambodge, le long de la frontière thaïlandaise, d'un cordon sanitaire, constitue une redoutable épreuve pour la société khmère, qui ne s'est pas encore remise des terribles souffrances subies, de 1975 à 1979, sous la tutelle des Khmers rouges. Selon plusieurs observateurs, dont certains qui ont séjourné récemment au Cambodge, cette entreprise aurait déjà fait des dizaines de milliers de victimes et freinerait sérieusement le redressement d'une économie demeurée essentiellement agricole.

C'est en 1984 que l'armée vietnamienne a décidé, pour des raisons de sécurité, de « fermer » la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, où se trouvaient alors les principales bases de la résistance khmère. Pendant la saison sèche, de novembre 1984 à avril 1985, ce réseau de bases a été, pour l'essentiel, détruit. Simultanément, afin de couper les voies de ravitaillement des résistants, notamment des Khmers rouges, et pour empêcher la fuite des civils vers la Thaïlande, la construction d'un « mur » a été amorcée.

En fait, dans ces zones de montagne et de forêt, il s'est agi, avant tout, de défricher de larges bandes de terrain, puis d'élever des palissades, de creuser des fossés et d'aménager des champs de mines. Depuis la mi-1984, le *tov kat prei*, le « défrichage », est devenu la hantise des Cambodgiens, car la population a été invitée à participer à ces gigantesques travaux.

Chaque district (srok) du pays se voit attribuer un tronçon à défricher et organise lui-même la levée des volontaires – un millier en moyenne – parmi les hommes âgés de dix-huit ans à quarante-cinq ans. De 60 000 à 120 000 hommes, selon les estimations, se trouvent ainsi en permanence sur la frontière depuis plus d'un an et demi, chacun y effectuant des périodes de trois à six mois. La population du Cambodge étant évaluée à quelque 7 millions d'habitants, dont une bonne moitié d'enfants, l'effort ainsi demandé est énorme : les « volontaires » entament, en ce moment même, leur deuxième corvée de défrichage.

En outre, les conditions de travail semblent très mauvaises. Selon un témoignage, *« les hommes travaillent dix heures par jour, sous la garde de l'armée, dorment sur place, sous des bâches et dans des hamacs, et la nourriture est insuffisante, sauf pour ceux qui ont les moyens de s'offrir des suppléments ».*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(*Lire la suite page 5.*)

LE VATICAN INVITE LES CATHOLIQUES A RÉAGIR

L'Eglise face au « défi » des sectes

Pour la première fois, le Vatican prend position sur une question qui émeut et divise l'opinion : le développement des sectes. Encore le fait-il avec une certaine modestie. Le texte publié ce samedi 3 mai à Rome n'engage pas l'autorité du pape : c'est un document de travail, rédigé à partir d'une enquête auprès des conférences épiscopales.

Le caractère tardif et relativement timide de l'intervention de l'Eglise romaine au sujet des sectes tient à une double raison. D'une part, elle ne peut pas refuser à des minorités qui la concurrencent à ses marges une liberté religieuse qu'elle revendique pour elle-même et qu'elle cherche à promouvoir depuis le concile Vatican II. D'autre part, elle est incapable de se substituer à la société et aux autorités civiles pour juger des techniques de recrutement et d'endoctrinement des sectes, de leur caractère dangereux ou non, des moyens de leur contrôle et de leur répression.

Le document romain traduit ainsi l'étroitesse de la marge de manœuvre de l'Eglise et son souci de ne pas sortir de son rôle. Il s'adresse à des croyants, plus qu'à des citoyens inquiets devant un phénomène qui est à la jonction de deux crises, celle de la société et celle des grandes Eglises.

Les chrétiens sont invités à s'interroger sur la désagrégation des relations humaines, au profit de structures dépersonnalisantes et anonymes qui expliquent, au moins en Occident, la prolifération des sectes. Ils doivent, selon le Vatican, lui opposer une foi plus vigoureuse, des communautés plus accueillantes et plus chaleureuses, une qualité de témoignage, et d'engagement, capable de répondre mieux aux besoins d'appartenance et d'identité culturelle des jeunes.

Mais, à défaut d'une condamnation en bloc qui serait arbitraire, ce texte laisse entières des questions posées au nom des droits de l'homme : la question d'un prosélytisme parfois agressif, celles de l'exploitation, à des fins politiques et financières, de la crédulité des jeunes, des pressions psychologiques qui dépassent certains seuils et contre lesquelles l'homme et la société ont le devoir de se défendre.

Parce qu'il est la première prise en compte du phénomène des sectes, ce texte romain est important ; mais il n'est encore qu'une étape, traduisant plus un réflexe d'autodéfense qu'une volonté d'endiguement.

A travers les nouvelles minorités religieuses, ce document touche enfin à la question plus vaste du vide spirituel des sociétés occidentales, que tentent de combler un christianisme émotionnel en pleine expansion (groupes charismatiques) mais aussi des sectes plus ou moins dangereuses, des philosophies syncrétistes à prétention universelle et la montée d'un gnosticisme qui ne laissent pas indifférents les chrétiens eux-mêmes.

Une enquête menée en 1983 sur les valeurs religieuses en Europe a montré que 23 % des catholiques croyaient en la réincarnation. De son côté, la littérature ésotérique est en plein boom : un million de volumes ont été vendus en France l'an dernier.

On est ici très loin de la réglementation des sectes souhaitée par certains, mais bien au cœur des multiples défis rencontrés aujourd'hui par les Eglises constituées, dont ce texte romain donne la mesure : le défi d'une liberté religieuse devenue relativisme généralisé et, alliée à l'incroyance croissante, la montée d'une vague religiosité populaire et d'un néo-paganisme. L'appel de Jean-Paul II à *« une deuxième évangélisation »* de l'Europe, repris avec de plus en plus d'insistance chez les responsables catholiques, paraît être pour le moment la seule stratégie de riposte possible.

HENRI TINCQ.

(*Lire nos informations page 8.*)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 4 mai

– *Autriche :* Election présidentielle (M. Kurt Waldheim candidat du parti populiste OeVP).

– *Tokyo :* Début du « sommet » des sept pays les plus industrialisés.

Lundi 5 mai

– *New-York :* Pourparlers indirects (via le secrétaire général de l'ONU) entre le Maroc et le Polisario sur le Sahara.

– *Tokyo :* Arrivée de M. Jacques Chirac au « sommet ».

– *Malaisie :* Elections dans l'Etat du Sabah.

Mercredi 7 mai

– *Londres :* Réunion des experts du projet Eurêka.

– *Addis-Abeba :* Pourparlers préparatoires entre le gouvernement du Soudan et les rebelles du Sud.

Vendredi 9 mai

– Ouverture de la période du Ramadan.

Samedi 10 mai

– Entrée en application de la nouvelle convention d'extradition européenne.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CENT ANS, A CHICAGO

Le premier « 1er Mai »

L'*Arbeiter Zeitung*, de *Chicago, le salue sous la plume* d'August Spies : *« Le 1er mai, dont la signification historique ne sera comprise et appréciée que dans les années à venir, est arrivé. »* Depuis deux ans, on l'attendait, depuis que le congrès de la Fédération des syndicats, qui allait devenir l'American *Federation of Labor* (AFL), avait en 1884 lancé le mot d'ordre : *« A partir du 1er mai 1886, la journée légale de travail sera de huit heures. »* Les syndicalistes s'étaient donné le temps de préparer les esprits et d'assurer une mobilisation sans précédent.

Dans tous les Etats de l'Union, *le 1er mai 1886, plus de trois cent* mille ouvriers quittent leurs machines. A Chicago, Parsons et sa femme, Lucy, conduisent une imposante manifestation de quatre-vingt mille travailleurs dans Michigan Avenue sous le regard vigilant des policemen et des détectives de l'agence Pinkerton postés sur les toits, le doigt sur la détente. Malgré l'appréhension des possédants qui voyaient en ce jour le premier de la « Commune américaine », le 1er mai 1886 se passe sans incident notable.

Mais l'agitation, qui allait crescendo depuis plusieurs semaines, continue les jours suivants, et le surlendemain, lundi 3 mai, devant l'usine de matériel agricole McCormick, sur Blue Island Avenue, un incident entre « jaunes » et grévistes dégénère. Cyrus McCormick Jr avait décrété un lock-out pour se débarrasser de son personnel syndiqué. Lorsque les grévistes, faisant le siège de ce qu'ils appellent « Fort McCormick », accueillent les forces de l'ordre par des jets de pierre, les policiers tirent, tuant deux personnes. Immédiatement, la tension monte en ville.

La bombe de Haymarket

Un meeting de protestation se tient le mardi soir 4 mai sur Desplaines Street, au coin de la place de Haymarket. Spies, juché sur une remorque, parle le premier : *« Il paraît que dans certains coins l'opinion dominante est que ce meeting a été rassemblé dans le but de déclencher une émeute. Laissez-moi vous dire, pour commencer, que cette réunion n'a pas été convoquée dans un tel but. L'objet de ce meeting est d'expliquer la situation générale du mouvement des huit heures et de faire la lumière sur divers incidents qui lui sont liés. »*

Le militant anarchiste Parsons, à peine rentré de Cincinnati, où il avait animé les réunions ouvrières du week-end, parle ensuite plus d'une heure aux deux ou trois mille travailleurs présents. Quand des voix dans la foule, au nom d'un capitaliste, lancent le traditionnel : *« Qu'on le pende ! »* en manière de jeu, Parsons, cette fois-là, répond qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre individus. La pluie menace et il ne reste plus que trois cents personnes lorsque, vers 10 heures, Samuel Fielden, troisième et dernier orateur, va conclure.

A ce moment, les policiers, sous la conduite de l'inspecteur Bonfield, font irruption sur le lieu du meeting. L'année précédente, après la grève des tramways, des pétitions avaient circulé demandant la révocation du policier pour brutalité. Surnommé « Black Jack », il rêvait, depuis longtemps, d'en découdre avec les « socialistes ». Ce soir-là, selon un témoin, il avait manifesté l'intention de « se les faire ».

A l'instant où Samuel Fielden, *après la seconde sommation, dit : « O.K., on s'en va »*, un objet fuse au-dessus des têtes et s'abat au milieu des policiers en une terrifiante explosion. Très vite, la stupeur fait place à la panique, les policiers dégainent et tirent sur tout ce qui bouge. On relève sept morts parmi les policiers : un est victime de l'explosion de la bombe, les autres des tirs croisés de leurs camarades. Le nombre exact des travailleurs tués est resté imprécis : sept, huit peut-être. Les rumeurs les plus folles courent les jours suivants, celle, par exemple, que les anarchistes enterrent secrètement leurs morts.

Le lendemain, la ville est sous le choc. A Chicago prend naissance la première des grandes « peurs du rouge » qui secoueront périodiquement les Etats-Unis. On voit des bombes et des anarchistes partout, surtout parmi les étrangers : la capitale du Middle-West, un demi-million d'habitants, compte un cinquième d'Allemands, et ceux-ci forment l'ossature du mouvement ouvrier. Les perquisitions se multiplient, l'*Arbeiter Zeitung* est fermé, les arrestations se succèdent. Le mouvement syndical rentre la tête.



Une hystérie antisocialiste

En France, *le Socialiste*, de Jules Guesde et de Paul Lafargue, reproduit un article du *Chicago Times* comme exemple d'une *« fureur épileptique » : « La justice publique exige que les assassins européens A. Spies, C. Spies, Michael Schwab et Sam Fielden soient arrêtés, traduits en justice et pendus pour meurtre. La justice publique exige que l'assassin A.R. Parsons, qui déshonore notre pays par cela qu'il y est né, soit arrêté, mis en jugement et pendu pour meurtre ; que la négresse qui passe pour être la femme de l'assassin Parsons et qui l'a aidé dans son œuvre d'organisation et d'assassinat soit arrêtée, mise en jugement et pendue pour meurtre. »*

Spies, Schwab, Fielden et Parsons font des coupables idéaux. Syndicalistes et anarchistes, anciens membres du Socialistic Labor Party, social-démocrate, ils l'ont quitté pour fonder l'International Working People's Association – Association internationale des travailleurs, qui se veut héritière de la fraction fédéraliste et anti-autoritaire de la Première Internationale et qui, au moment des faits, constitue la principale force du mouvement ouvrier de Chicago. Ils animent les organisations ouvrières de la ville et, dans leurs discours comme dans leur presse, parlent beaucoup du Grand Soir et des effets bénéfiques de la dynamite sur les maux dont souffre la société. Un jour de janvier 1886, Spies donne une enveloppe de bombe à un journaliste du *Chicago Daily News* en lui disant : *« Montrez là à votre patron et dites-lui que nous en avons neuf mille autres comme cela. »* Mais pour Rudolph Schnaubelt, soupçonné longtemps d'avoir lui-même lancé la bombe de Haymarket, arrêté puis curieusement relâché par la police, Spies et ses amis n'avaient pas eux-mêmes *« le courage de manier une bombe »*. Leur rhétorique radicale va pourtant se retourner contre eux.

« Acoquiné aux nègres »

August Spies et Michael Schwab sont nés en Allemagne et ont émigré aux Etats-Unis, l'un au début, l'autre à la fin des années 1870. Samuel Fielden, le trésorier du groupe de langue anglaise des Internationaux de Chicago, est originaire du Lancashire, et à l'âge de huit ans il travaillait déjà dans les filatures. Il s'expatrie aux Etats-Unis en juillet 1868, à vingt et un ans.

Quant à Albert Parsons, on peut difficilement faire plus américain. Ses ancêtres ont débarqué en 1632 lors du deuxième voyage du *Mayflower*. Ses aïeux se sont battus aux côtés de George Washington. Lui-même est né à Montgomery, Alabama, le 20 juin 1848, dernier d'une famille de dix enfants.

A treize ans, lorsque éclate la guerre de Sécession, il s'engage dans les Lone Star Grays, une compagnie de volontaires confédérés, puis combat dans une unité de cavalerie commandée par son frère à l'ouest du Mississippi. La paix revenue, il est la coqueluche de la bonne société de Waco, Texas, jusqu'à ce qu'il se rallie à la cause abolitionniste. Il devient alors pour le *Waco Day « un violent agitateur, acoquiné avec les nègres de la pire espèce, toujours prêt à les exciter à la lutte »*.

On ne lui pardonnera jamais, non plus, d'épouser une métisse, Lucy, qui se disait la fille d'une Mexicaine et d'un Indien Creek, mais qui, plus probablement, descendait d'esclaves noirs. Constamment menacé dans le Sud, Albert Parsons part avec Lucy pour Chicago en 1873. Le sort douloureux des ouvriers de la ville, pendant la crise des années 1870, le conduit au socialisme. La violence patronale qui cause la mort de plusieurs dizaines de travailleurs de Chicago lors de la grande grève des cheminots de 1877, la fraude électorale qui empêche un socialiste de siéger au conseil municipal en 1880, radicalisent ses positions. Il quitte le SLP et, avec d'autres dissidents, participe à la création des Clubs sociaux-révolutionnaires, puis, en octobre 1883, de l'IWPA : les Internationaux.

Un procès scandaleux

Avec Spies, il est l'un des cinq rédacteurs de la charte du mouvement : le Manifeste de Pittsburgh. Sur les conseils de ses amis, après l'explosion de la bombe, Albert Parsons se réfugie dans le Wisconsin. Sa tête est mise à prix 5 000 dollars, mais les efforts de la police pour le retrouver restent vains. Le jour de l'ouverture du procès, pour être avec ses camarades *« où le devoir m'appelle »*, dit-il, il se livre au tribunal.

Ce procès, selon l'historien Paul Avrich, fut *« la première grande inquisition américaine depuis l'affaire des sorcières de Salem au dix-septième siècle »* : un juge hostile aux accusés, des jurés triés sur le volet, à qui l'on demandait préalablement s'ils étaient syndiqués, des faux témoins et de vrais repentis payés par la police. L'accusation soutenait la théorie du complot et avait rassemblé dans le box des accusés, outre Spies, Parsons, Fielden et Schwab : Oscar Nebbe, qui se trouvait là lors de la descente de police au 107 Cinquième Avenue, siège de l'*Arbeiter Zeitung*, deux militants de la fraction des autonomes, opposés à Spies et Parsons, considérés comme trop modérés, Adolph Fischer et George Engel, et le jeune Louis Lingg, un insoumis de vingt-deux ans qui avait fui l'Allemagne pour éviter la conscription, débarqué aux Etats-Unis depuis moins d'un an, et qui sacrifiait au culte de la dynamite.

La théorie du complot ne résistait pas aux faits : sur les huit inculpés, six n'étaient pas présents à Haymarket Square au moment de l'explosion. Seuls, Spies et Fielden, les deux orateurs, se trouvaient sur les lieux du drame, bien en vue de la foule et de la police, et ils ne pouvaient avoir jeté la bombe.

Mais il n'était pas question de cela. Le *state attorney* Grinnell résume ainsi la philosophie de l'accusation : *« Bien qu'aucun de ces hommes n'ait peut-être jeté la bombe, tous et chacun ont incité, encouragé et conseillé cet acte, et par conséquent ils sont aussi coupables que celui qui l'a jetée. »* A cette conception du droit, « loi du talion » pour le capitaine Black, avocat des inculpés, s'opposera celle du gouverneur John Peter Altgeld, qui réhabilitera les condamnés après un examen minutieux du dossier en juin 1893 : *« Ils avaient droit à un procès propre, et rien ne pourrait faire plus de mal à nos institutions que des cours de justice dévoyées ou ouvrant leur porte aux vociférations populaires. »*

Parsons, Spies ou Fielden ont bien pu tenir des propos incendiaires, Engel et Fischer prôner une révolution violente et Lingg fabriquer des bombes, mais aucune preuve n'a été apportée de leur participation à l'attentat de Haymarket Square. *« Le seul fait prouvé,* dit Parsons, *que nous avons reconnu de bonne grâce devant le jury, est que nous avions des opinions et prêchions une doctrine dangereuse pour la vilenie et les infâmies des classes privilégiées, faiseuses de lois, connues comme monopolistes. »*

L'énigme de l'attentat du 1er mai 1886 n'a jamais été résolue. Deux thèses s'affrontent encore. Provocation policière ? On n'a jamais pu savoir qui a convoqué la réunion des groupes de défense anarchistes la veille de l'attentat, réunion qui devait servir de base à la théorie du complot.

Acte isolé d'un anarchiste ? Des noms ont circulé : celui de Rudolph Schnaubelt, qui a fui Chicago après l'attentat et se réfugia en Argentine, où il devint... un industriel prospère ; celui de George Schwab, un cordonnier membre des groupes extrémistes de New-York, sans lien de parenté avec Michael.

Quatre pendaisons

On attendait un verdict sans surprise, il le fut : sept condamnations à mort, une à quinze ans de réclusion, Oscar Nebbe. Au terme de plus d'un an de procédure et malgré un important mouvement d'opinion en faveur des huit hommes, la Cour suprême des Etats-Unis confirme la condamnation. La veille de l'exécution, le gouverneur de l'Etat d'Illinois, Richard J. Oglesby, commue en prison à vie les peines de Samuel Fielden et Michael Schwab, qui ont introduit un recours en grâce, mais pas celles des autres condamnés, qui n'en ont pas fait la demande : pour Fischer, c'est contraire à son *« sens de la dignité humaine »* ; Lingg refuse d'en appeler à la *« justice capitaliste »* ; Parsons réclame son *« droit constitutionnel à la liberté »*. Spies, qui avait signé la demande de grâce, se rétracte.

Le 10 novembre, Louis Lingg se fait sauter le visage dans sa cellule avec un cigare bourré de dynamite que lui a fait passer un camarade. Il meurt après six heures d'agonie.

Lorsque les aides du shérif Matson leur passent la corde au cou, au matin du 11 novembre 1887, Engel et Fischer crient : *« Hourrah pour l'anarchie ! »* Fischer, avec ce goût morbide pour le martyre qu'on rencontre parfois chez les saints de toutes les religions, s'exclame : *« C'est le moment le plus heureux de ma vie. »* Enfin Parsons : *« Me permettrez-vous de parler, hommes d'Amérique ? Laissez-moi parler, shérif Matson ! Laissez la voix du peuple se faire entendre ! Oh... »* La trappe en s'ouvrant engloutit, avec ces mots, les quatre corps.

Au cimetière de Waldheim, où reposent les *« martyrs de Chicago »*, un monument érigé en 1893 porte, gravées dans la pierre, les dernières paroles d'August Spies : *« Le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui. »*

PHILIPPE VIDELIER.

Étranger

LE SOMMET DES SEPT A TOKYO

M. Reagan demande que soit évoqué l'accident de la centrale soviétique

(Suite de la première page.)

Quand bien même certains, parmi les Sept, dont M. Mitterrand, préféreraient que le sommet reste fidèle à sa vocation économique et ne se laisse pas obnubiler par l'actualité politique, si grave soit-elle.

On se demandait samedi quelle surprise M. Reagan allait, selon la formule de l'un d'entre eux, bien *« pouvoir sortir de son chapeau de cow-boy »* à l'occasion de la rencontre. La position de la France à cet égard, pour être exprimée *« par deux bouches différentes »*, comme on dit à Matignon, n'en est pas moins unique et claire : oui à une meilleure organisation de la lutte internationale contre le terrorisme, mais non à la création de nouvelles structures trop contraignantes qui risqueraient d'aliéner la liberté de manœuvre diplomatique de Paris et peut-être de confier un pouvoir un peu trop discrétionnaire à de simples techniciens. Avec des nuances, les autres Européens ne sont pas loin de partager cette position.

Les Japonais, quant à eux, se sont surtout fait remarquer dans l'affaire du raid américain contre la Libye par leur silence. Et si M. Nakasone assure aujourd'hui, en tant qu'hôte du sommet, vouloir apporter sa contribution à la lutte contre le terrorisme, qu'il soit d'inspiration libyenne ou autre, il n'en reste pas moins réservé, pour ne pas dire plus, sur les conditions dans lesquelles le raid américain contre la Libye a été déclenché.

Il est vrai que le drame de la centrale nucléaire de Tchernobyl a donné au premier ministre japonais un nouveau souci dont il a commencé d'entretenir ses visiteurs. Son pays, le seul qui ait jamais eu à souffrir du nucléaire militaire, est particulièrement sensible à tout ce qui touche à l'atome, même civil. M. Nakasone s'est montré irrité que, dans de telles circonstances, l'Union soviétique n'ait pas fourni davantage de détails ni à sa propre opinion publique ni au monde en général. Son ministre des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, devait suggérer à ses collègues une démarche commune auprès du Kremlin et la création d'un organisme international qui collecterait et diffuserait tous les renseignements possibles sur les accidents de ce type afin d'en favoriser la prévention.

Mais le Japon ne sera pas le seul pays à manifester son inquiétude devant les événements de Tchernobyl. L'Italie et même la France devraient insister pour que les Sept entament une action dans ce domaine. Le président Reagan, de son côté, y a invité ses partenaires dans ses dernières déclarations, et son porte-parole, M. Larry Speakes, a exprimé à ce sujet la vive préoccupation de la Maison Blanche.

Le volet économique

Reste le volet proprement économique de la rencontre. Le programme en avait été à peu près arrêté le mois dernier, lors d'une discrète réunion des conseillers des chefs d'Etat et de gouvernement des Sept à Rambouillet. Il comporte essentiellement quatre points des plus classiques : les questions monétaires, la croissance, le commerce international et l'endettement des pays en voie de développement. S'agissant du premier de ces sujets, le Japon, qui est accoutumé à recevoir de ses partenaires plus de reproches que de remerciements, ne manquera pas de faire figure de plaignant. L'appréciation du yen sur les marchés des changes occidentaux est en effet considérée ici comme spéculative et comme une menace pesant à moyen terme sur la croissance japonaise. M. Nakasone estime sa position d'autant plus forte qu'il a commencé à tenir compte des observations de ses interlocuteurs sur l'excédent des échanges commerciaux de son pays en réduisant les « obstacles non tarifaires » aux échanges (donc les barrières protectionnistes inavouées) et en confiant à un groupe d'experts privés le soin de faire des propositions pour réformer les structures de l'économie nationale.

Tout comme la République fédérale d'Allemagne, à laquelle le même reproche de trop grand déséquilibre entre les importations et les exportations est souvent adressé, le Japon devrait cependant se montrer hostile à une véritable relance de la demande intérieure, qui contredirait les efforts actuels de Tokyo et de Bonn en faveur de la rigueur budgétaire. D'une manière générale, en outre, l'idée d'un nouveau cycle de négociations sur le commerce international dans le cadre du GATT, si elle est aujourd'hui admise par tous, n'a pas beaucoup progressé par rapport au sommet de Bonn l'an dernier.

Le progrès paraît beaucoup plus net en ce qui concerne la croissance : tout le monde s'accorde à considérer que les perspectives mondiales sont aujourd'hui nettement meilleures qu'il y a un an, grâce à la réduction des taux d'intérêt et à la baisse des prix pétroliers. Mais la conjugaison de ces deux facteurs n'aura finalement pas aidé un certain nombre d'Etats du tiers-monde, notamment ceux dont l'or noir est pratiquement la seule ressource.

L'endettement des pays en voie de développement, au sujet desquels le secrétaire américain au Trésor, M. Baker, avait lancé un certain nombre de propositions à Séoul, en octobre dernier, devrait faire à nouveau l'objet d'échanges de vues. Mais les indiscrétions qui ont déjà filtré à propos du projet de communiqué final ne laissent guère espérer une avancée concrète sur ce point.

BERNARD BRIGOULEIX.

La valse des participants

Tokyo (AFP). – Mme Margaret Thatcher est la seule participante au premier sommet de Tokyo de 1979 à venir une seconde fois dans la capitale japonaise pour la conférence annuelle des pays industrialisés.

Le président Reagan et M. Mitterrand, qui avaient débuté ensemble dans les sommets en 1981 à Ottawa (Canada), en sont à leur sixième participation.

Viennent ensuite, par ordre d'ancienneté, MM. Kohl et Nakasone, les chefs des gouvernements ouest-allemand et japonais, qui avaient fait leur entrée sur cette scène internationale à Williamsburg (Etats-Unis) en 1983.

M. Craxi, qui dirige le gouvernement italien depuis 1983, en sera à sa troisième participation, égalant ainsi le « record » de M. Giulio Andreotti (1977 à 1979). Depuis le premier sommet de Tokyo, l'Italie a délégué cinq premiers ministres différents à ces réunions.

M. Mulroney, le chef du gouvernement canadien, participera à son deuxième sommet, après celui de Bonn l'an dernier (1). Deuxième participation également pour M. Delors, le président de la Commission européenne, qui est associée aux sommets des Sept depuis celui de Londres en 1977. La CEE est également représentée, au sein d'une délégation unique, par le président en exercice du Conseil européen.

De ce fait, le benjamin du sommet de Tokyo sera le second représentant de l'Europe, M. Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais, en sa qualité de président du Conseil européen. C'est la deuxième fois que la présidence de la Communauté européenne se trouve assurée au moment du sommet par un pays extérieur aux Sept. En 1982, à Versailles (France), le Conseil européen était représenté par M. Wilfried Martens, le premier ministre belge.

Première également pour M. Chirac qui doit à la situation politique inédite en France d'accompagner à Tokyo le président de la République, chef de la délégation française. Traditionnellement, les numéros un, chef d'Etat ou de gouvernement, sont assistés par les ministres des



PLANTU.

affaires étrangères et des finances, le nombre de places pour chaque délégation étant limité à trois.

M. Chirac prendra en quelque sorte la place de son ministre des finances, M. Balladur. Mais dans les seules séances plénières, la France innovera également en faisant siéger dans les réunions des « grands argentiers » un haut fonctionnaire, M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor.

(1) C'est au sommet de Porto-Rico, en juin 1976, que le Canada fit son apparition, à la demande de M. Kissinger.

Hôte de la conférence, M. Nakasone est un premier ministre en sursis

De notre correspondant

Tokyo. – Les chefs d'Etat et de gouvernement qui arrivent en cette fin de semaine à Tokyo pour participer au sommet sont accueillis par un premier ministre dont la carrière s'achève. Le fringant M. Nakasone, *« un premier ministre japonais différent »*, aiment à dire les Occidentaux (parlant anglais, entretenant des relations « personnalisées » avec M. Reagan, et qui sait faire alterner un zeste de zen et une référence à Pascal) a sans doute séduit les étrangers, mais il n'a pas convaincu le monde politique japonais.

Les sommets, avec leur caractère de superproduction politique où se déciderait l'avenir du monde, sont, certes, un genre où l'aisance de M. Nakasone fait merveille. Celui de Tokyo aurait dû être pour le premier ministre un tremplin pour briguer un troisième mandat le 30 octobre prochain. Mais quelle que soit l'issue de la rencontre, M. Nakasone n'en tirera pas, en termes de politique intérieure les bénéfices qu'il espérait : il est exclu qu'il obtienne un troisième mandat, et il est loin d'être certain qu'il parvienne à convaincre son parti de lui accorder un sursis de quelques mois.

Il n'y a pas qu'en matière d'évaluation des mœurs, de la culture, voire des politiques économiques, qu'il existe des malentendus entre l'Occident et le Japon. Dans le domaine politique également, les interprétations sont souvent erronées. Le cas de M. Nakasone est typique de ce point de vue : l'Occident a cru voir en lui une évolution substantielle de la politique japonaise, alors qu'il ne s'agissait que d'un changement de style.

Le Parti libéral démocrate (PLD), au gouvernement depuis 1955, est une machine de pouvoir trop lourde, aux rouages trop complexes, pour qu'un homme, venant de surcroît d'un groupe minoritaire, puisse inopinément changer les règles du jeu, donner à la fonction de premier ministre un caractère présidentialiste sans provoquer des réactions de rejet. Celles-ci sont aujourd'hui évidentes. Par tempérament, mais aussi par nécessité, ne disposant pas d'un pouvoir suffisant au sein du PLD, M. Nakasone a été contraint d'être ce que les Japonais appellent un styliste, c'est-à-dire de faire de la politique-spectacle. Ce fut d'ailleurs sa méthode dès qu'il commença sa carrière politique au lendemain de la guerre : il fit sa première campagne électorale dans sa province natale de Gumma sur une légendaire bicyclette blanche, portant une cravate noire en signe du deuil national que venait de subir le Japon avec la défaite et organisant des groupes de jeunes en une Société des nuages bleus.

Au début des années 70, directeur de l'Agence de défense, il nous recevait en tenue estivale d'officier de marine, et, contrairement aux autres dirigeants du PLD, qui traitaient leurs affaires à l'abri des claires-voies des maisons de geisha, il avait pour terrain de manœuvres politiques certains bars huppés du quartier de Ginza.

Premier ministre, il a tenté de compenser ce qu'il n'avait pas (le côté charmeur d'Eisaku Sato, l'intelligence roublarde d'un Tanaka, l'intégrité d'un Miki, ou le sens de la manipulation de la bureaucratie d'un Fukuda) en faisant de la politique « à l'américaine ». Rarement un premier ministre joua autant des médias, notamment de la télévision, pour se forger une image populaire. Selon l'hebdomadaire *Asahi Journal*, il serait même activement conseillé par un homme de théâtre. M. Nakasone est un promoteur d'événements : ainsi son apparition à la télévision pour appeler les Japonais à acheter des produits étrangers afin de réduire l'excédent commercial, s'avéra tout à fait inefficace mais fut appréciée dans les capitales étrangères. Pour beaucoup de Japonais son comportement est artificiel : *« Il agit comme un intellectuel occidental intéressé par la culture orientale »*, dit-on. Il n'en a pas moins réussi, à l'étranger bien sûr mais aussi au Japon même, où les sondages montrent qu'il est l'un des premiers ministres les plus populaires. Les Japonais semblent satisfaits que leur chef de gouvernement soit considéré par ses homologues sur un pied d'égalité, ce qui tend à dissiper chez eux ce sentiment latent d'infériorité qu'ils éprouvent depuis la guerre.

L'opinion et le parti

Le problème pour M. Nakasone, c'est qu'au Japon ce n'est pas encore l'opinion publique qui *« fait »* un premier ministre mais la machine du PLD. *« Au Japon, le premier ministre doit consacrer 70 % de son énergie à manœuvrer au sein de son parti et le reste à se forger une popularité : M. Nakasone a inversé les proportions, et il le paye aujourd'hui »*, dit-on dans les rangs du PLD.

M. Nakasone n'est pas vraiment un « homme neuf ». A soixante-sept ans, c'est un vieux routier de la politique japonaise. C'est le dernier des grands leaders des années 70, c'est-à-dire des hommes autour desquels se structurent les grands courants (factions) du parti, à avoir accédé au pouvoir. Parmi ces factions, qui se différencient moins par leurs options politiques que par les groupes d'intérêts qui les soutiennent (une faction est une sorte de clientèle politique regroupée autour d'un homme capable de drainer des fonds et de distribuer des postes), celle de M. Nakasone est d'importance moyenne.

Au début de sa carrière politique, M. Nakasone passait pour un « jeune turc » *(seinenshoko)*. Puis on le surnomma *« Kazamidori »* : la girouette. *« Son histoire politique est celle d'une série de trahisons au sein du parti »*, affirme sans ménagement un observateur. A la tête d'un groupe minoritaire, M. Nakasone n'avait guère le choix : il devait louvoyer et aller du côté du plus offrant. Ainsi en 1972, il *« trahit »* M. Fukuda et bascula avec sa faction du côté de M. Tanaka, permettant à celui-ci de devenir premier ministre. Il se livra à la même manœuvre quelques années plus tard lors du duel Fukuda-Ohira, privilégiant ce dernier, également soutenu par M. Tanaka. Et c'est naturellement à ce dernier qu'il dut en 1982 son élection à la présidence du PLD, ce qui faisait de lui *ipso facto* le premier ministre.

M. Tanaka, homme fort du PLD s'il en fut, dut quitter le poste de premier ministre à la suite de l'affaire Lockheed dans laquelle il était impliqué. Par la suite, il a toujours manœuvré pour placer ses hommes au poste de ministre de la justice afin de pouvoir « gérer » son procès, espérant ainsi qu'il parviendrait à obtenir un non-lieu. De la fin des années 70 à son hémorragie cérébrale, survenue il y a un an et demi, M. Tanaka a pratiqué la politique dite de la « chambre vide » : aucun membre de sa faction ne prenait le poste de premier ministre, mais les gouvernements qui se succédèrent après celui de M. Fukuda furent tous des cabinets Tanaka fantômes. Ayant donné suffisamment de garanties à M. Tanaka, M. Nakasone devint premier ministre. La « mort » politique de M. Tanaka, en février 1985, a privé M. Nakasone d'un soutien essentiel. Surtout elle a ouvert la voie aux ambitions des membres de la faction Tanaka. MM. Takeshita, actuel ministre des finances, et Kanemaru, secrétaire général du PLD, n'ont plus de raison de pratiquer la politique de la « chambre vide ». M. Takeshita ne cache pas qu'il entend évincer M. Nakasone. Il n'est pas le seul : le premier ministre est en fait poussé dehors par une nouvelle génération de leaders du PLD, dont M. Abe, actuel ministre des affaires étrangères, et M. Miyazawa.

« M. Nakasone apparaît comme un acteur pris au piège de son jeu et qui s'est entouré d'un pouvoir qui désormais lui échappe », dit-on dans les rangs du PLD. Non seulement son parti se rebiffe, mais encore sa stratégie semble se retourner contre lui.

Prisonnier du yen

M. Nakasone démontre qu'il est un spécialiste du double langage : promettant une chose à ses interlocuteurs étrangers et en affirmant une autre de retour au Japon. Début avril, il se rendit à Washington pour obtenir de M. Reagan, dont il a été depuis trois ans et demi une sorte de copilote, que le Japon ne soit pas en position d'accusé au sommet de Tokyo pour son excédent commercial. En échange, il lui promettait un *« tournant historique »* dans l'orientation économique du Japon.

Malheureusement pour M. Nakasone, son retour au Japon allait coïncider avec une nouvelle flambée du yen par rapport au dollar. Et il fut d'emblée accusé d'avoir pris des engagements allant à l'encontre des intérêts nationaux. Le premier ministre s'est employé ces dernières semaines à faire marche arrière, expliquant qu'il n'avait pris aucun engagement (ce que les Américains avaient légitimement cru comprendre). Alors qu'il avait espéré éluder la question de l'excédent commercial nippon, M. Nakasone, contraint par la pression dont il est l'objet sur le plan intérieur de faire preuve de fermeté en ce qui concerne la stabilisation des taux de change, risque de la voir revenir sur le tapis, ni les Américains ni les Européens ne semblant disposés à le suivre sur ce terrain tant que le Japon ne prend pas de mesures efficaces pour remédier à son excédent commercial.

« Prisonnier du yen », M. Nakasone peut difficilement arguer de succès passés pour convaincre son parti de le laisser au pouvoir. M. Tanaka rétablit les liens avec la Chine ; M. Miki liquida l'affaire Lockheed ; M. Fukuda passa le traité d'amitié avec Pékin. M. Nakasone n'a, lui, que des résultats modestes à mettre à son actif. Il a certes des projets : une réforme administrative, une politique de privatisation des chemins de fer, une révision du système scolaire et un grand dessein de *« bilan de l'après-guerre »*, sorte de reconquête d'une identité culturelle qui aurait été amoindrie par cette *« fleur artificielle »* que fut une démocratisation imposée par l'étranger en 1945. Moins que le flirt de M. Nakasone avec la droite, les dirigeants du PLD s'inquiètent de la légèreté avec laquelle il diffère les problèmes au lieu de les résoudre. *« Un troisième mandat ? Il n'a déjà rien fait au cours des deux précédents »*, affirmait récemment M. Watanabe, ministre du commerce international et de l'industrie. Les fidèles de M. Nakasone ont beau affirmer que le PLD n'a *« aucun dirigeant de sa trempe »* capable d'être le porte-drapeau du Japon à l'étranger, l'avenir du premier ministre semble scellé : profitant de l'onde du sommet, il cherchera sans doute à faire des élections anticipées, qui auraient lieu en même temps que celles du Sénat, fin juin. Si elles lui sont favorables, il espère obtenir une prolongation de son mandat pendant quelques mois ou, à tout le moins, maintenir son influence au sein du PLD. Mais cette prolongation éventuelle ne sera en tout état de cause qu'un sursis.

PHILIPPE PONS.

Le Congrès adopte deux projets contraires à la politique économique de M. Reagan

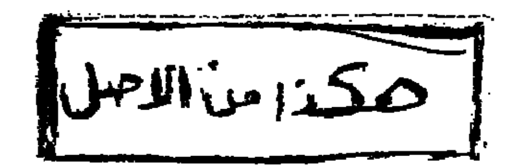
Washington. – A la veille de l'ouverture du sommet des pays industrialisés à Tokyo, deux votes au Congrès infligent un double camouflet à la politique économique du président Reagan. Le vendredi 2 mai, le Sénat américain a adopté à une très large majorité (70 voix contre 25) un projet de budget pour la prochaine année fiscale (qui commence le 1er octobre), comportant tout ce dont M. Reagan ne veut pas : une augmentation des impôts et une diminution des dépenses militaires (alors que le projet de la Maison Blanche prévoyait une augmentation en termes réels de 8 %).

Le projet de budget 1987 adopté par le Sénat devrait être examiné dans les prochains jours par la Chambre des représentants. D'un montant de 1 000 milliards de dollars, il ramènerait le déficit budgétaire – qui est à l'heure actuelle de plus de 200 milliards – à 144 milliards en 1987. Les recettes fiscales augmenteraient de 13,1 milliards, soit deux fois plus que ce que M. Reagan envisageait. Enfin, le budget du Pentagone se verrait amputé de 19 milliards par rapport au projet du président, et se trouverait ainsi ramené à 301 milliards de dollars.

M. Larry Speakes, porte-parole de M. Reagan, a fait état des *« sérieuses réserves »* du président dans l'avion qui emmenait celui-ci à Tokyo. Pour M. Speakes, *« le Sénat a mis au point un budget qui ne correspond pas aux niveaux de dépenses requis par le président pour avoir une défense forte. Il prévoit aussi des revenus supplémentaires supérieurs à ce que nous estimons approprié »*.

L'autre désaveu infligé à la politique économique de M. Reagan est venu de la commission des voies et moyens – à majorité démocrate – de la Chambre des représentants. Alors que la question du commerce international est à l'ordre du jour du sommet de Tokyo, cette commission a adopté un projet prévoyant que le président Reagan prenne des mesures automatiques de représailles contre les pays qui sont accusés de ne pas respecter les règles du commerce international. Un tel dispositif devrait conduire également le chef de l'exécutif à réduire de 10 % par an les excédents enregistrés par plusieurs pays comme l'Allemagne fédérale, Taiwan et le Japon dans leur commerce avec les Etats-Unis. Les actions à adopter pourraient aller jusqu'à imposer des quotas sur certaines importations, une politique déjà pratiquée dans un passé récent, par exemple pour les importations d'automobiles japonaises (jusqu'en mars 1985).

Si un tel projet, qui ne bénéficie pas d'un fort soutien des républicains, était adopté par les deux chambres du Congrès, on estime à Washington que le président Reagan, opposé à un renforcement du protectionnisme, pourrait utiliser son droit de veto. Il reste que le message est clair : au moment où le département du commerce fait état d'un déficit commercial de 14,5 milliards de dollars en mars dont 5,5 avec le seul Japon, la pression protectionniste demeure forte aux Etats-Unis. – *(AFP.)*



Étranger

JAPON

Hirohito derrière le « rideau de chrysanthèmes »

Le doyen des chefs d'Etat du monde accueille à Tokyo le sommet des Etats industrialisés. Ce vieux biologiste effacé incarne un mythe prodigieux. Et quel roman que sa vie !

De notre correspondant

Tokyo. – Rarement figure historique fut plus énigmatique dans son apparente simplicité après soixante ans d'un règne qui fut le plus long de la lignée impériale nippone et sûrement le plus tourmenté.

Dernier chef d'Etat encore en fonction ayant vécu la seconde guerre mondiale, l'empereur Hirohito incarne un moment de la mémoire de son peuple. Mais cette mémoire est muette. Jamais on ne lui demanda officiellement, sinon de s'expliquer, du moins de raconter ce qu'il sait. Jamais, selon la maison impériale, il ne rédigea de Mémoires ; ses seuls ouvrages traitent de biologie marine.

La guerre, pour le Japon, avait commencé avec l'invasion de la Mandchourie en 1929. L'empereur avait accédé au trône en 1926, peu avant que le processus de modernisation entamé par son grand-père, l'empereur Meiji (qui règna de 1868 à 1912) ne s'emballe pour sombrer dans le fanatisme militariste. Hirohito fut empereur-dieu, au nom de qui une génération se sacrifia.

Une « brise de printemps »

Mais ce fut Hirohito aussi qui, sortant de sa réserve, contraignit ses chefs militaires à accepter la déclaration de Potsdam, c'est-à-dire la défaite, et qui, un jour de septembre 1945, quelques semaines après la reddition du Japon, se rendit chez le général MacArthur, commandant en chef des forces d'occupation, non pas pour *« quémander sa grâce »*, comme ce dernier le supposait, mais pour lui dire qu'il était prêt à assumer les responsabilités qu'on jugerait bon de lui faire porter. Washington en décida autrement, estimant que la coopération de l'empereur était essentielle à la pacification du pays : son nom fut rayé de la liste des criminels de guerre, contre l'avis de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de la Chine de Tchang Kai-chek et de l'URSS. Trois fois, Hirohito proposa d'abdiquer, mais jamais il ne songea à l'exil.

Le *« rideau de chrysanthèmes »*, *ce voile de secrets que maintient*, de manière un peu désuète en cette fin de siècle où la vie des cours royales est devenue l'objet de la voracité des journaux populaires, la maison impériale autour d'Hirohito, n'est sans doute pas étranger à l'atmosphère de mystère qui plane sur la personne impériale. Pas moins de cent cinquante livres, de qualité diverse, parus depuis 1978, traitent de l'empereur. Un déluge de numéros spéciaux de revues et d'émissions de télévision ont été consacrés ces derniers temps à l'ère Showa (la paix éclairée) (1). Mais le *« rideau »* a à peine frémi. C'est que Hirohito lui-même est difficile à cerner.

Qui est cet homme dont le quotidien communiste *Akahata* écrivait en 1982 qu'il apposa en connaissance de cause son sceau sur le décret créant l'unité 731 stationnée à Harbin, en Chine ; qui, pour ses recherches sur la guerre biologique, se livra à des expériences sur des centaines de prisonniers ? Cet homme, dont le grand chambellan Sukemasa Irie affirme dans ses Mémoires que, à le servir pendant un demi-siècle, *« il s'est senti caressé par une brise de printemps »*.

Qui est ce vieux monsieur à la frêle silhouette, portant une ombre de moustache et des lunettes rondes, qui fut un « dieu-vivant » dans la mystique nationaliste mais qui, dit-on, adolescent, tenait tête à ses précepteurs et leur opposait l'absence de « fondement scientifique » à une telle croyance ? Qui est cet homme affable avec ses hôtes, ponctuant de *« ah so »* (ah bon !) attentifs leurs propos, qui porte volontiers une montre Mickey qui lui a été offerte lors de son voyage aux Etats-Unis en 1974, mais n'a jamais réalisé son rêve : un jour, un jour seulement, ne plus être empereur ?

Hirohito renonça à jouer aux échecs lorsque, encore jeune, il comprit qu'on le faisait systématiquement gagner. Il ne se sentit libre qu'une fois : pendant son tour d'Europe en 1921, en sa qualité de prince héritier. Lui qui, selon la tradition, ne devait rien porter sinon ses baguettes pour se nourrir, il a conservé précieusement un ticket de métro de Paris : c'était la première fois qu'il achetait lui-même quelque chose.

Un côté chaplinesque

Jeune empereur des années 30, ou symbole de l'unité nationale, qui lit aujourd'hui avec application une courte déclaration à des cérémonies officielles, Hirohito a toujours semblé en retrait par rapport à sa fonction. Ce qui donne à son personnage officiel, à sa gestuelle presque mécanique, *un côté chaplinesque. Certes*, il assume pleinement le rôle qui lui est imparti, mais il semble toujours s'en tenir à une certaine distance avec, parfois, une ironie froide lorsqu'un inattendu se glisse dans le protocole minuté des ses journées.

Ainsi, un jour, on l'introduisit dans une pièce du palais, inopinément vide, où aurait dû l'attendre un visiteur : *« Très plaisant ! Vous devriez organiser plus souvent des entrevues de la sorte »*, dit-il à son chambellan.

L'homme que la tradition officielle continue à affirmer être le cent vingt-quatrième empereur d'une *« lignée ininterrompue »* s'enracinant dans le mythe (l'intronisation en 660 avant J-C d'un empereur Jimmu dont l'existence est loin d'être historiquement établie) annonça à la radio, en 1946, qu'il fallait rejeter *« la fiction de l'empereur-dieu »*. On lui prête ce trait d'humour : *« Suis-je moins un dieu à vos yeux aujourd'hui ? »* aurait-il demandé peu après à l'impératrice.

Cet « esprit fort » n'en suscite pas moins des fanatismes, même dans le Japon moderne. En 1970, l'écrivain Yukio Mishima se suicida au nom d'une identité culturelle que l'empereur était supposé incarner ; il y a une quinzaine d'années des extrémistes de droite blessèrent grièvement la femme d'un éditeur (et tuèrent sa domestique) parce que ce dernier avait publié un livre jugé irrévérencieux sur l'empereur. L'année dernière, le président de la Chambre basse fut l'objet de menaces parce qu'il n'avait pas participé aux cérémonies du Jour de la fondation du Japon, c'est-à-dire de l'intronisation de l'empereur mythique Jimmu.

Hirohito ne facilite pas la tâche à ceux qui cherchent à le connaître. Les lettres – récemment publiées par la presse nippone – qu'il aurait adressées à son fils, le prince Akihito, au moment de la défaite montrent un homme sensible, pris dans l'étau d'un système qui le paralyse. L'original de cette correspondance a été brûlé et l'on n'en possède que la copie faite par un chambellan. Interrogé sur ces lettres, l'empereur a déclaré qu'il *« ne s'en souvenait plus »*. Une nouvelle fois, le flou demeure.

PANCHO.

Hirohito entretient avec ses sujets une relation ambiguë. Avant la guerre, les choses paraissaient plus claires : on enseignait aux enfants à ne pas regarder l'empereur car ils risquaient d'être éblouis et de devenir aveugles. Son portrait *(go shin ei)*, placé sur un autel dans les écoles, devait être la première chose à sauver en cas d'incendie. L'empereur était considéré non seulement comme une divinité mais aussi comme *le cœur de l'« entité nationale » (kokutai)* et du nationalisme.

Un symbole sans pouvoirs

A partir de Meiji, on a eu tendance à analyser le rôle de l'empereur en termes de souveraineté dans la tradition occidentale. Déjà, dans la Constitution de Meiji, il était à la fois un symbole, c'est-à-dire un référent suprême, et une autorité absolue. Jusqu'alors, l'empereur n'avait été dans le meilleur des cas qu'un arbitre des conflits, et, à partir de l'époque Heian (794-1191), il n'eut plus de pouvoir réel. Il vivait retiré à Kyoto et dans les pires périodes devait vendre sa calligraphie pour vivre. Avec Meiji, il fut investi de l'autorité suprême, mais le système politique conduisait en fait à prendre les décisions à un niveau inférieur.

La Constitution de Meiji (en vigueur jusqu'en 1945) permettait une double interprétation : absolutiste, mettant l'accent sur le caractère divin de l'empereur ; ou moderniste, rationnelle et se réclamant de la théorie de la monarchie limitée. Si la seconde interprétation tendit à prévaloir au cours de ce qu'on nomma la *« démocratie de Taisho »* (début des années 20), la thèse absolutiste domina par la suite.

Lorsqu'il accéda au trône en 1926, Hirohito était nourri des idées démocratiques qui prévalurent au début de Meiji. Il ne tenait pas à perpétuer par des exemples des mœurs qui lui semblaient périmées : ainsi le système des concubines. Mais il était aussi comme un *« oiseau en cage »*. L'éducation qu'il avait reçue, les habitudes qui *avaient été prises au cours du règne* de son père, souffrant d'une maladie nerveuse, son tempérament enfin, le portaient à accepter les avis de ses conseillers plus qu'à décider lui-même.

Un poème de paix

S'adonnant à la recherche en biologie marine alors que le Japon s'engageait dans la guerre en Chine, il sort une première fois de sa réserve en 1936 lors de la rébellion de jeunes officiers. L'état-major est partagé. Hirohito donna l'ordre de briser la rébellion et de punir les chefs et se dit prêt à charger lui-même les insurgés avec la garde impériale. *En fait*, sa marge de manœuvre est faible : certains militaires sont prêts à mettre à sa place son frère, le prince Chichibu, qui flirte avec les mutins.

En 1941, lorsque le Japon déclare la guerre aux Etats-Unis et à l'Angleterre, l'empereur lit un poème de paix devant le conseil des ministres médusé, puis exige que cette phrase figure dans la déclaration de guerre : *« Il a été inévitable mais loin de notre volonté que notre empire soit conduit à croiser le sabre avec l'Amérique et la Grande-Bretagne. » « Bien qu'il ait voulu éviter la guerre, il faillit à affirmer suffisamment son autorité »*, écrit l'historien Mikiso Hane dans la préface aux *Mémoires* du général Honjo, qui fut aide de camp de l'empereur de 1933 à 1936. En août 1945, Hirohito sort une nouvelle fois de sa réserve : le cabinet est divisé sur la position à adopter vis-à-vis de la déclaration de Potsdam. La séance dure déjà depuis deux heures. Visiblement ému, l'empereur prend parole. Il a décidé que la guerre doit finir.

Déchargé officiellement de toute autorité, il figure ce pouvoir qu'il n'a pas, ce qui n'est pas rien dans un pays formaliste comme le Japon. Sa fonction a formellement été laïcisée mais elle n'est pas pour autant entièrement démythifiée. Héritier d'une figure mythique, sa vie continue à régler le temps par *le système* des ères : l'histoire de la nation japonaise est rythmée par la succession des dynasties impériales (1).

Sur le plan religieux, le statut de l'empereur n'est pas non plus entièrement clair. Il n'est plus une « *existence absolue* », *arahitokami* : ce terme, employé avant la guerre, ne signifie pas « divinité » mais « existence spéciale », qui peut communiquer avec les dieux. Selon le professeur Murakami, spécialiste de l'histoire des religions, l'empereur conserve aujourd'hui dans le shintoïsme, religion première du Japon, le caractère d'une personnalité religieuse.

Depuis 1952 *ont été rétablies*, au nom de la liberté religieuse, des cérémonies que préside l'empereur dans l'enceinte du palais. Officiellement, ce sont des cérémonies privées, mais y assistent des dignitaires de l'Etat – le premier ministre, par exemple, assiste à la cérémonie de Niiname, la plus importante, qui a pour origine les rites festifs de la nouvelle récolte de riz. L'empereur dirige ainsi treize cérémonies et assiste à neuf autres.

L'ambiguïté de son statut concourt à faire de l'empereur Hirohito une existence à part. Sans doute n'est-il pas charismatique dans le sens occidental du terme, quelles que soient les pulsions fanatiques qu'il peut engendrer chez une minorité. La majorité des Japonais, pour qui, finalement, c'est un vieux monsieur *qui joue un rôle dans la vie de* leurs parents, lui reconnaissent une vertu qui au Japon vaut tous les charismes : celle de la réserve, de l'impassibilité, de cette expression refrénée des sentiments qu'on lui enseigna tout enfant (à onze ans, lorsqu'on lui apprit le suicide de son précepteur préféré, l'amiral Nogi, il ne broncha pas). Cette impassibilité, cette réserve, se traduisent par une avarice de mots, ce respect du non-formulé qui suppose que déjà tout est su, compris, et que toute élaboration ne pourrait que rendre la situation plus difficile. L'amplitude du symbole qu'est Hirohito est peut-être d'autant plus grande qu'il figure aujourd'hui une « forteresse vide » : l'énigme du pouvoir absent.

PHILIPPE PONS.

(1) La tradition des « ères », qui vient de Chine, est pratiquée au Japon depuis les temps les plus reculés. Jusqu'à Meiji, on changeait d'ère en fonction d'événements heureux ou malheureux. Puis on décida en 1868 qu'il n'y aurait plus qu'une ère par règne : ce furent celles de Meiji (1868-1912), Taisho (1912-1926), puis Showa (depuis 1926).

ESPAGNE

L'évêque par qui le scandale arrive

Il n'est pas facile, en des temps troublés, de rendre à César ce qui lui revient. L'« évêque séparatiste », que dénoncent certains au Pays basque espagnol, ne le sait que trop.

De notre correspondant

Saint-Sébastien. – *« Je suis un évêque, pas un diplomate. Et, qui plus est, l'évêque de Saint-Sébastien : je parle pour mon diocèse, pas pour toute l'Espagne. »*

Pas de doute, Mgr Setien a choisi les vertus du franc-parler plutôt que celles de la circonlocution diplomatique ! *« Je préfère pécher par inconscience et être libre que pécher par excès de prudence et perdre ma liberté »*, affirmait-il récemment au journal *El Pais*. Une liberté qui lui vaut aujourd'hui une grande estime dans sa région... mais aussi de solides inimitiés dans le reste de l'Espagne.

On a beau être évêque, il n'est guère aisé, au sud des Pyrénées, de trouver un langage qui séduise à la fois à Madrid et à Saint-Sébastien. On ne peut à la fois plaire à Dieu et à César. Surtout lorsqu'on n'a cure de plaire !

Mgr Setien en a fait l'amère expérience. *« Malheur à celui par qui le scandale arrive »* : la droite espagnole, catholique ou pas, accable de ses imprécations ce prélat en qui elle voit l'« évêque nationaliste », voire, pis encore, l'« évêque séparatiste ».

Un récent éditorial d'un vénérable quotidien conservateur, commentant l'une de ses homélies, donnait le ton : *« Mgr Setien a à nouveau offensé très gravement l'Espagne et son unité consacrée par la Constitution. Etre séparatiste, défendre l'indépendance du Pays basque, n'est pas un péché contre la morale catholique : c'est un acte de haute trahison. »*

« Les paroles de Mgr Setien servent d'encouragement à ceux qui sont en faveur du terrorisme », renchérissait, pour sa part, M. Luis Olarra, jusqu'à il y a peu président de la Confédération patronale de Biscaye et dirigeant du parti conservateur Alliance populaire. Quant au Syndicat professionnel de la police en uniforme, il accusait l'évêque de Saint-Sébastien de *« discrimination à l'égard des policiers espagnols, qu'il considère comme des paroissiens d'un autre pays »*.

« On m'accuse d'ambiguïté »

Prédicateur du séparatisme et apôtre de la violence, Mgr Setien ? Il s'en défend vigoureusement en nous recevant au siège de l'évêché de Saint-Sébastien, et met les points sur les i : *« Il n'y a aucune ambiguïté de ma part : la violence n'a pas de justification au Pays basque. »*

Pourquoi est-il alors l'objet de toutes les ires centralistes espagnoles ? *« On m'accuse d'ambiguïté parce que mes condamnations de la violence illégitime ont pour contrepoint le rappel des droits nationaux du peuple basque. Le rejet de la violence ne doit jamais, à mes yeux, servir de prétexte pour dénier au peuple basque son identité. »*

Tout est donc, pour Mgr Setien, affaire d'équilibre dans les prises de position. Un équilibre que ses détracteurs, pourtant, lui reprochent précisément de ne pas respecter.

Qu'il condamne les mauvais traitements dans les commissariats, et la presse conservatrice l'accuse de faire l'apologie des séparatistes. Mais qu'il s'écrie, à l'adresse de l'ETA, après l'assassinat d'un garde civil : *« Pour l'amour de Dieu, cessez de tuer ! La conscience chrétienne ne pourra jamais justifier de tels procédés »*... et personne ne reproduit ses propos à Madrid. Qui donc parvient à faire preuve d'équilibre en traitant du Pays basque ?

Quel est le « champ de prédication » réservé à l'Eglise dans une problématique aussi complexe que celle du Pays basque ? *« Il est vrai qu'il est paradoxalement plus facile de le définir dans une dictature que dans une démocratie*, répond Mgr Setien. *Le danger, c'est que nous soyons tentés d'assumer un rôle qui ne nous appartient plus désormais. A l'époque de Franco, personne ne niait que les prêtres ne devaient pas hésiter à défendre l'euskera en chaire si nécessaire, ou que les ikastolas* (écoles où l'enseignement se fait en basque) *avaient besoin de la protectin de l'Eglise. Aujourd'hui, la situation est, bien sûr, plus nuancée.*

Et de poursuivre : *« L'Eglise n'a pas à prendre position face aux différentes options politiques concrètes. Mais elle a à affirmer les valeurs humaines et les droits de l'homme. Et ces droits incluent celui des collectivités et des peuples à se voir reconnaître leur identité nationale et culturelle. Je ne suis pas le porte-parole de l'idéologie nationaliste. Je dis simplement que le peuple basque s'est prononcé pour son droit à l'autonomie et que personne, d'un point de vue éthique, n'a le droit de le lui nier. »*

Droit à l'autonomie, certes, mais appartient-il à l'Eglise d'en définir le degré et les modalités ? *« Le statut d'autonomie approuvé dans les urnes par les Basques en 1979, constitue la seule solution possible »*, souligne Mgr Setien. Et de condamner à la fois (souci d'équilibre, une fois de plus !) ceux qui, à Madrid, *« cherchent à le rogner subrepticement par certaines lois »*, et ceux qui, au Pays basque, *« veulent imposer à la population, par la violence, une autre solution que celle approuvée dans les urnes »*.

« Pour la liberté politique »

Le droit à l'autonomie inclut-il celui à l'autodétermination ? Cette fois au moins, notre interlocuteur opte pour la circonspection ! *« Nous nous sommes prononcés pour la liberté politique du peuple basque, mais cela ne signifie pas forcément le droit à l'indépendance »*, affirme-t-il, en soulignant qu'il importe de concilier *« l'identité nationale basque »* et *« la solidarité nécessaire avec le reste de l'Espagne »*. Il n'en réitère pas moins – une phrase qui lui a valu déjà quelques déboires ! – que, d'un point de vue moral, *« l'indépendance d'Euskadi est un objectif parfaitement défendable »*.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Mgr Setien rappelle que le Pays basque fut la seule région d'Espagne où le « oui » n'obtint pas la majorité au référendum sur la Constitution espagnole de 1978. Mais le statut d'autonomie qui en découlait indirectement fut, lui, approuvé largement. *« Beaucoup en concluent ici*, affirme-t-il, *que l'autonomie basque ne tire pas sa légitimité de la Constitution espagnole, mais bien de la volonté exprimée par les Basques eux-mêmes. Cette précision est importante, car elle explique bien des malentendus entre Madrid et notre région. »*

Mgr Setien ne cherche pas à se dérober aux thèmes conflictuels. L'un d'entre eux, à nouveau d'actualité, est celui d'une éventuelle « négociation » avec l'ETA militaire. *« Le mot négociation présente des connotations politiques qui ne sont pas de notre ressort*, observe-t-il, *c'est pourquoi je préfère le terme dialogue. Nous n'avons pas à définir, pour notre part, qui doit négocier et comment, s'il faut déposer les armes avant ou après. Nous disons simplement que le dialogue constitue la façon souhaitable de résoudre les problèmes. »*

Négocier avec l'ETA, n'est-ce pas, toutefois, lui reconnaître une représentativité que ne lui ont pas octroyée les urnes ? Mgr Setien ne le croit pas. C'est reconnaître une situation de fait : celle qui vit le Pays basque. » Et de poursuivre : *« Et d'ailleurs, si certains considèrent par principe qu'il ne faut pas négocier, qu'ils le disent. Mais que l'on n'affirme pas de grands principes tout en essayant de faire en secret le contraire ! »*

Décidément, comme il le dit lui-même, Mgr Setien est un évêque, et pas un diplomate !

THIERRY MALINIAK.

Étranger

A travers le monde

AFGHANISTAN

Le bilan de l'offensive selon les Soviétiques

Moscou. — Les forces soviéto-afghanes ont mené ces dernières semaines une vaste offensive dans le sud-est de l'Afghanistan, qui a fait deux mille morts et quatre mille blessés dans les rangs de la résistance, ont annoncé des journaux soviétiques. Cette offensive, qui a duré trois semaines, visait le plus important bastion de la résistance, la redoute de Zhawar. La bataille s'est achevée fin avril. Ces articles ont été publiés mercredi et jeudi derniers dans les *Izvestia* et dans le *Krasnaya Zvezda*, un journal du ministère de la défense. Seules les *Izvestia* ont mentionné la présence de soldats soviétiques aux côtés des troupes afghanes.

Au bilan, *Krasnaya* ajoute que six mille mines antichars ont été détruites, *« des centaines de roquettes saisies »* ainsi que *« des millions de cartouches pour fusil-mitrailleur »*. Le journal ajoute que le chef de la résistance à Zhawar, Yar Mohammad, a été tué durant les combats, ainsi que son adjoint et trois conseillers occidentaux dont l'identité n'a pas été révélée. On sait par ailleurs que la résistance a subi de lourdes pertes dans les combats de Zhawar (*le Monde* du 30 avril). — *(AP.)*

HAITI

Les autorités souhaitent juger d'anciens duvaliéristes

Port-au-Prince. — Les nouvelles autorités haïtiennes ont établi une liste d'une trentaine de personnalités civiles qu'elles souhaitent juger pour leur participation à des exactions sous le régime duvaliériste, a déclaré, vendredi 2 mai, le ministre haïtien de la justice, Me François Latortue. Une dizaine de ces personnalités ont déjà été arrêtées, mais les autres ont disparu et sont activement recherchées, a-t-il précisé. Le ministre a confirmé que M. Franck Romain, un ancien colonel, chef de la police de Port-au-Prince, dont il fut le maire, avait été placé en détention préventive à la suite de plaintes portées contre lui pour assassinats, sévices et mauvais traitements. Les autorités ont également arrêté M. Paul Vericain, ancien commandant des « tontons macoutes » (milice duvaliériste) de Pétionville, banlieue résidentielle de Port-au-Prince. — *(AFP.)*

INDE

Sept tués au Pendjab et deux ministres démissionnaires

Amritsar. — Des extrémistes sikhs ont tué sept personnes vendredi 2 mai, aux environs d'Amritsar, ville sainte sikh de l'Etat du Pendjab, et deux ministres du gouvernement local ont démissionné pour protester contre le raid lancé au Temple d'Or (*le Monde* du 3 mai).

Selon la police, six hindous et un sikh appartenant au Parti du Congrès du premier ministre indien Rajiv Gandhi ont été tués au cours d'attaques menées apparemment en représailles contre le raid.

Le parti sikh modéré Akali Dal, au pouvoir au Pendjab depuis les élections de septembre 1985, semble, par ailleurs, menacé de scission. Le ministre de l'agriculture et celui de l'éducation ont, en effet, démissonné de leurs fonctions, vendredi. Deux autres responsables, un ancien premier ministre local et l'ex-chef du conseil religieux ont également quitté la commission exécutive du parti en signe de protestation, contre l'opération de police visant le Temple d'or. *(AP.)*

TCHAD

Augmentation de l'aide budgétaire française

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Ahmad Allam Mi, ont signé, vendredi 2 avril, une convention d'aide budgétaire de 15 millions de francs à N'Djamena. Un communiqué du ministère de la coopération précise que cette aide s'ajoute à celle prévue par deux conventions antérieures, signées le 17 mars, d'un montant de 15 millions et 24,5 millions de francs. *« Dans la période de crise économique aiguë que traverse actuellement le Tchad, en raison notamment de la baisse continue des cours internationaux du coton, qui représente 95 % des recettes d'exportation, la France manifeste ainsi son appui actif et sa solidarité à l'égard d'un pays fortement éprouvé »*, précise le communiqué. Dans l'entourage de M. Chirac, où l'on déclare qu'il y a continuité de la politique du nouveau gouvernement français à l'égard du Tchad, on se montre particulièrement soucieux des difficultés que connaissent certains pays francophones d'Afrique en raison de la dégradation du cours des matières premières sur lesquelles repose leur économie.

TUNISIE

Réouverture de la faculté des lettres de Tunis

Tunis. — Le président Bourguiba a décidé vendredi 2 mai, la réouverture de la faculté des lettres et sciences humaines de la Manouba, près de Tunis, fermée le 22 avril. La tension était tombée vendredi à l'université de Tunis, où les étudiants semblaient avoir repris normalement les cours, après les grèves et les troubles enregistrés à la suite du raid américain contre la Libye, le 15 avril, et la mort d'un étudiant islamiste, tué le 18 avril par un policier.

Des centaines d'étudiants avaient été interpellés le 21 avril au cours de manifestations sur le campus. Une trentaine d'entre eux seraient toujours gardés à vue, selon des sources informées à Tunis. — *(AFP).*

● *L'aide aux victimes des inondations en Bolivie.* — La *CIMADE*, coordonne une vaste aide humanitaire en Bolivie, dans la région du lac Titicaca durement affectée par des inondations. De nombreuses associations participent à cette action, en particulier le Conseil œcuménique des Eglises. L'ambassade de France en Bolivie assure la réception du matériel d'urgence.

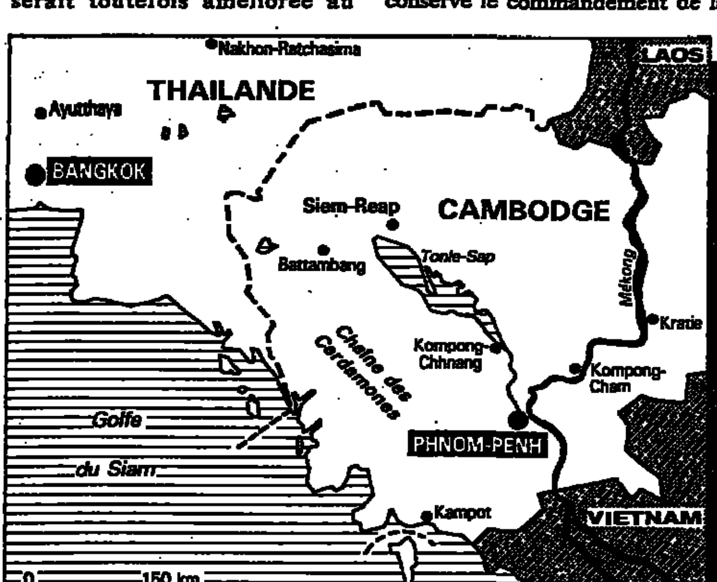
★ *CIMADE.* 176, rue de Grenelle. Paris. CCP Paris 408887 Y.

Le bouclage de la frontière khméro-thaïlandaise

(Suite de la première page.)

Dans ces secteurs, minés à plusieurs reprises par les uns et les autres, les accidents sont nombreux. Mais le principal risque est le paludisme, une majorité de travailleurs, ainsi transplantés dans des régions malsaines, tombant malades et, de surcroît, ramenant le virus dans leurs villages de la plaine centrale, où le paludisme était quasi inexistant. Fin 1984, le nombre des décès aurait été si important que les autorités ont dû renvoyer de nombreux « défricheurs » chez eux. La situation se serait toutefois améliorée au milieu de 1985, de nombreuses organisations humanitaires ayant fourni de considérables quantités d'antipaludéens.

Les conséquences économiques de cette entreprise sont graves. A leur retour du « défrichage », les hommes, malades ou *affaiblis*, doivent se reposer. Les femmes s'occupent donc aux travaux des champs. Provinces et districts, aux crédits déjà faibles, doivent, en principe, fournir transport, nourriture, médicaments et outils aux « défricheurs ». Comme ils n'en ont pas les moyens, ce sont, le plus souvent, les familles qui le font. Les services de l'administration locale sont désorganisés, faute de moyens et d'hommes.



Mesures de sécurité plus strictes

En ce qui concerne les effets de ce cordon sanitaire sur la sécurité, les informations sont plus contradictoires. Les résistants continuent de franchir la frontière, le plus souvent en payant leur passage. Mais les candidats au refuge parviennent plus difficilement à se rendre en territoire thaïlandais, où les réfugiés cambodgiens — regroupés dans des camps proches de la frontière — sont environ un quart de million depuis les attaques vietnamiennes de la saison sèche 1984-1985.

En revanche, sans tenir compte des bilans, souvent peu crédibles, de « victoires » des mouvements de résistance, on constate que les mesures de sécurité se sont renforcées, au Cambodge, depuis l'été 1985. En août de cette année-là, le service militaire, obligatoire pour les hommes âgés de dix-huit à trente ans, a été porté de deux ans à cinq ans. Autour des villages de certaines provinces, les palissades ont été renforcées et un couvre-feu nocturne a été instauré.

Depuis cette époque, l'autorisation de la police est requise pour circuler entre districts. De nouvelles cartes d'identité ont également été distribuées. Depuis janvier 1986, à Phnom-Penh, les patrouilles se sont renforcées et chaque groupe de dix familles doit fournir deux hommes pour les gardes de nuit. Des mesures identiques ont été prises au moins dans certaines villes de province.

Tout cela signifie-t-il une résurgence de la guérilla ? Ces derniers mois, la radio des Khmers rouges — le seul mouvement de guérilla réellement actif — a multiplié les bilans de victoire, toujours exagérés et, de toute façon, rarement confirmés de source neutre. Cette radio, qui émet de Chine méridionale, a même revendiqué, en avril, deux attaques contre Pochentong, l'aéroport de Phnom-Penh. Une autre attaque aurait eu lieu, fin mars, contre le chef-lieu occidental de Battambang. Peu de temps après, le chef du régime de Phnom-Penh, M. Heng Samrin, a admis que les actions de la résistance posaient des *« problèmes complexes »* à son administration. Dans une circulaire du PC cambodgien, diffusée le 3 avril par Radio Phnom-Penh, il a même précisé que *« les nouvelles manœuvres des forces ennemies ont causé provisoirement des problèmes complexes, çà et là, dans tel ou tel département »*.

Selon des experts occidentaux, les résistants qui posent le plus de problèmes aux Vietnamiens — de cent vingt mille à cent cinquante mille soldats, selon les sources — sont les Khmers rouges sous les ordres de deux *« chefs historiques »* considérés comme les plus durs, MM. Pol Pot et Ta Mok. Après l'annonce de sa *« retraite »*, en août dernier, le premier a conservé le commandement de la zone des Cardamones, la chaîne de montagnes du Sud-Ouest cambodgien, où plusieurs « brigades » de Khmers rouges demeurent sous ses ordres. La zone opérationnelle de M. Pol Pot s'étend jusqu'à la lisière de Phnom-Penh.

Quant à M. Ta Mok — l'un des plus vieux et des plus durs communistes cambodgiens, — il contrôlerait, avec quelque dix mille partisans, la guérilla du Nord khmer, une zone s'étendant entre Phnom-Penh, Siem-Reap et la région des « trois frontières » (Laos, Cambodge et Thaïlande). Soit par calcul, soit par obligation, la direction actuelle des Khmers rouges — MM. Khieu Samphan, Ieng Sary et Son Sen — compose avec ces deux chefs de guérilla, apparemment les plus autonomes et les plus gênants pour les occupants vietnamiens.

Ces difficultés ont été, début avril, indirectement admises par la *Pravda*, qui a reconnu que les actions de la guérilla exacerbaient des problèmes économiques déjà sérieux et que le PC khmer attirait peu de membres en dépit de ses programmes de formation idéologique. Quelques jours plus tard, le journal de l'armée vietnamienne, le *Quan Doi Nhan Dan*, a pour la première fois évoqué la construction, sur la frontière thaïlandaise, d'une route stratégique parallèle au « mur de défense » bâti avec l'aide de civils cambodgiens et protégé par des *« dizaines de milliers »* de mines.

Mauvais résultats agricoles

Les sacrifices ainsi demandés à la population — surtout aux paysans — expliquent sans doute, en partie, les mauvais résultats de l'agriculture khmère l'an dernier. En janvier 1986, l'agence officielle SPK de Phnom-Penh a reconnu que la culture du riz, en 1985, avait été inférieure aux objectifs fixés, la superficie des terres emblavées ne représentant que 78 % de ce qui avait été décidé. Le manque d'engrais et un mauvais rythme des pluies expliquent cependant aussi que la récolte de l'an dernier ait été inférieure à celle de l'année précédente.

Sans connaître la menace de famine de 1979 — au lendemain de l'expulsion des Khmers rouges par les Vietnamiens, — le Cambodge ne parvient toujours pas à se nourrir alors qu'il avait été un important exportateur de riz voilà vingt ans. Pour la population, la contribution au « défrichage », le long de la frontière thaïlandaise, représente donc, depuis deux ans, un fardeau d'autant plus pénible qu'il s'ajoute aux autres obligations : cours politiques, séances hebdomadaires de *« travail manuel socialiste »*, sans oublier, pour les « intellectuels », les séjours dans les rizières pour travailler *« près du peuple »* et, pour les dirigeants, les stages de formation politique au Vietnam.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Norvège

Mme BRUNDTLAND (TRAVAILLISTE) EST CHARGÉE DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Oslo. — Le roi de Norvège, Olaf V, a chargé, vendredi 2 mai, Mme Gro Harlem Brundtland, dirigeante du Parti travailliste, de former le nouveau gouvernement. Il avait reçu auparavant la démission de M. Kaare Willoch, dont le gouvernement conservateur avait été mis en minorité au Storting, le Parlement norvégien (*le Monde* du 2 mai).

Mme Brundtland a pris sa décision après une journée de discussions politiques auxquelles participaient le roi Olaf V, quatre-vingt-deux ans, le prince héritier Harald, le président du Parlement, M. Jo Benkow, et les représentants des six formations représentées au Storting.

« Former un gouvernement minoritaire n'est, à mon avis, qu'une solution de rechange, mais nous ferons ce que nous pourrons pour remplir nos responsabilités envers le peuple norvégien », a déclaré Mme Brundtland. Celle-ci, qui a déjà été premier ministre pendant huit mois avant d'être remplacée par M. Willoch à la suite des élections de 1981 remportées par la coalition des partis « bourgeois », a annoncé qu'elle formerait son cabinet et prendrait ses fonctions à la fin de la semaine qui s'ouvre le 5 mai.

La Constitution norvégienne ne permettant pas la dissolution du Parlement avant l'échéance normale des élections législatives (1989), Mme Brundtland ne peut compter que sur l'appui de soixante-dix-sept députés (soixante et onze travaillistes et six socialistes de gauche) sur cent cinquante-sept.

Sa tâche s'annonce donc difficile, car aux incertitudes de la vie parlementaire s'ajoutent les difficultés économiques consécutives à la chute brutale des cours du pétrole, principale source de revenu de la Norvège.

C'est l'opposition d'un petit parti d'extrême droite, le Parti progressiste, aux mesures d'austérité envisagées par le gouvernement de M. Willoch, notamment la hausse des taxes sur le carburant, qui avait été à l'origine de la chute du gouvernement conservateur. — *(AFP, Reuter.)*

Israël

Une poignée de main inattendue...

Tel-Aviv *(AP).* — L'ancien dissident soviétique Anatoly Chtcharanski a serré la main du criminel de guerre présumé John Demjanjuk pendant une visite dans sa prison de haute sécurité, jeudi 1er mai, a annoncé vendredi un porte-parole de la prison.

Chtcharanski, qui a été libéré en février dernier après neuf ans de prison et de camp de travail en URSS, a visité pendant trois heures et demie la prison de Ramle, proche de Tel-Aviv.

Selon le porte-parole Shimon Malka, lorsque Chtcharanski est arrivé près de Demjanjuk celui-ci a paru très surpris. *« Il lui a dit dans un anglais hésitant :* « Si je ne me trompe pas, vous êtes Chtcharanski. » *Les deux hommes ont échangé des sourires. Demjanjuk a hésité puis a tendu la main et a serré celle de Chtcharanski. »*

Demjanjuk est accusé d'avoir été celui que les détenus du camp de concentration de Treblinka, en Pologne, surnommaient « Ivan le Terrible ». Dans ce camp, 900 000 juifs ont été tués pendant la guerre. L'accusé dément et affirme être victime d'une erreur sur son identité.

CINQ FONCTIONNAIRES LIBYENS EXPULSÉS DU PORTUGAL

L'expulsion de cinq fonctionnaires appartenant à la représentation diplomatique libyenne au Portugal, a été annoncée, vendredi 2 mai, à Lisbonne, par le ministère portugais des affaires étrangères. Cette décision s'accompagne d'une mesure de *« limitation de mouvement »* (30 kilomètres autour de Lisbonne) visant les autres fonctionnaires de l'ambassade libyenne restant en poste au Portugal.

A Amsterdam, un Japonais, arrêté jeudi à son arrivée à l'aéroport avec en sa possession des explosifs et des détonateurs, a été inculpé. L'homme, âgé de trente-trois ans, et qui réside à Athènes, venait de Belgrade.

A Washington, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a appelé vendredi l'URSS à cesser de fournir des armes à la Libye pour démontrer son engagement en faveur de la paix et du contrôle des armements.

A Tripoli, la télévision libyenne a montré, vendredi soir un casque échoué sur une plage de Tripoli en disant qu'il appartenait à un pilote américain dont l'appareil a été abattu pendant les raids du 15 avril contre Tripoli et Benghazi. La veille, la télévision libyenne avait, dans une émission captée par la BBC, présenté un autre casque en disant qu'il avait été rejeté sur une plage à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli et appartenant à un aviateur américain. — *(AFP, Reuter.)*

La guerre du Golfe

UN CAPITAINE BRITANNIQUE ET DEUX MARINS PAKISTANAIS TUÉS

Manama *(AP.)* — Le capitaine David Lycett (de nationalité britannique), d'un pétrolier saoudien et deux de ses marins pakistanais ont été tués, lors de l'attaque de leur bateau, jeudi 1er mai, par un hélicoptère de combat dans la partie sud du golfe arabo-persique, a-t-on appris le vendredi 2 mai, auprès des responsables des secours en mer des Emirats arabes unis. Six autres membres d'équipage ont été blessés, dont un gravement.

Le *Safaniya*, navire de 48 000 tonnes, se dirigeait vers le terminal pétrolier saoudien de Ras-Tanoura, situé dans le Golfe, au moment de l'attaque. L'hélicoptère, qui serait iranien, a frappé les quartiers d'habitation du pétrolier avec deux roquettes. Un incendie s'est déclaré, et le vaisseau a dû être momentanément abandonné. Le sinistre éteint, l'équipage est retourné à bord et, le *Safaniya* a été remorqué jusqu'au fort de Doubaï. Les services d'assurances des Lloyds ont indiqué qu'ils avaient enregistré cent quatre-vingt-dix-sept attaques contre des navires dans le Golfe depuis mai 1981.

Liban

DEUX MORTS SIX BLESSÉS DANS DES ACCROCHAGES ENTRE SOLDATS SYRIENS ET INTÉGRISTES MUSULMANS

Baalbek *(AFP).* — Des accrochages entre soldats syriens et intégristes musulmans pro-iraniens du Hezbollah (parti de Dieu) ont fait deux *morts et six blessés jeudi* 1er mai à Baalbek (85 km à l'est de Beyrouth), selon un bilan fourni vendredi par les correspondants en poste dans la ville.

Un soldat syrien a été tué par un tireur embusqué et un civil est mort au cours de l'échange de tirs, survenu jeudi dans la matinée, sur la place de l'hôtel de ville, après qu'un soldat syrien eut tenté d'empêcher un garde du corps de M. Hussein Moussaoui, chef du mouvement intégriste Amal islamique, d'emprunter avec sa voiture une rue en contresens, ont précisé les correspondants.

En outre, au cours de l'accrochage qui a duré près d'une heure, à l'arme légère et à la mitrailleuse lourde, trois militaires syriens et trois intégristes ont été blessés, ont ajouté ces correspondants.

Aussitôt après l'incident, l'armée syrienne a renforcé ses points de contrôle aux entrées et à l'intérieur de la ville, fouillant les véhicules. Vendredi, Baalbek avait retrouvé son animation, mais les soldats syriens restaient sur le qui-vive.

D'autre part, au *sud du Liban*, deux palestiniens appartenant au Front démocratique de libération de la Palestine ont été tués au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne. A Saïda, le Comité populaire coalition des principales organisations palestiniennes des camps de réfugiés d'Ain et Héloué, a demandé à la Ligue arabe d'intervenir auprès du mouvement chiite Amal pour qu'il mette un terme à ses *« exactions »* contre les camps palestiniens.

Enfin, à Beyrouth Ouest, un ancien soldat américain converti à l'islam, qui avait combattu pour la milice chiite Amal a été grièvement blessé vendredi avant de blesser lui-même son agresseur.

Étranger

LA CATASTROPHE DE LA CENTRALE DE TCHERNOBYL

Les Soviétiques admettent qu'il s'agit du « plus grave accident nucléaire de l'histoire »

Les Soviétiques commencent à reconnaître la gravité de l'accident survenu le 25 avril, à la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, M. Andronik Petrossiants, responsable de l'énergie atomique en URSS, a ainsi admis devant des diplomates occidentaux, le vendredi 2 mai, qu'il s'agissait là du plus grave accident du nucléaire civil de l'histoire et que celui-ci risquait de porter un *« coup dur à l'exploitation de l'énergie nucléaire civile, non seulement en URSS mais aussi dans le monde »*. M. Petrossiants a admis qu'il y avait bien eu fusion du cœur du réacteur et qu'une zone de protection de 30 kilomètres avait été aménagée autour de la centrale. Mais il s'est félicité que les experts soviétiques aient pu, seuls, venir à bout de l'incendie et a demandé à ses interlocuteurs de rassurer les ressortissants étrangers en URSS.

De son côté, M. Boris Eltsine, le chef du Parti communiste de Moscou, a déclaré vendredi à la télévision ouest-allemande que, si la radioactivité avait diminué au-dessus de la centrale, elle s'élevait toujours à 200 rads. *D'après lui, les réserves d'eau de* Tchernobyl sont contaminées mais pas les rivières.

Quant au bilan provisoire de la catastrophe, tel qu'il a été publié par Moscou – deux morts, cent quatre-vingt-dix-sept blessés dont dix-huit dans un état grave – *il semble plausible aux spécialistes* français du Commissariat à l'énergie atomique et d'Electricité de France.

Le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjnov, a inspecté vendredi la zone proche de la centrale de Tchernobyl, a annoncé l'agence *Tass*. *Le* président du conseil était accompagné de M. Yegor Ligatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti communiste.

Les deux responsables se sont entretenus avec les dirigeants ukrainiens et ont rencontré certaines personnes de la zone dangereuse.

Tous les réacteurs du type de celui de Tchernobyl auraient été arrêtés en URSS, si l'on en croit des sources diplomatiques à Moscou citées, vendredi, par le *Financial Times*.

Dans un article de *Littérature ukrainienne*, journal des écrivains paraissant à Kiev, cité par le *Los Angeles Times*, une responsable de la centrale de Tchernobyl se plaignait, le 27 mars dernier, des défectuosités constatées dans la construction des réacteurs et de la désorganisation du travail.

***Nombre de questions demeurent*, notamment celles concernant l'incendie des réacteurs. Un rapport adressé samedi à M. Ronald Reagan, par le vice-président américain, M. Bush, indique, en effet, que la centrale de Tchernobyl est toujours en train de brûler. M. Reagan, dans son allocution hebdomadaire à la radio enregistrée depuis Tokyo, devait appeler, samedi, l'Union soviétique à rendre compte *« pleinement »* des circonstances de l'accident, et dénoncer *« le refus entêté »* de Moscou d'informer le monde à la suite de l'accident. *« Un accident nucléaire qui entraîne la contamination d'un certain nombre de pays par des matières radioactives, n'est pas simplement un problème intérieur »*, devait souligner le président américain.**

***D'autre part*, un responsable de la Maison Blanche a déclaré *« possible »* que le sommet de Tokyo débouche sur une déclaration des Sept appelant l'Union soviétique à faire preuve de plus de coopération pour faire face à la catastrophe.**

Moscou dénonce les « inventions » alarmistes de l'Occident

De notre correspondant

Moscou. – L'amélioration de la situation à la centrale de Tchernobyl permet au Kremlin de contre-attaquer face à ce qu'il considère comme une campagne occidentale de rumeurs malveillantes. La contre-offensive soviétique se situe malheureusement sur le terrain que Moscou connaît le mieux : celui de la propagande et non celui de l'information.

Aucune donnée précise n'a été fournie sur les méthodes employées pour refroidir, avec un certain succès, semble-t-il, le réacteur accidenté. Aucun élément n'a été apporté à propos de l'autre réacteur couplé avec ce dernier, dont on avait craint un moment qu'il ne se mette à son tour à chauffer. La riposte du Kremlin, vendredi 2 mai, a confirmé la tradition soviétique qui mêle le goût du secret à celui de la polémique, dès lors qu'il s'agit de répondre à des interrogations venues de l'étranger.

A Moscou, M. Gorbatchev, qui ne s'était plus exprimé depuis son retour de *Berlin-Est le 22 avril*, a jugé urgent vendredi de répondre à un message en date du 8 avril des six dirigeants de cinq continents sur les essais nucléaires plutôt que d'évoquer enfin l'accident de Tchernobyl. A Hambourg, M. Boris Eltsine, membre suppléant du bureau politique qui assistait au huitième congrès du PC ouest-allemand, a dénoncé les *« inventions »* de la propagande bourgeoise et s'est déclaré *« indigné du mensonge éhonté de certains journaux de RFA, dont le* Bild, *qui parle de milliers de victimes »*.

Le rythme, devenu quotidien, des communiqués laconiques et lénifiants du conseil des ministres a été interrompu vendredi ; la télévision a pris le relais et découvert les vertus du reportage pour interviewer des touristes britanniques, furieux d'être obligés d'écourter leurs vacances. Deux d'entre eux, filmés sur la place Rouge, ont dit qu'ils ne croyaient pas à tout ce qu'on disait en Occident sur l'accident et que leur agent *de voyages* avait sûrement eu un mauvais réflexe en interrompant leur séjour en URSS. Un journaliste soviétique, tout sourire, leur soufflait les réponses.

Aucune équipe de télévision occidentale *n'a été autorisée* à *filmer*, à l'aéroport de Cheremetievo, le départ des ressortissants étrangers présents à Kiev lors de l'accident. Une équipe soviétique a en revanche suivi, grâce à son entrée dans l'appareil de la British Airways, *un groupe* de quatre-vingt-cinq étudiants britanniques qui venaient de la capitale ukrainienne. Tout était fait pour suggérer que ces derniers rentraient contre leur gré, que les mesures de contrôle *radioactif opérées sur leurs* vêtements par un agent de la British Airways étaient ridicules, voire provocantes.

Un kolkhoze florissant

Le présentateur du journal télévisé avait annoncé ce reportage en affirmant que les agences d'information occidentales diffusent de fausses nouvelles sur l'accident de Tchernobyl et que certains pays rapatrient ostensiblement d'Union soviétique leurs ressortissants. On voyait ensuite, comme par hasard, la longue séquence sur des festivités joyeuses en Ukraine et sur un kolkhoze florissant de la région de Tchernigov, près de Kiev, où le maïs pousse à merveille...

Vingt-quatre élèves de l'Ecole des travaux publics de Lyon, qui avaient fait un voyage à Kiev, ont été examinés vendredi à Moscou à l'hôpital numéro 7, rue Kachinsky. Le contrôle par un compteur Geiger s'est révélé négatif. Un des Soviétiques chargé de cette opération leur a cependant affirmé qu'un Américain, soumis jeudi au même test, avait été trouvé porteur d'une dose jugée trop élevée de radioactivité.

M. Andronik Petrossiants, président du comité d'État pour l'énergie nucléaire, avait indiqué mercredi soir à des diplomates occidentaux que le taux de radioactivité à Kiev était de 80 micro-rem par heure. C'est un taux peu élevé, pratiquement équivalent à la normale. Plusieurs ambassades à Moscou ont cependant diffusé quelques consignes de sécurité à l'adresse de leurs ressortissants. Les plus méticuleux sont apparemment les Japonais qui ont décidé de faire venir du lait de Suède pour le distribuer à leurs enfants.

La réponse de M. Gorbatchev au message des dirigeants de six pays (Argentine, Inde, Mexique, Tanzanie, Suède et Grèce) n'apporte guère d'éléments nouveaux à propos de la pollution soviétique en ce qui concerne les essais nucléaires. Le numéro un rappelle que l'URSS se sent désormais déliée du moratoire unilatéral qu'elle avait proclamé en août 1985. M. Gorbatchev affirme cependant que l'URSS *« n'est pas pressée »* de reprendre ses propres essais. Il indique une fois de plus que *« la question de la rencontre soviéto-américaine au sommet est liée aux progrès dans la limitation des armements et à la solution du problème des essais nucléaires »*.

Mais, selon M. Gorbatchev, *« les actions actuelles des Etats-Unis vont à l'encontre »* d'une amélioration des rapports internationaux. *« Ces actions, à le dire franchement, ont causé un préjudice direct au dialogue entre l'URSS et les Etats-Unis »*, ajoute le dirigeant soviétique. M. Gorbatchev indique cependant qu'il est toujours disposé à une rencontre avec le président Reagan, mais qu'il maintient également sa proposition d'une rencontre préalable en Europe sur le problème spécifique des essais nucléaires.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le scénario des experts français

Les spécialistes français du nucléaire ont tenté de reconstituer le vendredi 2 mai, devant la presse, le scénario de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Selon ces experts, c'est sans doute une série d'événements débutant par une rupture de canalisations du circuit primaire de refroidissement du réacteur, le vendredi 25 avril, conduisant à une explosion chimique, dans la journée du 27, qui a abouti à la catastrophe.

MM. Pierre Tanguy, inspecteur *général pour la sûreté et la sécurité* nucléaire à EDF, et François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), soulignent qu'il s'agit d'*« un scénario possible à partir d'événements que l'on connaît peu et qui peuvent être démentis par les faits »*, mais qui leur semble toutefois *« le plus probable »*.

Tout semble donc avoir commencé, *le 25 avril, par la rupture* du circuit primaire de refroidissement du réacteur où circule l'eau à très haute température et très forte pression. Cette rupture serait intervenue dans l'un des quatre gros collecteurs qui *refoulent la vapeur vers la turbine*. Cette dernière se serait immédiatement arrêtée, suivie en cela par les turbo-pompes assurant la circulation de l'eau de refroidissement.

C'est alors que les quelque deux *cents tonnes d'uranium faiblement* enrichi (1,8 à 2 %), qui forment le combustible dans le cœur du réacteur, se seraient échauffées. L'eau présente dans les tubes de force qui traversent le cœur et l'empilement de graphite (1) *se serait vaporisée*. Elle aurait réagi avec le zirconium entrant dans la composition des gaines de combustibles, avec pour résultat un dégagement d'hydrogène.

C'est le samedi 26 avril que l'on aurait assisté au début de la fusion partielle du combustible, laquelle a provoqué des rejets importants d'éléments radioactifs. En outre, l'échauffement des tubes de force, accompagné d'une production encore accrue d'hydrogène, aurait conduit à la rupture d'étanchéité de la dalle séparant le cœur du réacteur de l'intérieur du bâtiment qui l'abrite.

Quant à l'empilement de graphite, *il se serait échauffé* jusqu'à 1 400° puis, sous l'action d'un feu d'hydrogène, il serait entré en combustion.

Voilà ce qui pourrait être la cause de l'incendie que les pompiers ont tenté d'éteindre, le 27 avril. Mais en utilisant de grandes quantités d'eau, ils n'ont sans doute fait que provoquer une forte explosion de vapeur et d'hydrogène, qui a facilité la dispersion, hors du cœur du réacteur, des morceaux de combustible radioactifs.

C'est sans doute aussi cette explosion qui a détruit les bâtiments de la centrale, provoquant la mort de deux personnes et faisant nombre de blessés parmi les employés qui se trouvaient dans les bâtiments des *réacteurs, ainsi que parmi les pompiers*.

Evacuation possible

Si tel est bien le scénario de la catastrophe, les responsables de la centrale devraient avoir eu la possibilité d'évacuer les quelque trois mille personnes qui devaient se trouver sur le site, expliquent les experts français. M. Jacques Lafuma, responsable du département de protection sanitaire du CEA, souligne, en effet, qu'on ne meurt pas immédiatement après avoir été irradié – même après avoir reçu deux à trois mille rads – mais dans la semaine qui suit. Au-dessous de 2 000 rads, ajoute-t-il, la mort survient au bout de deux semaines, et au-dessous de 1 000, la thérapeutique est possible.

Un accident de ce type pourrait-il affecter les centrales graphite-gaz françaises ? M. Tanguy ne le croit pas et souligne que les réacteurs français sont d'un *« type tout à fait différent »* de ceux de Tchernobyl. En France, souligne-t-il, *« le risque d'incendie de graphite a été pris en compte dès la conception »* des centrales. Il est maîtrisé par un *« refroidissement permanent par gaz carbonique, qui s'oppose à la combustion »*.

Cette grande confiance n'est pas partagée par la CFDT. Son secrétaire général, M. Pierre Héritier, indique en effet que *« malgré sa faible probabilité, le risque d'accident majeur sur une centrale nucléaire existe. » « Cet accident doit nous conduire à ne pas relâcher l'effort préventif sur la sûreté »*, ajoute-t-il, et à mettre en place *« une organisation spécifique reposant sur une information fiable, pour que les populations connaissent la conduite à suivre en pareille circonstance »*.

(1) Dans les tubes de force circule de l'eau qui s'échauffe au contact des grappes d'éléments combustibles. Quant au graphite, il sert de modérateur aux réactions nucléaires.

Le nucléaire civil en question

(Suite de la première page.)

Pays centralisé, la France a pu poursuivre ce programme avec une opposition déclinante, en l'absence d'incidents majeurs. *Le* développement de la filière à eau pressurisée – la plus sûre aux yeux de tous les experts – a permis de standardiser les normes, donc d'accroître l'efficacité sur les coûts comme sur la sûreté. Mais les réactions nées de la catastrophe de Tchernobyl laissent voir la faiblesse du programme français. Au lendemain de l'accident soviétique, plusieurs pays européens – et les Allemands au plus haut niveau – ont réclamé à Moscou la fermeture des vingt réacteurs à tube de force, refroidis à l'eau légère et modérés au graphite (RBMK) du type de celui de Tchernobyl. Et, selon des sources diplomatiques citées par le *Washington Post* comme par le *Financial Times*, ils ont obtenu gain de cause.

Si, comme les probabilités le laissent penser, il y a un accident en France, faudra-t-il fermer tous les réacteurs nucléaires de type PWR, sinon par une décision nationale, du moins sous la pression de voisins (Suisses, Allemands, Belges, Luxembourgeois) beaucoup plus proches de nos réacteurs que ne le sont les Scandinaves ou les Polonais des centrales soviétiques ? Voilà qui conduit objectivement à se poser la question de la dépendance excessive de *l'électricité à l'égard du nucléaire*. Force est de constater que cet argument utilisé depuis longtemps par les écologistes – rares en France – et par la CFDT prend plus de poids après la catastrophe soviétique.

Choix d'investissement

La troisième remarque, c'est que cet accident intervient à un très mauvais moment pour l'industrie nucléaire. Si la France, dotée d'une surcapacité, n'a pas de décision majeure à prendre (hormis s'interroger sur les risques d'une *dépendance* atteignant bientôt 80 % par rapport à une seule source), il n'en est pas de même aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ce qui explique sans doute pour partie l'excès des « informations » parvenues d'outre-Atlantique ces jours derniers.

Si les Américains vont « fêter », cette année ou au début de l'année prochaine, la mise en exploitation de leur centième réacteur nucléaire, il y a eu au cours des dernières années – et particulièrement après l'accident de Three Mile Island de 1979 – beaucoup plus d'annulations de commandes que de prises de commandes de centrales. Mais, si l'on en croit M. Mac Collam, président de l'Edison Electric Institute : *« En supposant une croissance de la demande d'électricité de 2,5 % par an et une marge de capacité de 20 %, les Etats-Unis auront besoin de capacités supplémentaires vers 1992. »* Autant dire que les compagnies américaines d'électricité vont devoir investir dès maintenant.

Déjà le marché énergétique donne, à court terme, des signes peu encourageants pour le nucléaire, compte tenu des prix du pétrole et du charbon. Il n'est pour s'en convaincre que de lire l'article qu'a récemment consacré *Business Week* à l'échec (ou au trop grand succès) des programmes nucléaires européens. Un raisonnement fondé, pour ce qui concerne la France, sur la seule citation d'un économiste antinucléaire et qui conclut par la bouche d'un Suisse que *« l'Europe doit produire moins de courant électrique comme elle doit produire moins de vin et de lait »*. Dans un pays où le sentiment antinucléaire est très profond, les compagnies d'électricité américaines réussiront-elles ne serait-ce qu'à maintenir la part actuelle (15 %) du nucléaire dans la production d'électricité ?

En Grande-Bretagne, Mme Thatcher – pronucléaire comme le président Reagan, et le sommet de Tokyo devrait être sans doute l'occasion de le rappeler – aurait dû prendre prochainement la décision de construire une nouvelle génération de réacteurs du type PWR. C'est ce qui faisait écrire à *The Economist* le 29 mars : *« C'est lorsqu'il fait beau qu'il faut construire son toit. (...) Seul un investissement résolu dans le nucléaire aujourd'hui peut éviter au monde le retour à une énergie chère dans les années 90 et au-delà. »* Et de développer les arguments qui ont poussé des pays comme la France à *développer l'électricité nucléaire* : un prix plus faible que les autres sources pour la production d'électricité, une sûreté statistique pour les personnes et l'environnement, nettement plus grande que pour le charbon par exemple (et les derniers accidents ne remettent pas en cause cette vérité statistique), un caractère exemplaire pour le reste des activités humaines en matière de sûreté. Mme Thatcher ne sera-t-elle pas tentée de remettre au-delà de 1988, c'est-à-dire sans doute à ses successeurs, une décision difficile dans un pays déjà échaudé par les difficultés multiples de son propre centre de retraitement nucléaire de Sellafield ?

The Economist revient cette semaine sur sa couverture d'il y a un mois concernant *« le charme de l'énergie nucléaire »*. Sans renoncer à ses options, l'éditorialiste écrit : *« Il n'y avait qu'un moyen de prouver que l'énergie nucléaire est bon marché, sûre pour les personnes et l'environnement, c'était de construire énormément de réacteurs et d'accumuler ainsi les records de production d'électricité sans accident grave. Ce test, l'énergie nucléaire ne l'a pas passé. Pour nous qui avons longtemps défendu l'énergie nucléaire, nous devons admettre que le débat ne se posera plus jamais dans les mêmes termes. »* Cette conclusion, il est difficile de ne pas la partager.

BRUNO DETHOMAS.

L'incendie de Windscale

La Grande-Bretagne a connu, il y a environ trente ans, un très grave accident nucléaire. En effet, le 10 octobre 1957, la pile nº 1 *(air-cooled graphite moderated reactor)* du centre atomique de Windscale – dans le nord-est de l'Angleterre, – chargé de fabriquer le plutonium pour les armes atomiques britanniques, prit feu. L'incendie dura deux jours, libérant dans l'atmosphère des éléments radioactifs – iode 131 et polonium 210 *notamment* – qui se répandirent sur la Grande-Bretagne et une partie de l'Europe du Nord.

Les autorités nucléaires britanniques commencèrent par minimiser l'affaire. Mais la découverte de quantités supérieures à la normale d'iode radioactif dans le lait de la zone contaminée obligea à interdire son absorption à la population dans une zone de 200 miles carrés autour de l'usine. Cependant, tous les rapports relatifs à l'affaire furent classés « secret militaire », étant donné le rôle de Windscale dans la force de frappe britannique.

Selon plusieurs rapports rédigés par des physiciens britanniques, accompagnés d'un texte du premier ministre, et présentés au Parlement en novembre 1957, l'accident est survenu pendant une opération de routine ayant pour but de libérer une certaine quantité d'énergie. Cette manœuvre ne se serait pas faite dans de bonnes conditions, d'où la rupture d'une ou plusieurs cartouches d'uranium, dont le contenu s'est lentement oxydé, provoquant par la suite un incendie dans la pile. Celui-ci fut maîtrisé le 11 octobre au matin, et la pile définitivement refroidie le 12 octobre dans l'après-midi.

Cet accident libéra dans l'atmosphère divers isotopes radioactifs – iode 131, strontium 90, caesium 137, etc. Du polonium 210 fut également émis. Il provenait de cartouches hermétiquement fermées de bismuth qui, après irradiation, avait été transformé en polonium, un composant important entrant dans la fabrication des bombes.

Les conséquences réelles de l'accident au plan humain ne furent jamais complètement dévoilées. Mais selon un rapport récent du National Radiological Protection Board, il semblerait que l'iode 131 aurait provoqué deux cent soixante cas de cancers de la thyroïde, dont treize mortels. Tandis que le polonium 210 aurait été responsable de la mort d'une douzaine de personnes.

E. G.

Moelle osseuse et radiations

Le professeur américain Robert Gale, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux des greffes de moelle osseuse, est arrivé à Moscou le vendredi 2 mai. Professeur à l'université de Californie, M. Gale dirige l'International Bone Marrow Transplant Registry qui regroupe les cent vingt-huit centres au monde pratiquant des greffes de moelle osseuse.

Après avoir évalué le nombre de personnes ayant été sévèrement exposées aux radiations de la centrale de Tchernobyl, sa première tâche sera de trouver très rapidement par l'intermédiaire de son organisation des donneurs de moelle compatibles avec les victimes.

Deux centres, l'un à Paris, l'Institut Curie, l'autre à Oak-Bridge aux Etats-Unis, se partagent la quasi-totalité du traitement des victimes du nucléaire dans le monde.

Outre des brûlures, souvent très graves – dues à des irradiations localisées, – la pathologie la plus fréquemment rencontrée est une « sidération » complète de la moelle osseuse. Il s'ensuit alors un arrêt du fonctionnement de la moelle, qui ne fabrique plus de cellules sanguines, exposant les sujets à de graves risques infectieux et hémorragiques. Lorsque l'irradiation a été globale, il faut garder la victime en chambre stérile, dans l'attente de trouver une moelle compatible qui permette une greffe. En trente ans, seulement dix-huit cas de sidération complète due à des accidents nucléaires ont été traités à l'Institut Curie. Le bilan mondial risque cependant de s'alourdir sensiblement après la catastrophe de Tchernobyl.

F. N.

France

UNE NOUVELLE BATAILLE DANS LE PS DES BOUCHES-DU-RHONE

Le choix du premier secrétaire de la fédération oppose M. Defferre à M. Pezet

Une nouvelle bataille oppose M. Gaston Defferre, *député et maire de Marseille*, à M. Michel Pezet, nouveau député des Bouches-du-Rhône, pour la succession de celui-ci à la tête de la fédération socialiste du département. M. Pezet, auquel le règlement intérieur du parti interdit de cumuler les fonctions de premier secrétaire avec un mandat parlementaire, souhaite être remplacé par l'un de ses proches, M. Yves Vidal. Le maire de Marseille soutient, de son côté, la candidature d'un élu aixois, M. Jean-François Picheral, qui lui paraît le plus apte *« à rassembler les militants »* et à entreprendre la rénovation de la fédération. Mis en minorité, l'automne dernier, au congrès fédéral de Fos-sur-Mer, M. Defferre a regagné, depuis, une partie du terrain qu'il avait concédé à son challenger. Grâce, en particulier, aux bons résultats enregistrés par sa liste aux élections législatives.

Il a proposé à M. Pezet, qui l'a refusée, une procédure de vote différente de celle suivie jusqu'ici dans la fédération et qui pourrait lui permettre de s'appuyer sur une majorité de coalition. La date de l'élection du nouveau premier secrétaire a été fixée au lundi 5 mai.

De notre correspondant régional

Marseille. – Depuis le 16 mars, les données du conflit qui avait surgi entre MM. Defferre et Pezet se sont sensiblement modifiées. La perte de la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur par M. Pezet était attendue. Mais contrairement à ce qu'il espérait, le premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a réalisé, aux régionales, un score inférieur à celui obtenu aux législatives par M. Defferre (1).

L'assemblée régionale était la clef de voûte de son pouvoir dans le département. Elle lui avait servi à développer un système clientélaire très efficace tant auprès des maires ruraux que des élus socialistes marseillais et des membres des instances dirigeantes de la fédération. M. Pezet s'était préparé, certes, à un affaiblissement de son autorité ; mais il n'a pu empêcher M. Defferre de puiser dans son succès électoral une nouvelle légitimité.

Avant le 16 mars, M. Pezet avait fait planer le doute sur ses intentions d'abandonner, ou non, ses fonctions de premier secrétaire. Il n'excluait pas, semble-t-il, dans l'hypothèse où le scrutin aurait consacré sa suprématie sur le maire de Marseille, de se maintenir, par dérogation, à la tête de la fédération. Le résultat des élections autant que l'opposition déclarée de ses adversaires defferristes l'en ont dissuadé. M. Pezet comptait, cependant, passer le relais à l'un de ses proches, M. Yves Vidal, quarante ans, secrétaire fédéral aux élections et premier adjoint au maire de Grans.

Cette solution ne heurtait pas la logique, M. Vidal ayant fait preuve de son expérience dans un poste difficile. Mais elle avait l'inconvénient, aux yeux de M. Defferre, de perpétuer, indirectement, la main mise de M. Pezet et de constituer un obstacle à l'*aggiornamento* du PS marseillais.

« Bunker »

« Il ne s'agit pas d'une question de personne mais du fonctionnement même de la fédération », explique l'entourage de l'ancien ministre, qui reproche à l'actuel premier secrétaire d'avoir créé *« une ambiance de bunker »*. Dans un premier temps, le maire de Marseille a mené une véritable campagne dans les sections et il a multiplié les consultations pour convaincre les militants et les responsables socialistes du département que la désignation de M. Vidal serait inopportune. Son candidat : M. Jean-François Picheral, un médecin de quarante-deux ans, secrétaire fédéral adjoint à la santé, ancien adjoint au maire d'Aix-en-Provence, M. Félix Ciccolini, de 1971 à 1978 et conseiller général, depuis 1979, du canton d'Aix-en-Provence-Sud-Ouest (2).

Le double avantage de ce mitterrandiste discret, cousin éloigné de M. Defferre, est de ne pas être marseillais et de ne pas avoir été mêlé aux querelles de clans du parti. On lui reconnaît, de plus, un sens naturel – et très précieux en la circonstance – de la *« convivialité »*.

Le premier secrétaire fédéral avait toujours été élu, jusqu'ici, par le comité directeur. Or, depuis le congrès, mouvementé, de Fos, M. Pezet détient une large majorité dans cette instance portée de cent trente-cinq à cent quatre-vingt-six membres. Il aurait également été risqué pour M. Defferre de laisser aux courants le soin de désigner leur candidat. Au sein du courant A (mitterrandiste), les partisans de M. Pezet sont, en effet, plus nombreux que ceux du maire de Marseille. M. Defferre s'est donc prononcé pour une procédure différente et susceptible de favoriser ses desseins.

Arguant d'un article des statuts fédéraux, il a proposé que le premier secrétaire soit élu, non par le comité directeur mais par le bureau exécutif plus facile à contrôler puisqu'il n'est composé que de soixante-trois membres. Il estime, d'autre part, en se référant, cette fois, à une pratique nationale, que les candidats doivent être désignés en réunions de motions. Paraissant assuré du soutien des courants minoritaires B (mauroyistes) et E (ex-CERES), alliés au courant A dans la motion 1 du dernier congrès socialiste de Toulouse, le maire de Marseille pourrait disposer, ainsi, d'une marge de manœuvre suffisante pour mettre en échec les « pezetistes ».

Le scénario de M. Defferre n'a pas recueilli l'accord de M. Pezet et de ses amis, qui ont demandé l'arbitrage du bureau exécutif national. Bien que celui-ci ne se soit pas réuni depuis lors et ne puisse le faire avant le 5 mai, l'élection du nouveau premier secrétaire fédéral a été maintenue à cette date.

GUY PORTE.

(1) La liste conduite par M. Defferre a recueilli 6 728 voix de plus que celle dirigée par M. Pezet sur l'ensemble du département, et 5 724 voix à Marseille. Aux législatives, le PS est arrivé en tête de toutes les autres formations dans tout le département alors qu'il a été devancé par le Front national, à Marseille, dans le scrutin des régionales.

(2) L'élection de M. Picheral, en mars 1985, a été invalidée par le tribunal administratif de Marseille. L'affaire est actuellement devant le Conseil d'Etat.

LA FIN DE LA VISITE DE M. PONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Les Mélanésiens ont été abusés... »

Le ministre des DOM-TOM a quitté Nouméa vendredi 2 mai pour la Polynésie française après une brève visite dans l'archipel de Wallis-et-Futuna où la population lui a fait un accueil triomphal et coloré. A Papeete, M. Pons a affirmé que *« la France se sent chez elle dans ses territoires du Pacifique. »*

De retour à Paris, M. Bernard Pons doit faire mercredi devant le Conseil des ministres une communication sur son avant-projet de loi. Ce texte sera soumis au conseil d'Etat, accompagné des avis du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, avant d'être aussitôt déposé au Sénat.

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Conscient des difficultés qui l'attendent en Nouvelle-Calédonie, M. Pons ne veut pas être celui qui a fait réapparaître celles-ci sur la scène nationale. Après avoir annoncé la mise en place du « statut Pisani », le ministre des DOM-TOM s'est employé avant son départ à offrir de lui-même le profil le plus arrondi possible. Il s'est même montré conciliant avec les dirigeants indépendantistes et s'est refusé à toute polémique avec le président du FLNKS, M. Tjibaou, qui avait parlé de *« provocation »*. *« Je me sens sur certains points en parfaite communion d'idée avec ces représentants mélanésiens*, a-t-il indiqué. *Le fait que ces hommes aspirent à plus de responsabilité me paraît une bonne chose. Je crois tout simplement qu'ils ont été abusés, et que, par idéologie, ils ont perdu pied avec la réalité. Je ne prétends pas détenir la vérité, et je comprends parfaitement qu'ils veuillent aller de l'avant, mais à mon avis leur tort est de tourner le dos à la France. Je n'ai pas fait de provocation. Je suis prêt à les rencontrer et à discuter avec eux dans le détail aussi souvent qu'ils le voudront. »*

M. Pons semble d'ailleurs avoir révisé son jugement sur les premiers travaux des régions dirigées par le FLNKS. Après avoir soutenu, en débarquant à Nouméa, que la plupart des projets de développement présentés par ces régions depuis les élections du 29 septembre étaient irréalistes et directement inspirés par l'ancien ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, le ministre des DOM-TOM s'est forgé une autre opinion au terme d'un examen plus approfondi des dossiers en question : *« Dans l'ensemble, les régions ont bien travaillé. On avait dit qu'elles avaient présenté des catalogues. Il y a en fait certaines propositions qui devraient être retenues puisqu'elles correspondent à des réalités. Il appartiendra aux régions d'en discuter avec le Haut Commissariat de la République. »* Le successeur de M. Fernand Wibaux, qui conservera son poste jusqu'à l'adoption de la loi-programme, sera, selon M. Pons *« un homme d'ordre et de dialogue »*. *« Je reprends à mon compte ces deux mots qui étaient dans la bouche de M. Fabius à l'époque où il était premier ministre*, a précisé le ministre des DOM-TOM, *mais j'essaie, pour ma part, de traduire ces mots en actes. »*

Au passage, M. Pons a souligné que le nouveau gouvernement reprend aussi à son compte les projets de renforcement des installations militaires locales : *« Il n'est pas question de revenir à ce sujet sur les engagements du président de la République. »*

Règlement de comptes à l'école normale

Interrogé sur la perspective de nouvelles réactions violentes de la part des indépendantistes, le ministre a répondu : *« Bien sûr il y a des risques et je les assume. Mais si j'étais resté dans la situation actuelle, ne croyez-vous pas que la majorité de la population de la Nouvelle-Calédonie, exaspérée, risquait, elle aussi, de provoquer des troubles, et des troubles très dangereux pour la minorité ? Que la minorité ait bien conscience que j'ai examiné attentivement tous les risques ! »* M. Pons a invité les dirigeants du FLNKS *« à regarder à deux fois avant de se lancer à nouveau dans des actions dangereuses. Il y a aujourd'hui dans leur entourage une lassitude dont ils commencent à prendre conscience*, a-t-il déclaré. *Je crois que le moment de la guéguerre est terminé. Il s'agit aujourd'hui de se mettre autour d'une table et de discuter ensemble. »*

L'œcuménisme nouvellement affiché par M. Pons intervient au moment où le territoire connaît une nouvelle affaire, qui allonge la rubrique des règlements de comptes ouverte avec les mutations de plusieurs policiers, décidées au lendemain du 16 mars après que le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, eut réclamé *« des charrettes »* contre *« tous ceux qui ont contribué à désinformer et à accroître le désordre dans le territoire »*.

Cette fois, la cible des conservateurs locaux est le directeur de l'école normale territoriale, M. Lucien Gau, en poste depuis septembre 1985, qui a été mis sur la touche le 1er mai par décision du haut-commissariat sur injonction du cabinet du ministre des DOM-TOM. Le seul « crime » de cet enseignant est apparemment d'avoir manifesté trop de zèle pour assurer la promotion des Mélanésiens dans l'enseignement. Les arguments administratifs avancés pour justifier cette décision camouflent mal, en effet, une éviction de nature politique.

Les réactions sont très vives depuis quatre jours : pétitions, communiqués syndicaux, menace de grève, de nombreux enseignants et parents d'élèves demandent l'annulation de cette décision qu'ils jugent arbitraire et le maintien de M. Gau à la direction de l'école normale.

L'intéressé, qui avait déjà dû quitter le territoire en 1977 après une mésaventure analogue, n'a jamais caché son souci de *« mélaniser l'école calédonienne »*. Il affirme qu'on lui repoche surtout, à Nouméa cette fois, d'avoir ouvert la porte de l'école normale à trop de Mélanésiens. Au dernier concours d'entrée, dix-neuf Mélanésiens ont été reçus alors que traditionnellement il n'y en avait que deux ou trois ! *« Mon travail de rénovation pédagogique apparaîtrait très banal en métropole*, affirme M. Gau – un ancien membre du PSU, missionnaire laïc de cinquante-quatre ans, – *mais ici le banal est considéré comme subversif. On me l'a dit ouvertement : les méthodes que vous appliquez sont très bonnes mais pourquoi les appliquer aux Mélanésiens ? Si vous continuez comme cela, ils vont prendre tous les emplois... »*

En privé, M. Pons se déclare *« furieux »* de ce couac déclenché au moment où il exaltait, sur place, *« l'esprit de fraternité et de réconciliation »*...

ALAIN ROLLAT.

LA « BANDE A LÉO » VISE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le casse-tête de M. Gérard Longuet

« Modestie », *« empirisme »*, *« réalisme »*, ces mots reviennent souvent dans les discours des « libéraux » qui participent au gouvernement. A l'épreuve de responsabilités nouvelles, les mousquetaires de la « bande à Léotard », qui n'avaient de cesse, dans l'opposition, de dénoncer l'emprise de l'Etat, mettent aujourd'hui un bémol et, bien qu'ils s'en défendent, adoptent, en ces premiers temps de cohabitation, un profil plutôt bas. Ils laissent à M. Giscard d'Estaing le soin de se poser en gardien du libéralisme, et de multiplier les rappels à l'ordre, avec à la main, comme une bible, la plate-forme RPR-UDF.

« L'idée de gérer une évolution s'oppose à l'idée même d'ouvrir un conflit. Nous n'allons pas charger comme des saint-cyriens en gants blancs et casoars », explique M. Gérard Longuet. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le nouveau secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications reconnaît, notamment, qu'*« une culture d'opposition n'est pas une culture de gouvernement »*, et qu'il *« faut accepter de changer de pied, parce que les responsabilités ne sont pas les mêmes au pouvoir »*. *« Nous devons, avant tout, montrer que nous sommes capables de faire marcher la boutique*, dit-il, *sans brusquer les choses, en expliquant que l'ogre libéral – puisque c'est l'image que l'on a voulu parfois donner de nous – a émoussé ses dents parce qu'il a réfléchi ! »*

« La tentation, explique encore M. Longuet, *c'est le raisonnement dichotomique : ou on fait tout, ou on ne fait rien. C'est certainement la meilleure façon de ne rien faire du tout, d'inquiéter les observateurs, pour l'instant neutres, qui attendent de voir ce dont nous sommes capables, sans rassurer ceux de nos amis qui souhaitent l'application immédiate de la plate-forme. Mon problème, c'est de renoncer à cette attitude simpliste et de me demander quels sont les chantiers que l'on peut ouvrir et qui participeront à une architecture d'ensemble, feront progresser d'une façon durable les convictions auxquelles je suis attaché. »*

Pour marquer cette détermination et pouvoir *« affronter »*, dès l'été, ses amis, en leur expliquant que l'expérience libérale est engagée, M. Gérard Longuet s'est fixé quelques objectifs.

Faire diligence

Il veut d'abord obtenir la *« fiscalisation »* des activités de son ministère pour régulariser et *« contractualiser »* la ponction budgétaire opérée par le gouvernement précédent. *« Cette fiscalisation*, estime-t-il, *aura le mérite d'être à la fois conforme à mes convictions libérales, de défendre les intérêts de la maison face à son principal partenaire, le ministère du budget, et de me permettre de me situer véritablement pour ce que je suis : le patron d'une grande entreprise de service, qui défend l'activité de ses agents. C'est vraiment*, ajoute-t-il, *un chantier libéral, qui n'ouvre aucune guerre de religion, tout juste une guerre d'opportunité avec la direction du budget. »*

D'autre part, M. Longuet s'attend que la commission nationale de la communication, que veut créer M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, le dépouille de son pouvoir d'autoriser la création de réseaux. S'il accepte de se laisser amputer, M. Longuet n'en pose pas moins des conditions. *« Il ne faudrait pas*, dit-il, *que cette commission autorise des réseaux qui écrèment la bonne clientèle, permette à l'initiative privée de prendre le dessus de gamme, et laisse au service public le soin de servir la clientèle la plus dispersée et la moins rentable... »* Et d'adresser une mise en garde au *« législateur »* et à *« ceux qui présenteront le projet de loi sur la communication »*, de ne pas *« handicaper »* le service public dès lors que s'ouvre une *« possibilité réelle de concurrence »*. *« Il faut*, ajoute-t-il, *qu'il y ait une espèce de « noyau dur » du service public incorruptible... »*

« A mon départ, conclut-il, *ce que je souhaite – ce qui aura changé, – c'est que les rapports avec nos partenaires ne soient plus des rapports d'autorité mais des rapports contractuels, avec le budget, avec les clients et avec les agents qui auront désormais un projet d'entreprise. »*

En deux ans, M. Longuet pense pouvoir imprimer cette marque libérale. En deux ans, ou même moins ! Il convient, avec M. Giscard d'Estaing, qu'un *« déclic »* devra se produire avant les vacances, mais il estime que *« l'important est d'avoir satisfait, un peu comme un médecin, à l'obligation de diligence »*, même si le résultat n'est pas assuré dans l'immédiat.

M. Longuet a des ambitions pour son ministère. Il en a pour les libéraux, plus généralement – et à la différence de certains de ses amis, – pour l'UDF tout entière, qui a *« des choses à dire »*. Encore lui faut-il, pour mieux les dire, un *« candidat »* à l'élection présidentielle, qui *« se présente pour être élu »*, qui aura *« vocation à soutenir les candidats aux législatives comme M. Jacques Chirac a vocation à soutenir les candidats RPR »*, et qui permettra de mieux assurer la *« parité RPR-UDF »* dans la future Assemblée nationale.

La compétition est ouverte

M. Longuet se refuse à donner une description trop précise de ce candidat. Même s'il affiche toujours ses préférences pour M. Léotard, il ne décrète pas que ce candidat devra être *« jeune »* et issu de l'équipe des *« nouveaux libéraux »*, qu'il continue d'animer avec M. Alain Madelin et le secrétaire général du PR.

M. Léotard, juge-t-il, a des *« atouts »*, et il n'est pas *« pressé »*. *« Il ne joue pas quitte ou double, à l'inverse de beaucoup d'autres, sur l'élection de 1988 ! »* Mais la *« compétition »* est *« ouverte »*. *« A François Léotard de faire en sorte que l'UDF ait envie de lui comme candidat. »*

« L'important, insiste M. Longuet, *c'est que la confédération ait un candidat, qu'elle établisse les règles du jeu pour le désigner et que, pour une fois, les décisions concernant l'UDF soient prises en commun. »* Non pas comme lors des élections européennes ou des négociations pour la formation du gouvernement, où l'UDF n'a pas su apparaître, face au RPR, comme un *« partenaire à part entière »*, *« paralysée »* qu'elle était par ses *« contradictions »*.

Selon lui, cette désignation peut aller très vite. Parce que, explique M. Longuet, *« l'expérience que partagent au gouvernement les responsables des principales composantes de l'UDF (PR, CDS, radicaux) les rapproche et que les parlementaires qui occupent à l'Assemblée nationale de nouvelles respnsabilités* [dans les commissions notamment] *vont pouvoir, eux aussi, s'affirmer davantage »*. Toutes ces personnalités constitueraient alors *« un staff »* contre lequel, de l'avis de M. Longuet, *« il sera difficile d'aller »* et à partir duquel *« les solutions émergeront... »*

Il n'en reste pas moins vrai – et le nouveau secrétaire d'Etat aux P et T le reconnaît, – que le candidat de l'UDF à l'élection présidentielle risque d'être désigné *« négativement »* car, *« si M. Jacques Chirac réussit à Matignon, est-ce qu'il y aura beaucoup de candidats pour l'affronter ? Il faudrait, alors, que le candidat de l'UDF soit son complément et pas son opposé... »*

Et si M. Chirac échoue ? Cette hypothèse-là, M. Longuet ne veut pas l'envisager. Elle ouvre la voie à M. Barre qui, *a priori*, ne semble pas jouir des faveurs de M. Longuet ; elle n'est pas favorable, non plus, à M. Léotard. A peine moins que la précédente toutefois si l'on considère, avec M. Longuet, que M. Léotard ne saurait briguer Matignon, mais bien l'Elysée...

Un vrai casse-tête pour les nouveaux libéraux, loyaux mais différents. Loyaux, mais ambitieux...

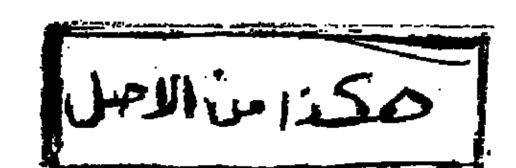
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

EFFICACITÉ ET NON « AGRESSIVITÉ »

Une « coquille » nous a fait écrire dans *le Monde* du 3 mai, page 10, au sujet de la popularité de M. Jacques Chirac, que celle-ci est due au fait que le premier ministre *« démontre son agressivité »* au pouvoir. Les Français n'ont pas été sondés sur la valeur qu'ils accordent à l'agressivité chez les hommes politiques. On sait, en revanche, qu'ils apprécient – comme nous souhaitions l'écrire – *« l'efficacité »* du premier ministre.

● *Les contestataires du MRG signent un « pacte ».* – Le Renouveau radical et républicain (RRR), qui regroupe les radicaux de gauche hostiles à l'accord électoral conclu entre le PS et le MRG, annonce que *« des radicaux de trente-deux départements »* ont signé un « pacte » pour *« ramener le radicalisme sur les chemins du courage politique (...) et le présenter comme une alternative aux notions révolues de socialisme et de libéralisme »*. Ce « pacte » conclu à Hagetmau (Landes) le jeudi 1er mai doit servir de base à une « proclamation » discutée le 6 et le 7 juin prochains à l'occasion d'un « forum sur la démocratie nouvelle ».

● *Mise en garde du bureau du conseil régional de la Martinique.* – Réuni mardi 29 avril, le bureau du conseil régional de la Martinique (que préside M. Aimé Césaire, député app. PS), a évoqué l'annonce d'une refonte des pouvoirs conférés aux régions d'outre-mer. Il estime que revenir sur les dispositions actuelles *« constituerait un grave recul dans la répartition des compétences et des attributions des collectivités territoriales de départements dotés de deux assemblées dont une devrait demeurer, ainsi que l'a rappelé le Conseil constitutionnel, un conseil régional de droit commun »*.



هكذا من الاصل

Société

LA MORT DE TOIVONEN ET DE CRESTO DANS LE TOUR DE CORSE

Cinq cents chevaux sur un sentier

Le championnat du monde *1986* des rallyes *est* à nouveau en deuil. Après la sortie de route de la Ford RS 200 du Portugais Joaquim Santos, qui avait provoqué *la* mort *de trois spectateurs dans le* rallye du Portugal (*le Monde* du 7 mars), le Finlandais Henri Toivonen et son copilote *italien* Sergio *Cresto, tous deux âgés de trente ans, ont* trouvé la mort dans le Tour de Corse vendredi 2 mai, brûlés vifs dans leur Lancia Delta S 4, sortie de *la route 7 kilomètres après le départ de* la dix-huitième spéciale disputée entre Corte et Taverne. La course a aussitôt été neutralisée *et* les concurrents regroupés *à Calvi, terme de la deuxième étape. L'écurie* Lancia-Martini, qui, un an plus tôt jour pour jour, avait déjà été touchée par l'accident mortel de son pilote Attilio Bettega, *a décidé* de retirer de la course *les deux autres* Delta S 4 confiées au Finlandais Markku Alen et à l'Italien Massimo Biasion. Le Tour de Corse est reparti samedi de Calvi pour la troisième et dernière étape à destination d'Ajaccio, avec à sa tête le Français Bruno Saby (Peugeot 205 turbo 16 évolution 2) qui occupait la deuxième place avant l'accident d'Henri Toivonen et de *Sergio Cresto.*

De notre envoyé spécial

Ajaccio. – A quelques minutes du départ de la dix-huitième épreuve spéciale, sur le parking municipal de Corte Henri Toivonen, grippé, avait repris quelques couleurs après s'être légèrement restauré pendant ces vingt minutes de pause. *« Ça fait quatre à cinq jours que je suis malade,* disait-il, *mais maintenant cela va un peu mieux. »* (Les médicaments pris pour combattre la fièvre avaient même fait chuter sa température à 35°8 à la veille du départ.)

– Vos 2 minutes 45 secondes d'avance sur Saby, peu après la mi-course, vous semblent-elles suffisantes pour gagner ?

– Une seconde d'avance suffit pour gagner un rallye. Mais c'est encore long et tout peut se passer. Jusqu'ici, je n'ai jamais attaqué et je suis toujours calme, répond-il alors qu'il a gagné treize des dix-sept *spéciales déjà courrues.*

Que s'est-il passé quelques instants plus tard ? Partis une minute après Henri Toivonen, Bruno Saby et son copilote, Jean-François Fauchille, sont arrivés les premiers sur les lieux de l'accident. Dans un virage à gauche entre le col d'Ominanda et le pont de Castirla, la Delta S 4 avait quitté la route, plongeant 4 mètres en contrebas sur les arbres du maquis.

C'est au moment où Jean-François Fauchille allait se précipiter pour porter secours aux équipiers de Lancia, que la voiture se serait brusquement transformée en brasier, mettant même le feu aux arbres environnants. A l'arrivée de la voiture du SAMU, à 15 h 14, soit seize minute après *l'accident, il ne restait* plus que le châssis et l'arceau de sécurité roussis par les flammes.

Les premiers rapports d'enquête permettraient d'établir que la voiture a dû quitter la route à une vitesse *voisine de 90 à 100 kilomè*tres/heure. De courtes traces de pneu ont été décelées sur l'asphalte, sans *qu'il soit possible de déterminer* si elles résultent d'un freinage ou d'un dérapage.

On ne saura probablement jamais pourquoi les deux hommes n'ont pu s'extraire de leur véhicule, avant qu'il ne se transforme *en brasier.* Ont-ils été assommés par le choc ? Ont-ils été intoxiqués par des gaz dégagés par des matières plastiques ou des matériaux composites en train de se consumer ? Le pilote de l'hélicoptère de Lancia aurait en effet aperçu des flammes sous la voiture, peu avant sa sortie de route.

La polémique relancée

Ce nouvel accident mortel ne va pas manquer de relancer la polémique sur la sécurité, liée à l'évolution des voitures de rallye. Après les reconnaissances du Tour de Corse, les pilotes des grandes écuries (Lancia, Peugeot et Austin Rover) avaient réclamé des modifications, voire l'annulation de certains secteurs chronométrés. Ils évoquaient notamment les dangers représentés par des routes très étroites et par la longueur inhabituelle de certaines *épreuves spéciales* (jusqu'à 83 km). La chaleur dans l'habitacle d'une Peugeot 205 turbo 16 ou d'une Lan*cia Delta S 4 à moteur* central, atteint en effet 40° à 50° et peut provoquer une rapide déshydratation des pilotes enserrés dans leur combinaison ignifugée (*le Monde* du 29 mars) ; mais, à l'initiative du pilote corse Yves Loubet, une pétition avait aussitôt recueilli cinquante-huit signatures de concurrents, privés pour l'immense majorité, réclamant le maintien du tracé, d'ailleurs identique à celui du Tour de Corse 1985.

Lors d'une conférence de presse tenue la veille du départ, M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), avait prévenu : *« Ce n'est pas au tracé des rallyes tels qu'ils existent de s'adapter aux voitures mais le contraire ; certains pilotes remettent en cause le découpage de certains rallyes, prétextant qu'ils ne sont plus adaptés à certaines voitures. Mais c'est aussi parce qu'ils ne les maîtrisent plus vraiment. »*

Pour améliorer la *sécurité, le pré*sident de la FISA avait rappelé la décision de supprimer, à partir de 1988, les voitures du groupe B pour les remplacer par un nouveau groupe S, dont la puissance serait limiter à 300 chevaux au lieu des 450 à 500 chevaux atteints actuellement.

La réduction de la puissance des moteurs sera-t-elle suffisante pour revenir à des normes de sécurité plus acceptables ? L'heure n'est-elle pas à une véritable concertation, que les pilotes réclament en vain ? C'est cette *réflexion,* devenue *urgente,* que M. Cesare Fiorio, directeur de l'écurie Lancia-Martini, réclamait le soir du drame : *« Il existe désormais un déséquilibre entre les voitures qu'on construit et les routes qu'on aborde,* disait-il ; *la responsabilité n'incombe pas aux routes, à la voiture ou aux pilotes, mais l'équilibre a disparu. On est allé un peu trop loin avec les vitesses des voitures sur de telles routes. Nous étudierons quelles suites donner à notre politique sportive avec les présents règlements. »*

GÉRARD ALBOUY.

Une réputation de fonceur

Vainqueur du rallye du RAC en Grande-Bretagne en 1980, au volant d'une Talbot Sunbeam Lotus, Henri Toivonen avait dû attendre les débuts de la Lancia Delta S 4 dans ce même rallye, en novembre dernier, pour confirmer son premier succès en championnat du monde. Mais le pilote finlandais, qui aurait eu *trente ans le 25 août,* a connu son heure de gloire en janvier 1986 en remportant le prestigieux *rallye* de Monte-Carlo, vingt ans après son père Pauli, qui avait triomphé dans la principauté au volant d'une DS 21.

Le teint pâle sous ses cheveux noirs, Henri Toivonen était un fonceur qui s'était bâti la réputation de casseur de voitures. Ses sorties de route ne se comptaient plus ; l'une d'elles, dans le rallye Costa Smeralda au *printemps* 1985, lui avait valu de rester immobilisé plusieurs mois avec une fracture des vertèbres. Cela ne l'avait pas empêché de remporter peu de temps après le RAC, malgré un spectaculaire tonneau, puis le Monte-Carlo, malgré une collision qui avait bien failli le contraindre à l'abandon sur un parcours de liaison.

Domicilié à Monaco, Henri Toivonen était marié et père de deux enfants.

Sergio Cresto, âgé de trente *ans depuis le 19 janvier,* était célibataire. Après des débuts en rallye en 1976, il avait été engagé par Lancia en 1980 *mais* n'était le copilote de Henri Toivonen que depuis le dernier rallye de Monte-Carlo.

LE RAPPORT DU VATICAN SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SECTES

Repenser la vie des communautés chrétiennes

Le rapport sur le développement des sectes, rendu public au Vatican *le samedi 3 mai,* est le résultat d'une enquête menée depuis février 1984 auprès des conférences épiscopales par quatre organismes romains : le secrétariat pour l'unité des chrétiens, le secrétariat pour les non-chrétiens, le secrétariat pour les non-croyants et le conseil pontifical pour la culture.

Selon les auteurs, la percée des sectes s'explique historiquement par l'incapacité des sociétés modernes et des Eglises à répondre aux aspirations individuelles et collectives de l'homme. Sont particulièrement en cause *« les structures dépersonnalisantes – sécrétées en Occident et exportées dans le reste du monde – qui créent de multiples situations de crise ».*

« Les sectes prétendent avoir et donner des réponses, souligne le document romain. *Elles le font au niveau affectif et au niveau intellectuel, en répondant souvent aux besoins affectifs d'une manière telle qu'elles obnubilent les facultés intellectuelles. »*

« Le phénomène des sectes est à voir, non pas tellement comme une menace pour l'Eglise, mais plus comme un défi pastoral, affirme le document. *Nous devons nous rappeler que chaque groupe religieux a le droit de professer sa propre foi et de vivre en accord avec sa propre conscience; qu'en traitant individuellement avec les groupes, nous avons le devoir de procéder selon les principes du dialogue religieux qui ont été formulés par le deuxième Concile du Vatican; qu'il est impératif de rappeler le respect dû à chaque personne; que notre attitude envers les croyants sincères doit être de compréhension et d'ouverture, et non de condamnation. »*

Le document romain passe en revue les principales *raisons* de l'extension des sectes, qui se résument à un *« besoin d'appartenance et d'identité ».* Face à des structures de vie qui ont éclaté, on recherche dans les sectes une nouvelle chaleur communautaire, une reconnaissance, des formes d'engagement et de participation, une direction pour la vie intellectuelle et spirituelle. Cependant, les sectes utilisent *« des techniques de recrutement et de formation, des procédures d'endoctrinement »* que ce document romain, sous réserve d'un inventaire plus complet, se contente d'énumérer.

Le succès des sectes sert de miroir à *une société qui multiplie les* formes d'aliénation et de frustration. Mais *« il y a des déficiences et des inadaptations dans la vie présente de l'Église qui peuvent faciliter le succès des sectes ».*

Les chrétiens sont donc invités à changer d'attitude, afin que *« les sectes se révèlent comme un stimulant, utile pour un renouveau spirituel et ecclésial ».* Le document romain propose des pistes nouvelles : repenser la vie des communautés chrétiennes pour qu'elles soient *« plus fraternelles » « communautés qui célèbrent, qui prient, communautés ouvertes qui soutiennent les gens qui ont des problèmes particuliers, divorcés remariés, marginaux etc. »*

Un effort est également souhaité en faveur d'une meilleure formation des fidèles sur les plans biblique, théologique, œcuménique. L'attention à la prière, à l'engagement personnel, à la prédication, doit être renouvelée.

A côté d'une meilleure prise en compte du rôle des prêtres (*« qui ne doivent pas être considérés comme des administrateurs, des employés de bureau ou des juges, mais comme des frères, des guides, des consolateurs et des hommes de prière »*), une promotion des laïcs à des tâches de *« direction spirituelle et pastorale »* doit être envisagée.

En conclusion, ce texte romain se défend de toute attitude *« naïve ou irénique » : « Nous savons que les attitudes et les méthodes de certaines sectes peuvent détruire la personnalité, désorganiser les familles et la société et que leurs doctrines sont très éloignées de l'enseignement du Christ et de son Eglise (...). » « Il est nécessaire,* ajoutent les auteurs, *d'informer les fidèles, en particulier les jeunes, de les mettre en garde, et même d'engager des aides professionnelles pour conseiller et assurer une protection légale, etc. Parfois nous pourrions avoir à reconnaître, et même à encourager, des mesures radicales de l'Etat agissant dans sa propre sphère. »*

Cependant, estime le document romain, on ne peut pas s'en tenir à une attitude uniquement négative : *« Si nous voulons être fidèles à ce que nous croyons et à nos principes (...), nous ne pouvons pas être simplement satisfaits en condamnant et en combattant les sectes, en les voyant mises hors-la-loi ou expulsées, et les individus « déprogrammés » contre leur gré. Le « défi » des sectes ou des nouveaux mouvements religieux doit stimuler notre propre renouveau en faveur d'une plus grande efficacité pastorale. »*

La France des initiés

Selon des estimations crédibles (un rapport général de l'administration de janvier 1982 et le rapport Vivien d'avril 1985), la France compterait une cinquantaine de sectes, d'origine étrangère, groupant 165 000 adeptes environ.

Quatre d'entre elles dépassent numériquement toutes les autres : les Témoins de Jéhovah (65 000), bien implantés dans les populations immigrées du sud de l'Europe (Portugais, Italiens) ; les Amis de l'homme (40 000) mouvement philanthropique installé en Suisse et en France ; les Rose-Croix (27 000), *« ordre traditionnel et initiatique »* et les Mormons (Eglise des saints des derniers jours), venus des Etats-Unis au dix-neuvième siècle, insistant sur le respect des valeurs familiales, la rigueur moral et alimentaire, l'évangélisation (10 000).

Les sectes nouvelles, très controversées (Eglise de l'unification de Moon, Conscience de Krishna, Eglise de scientologie, Enfants de Dieu, etc) ne comptent chacune que quelques centaines de membres permanents, mais des noyaux de sympathisants plus nombreux, qu'il est difficile de connaître avec précision compte tenu de la mobilité de ces groupes religieux et du degré d'adhésion réclamé à ses membres.

Quelques spécialistes comme Jean-Marie Mayer (1) ou le Père Jean Vernette notent une certaine stabilisation de leurs effectifs après une période de prosélytisme intense dans les années 70, mais également des tentatives de pénétration dans des milieux sélectionnés et ciblés (universitaires, ecclésiastiques, hommes politiques). C'est notamment vrai de la secte Moon qui vient de faire élire deux de ses représentants en France à l'Assemblée nationale, MM. Pierre Ceyrac et Michel de Rostolan, membres du Front national, et qui, aux Etats-Unis à New-Jersey, a tenu en novembre 1985 la première « assemblée des religions du monde ».

H. T.

(1) *Sectes nouvelles : un regard neuf.* Le Cerf 1985, 130 p., 55 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4217

HORIZONTALEMENT

I. Est ferrée dans l'eau des rivières. Monta souvent à la tribune de Leipzig. – II. Peut aller très loin. Exercice d'assauts ou entraînement de tireurs. – III. Pratique courante. Action d'embrasser. – IV. Petit if. Se descend donc aussi difficilement qu'elle se « monte ». – V. Clef de sol. De quoi être révulsé *(pluriel).* – VI. Vide la nef. Pas du tout vilain. – VII. Hommes dont la compagnie n'est pas de tout repos. Ont pris corps. « Effusions » de sang. – VIII. Finalement adroite. Parfait ou plus que parfait. Possessif. Manière d'être. – IX. Ne sont plus considérés comme des hommes. – X. En côtes ou parfois plats. Etat de l'Afrique occidentale. Loin d'être mortes. – XI. Donne un bon jeu de jambes. Rouge à lèvres. – XII. Sert donc à lutter contre le feu. Très doux avant un oreiller. – XIII. Pose sur une base. Compte donc bien. – XIV. Science naturelle. Un point culminant. Lettres de remerciements. – XV. Aperçu ou vue. Une cellule qui offre un beau point de vue.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II						■		■							
III					■									■	
IV				■						■	■		■		■
V						■									
VI				■											
VII				■				■							
VIII			■						■			■	■		
IX		■												■	■
X			■					■							
XI		■							■						
XII	■									■		■			
XIII	■							■	■						
XIV				■						■	■		■		
XV					■		■								

VERTICALEMENT

1. Siège à ressort. Forme d'avoir. – 2. D'une certaine couleur. Composition de barde. – 3. Pouvait donc à tout moment recevoir un postillon. Est demeuré ou arriéré. – 4. Vieille dent. Des révoltés de la première heure. – 5. Note. Permet de reprendre ses fonctions en sortant de maladie. – 6. Eau. Tour du monde. – 7. Qualifie un caractère entier. – 8. Formes de pieds grecs. Négation. Permet d'éviter les levées lorsqu'on les « couche ». En bus. – 9. Est donc en train de se laver. Mot d'apaisement. Particule. – 10. Un point. Moyen de transport reposant pour les pieds. – 11. Démonstratif. Transferts de propriété. – 12. Modère les ardeurs. Où une entrevue se termina très mal. Basque. – 13. Le numéro un français. Preneur de son. Os de « sole ». – 14. Portion de ruban. Se contracte au moment où l'on tape. Dépasse les bornes. – 15. Marque une *rupture* de débit. Dans l'Orne. Choisi.

Solution du problème n° 4216

Horizontalement

I. Chapelle. – II. Hésite. – III. Astronome. – IV. Tirent. An. – V. Été. Noble (allusion à la boxe). – VI. La. Te. Olt. – VII. Atermoyer. – VIII. II (premiers rudiments de l'écriture). Iéna. – IX. Noé. Us. – X. Entêté. KO. – XI. Sas. Sein.

Verticalement

1. Châtelaine. – 2. Hésitations. – 3. Astre. Eta. – 4. Pire. Tri. Es. – 5. Etonnement. – 6. Lento. On. Es. – 7. Boyau. – 8. Malle. Ski. – 9. Fenêtre. On.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

– Katrio et Idir
CHIBANE-EUGSTER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Damien,

à Poissy, le 27 avril 1986.

Mariages

– M. Jean HATZIRAPTIS
et
M[lle] Brigitte ANTIGNAC

ont le plaisir de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 24 mai 1986, à Bures-sur-Yvette.

Décès

– M[me] Georges Fieschi,
son épouse,
Agnès et Jean-Louis Pierard,
Catherine et Isabelle Fieschi,
ses filles et son gendre,
M. et M[me] Willem Hugo,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles Fieschi, Fabbrini, Barrat,
Et les familles alliées ou amies,

ont la douleur de faire part du décès, le 1[er] mai 1986, de

M. Georges FIESCHI,
ministre plénipotentiaire,
consul général de France à Milan,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance.

Les obsèques auront lieu à Milan le lundi 5 mai, à 15 heures.

Domicile : 18, La Sant'Andrea,
20121 Milano.

– M[me] Robert Goutal, née Colani,
son épouse,
M[me] Raphaëlle Anthonioz,
Michel, Joëlle et Pierre Goutal,
ses enfants,
Delphine, Guillaume, Jeanne et Mathilde,
ses petits-enfants,
Les familles Goutal, Lagarde, Anthonioz, Soubiran, Lefèvre,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GOUTAL,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer,

survenu brutalement le 26 avril 1986, dans sa soixante-treizième année, à son domicile.

Avenue du Touring-Club,
40150 Hossegor.
16, rue Nansouty,
75014 Paris.

– M. et M[me] Pierre Ernst de Donraedt
et leurs enfants,
M. et M[me] Jacques-Perceval Hardion
et leurs enfants,
M. et M[me] Michel Grillot,
M. et M[me] Christian Hardion,
M. et M[me] Joël Hardion,
M[me] Pierre Lenoir,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M[me] de Montfort,
Les familles Bertin et Voisin,
Ses enfants, petits-enfants, ses frères, ses belles-sœurs, ses cousins,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard HARDION,
ambassadeur de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

décédé en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année, le 30 avril 1986, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mai, à 14 h 30, en la collégiale Saint-Ours de Loches (Indre-et-Loire).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37310 Azay-sur-Indre.

– Lalie
a le grand chagrin d'annoncer la mort accidentelle de sa maman

Constance PITOËFF,

le mardi 29 avril 1986, à l'âge de trente-cinq ans.

Une messe sera dite le mardi 6 mai, à 14 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, à Paris-17[e].

De la part des familles Pitoëff, Skelding, Duchêne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue des Moines,
75017 Paris.

Anniversaires

– Le 6 mai 1983

M. Lucien SALAHI

quittait les siens.

Que ceux qui sont restés fidèles à son souvenir aient pour lui une affectueuse pensée.

– Il y a cinq ans mourait

Bobby SANDS,
patriote irlandais,
député au Parlement de Londres,

décédé après une grève de la faim de soixante-six jours, le 5 mai 1981.

Pour l'anniversaire de sa mort, ceux qui n'ont oublié ni Bobby Sands ni ses camarades de combat décédés dans les mêmes conditions sont conviés à participer au dépôt d'une gerbe de fleurs, le lundi 5 mai, à 18 h 30, devant l'ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Services religieux

– Le Consistoire central israélite de France et d'Algérie informe les fidèles qu'une cérémonie à la mémoire de

M. Edmond TENOUDJI,
premier vice-président
du Consistoire central,
commandeur de la Légion d'honneur,

aura lieu le dimanche 4 mai 1986, à 19 heures, à la synagogue, 21 *bis,* rue des Tournelles, 75004 Paris.

Communications diverses

– M. Hug, sous-préfet, a remis le 23 avril à l'Espace-Club TF 1, 36, rue de *Linois,* à Paris-15[e], la médaille du rayonnement culturel de la Renaissance française à M[me] Monique de Bonviller, à l'occasion du vernissage de ses œuvres.

Placée sous le patronage de plusieurs ministères et reconnue d'utilité publique, la Renaissance française a pour objet la défense et la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, lundi 5 mai, à 9 h 30, salle C, 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M[me] Benini, épouse Allouat Roberta : « Le modèle de développement et la structure des espaces régionaux en Union soviétique. »

ROCK

JEAN-LOUIS AUBERT ET BRUNO BONVOISIN SANS LEUR GROUPE

Leaders en solo

« Bonjour, c'est Jo Leb, ex-chanteur du seul vrai rock'n'roll band jamais connu. C'est vrai, ça n'a duré qu'un court moment. Est-ce que quelqu'un sait ce qu'a été autrefois les Variations ? »

Ainsi s'exprime dans le courrier des lecteurs de la revue *Rock and Folk* du mois d'avril l'ancien leader du premier groupe français à avoir chanté en anglais des chansons des Rolling Stones, de Jimi Hendrix et des Cream, à avoir composé dans cette langue et tenté une carrière américaine.

L'aventure des Variations, c'était il y a quinze ans. Le rock français a fait depuis une énorme consommation de groupes : Triangle, Martin Circus, Zoo, Marquis de Sade... La plupart se sont égarés... avec le succès. Le temps a fait le reste. Beaucoup de musiciens ont alors éprouvé le besoin de tenter une musique à la première personne.

Il y a dix ans, Téléphone et Trust faisaient leurs débuts avec une langue parlée qui s'unissait aux phrases musicales simples et efficaces. Téléphone avait le don de faire bouger un immense public de lycéens ; Trust jouait une sorte de hard rock sans fioritures. Le premier allait devenir le plus populaire des


Jean-Louis Aubert, chanteur de Telephone

groupes français; le second se prenait bientôt pour AC/DC.

La rupture comme une libération

Aujourd'hui, Jean-Louis Aubert et Bernie Bonvoisin, les chanteurs et patrons respectifs de Telephone et de Trust ont décidé à leur tour d'abandonner l'aventure collective.

Bernie Bonvoisin s'est enfermé en studio avec Yves Brusco, l'ancien bassiste de Trust, et avec d'autres musiciens comme Janick Top et Claude Salnieri. Il s'est laissé aller à ses goûts personnels, à un rock couleur noir passion. L'album solo publié par Vigathe-Records a peu de choses en commun avec les productions de Trust, où les mots étaient hurlés, jetés avec violence, avec fureur. A présent, il y a une énergie plus proche d'Otis Redding que de Bon Scott. Bernie Bonvoisin espère monter sur scène en septembre.

Jean-Louis Aubert vit la rupture avec Telephone comme une libération : *« Le groupe,* dit-il, *devenait un handicap, quelque chose de lourd à transporter. »*

Il a toujours composé dans la solitude. Il n'a pas un besoin forcené de construire une aventure de chanteur : *« Etre tout seul, ce n'est pas à l'évidence drôle. »* Son envie, c'est de rassembler une sorte de *« tribu musicale »*, de participer à des projets d'albums, de films, de vidéomusiques, de composer, d'orchestrer, de produire. Il a enregistré un 45 tours avec deux titres, sous son nom. Un album suivra à la rentrée. En mai-juin, il provoquera de petits concerts-surprises en banlieue. Sans publicité.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ RECRUTEMENT AU STUDIO DES VARIÉTÉS. – Trois ans après sa création, le Studio des Variétés, 28, rue Ballu, lance une opération de recrutement : après une sélection sur cassette, puis sur scène, les vingt meilleurs candidats retenus composeront la nouvelle promotion du studio et suivront deux années de formation professionnelle aux métiers de la chanson.

OPÉRA

« LE VAISSEAU FANTOME », à Nantes

Une audace récompensée

L'opéra allemand en langue originale était une nouveauté à Nantes, il y a quelques années, presque une provocation. Après *Wozzeck* en 1982, puis le *Freischütz* en 1984, voici *Der Fliegende Holländer* – ce Hollandais volant qu'on ne se décide pas en France à appeler par son nom – pour lequel on a réuni une distribution et des moyens assez exceptionnels.

« L'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris » est venue apporter une contribution non négligeable. Pour la réalisation des décors et des costumes d'Isabel Echarri et Diego Etcheverry, toutes les ressources locales ont été sollicitées. On a confié la mise en scène à Philippe Godefroid, qui avait justement fait ses premières armes dans ce même théâtre avec le *Freischütz* il y a deux ans. La première, le 30 avril, était diffusée en direct sur les antennes régionales de Radio-France Loire-Océan, tandis que la représentation du 2 mai a été retransmise dans une centaine de villes de moyenne importance par circuit vidéo, comme l'avait été récemment *la Traviata.*

Ainsi cette production, qui sera reprise ultérieurement à Angers, dépasse-t-elle le cadre régional dans lequel elle a su néanmoins s'inscrire. Ses mérites sont assez réels pour supporter sans déchoir des critiques ou des réserves à la mesure de ses ambitions. Ainsi, on regrettera que l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dirigé par Marc Soustrot, ne fasse pas preuve d'une même qualité d'ensemble que dans le répertoire symphonique.

On s'inquiète davantage de sentir la voix de Lisbeth Balslev (dans le rôle de Senta, où elle s'est illustrée à Bayreuth) tendue et un peu fatiguée dans l'aigu, ou de déceler chez Michèle Vilma (Mary) un vibrato qui dépare la beauté de son timbre. Toutes deux n'en possèdent pas moins une irrésistible présence vocale et dramatique. La vaillance de Horst Laubenthal (Erik) compense en partie une émission nasale et une fâcheuse absence d'articulation. En revanche, on ne saurait trop louer le Pilote de Christian Jean et la stature impressionnante de Hartmut Welker (le Hollandais). Dieter Schweikart, enfin, a la truculence un peu brutale qui convient à Daland.

Ainsi qu'il s'en explique dans son livre (1), Philippe Godefroid, contrairement à tant de ses prédécesseurs, cherche à rendre compte de la totalité de la pensée wagnérienne et non à monter en épingle tel ou tel aspect réducteur. D'où une certaine surcharge d'allusions, d'intentions dramatiques ou symboliques. On ne saurait, sans trahison, en donner ici quelques exemples (2).

Dans l'univers des décors où se mêlent épaves, cordages, rochers, ruines, spectres et statues, que des changements d'éclairages mettent tour à tour en relief. Le tout se révèle supérieur à la somme des parties.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Le Jeu de l'écorché, dramaturgie wagnérienne,* qui vient de paraître aux Editions Papiers (18, rue de Savoie, 75006 Paris), dans lequel Philippe Godefroid se propose de dégager la cohérence, jusque dans ses équivoques, du phénomène wagnérien (148 F).

(2) Le livre de la mise en scène du *Vaisseau fantôme* (160 pages, textes et photos) paraîtra en septembre aux Editions Papiers. La souscription est ouverte dès maintenant.

GALERIE

Domela hors du temps

Domela et Mondrian, Domela et Kandinsky, Domela et Moholy-Nagy : cette œuvre appartient tout entière à l'histoire de l'abstraction dans l'entre-deux-guerres. Elle porte sa marque et sa date irréfutablement, elle en prolonge les principes et l'esthétique comme s'il ne s'était rien passé depuis l'ouverture du Bauhaus. Aussi regarde-t-on ces reliefs que l'artiste, pour certains, vient à peine d'achever, avec quelque stupeur.

Ces courbes de cuivre, ces triangles d'aluminium, de bois ou de matière plastique forment les reliques étonnamment neuves d'un art dont il semble que rien ne puisse encore surprendre. La fidélité et la cohérence sont ici vertus cardinales, qui font oublier combien ces jeux de matériaux hétérogènes déclinent avec méthode une conjugaison géométrique anachronique. Sans doute est-ce ce décalage qui confère à l'ensemble à la fois sa singularité et son air un peu kitsch. Mais il demeure que la plupart des pièces manifestent dans le choix des textures et des tons un sens de l'équilibre immobile qui n'est pas sans grandeur.

PH. D.

★ Galerie Spiess, 4, avenue de Messine. Jusqu'au 15 juillet.

THÉATRE

« Portrait de famille »

Louise est fatiguée, mais son cœur va de l'avant. Louise a de l'humour, des soucis, du courage. Louise n'est ni triste ni fataliste. Elle vit, c'est tout, et parfois ce n'est pas facile. Son fils aîné, Albert (Daniel Znyk), passe son temps à rater ses suicides ! Sa fille (Laure Duthilleul), enceinte tous les dix mois, accuse la terre entière et sa famille en particulier, de ne pas l'aimer. Quant au dernier (Didier Kerckaert), il donne dans le genre macho minable. Enfin, il y a Raymond « le gendre » (Jacques Pieiller), un fainéant. Dans ce « portrait de famille » imaginé par Denise Bonal, se glisse Assia, jeune arabe (Catherine Benamou), fiancée au fils cadet.

Le langage de Denise Bonal ressemble à un patois du quotidien, décrit avec précision une existence coincée entre pauvreté et médiocrité, exprimée avec beaucoup de pudeur par Louise – Véronique Silver. Les autres personnages ont des états d'âme qui ne dépassent pas le clocher de leur village.

Henri Virlojeux est le voisin de cette famille avec laquelle on passe de bons et moins bons moments. Un peu de nerf dans la mise en scène de Philippe Mercier, quelques coupures par-ci par-là, conviendraient à *Portrait de famille.*

C. B.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30.

EXPOSITION

AU SALON DE MONTROUGE

Les tendances de l'art contemporain

L'édifice de briques rouges de la salle des fêtes de Montrouge abrite, pour un mois, le trente et unième salon d'art contemporain. Peintures, sculptures, dessins, photos : trois cent dix œuvres sont présentées. Au fil des ans, c'est devenu la seule exposition collective digne d'intérêt dans la région parisienne. Son ouverture est toujours un petit événement. Il permet de prendre rapidement la température de l'art moderne. De mesurer ses tendances éphémères.

Cette année, l'humeur n'est pas à la frivolité. Pas de gadget : la peinture-peinture triomphe, mais dans la plus grande austérité. Les couleurs dominantes sont volontairement ternes et limitées. Les fonds, le plus souvent, monocolores (ocre, gris, brun), traités en pâte lourde, épaisse, où domine l'huile. Sur ces bases, des graffitis travaillés, parfois violents. Les Allemands, venus nombreux l'année passée, sont presque tous absents, mais leur néo-expressionnisme règne. Même chez les Américains débarqués en force, avec Sam Francis. Parmi eux, échappe à cette gravité Bill Beckley qui présente un travail au millimètre, très précieux, dans la foulée de Rauschenberg. Quelques « anciens » n'ont pas cédé au climat. Alechinsky, bien sûr, qui change peu sa manière. Ou Olivier Debré dont *l'Esquisse pour un rideau de théâtre* semble incongrue dans cet océan de sérieux. Une chose est certaine, le vieux débat usé jusqu'à la trame abstraction-figuration a été totalement évacué. Les dernières traces surréalisantes aussi. Le travail conceptuel est quasi absent de Montrouge, mais c'est, paraît-il, par « manque de place ». Un petit détail, non négligeable : presque toutes les toiles sont solidement montées sur des châssis.

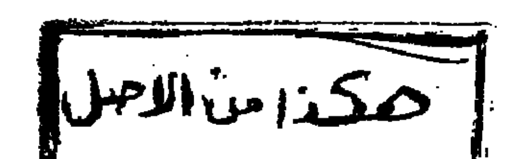
Les moments forts de l'exposition : l'entrée, bien sûr, et le fond de la salle des fêtes où les représentants des grandes galeries tiennent le haut du pavé. Enzo Cucchi et Jedd Garet de chez Templon. Didier Demozay de la galerie Fournier, William Mac Kendree d'Antiope, Pierre Antoniucci de la Galerie de France, Titus-Carmel de chez Maeght et Lelong. Des galeries qui amènent près du tiers des exposants. Et, comme il n'y a pas de miracle, ce sont dans l'ensemble les meilleurs. Mais cette présence, voulue par Nicole Bessec, l'organisatrice du salon depuis maintenant dix ans, permet à un certain nombre de jeunes peintres comme Zofia Lipecka ou Philippe Royer d'être exposés à côté d'artistes plus confirmés.

Quand Nicole Bessec a commencé à s'occuper de cette manifestation, c'était un salon municipal comme il y en a tant d'autres. Il associait des professionnels, d'habitude domiciliés sur la commune, comme Fougeron, et des amateurs. Depuis, les peintres du dimanche ont leur propre salon, à une autre date. Nicole Bessec reçoit mille deux cents dossiers qu'elle examine attentivement. Après élimination, elle accueille individuellement sept cents candidats qui viennent chacun lui soumettre une œuvre. Cent soixante-dix sont finalement retenus auxquels s'ajoutent une cinquantaine d'« anciens » qui ont déjà exposés précédemment et la centaine d'artistes proposés par les galeries. Les œuvres doivent être de l'année. *« Le salon rend compte de ce qui existe ; des travaux en cours »,* affirme Nicole Bessec. Elle a huit mois de travail pour préparer son salon et un budget de 1,3 million de francs entièrement à la charge de la mairie. Celle-ci prête gratuitement le local, règle la note d'électricité et fournit le personnel technique.

Onze mille visiteurs prennent le chemin de Montrouge. Pour faire venir ceux qui ne sont pas des aficionados de l'art le plus contemporain, Nicole Bessec organise à l'intérieur du salon une exposition plus classique. Un hommage à un grand peintre. L'année dernière Dufy, aujourd'hui Soutine : vingt-huit toiles qu'elle a eu le plus grand mal à rassembler. Soutine dont l'expressionnisme n'est pas totalement étranger avec ce qui est exposé dans les salles voisines.

EMMANUEL DE ROUX.

★ XXXI[e] salon de Montrouge, 2, avenue Emile-Boutroux, 92120 Montrouge. Jusqu'au 28 mai.



Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA FEMME QUI FRAPPE, Cinquante Théâtre (43-55-33-88), sam., dim., 21 h.

LA BERLUE, *Nouveautés* (47-70-52-76), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.

BEN DONALD, Forum (43-66-67-83), sam., 21 h ; dim., 17 h.

IMPASSE DU DÉSIR, Théâtre de la porte de *Gentilly* (48-06-65-52), sam., 20 h 45.

EUROPA, Espace Marais (42-71-10-19), sam., 20 h 30.

LA MIENNE S'APPELAIT *RÉGINE*, Œuvre (48-74-42-52), 20 h 45 ; dim., 16 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : la Fille du régiment.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim., 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; *sam., lun., 20 h 30 : Un chapeau de paille* d'Italie ; dim. 14 h : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam., 20 h 30 + dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. *15 h : Arlequin poli par l'amour*, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., *dim., 18 h 30 : les Baigneuses de Californie* ; sam., 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 : Portrait de famille ; Cinéma : sam. à *14 h 30* ; *dim. à 20 h : le Père de la* mariée, de V. Minnelli ; Georgia, d'A. Penn.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats/rencontres : Colloque Hermann Broch, *1886-1951 : sam. et dim., de 10 h 30 à* 17 h 30 ; Cinéma-vidéo : Vidéo informations : sam., dim., 13 h : la Perle de l'Empire, d'H. de Turenne ; 16 h, la Samaritaine, de P.-J. Calletant et N. Saey ; 19 h : les Enfants de la Guadeloupe, d'O. Landau ; Vidéo/musiques : sam., dim., 13 h : la Vie, Félix Leclerc, de J.-C. Labrecque et J.-L. Frund ; 16 h : la Fille mal gardée, de F. Herold ; 19 h, Portrait de Samson François, par C. Santelli ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : t.l.j., 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1911-1938 ; t.l.j., 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma yougoslave ; Concerts/spectacles : La musique chorale : sam., 18 h 30 : Harvey, Wood, Schoenberg ; dim., 18 h 30 : Schoenberg, Debussy.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam., 18 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam., 20 h 45 ; dim., 14 h 30 : Carolyn Carlson

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE *LOUIS-JOUVET* (47-42-67-27), Salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30 : Fragments lunaires.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata (cycle entier).

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h, 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30, 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. *13 h : l'Histoire terrible mais véritable* de N. Sihanouk, roi du Cambodge (sam. : 1re partie ; dim. : 2e partie). Épée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), sam. 21 h. ; dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), Galerie sam. *20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre*, sam. 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes (dern.), sam. 22 h 15, dim. 19 h 30 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30, 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Amérique.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h, 19 h, dim. 15 h : Histoires québécoises ; sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h 30, 21 h : Femme.

FORTUNE (43-56-67-34), sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray ; sam. 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h30 : la Leçon.

LA BRUYERE (48-74-76-99), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M.' Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; sam. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg ; *Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller* par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 22 h) : Haute surveillance ; sam. 20 h 15) : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD *(43-31-11-99)*, sam. *18 h 30 + 20 h 45* ; dim. 15 h 30 : Elles nous parlaient d'amour (dern.).

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam. 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam. 22 h 30, dim. 15 h : Just Married (dern.).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam.20 h 30 : Operaphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam. 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. sam. 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. *20 h 30* : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83), sam. 21 h, dim. 17 h : Ben Donald.

THEATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

THEATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), sam. 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15), sam., dim. 19 h : Sombre printemps (dern.).

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle sam. 18 h 30 : Jacques le Fataliste ; 20 h 30 : le Cid.

THEATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les concerts

SAMEDI 3 MAI

Eglise Saint-Sulpice, 21 h : Hommage à M. Dupré.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale Saint-James de Londres (Monteverdi, Britten, Vaughan).

Théâtre 18, 16 h 30 : C. Rousse, P. Maghin (Schumann, Dvorak).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 17 h 30 : Petits chanteurs de Sollentuna, Laurentii Gosskoer (Bach, Brahms, Britten).

Table Verte, 22 h : D. Renault, P. Hommage (Merlet, Ravel, Franck).

DIMANCHE 4 MAI

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Solistes du NOP de Radio-France (Brahms, Fauré).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : C. Barthel, orgue (Bach, Dallier, Romanette, Langlais).

Galerie peinture fraîche, 18 h : Orgonasei, soprano ; F. Maciocchi, piano (Kodaly, Janacek, Liszt).

Eglise des Billettes, 17 h : Quatuor de cors de Paris (Mozart, Tcherepnine, Barboteu).

Eglise Saint-Merri, 16 h : J. Laredo, clavecin (Scarlatti) ; Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : P.-M. Bédard, orgue (Lebègue, Nivers, Bédard).

Notre-Dame-de-Paris, 17 h 30 : O. Bayeux, orgue (Widor, Boëly, Brahms).

Samedi 3 - Dimanche 4 mai

Eglise de la Madeleine, 16 h : C. Mouyen, orgue (Liszt, Brahms, Reger).

Eglise allemande, 17 h : les Trompettes de Versailles (Vivaldi, Bach, Haendel).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h. : Bertrand Richard (dern.).

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), sam. 20 h : Sting.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h 30 : *Maxim* et Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam., dim. 23 h : La Manigua.

DUNOIS (45-84-72-00), sam., dim. 20 h 30 : John Greaves.

FLAMINGO (43-54-30-48), sam. 20 h 30 : F. Jeanneau, A. Scott, M. Benitch.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : Gogol.

JAZZ-CLUB (46-33-96-23), sam. 22 h : Lou Benett, Al Levitt (dern.).

MONTANA (45-48-93-08), sam. 20 h 30 : Jean-Louis Chautemps (dern.).

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam. 22 h : Teddy Martin ; Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30, : Lou Donaldson Quartet.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Cyril Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30. : D. Huck Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : Benny Waters.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. *21 h* : Quartet Mr Jo.

REX CLUB (42-36-83-93), sam. 20 h 30 : B. Surfers.

SLOW CLUB (42-33-84-30) sam. 21 h 30 J.-L. Parodi (dern.).

SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : Marc Dutret Trio (dern.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 3 MAI

15 h, la Cinémathèque de la danse présente : Don Quichote, de et avec R. Helpmann et R. Noureev ; 25 ans de la Semaine *de la critique : 17 h, Hester Street*, de J. M. Silver (v.o., s.t., fr.) ; 19 h, l'Assassin musicien, de B. Jacquot ; 21 h 15, Hommage à A. Trauner : Gribouille, de M. Allégret.

DIMANCHE 4 MAI

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Phi-Phi, de G. Pallu ; 17 h, Chéri-Bibi, de L. Mathot ; 19 h 15, 25 ans de la Semaine de la critique : Iracema, de J. Bodansky (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Hommage à A. Trauner : les Visiteurs du soir, de M. Carné.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 3 MAI

15 h, Eros + Massacre, de Y. Yoshida ; 19 h, les Baisers (film à sketches) ; 21 h, H.M. Pulham Esquire, de K. Vidor (v.o.).

DIMANCHE 4 MAI

15 h, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi (v.o., s.t., ang.) ; 17 h, l'Homme de marbre, d'A. Wajda (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, l'Homme de fer, d'A. Wajda (v.o., s.t., fr.).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; *Reflet Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.o. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-Zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

DOUBLEPATTE ET PATACHON (Dan.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal.-Nig., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

REMO (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (*A., v.o.*) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont *Parnasse, 14e (43-35-30-40)*.

SUIVEZ MON REGARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens (2 salles), 14e (43-35-21-21) ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention (2 salles), 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

ABSOLUTE BEGINNERS, film britannique de *Julien Temple* (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de Jonathan Betuel (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALISEURS DU DESERT, film franco-tunisien de Nacer Khemir (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR, film américain de Boby Suarez (v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CONVOI DE FILLES, film français de A.M. Frank : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FERESTADEH, film américain de Parviz Sayyad (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

NEXT OF KIN, film australien de Tony Williams (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOLEIL D'AUTOMNE, film américain de Bud Yorkin (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TAXI BOY, film français d'Alain Page : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-*01-59*) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES TROTTOIRS DE SATURNE, film franco-argentin d'Hugo Santiago (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ULTRAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Guinguette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e *(43-31-56-86)* ; Parnassiens, *14e* (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VINGT JOURS SANS GUERRE, film soviétique d'Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AVANT-PREMIÈRE

SALVADOR, film d'Oliver Stone ; v.o. : Club de l'Etoile sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 MAI

« L'Hôtel Lauzun » 15 heures, 17, quai d'Anjou (approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la ville de Paris : d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro *Hôtel-de-Ville (sortie Lobau)* (P.-Y. Jaslet).

« L'arsenal de Paris, Evocation de Mme de Genlis », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des mendiants et des voleurs, des francs mitoux et des archisuppôts », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant poste (M. Pohyer).

« Un quartier de banlieue : les princes et le musée Paul Landowski », 14 h 15, piscine Molitor (V. de Langlade).

« Bercy, des dix-septième et dix-huitième siècles et celui des entrepôts », 14 h 45, métro Dugommier (M. Banassat).

« Le canal Saint-Martin et l'hôpital Saint-Louis », 15 heures, métro Bonsergent (C.-A. Messer).

« Promenade sur la Montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30 devant église Saint-Etienne-du-Mont (Mme Duhesme).

« Paris gallo-romain : des thermes de Cluny à l'amphithéâtre à scène de Lutèce », 15 heures, métro Monge (Mme Brossais).

« La grande et la petite écurie du château de Versailles, les collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Histoire et fonctionnement du Palais de Justice, procès des flagrants délits », 15 heures, métro Cité, sortie marché aux fleurs (M. Ragueneau).

« La Sainte Chapelle et son ensemble unique de vitraux du treizième siècle », 14 h 30, boulevard du Palais devant grilles (E. Romann).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

MARDI 6 MAI

Salle Pierre-Hugot, 3, rue Mazarine, 14 h 30, « Le programme SPOR », par M. G. Brachet.

62, rue Madame, 19 heures, « *La diffusion du bouddhisme en Extrême-Orient* ».

« 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30, « L'ouverture vers l'Europe : Alexandre Ier et Nicolas Ier ».

Radio-Télévision

Samedi 3 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Téléfilm : la Rue des miroirs.
De G. Gagliardo et J. Gruault. Avec N. Garcia, H. Bennent, Milva...
Un matin bleu en Italie, un cri, une chute. Une jeune femme vient de s'écraser dans la remorque d'un camion. Un faux suicide... un polar qui se transforme en un film sur la possession. Une coproduction européenne (Tangram Film Production, la RAI et Channel 2 TV).

22 h 10 Droit de réponse : Les tests de recrutement.
Emission de Michel Polac.
Avec le professeur J. Hors, spécialiste d'hématologie, J. de Bony, chirologue, N. Robert et A. Falcoz, graphologues, A. Tic, directeur d'un cabinet de recrutement, O. Todd, journaliste et écrivain, un représentant de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ainsi que de nombreux recruteurs et recrutés.

0 h 5 Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Drôles de touches.
Un show Per Pallesen et Soren Pilmark : les deux célèbres musiciens classiques danois font les pitres.

21 h Grand prix Eurovision de la chanson.
En direct de Bergen (Norvège). Commentaires Patrice Laffont.
Vingt pays concurrents. Pour la France, c'est le groupe Cocktail Chic qui a été choisi par les téléspectateurs français – quatre jeunes femmes, sœurs et cousines – pour chanter Européennes, *de Michel et Georges Costa.*

23 h 50 Journal.

0 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Concert Roxy Music, enregistré dans les arènes de Fréjus, l'été 1984.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... une nouvelle série, « Les aventures de Kit Carson ».

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.

23 h 10 Musiclub.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle Rock; 18 h, Paris kiosque; 18 h 55, Croqu'soleil; 19 h 5, Atout PIC; 19 h 15, Informations; 19 h 35, Kamikazé impro; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Une sale affaire à Nairobi; 22 h 35, Série : Mike Hammer; 23 h 20, Série : Comics; 0 h, Dodo, film de F. Leroi; 1 h 20, Le futur est femme, film de M. Ferreri; 2 h 55, Du sang pour Dracula, film de P. Morissey; 4 h 35, Téléfilm : Un meurtre sans importance.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (1re partie), série australienne de K. Arthur (et à 1 h 5); 22 h 15, Record, le grand show du sport; 23 h 50, Série : l'Homme de l'Atlantide; 0 h 5, Cinq sur cinq.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 21 h); 17 h, Système 6; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le roi Lear dans la troisième », de Claude Mourthe. Avec J. Dufilho, P. Crauchet, M. Ribowska, M. Cuvelier...

22 h 30 Démarches avec... Jean Launay.

23 h Pâques orthodoxes : service de nuit pascal retransmis de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (le 22 septembre 1985, à Montreux) : *Ma mère l'Oye, pour piano à quatre mains*, de Ravel; *Danses symphoniques op. 45*, de Rachmaninov; *Sonate pour deux pianos en fa mineur, op. 34 bis*, de Brahms; *Réminiscences de Don Juan, pour deux pianos*, de Liszt, par M. Argerich, piano, M. Beroff, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : archives, Ravel et le disque : l'avant-guerre; à 1 h, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

Dimanche 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Trésor du pendu.
Film américain de J. Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark, P. Owens, H. Silva.
Un ancien bandit, devenu shérif, fait évader un complice d'autrefois. Des aventuriers, la violence et la mort, une ville-fantôme du far-west, des personnages ambigus.

21 h 55 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret en meublé.
D'après G. Simenon, réal. C. Boissol. Avec J. Richard, M. Dalmès... (rediff.).
Un coup de feu est tiré sur l'inspecteur Janvier. Maigret s'installe sur les lieux : le meublé de la pulpeuse Mlle Clément.

22 h Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
Richard Strauss ou un « Caprice ». C'est Jessye Norman qui interprète ce soir la scène finale de « Capriccio » et les « Quatre Derniers Lieder », accompagnée par l'Orchestre de Paris sous la direction d'Eric Leinsdorf (concert enregistré à la salle Pleyel le 24 mars dernier). Avec une interview de la grande cantatrice.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La puce et les géants.
Série de trois émissions de J. Tchalenko, d'après E. Laurent.
Deuxième épisode : Big Brother vit toujours. Détournement de la science à des fins militaires, espionnage ou contre-espionnage. Cette excellente série remet quelques idées en place. On apprend par exemple que les recherches de pointe dans les grandes universités américaines, de Yale à Harvard, sont financées par le Pentagone.

21 h 20 Aspects du court métrage français.
Douce France, *de Jean-Luc Gaget;* Gratte-ciel, *de C. Jairot et* Mélodie pour un cafard, *de D. Zay.*

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle films noirs) : l'Introuvable.
Film américain de W. S. Van Dyke (1934), avec W. Powell, M. Loy, M. O'Sullivan (v.o. sous-titrée. N.).
Un détective privé mondain et sa femme mènent une enquête compliquée. Il s'agit de l'adaptation, façon comédie américaine, d'un roman – noir – de Dashiell Hammett. Les acteurs jouent les farfelus.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Blanche et Marie, film de J. Renard; 22 h 10, Série : Le tiroir secret; 23 h, l'Homme de Berlin, film de C. Reed; 0 h 45, Polar, film de J. Bral; 2 h 20, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (2e partie), série australienne de K. Arthur (et à 1 h 30); 22 h 10, Sport : tennis (tournoi « US Clay Championship » d'Indianapolis, finale); 23 h, Série : L'homme de l'Atlantide; 2 h 30, Série : Jaimée.

TV 6

De 14 h à 22 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : entre terre et ciel, ou l'oiseau sans ailes, par O. Michel.

22 h 30 Bourges, musiques haut-parlantes : récital Philip Meed, piano (festival des musiques expérimentales de Bourges).

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert d'archives (donné le 1er mars 1953) : *Pulcinella*, suite du ballet, *Jeu de cartes, Divertimento*, suite du ballet, *le Baiser de fée*, de Stravinski, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. I. Stravinski.

22 h Les soirées de France-Musique : concert en simultané avec Antenne 2 : *Capriccio*, scène finale, *Quatre derniers lieder*, de Strauss, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Leinsdorf, sol. J. Norman, soprano; à 23 h 5, Ex libris, les Mémoires de B. Gigli; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, *Des gens sans importance*, film d'H. Verneuil; 22 h 15, Étoiles et toiles; 23 h 15, Journal; 23 h 20, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Nous entrerons dans la carrière*; 22 h 20, Série documentaire : *Le défi mondial*; 23 h 10, Journal.
FR3	20 h 35, *Scorpio*, film de M. Winner; 22 h 30, Journal; 23 h, Boîte aux lettres; 23 h 55, La clé des nombres et des tarots; 0 h, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, *le Jeu du faucon*, film de J. Schlesinger; 22 h 50, Étoiles et buts; 23 h 5, Boxe; 0 h 5, Basket américain; 1 h 35, *Dodo*, film de F. Leroi.
LA « 5 »	20 h 30, *la Vengeance aux deux visages*, téléfilm australien (et à 0 h); 22 h 10, Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 40); 23 h 5, Série : *Supercopter*.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 MAI

– *M. André Laignel*, député PS de l'Indre, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. Philippe Mestre*, député UDF de la Vendée, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Alain Juppé*, ministre délégué chargé du budget, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 5 MAI

– *M. Charles Pasqua*, ministre de l'intérieur, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

● *Créapolis : la cité de la pub.* – La création publicitaire veut avoir son festival. Du 23 au 28 octobre prochain, « Créapolis » s'installera dans le grand hall de La Villette. Hommages, grands prix, rencontres internationales, musée, *pub show*... Le salon de la création et de la communication publicitaire, avec un budget de communication de 2 millions de francs, se veut *« l'événement le plus important depuis que la publicité existe »*... Les Français, d'abord publiphobes, seraient devenus publiphiles, puis publivores. Selon Patrick Lecêtre, directeur de la société Padco, organisatrice de Créapolis, et Bernard Becker, son promoteur, *« la publicité représente un véritable enjeu économique et culturel; phénomène de société d'un type nouveau, elle contribue pour une très grande part à la formation de l'esprit de notre temps. »*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE

France / services

COMMUNICATION

M. LÉOTARD RÉAFFIRME LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DANS LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Film français*, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, affirme que *« le cinéma est l'un des domaines où le libéralisme est à mettre en perspective »*. Le ministre maintient toutes les mesures de soutien public, ainsi que le rôle régulateur de l'Etat. Les grandes lignes des obligations des télévisions vis-à-vis du cinéma seront inscrites dans la loi. Le dispositif d'abri fiscal introduit l'an dernier pour favoriser les investissements dans la production est reconduit et assoupli.

Au prochain conseil européen des ministres de la culture, le 13 juin à Luxembourg, M. Léotard entend défendre les principes d'un fonds de soutien européen et d'une aide à l'exportation. Il se prononce contre la *« licence légale »* proposée par la Commission des communautés européennes pour simplifier la libre diffusion des chaînes de télévision sur les réseaux câblés européens (*le Monde* du 20 mars).

Par ailleurs, M. Léotard affirme que les restrictions budgétaires de son ministère n'affecteront pas le fonctionnement du Fonds de soutien à l'industrie des programmes, dont les capacités seront de 115 millions de francs en 1986.

L'ÉCOUTE DE LA RADIO A BORDEAUX ET A TOULOUSE

Deux sondages réalisés récemment par Médiamétrie dans les agglomérations de Bordeaux et de Toulouse donnent les résultats d'audience des radios reçues dans ces deux villes.

Ainsi, une enquête faite par téléphone à Bordeaux entre le 1er et le 7 mars auprès de mille personnes âgées de quinze ans et plus fait apparaître le classement suivant pour l'audience cumulée d'un jour moyen de la semaine : radio en général : 80,6 %; France-Inter, 37,3 %; NRJ, 14,3 %; FUN, 12,8 %; Europe 1, 8,6 %; RTL, 8,5 %; RMC, 7,3 %; Studio 2 000, 5,8 %; Activités, 4,8 %; Radio France-Bordeaux-Gironde, 4,6 %; Sud-Radio, 4,1 %; France Musique, 3 %; Hit FM, 1,8 %; France Culture, 1,5 %; Radio Bleue, 1,3 %; Kiss FM, 1,2 %; France Inter-Bordeaux (FIB), 1,2 %; Nostalgie, 1 %; (1 % = 5 022 individus).

A Toulouse, l'enquête a été réalisée entre le 19 et le 28 mars dernier auprès de 1 003 personnes âgées de 15 ans et plus. Le classement des radios pour l'audience cumulée se présente ainsi : radio en général 83,1 %; France-Inter 30,9 %; NRJ, 26,9 %; Sud-Radio, 17,9 %; RMC, 15 %; FUN, 10,8 %; Europe 1, 2,9 %; France Inter Toulouse (FIT), 2,8 %; France-Musique, 2,6 %; Radio Bleue, 2,5 %; Radio Cambos, 2,2 %; Radio France-Toulouse, 1,6 %; RTL, 1,6 %; France Culture, 1,5 % (1 % = 4 620 individus).

● *Vers une fiscalité réduite sur la vidéo.* – Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a annoncé aux professionnels de la vidéo que le gouvernement étudiait *« une diminution de la TVA sur les vidéocassettes et de la redevance sur les magnétoscopes »*. Dans leur plate-forme commune, UDF et RPR s'étaient engagés à supprimer la redevance sur les magnétoscopes.

● *Le câble à Rennesen 1987.* – Le réseau de vidéocommunications de Rennes entrera en exploitation le 21 mars 1987; 22 600 foyers dans deux quartiers de la ville pourront recevoir 15 programmes différents. M. Martial Gabillard, président de Rennes-Citévision, adjoint au maire, prévoit le câblage de la ville dans sa totalité d'ici à 1990.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 mai :

DES ARRÊTÉS

● Du 21 avril 1986 fixant le nombre de places d'élèves à l'Ecole nationale d'administration offertes en 1987 aux élèves de l'Ecole polytechnique terminant leur scolarité en 1986.

● Du 15 avril 1986 modifiant l'arrêté du 27 décembre 1972 fixant les conditions d'application des dispositions de l'article R.55 du code de la route relatives au poids total roulant autorisé des véhicules.

● Du 22 avril 1986 relatif au chiffre de la population à prendre en considération dans certaines communes pour la création d'officines de pharmacie, par application des dispositions de l'article L.571 du code de la santé publique.

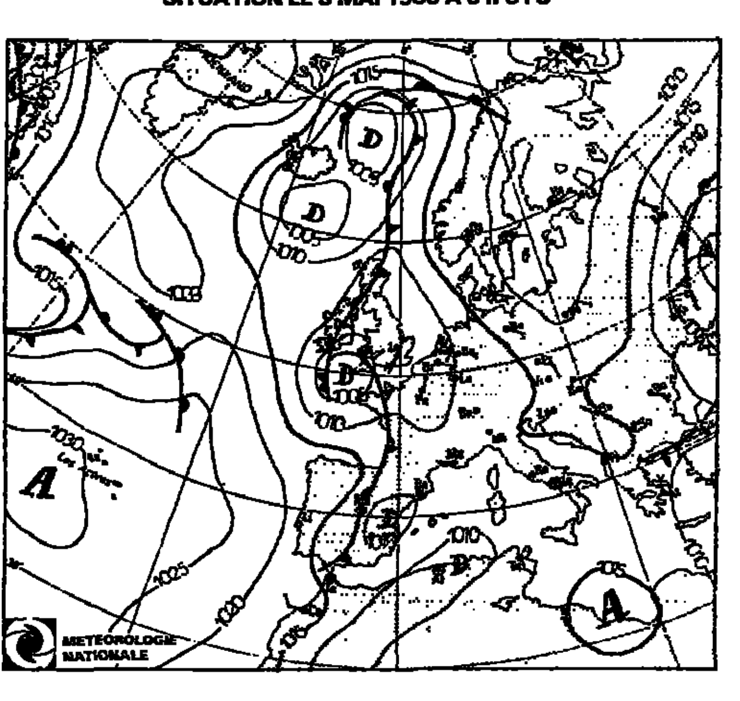
● Du 16 avril 1986 relatif au recrutement de praticiens hospitaliers au titre de l'année 1986.

UN DÉCRET

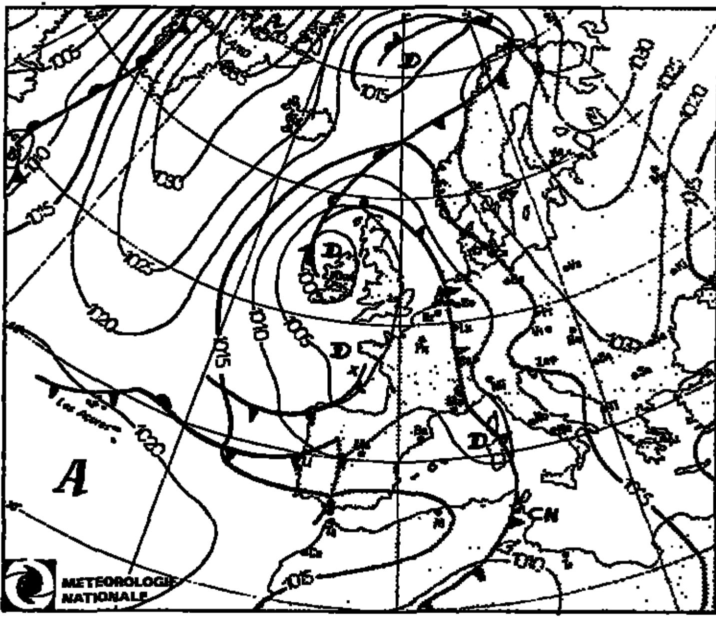
● No 86-729 du 2 mai 1986 relatif à la déléguée à la condition féminine.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MAI 1986 A 0 h UTC



PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI A 0 h UTC



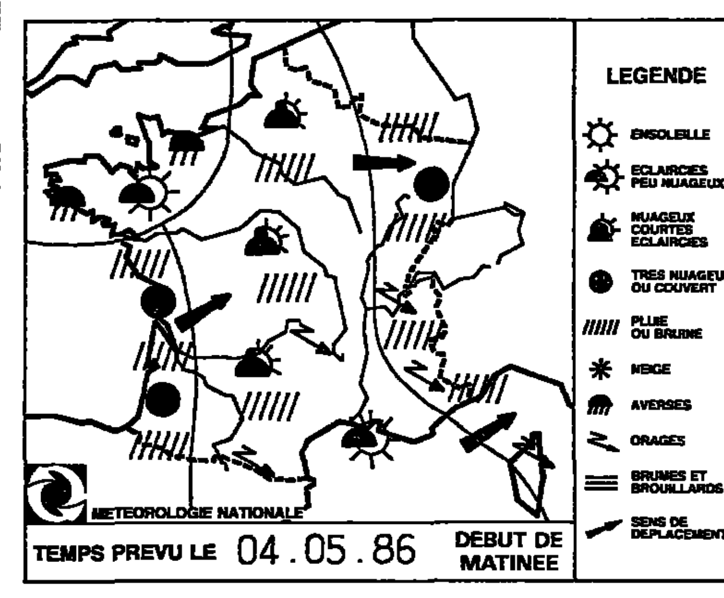
Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mai à 0 heure et le dimanche 4 mai à minuit.

Persistance d'une situation dépressionnaire avec évacuation vers l'est d'un froid pluvio-orageux. A l'arrière persistance d'instabilité.

Dimanche : Le temps sera couvert avec des pluies et des orages de la Corse à l'est du Rhône, au Nord-Est et au Nord avec une amélioration dans l'après-midi du Nord aux Ardennes et en Provence.

Ailleurs le ciel sera nuageux à très nuageux avec toutefois des éclaircies plus marquées du Bassin parisien au Massif Central. Des pluies discontinues se produiront des pays de Loire à l'Aquitaine, des averses sur les autres régions. Des orages éclateront localement sur les Pyrénées occidentales et centrales et sur le Massif Central. Les températures minimales iront de 4 à 7 degrés en Bretagne, 7 à 10 degrés du Nord au Sud-Ouest, 8 à 14 degrés du Nord-Est au Sud-Est. Les maximums iront de 18 à 21 degrés du Nord-Est à la Méditerranée, ne dépassant pas 12 à 14 degrés en Bretagne, 14 à 18 degrés ailleurs.

Les vents de secteur ouest seront modérés sur les côtes atlantiques.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE

	maxima	minima	temps observé
AJACCIO	19	10	S
BIARRITZ	23	6	P
BORDEAUX	23	6	P
BOURGES	26	6	P
BREST	13	7	N
CAEN	23	6	P
CHERBOURG	21	6	P
CLERMONT-FERR.	25	10	C
DIJON	24	8	N
GRENOBLE-St-M-H	24	8	S
LILLE	25	13	S
LIMOGES	23	3	P
LYON	22	9	S
MARSEILLE-MAR.	24	12	S
NANCY	24	10	N
NANTES	19	6	P
NICE	21	16	N
PARIS-MONTS.	26	12	C
PAU	25	4	O
PERPIGNAN	26	11	C
RENNES	20	6	P
ST-ÉTIENNE	23	8	S
STRASBOURG	25	9	N
TOURS	25	6	P
TOULOUSE	26	6	P
POINTE-A-PITRE	31	22	S

ÉTRANGER

	maxima	minima	temps observé
ALGER	23	10	N
AMSTERDAM	25	13	S
ATHÈNES	22	15	S
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	21	10	S
BELGRADE	22	10	S
BERLIN	23	13	S
BRUXELLES	25	13	S
LE CAIRE	28	21	N
COPENHAGUE	18	7	S
DAKAR	24	14	S
DELHI	40	27	N
DJERBA	26	18	C
GENÈVE	22	8	N
HONGKONG	27	23	C
ISTANBUL	19	10	N
JÉRUSALEM	23	15	S
LISBONNE	17	9	S
LONDRES	22	9	P
LOS ANGELES	23	13	S
LUXEMBOURG	23	11	N
MADRID	24	9	S
MARRAKECH	21	12	O
MEXICO	24	12	B
MILAN	22	12	N
MONTRÉAL	24	-1	N
MOSCOU	12	6	S
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	23	8	S
OSLO	17	3	S
PALMA-DE-MAL.	22	8	S
PÉKIN	29	12	S
RIO-DE-JANEIRO	29	21	S
ROME	23	11	S
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	21	7	S
SYDNEY	20	17	N
TOKYO	20	16	A
TUNIS	25	15	N
VARSOVIE	19	6	S
VENISE	24	13	S
VIENNE	24	10	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ALSACE

Les Japonais de Kientzheim

Cent trente-deux jeunes Japonais âgés de douze à dix-huit ans, venant d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud... et du Japon, viennent de vivre leur première rentrée au lycée Seijo d'Alsace. Installé dans les locaux de l'ancien pensionnat de Kientzheim (Haut-Rhin), cet établissement est le *second, après* celui de Londres, qui a été installé en Europe.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de coopération avec le Japon voulue par les élus alsaciens sur les plans touristique, économique et de l'éducation, coopération qui se traduira aussi cette année par l'ouverture à Ribeauvillé d'une usine Sony spécialisée dans la fabrication de disques compacts et employant, dans un premier temps, plus de deux cent trente salariés.

STRASBOURG. – Strasbourg va construire sa seconde auberge de jeunesse, dans le Parc du Rhin, à l'est de l'agglomération. Ce nouvel équipement, avec deux cent vingt-deux lits, devrait compléter l'auberge René-Cassin, dans le quartier de la Montagne-Verte, qui refuse actuellement seize mille nuitées environ chaque année. La nouvelle auberge devrait coûter quelque 23 millions de francs, partiellement *couverts par un emprunt souscrit* par l'Association départementale des auberges de jeunesse, mais remboursé par la Ville, qui demeurera propriétaire des locaux.

Un autre centre d'hébergement économique, le Centre international d'accueil et de rencontre unioniste de Strasbourg (CIARUS), doit être inauguré le 10 mai prochain par le président du Parlement européen, M. *Pierre Pflimlin, en plein* centre-ville. Plusieurs conseillers municipaux se sont inquiétés d'un éventuel suréquipement de la ville dans ce domaine.

ANIMATION DANS LE DOUBS

L'homme des salines

IL n'y aura plus de fête du ciel à Arc-et-Senans. *Ce petit village du Doubs à la* limite du Jura ne verra plus s'élever au-dessus des bâtiments de la saline royale la nuée de montgolfières dont le spectacle attirait chaque été quelque vingt mille personnes. Pour Richard Edwards, le directeur de la saline, il valait mieux abandonner la « fête du *ciel* » avant que le public ne s'en lasse. Et puis on s'irritait d'entendre chaque fois qu'on voulait présenter des salines : *« Ah oui, c'est là où il y a des montgolfières ! »*

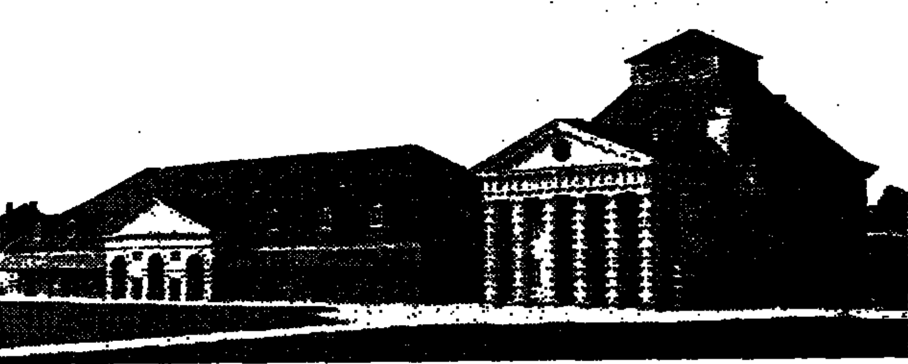
Arrivé en Franche-Comté en 1974, après avoir dirigé une MJC à Strasbourg et une autre à Aix-en-Provence, Richard Edwards a d'abord pris en charge, dans cette région, une MJC rurale avant de créer une association d'animation appliquant aux populations des cantons ruraux du nord-est du Jura certains principes inspirés de mai 1968. L'expérience fit assez de bruit à l'époque, non seulement dans une région qui enfanta Fourier, Proudhon et Considérant, où se constituèrent les pre*mières coopératives agricoles et ouvrières, et* qui connaissait « l'affaire Lip », mais aussi hors des frontières régionales.

Chargé de mission à la direction régionale des affaires culturelles, envoyé au Québec dans le cadre d'un échange, Richard Edwards *était sollicité* en 1983 pour conduire une mis*sion de médiation entre la fondation* Claude-Nicolas-Ledoux, gestionnaire de la saline, le département du Doubs, propriétaire, le conseil régional et les services de l'Etat.

Les choses étant remises à plat, Richard Edwards a commencé de travailler derrière les colonnes de l'espèce de temple que Claude-Nicolas Ledoux, *architecte* « visionnaire » du dix-huitième siècle, avait édifié au centre de sa cité ouvrière idéale. Sous l'influence de son nouveau directeur, la saline s'est dotée d'un *budget où la part des subventions est deve*nue inférieure à celle des recettes directes. Paris audacieux si l'on considère que la saline, avec son Centre international de réflexion sur le futur, sa librairie (l'une des premières de France dans sa spécialité, l'architecture), la prise en charge des touristes (55 000 en 1985), l'accueil de colloques, la réalisation d'expositions et l'organisation d'un service de documentation, sans compter la poursuite de travaux de restauration et d'aménagement dont il semblait qu'on ne verrait jamais la fin, *doit faire vivre vingt-trois ouvriers. Pari que* Richard Edwards et son patron, Serge Antoine, président de la fondation Claude-Nicolas-Ledoux, entendent gagner sans faire de concession à la facilité.

Toutes les expositions prévues pour cette année ne sont en effet pas de celles *qui, a priori,* attirent le grand public : dessins de Charles Belle, mis en scène par Véronique Gutton, architecte ; sculptures de Pascal, un prix de Rome *jurassien* qui n'avait jamais *exposé en Franche-Comté ; rêves en trois* dimensions de Christian Menu, un jeune architecte primé par l'UNESCO ; confrontation de projets à l'occasion de rencontres internationales d'architecture ; exposition sur les nouveaux matériaux industriels...

Pour autant, la saline reste ouverte à *d'autres manifestations* : journées internationales des guides et scouts de France, séminaires sur la médication et les facteurs socio-économiques dans l'asthme, rencontres musicales par exemple. Et *puis le visiteur de* base, le touriste, y trouve, à côté d'informations sur l'œuvre de Ledoux, un relais privilégié sur la route du sel, qui va de Lons-le-Saunier à Bex (en Suisse), en passant par Luxeuil-les-Bains et Besançon, *même si* les *responsables touristiques et les cartographes officiels font* preuve d'une certaine timidité quand il s'agit de signaler la saline au public.



MARC PAYGNARD

Un sanctuaire de l'architecture

La démarche s'inscrit, il est vrai, dans le *projet ambitieux mais non irréaliste de faire de* la saline d'Arc-et-Senans un lieu européen de l'architecte et de l'architecture. En montrant aussi la saline telle que des enfants ont pu la dessiner, on rejoint ce parti pris d'une référence permanente aux bâtiments édifiés par Ledoux, et d'une manière plus générale à l'architecture. Même l'organisation, au début de mai, d'une rencontre de la Grande Loge de France apparaît, à cet égard, complice d'un dessein aujourd'hui clairement affirmé.

Le guide Michelin ne lui donne qu'une étoile, et l'Institut géographique national, qui ne reconnaît dans l'usine de Ledoux ni une abbaye, ni un château, ni une ruine médiévale, se borne à placer sous la rubrique « curiosités » ce monument inclassable.

Et voilà maintenant que la saline se dégage de l'image qui l'attachait aux montgolfières... Il est vrai qu'une autre image, plus contempo*raine, se profile* à l'horizon 1986 avec non plus une fête du ciel, mais une fête de l'espace, qui se déroulera le 21 septembre. Le CNES et l'Aérospatiale y participeront. L'occasion d'un contrepoint moderniste à *la* magie de lieux qui, comme le dit Richard Edwards dans un frémissement de ses moustaches de Viking, *« pourraient, si l'on n'y prenait garde, se passer des vivants »*.

CLAUDE FABERT.

AUVERGNE

Belle rivière

Marcel Arland, qui vient de mourir, avait un lieu de pèlerinage favori : la basilique romane de Brioude, qu'il ne visitait jamais sans émerveillement et émotion. Brioude, en Haute-Loire, à une centaine de kilomètres au sud de Clermont-Ferrand, est « à la tête » d'un de ces pays de la France profonde mal connus et pour cela encore remarquablement préservés : le pays du Haut Allier, c'est-à-dire les gorges de l'Allier, de Brioude donc, *via* Langeac, jusqu'à Pradelles et le barrage de Naussac.

Ses responsables touristiques et politiques, tous hommes du terroir, sont montés ces jours derniers à Paris pour le présenter sans prétention mais avec la conviction de proposer un « produit » inédit et sûr. L'Allier est encore, en cet endroit, une rivière propre que n'ont pas fui les poissons, les pêcheurs et les baigneurs. Symbole d'une région où l'on peut trouver, loin des foules, des lieux d'excursion, des formules de séjours pour des vacances familiales *ou sportives* (pêche, canoë-kayak) à des prix et dans des conditions défiant, comme l'on dit, toute concurrence.

(*) Office de tourisme des gorges de l'Allier, 43000 Langeac ; tél. : 71-77-07-18.

(*) Maison de l'Auvergne, 194 *bis*, rue de Rivoli, 75001 Paris.

LE PUY. – Une cellule départementale à la formation a été créée au Puy-en-Velay sur l'initiative du conseil général, de l'Agence nationale pour l'emploi et des chambres consulaires (commerce et industrie, agriculture et métiers). Cette cellule – un conseiller de l'ANPE, un jeune volontaire et deux TUC – doit établir les besoins de la Haute-Loire en matière de formation et attirer l'attention sur des filières saturées et sur celles qui sont au contraire prometteuses en débouchés.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Jean-Pierre Foron, Jacques Fortier, Régis Guyotat, Bernard Lederer, Jean-René Lore, Gabriel Simon, Christian Tual, Michel Vives.

BRETAGNE

Les logiciels du secrétaire

Le conseil général du Finistère a voulu délivrer les secrétaires de mairie de petites communes en mettant *au point un ensemble de neuf logi*ciels : traitement de texte pour courrier personnalisé et documents d'état civil, fichier de population, facturation des services (transports scolaires, cantines, eau, ordures ménagères), comptabilité du personnel...

Ces logiciels sont de conception bretonne. Ils ont été fabriqués par des entreprises locales de prestation *de services* pour des communes de 500 à 5 000 habitants. Un syndicat d'utilisateurs a été constitué afin de tester les programmes. Le « marché » n'est pas inintéressant : 12 000 petites collectivités pourraient être séduites par ces logiciels, dont l'achat a l'avantage de ne pas peser trop lourd dans les petits budgets : 25 000 F, plus 60 000 F pour le matériel.

Parmi les premiers maires à mettre en place la gestion informatisée *dans les communes rurales, celui* d'Aulnay-sur-Iton dans l'Eure (527 habitants), Rigal Roy, qui dirige la Société nationale de diffusion de l'informatique.

Hôpital sans frontières

Réunir en deux mois une somme de 2,5 millions de francs en sensibilisant les chefs d'entreprises bretonnes à une action de « sponsoring humanitaire », pour assurer le financement d'un hôpital complet d'urgence, tel est l'objectif de Médecins sans frontières à travers l'opération « La Bretagne exporte son cœur », soutenue par le conseil régional, les chambres de commerce et d'industrie, le Crédit mutuel de Bretagne, le quotidien *Ouest-France*, FR 3 Bretagne, Radio-France Armorique et la direction régionale de la SNCF.

Des courriers ont été adressés à deux mille chefs d'entreprise pour les inviter à participer à l'opération par des dons allant de 5 000 à plus de 100 000 francs. Les donateurs seront cités dans toutes les manifes*tations organisées autour ou* à la suite de cette action de solidarité, qui doit permettre de financer un hôpital d'intervention d'urgence, des médicaments et des aliments hyper-protéinés, du matériel logistique, du matériel de transport terrestre et l'affrètement d'un avion pour le transport aérien jusqu'à la zone sinistrée où interviendra Médecins *sans frontières*.

Les résultats de cette opération, une première, seront présentés à Rennes le 20 juin prochain.

CENTRE

Ponts malades

En 1760, Mme de Pompadour se rendait dans son château de Menars, *franchissant la Loire à Orléans sur* un pont tout neuf. *« Bien solide est ce pont, ce jour il a porté le plus lourd fardeau de France »*, écrivirent à l'époque les Orléanais. Deux bons siècles après, le célèbre ouvrage, qui se nomme aujourd'hui « George-V », présente des fissures inquiétantes. Et le conseil général du Loiret a dû prévoir un programme de travaux d'urgence pour « soigner » d'autres ponts sur le fleuve royal qui donnent des signes de faiblesse, à Meung-sur-Loire et à Jargeau notamment. Un programme mené en parallèle avec la reconstruction en cours du pont de Sully-sur-Loire, qui s'était, lui, brutalement rompu lors de la vague de froid du mois de janvier 1985.

Au total, le conseil général du Loiret engagera 130 millions de francs durant quatre ans, soit 10 % de son budget annuel d'investissements, pour consolider ou remettre debout ses ponts.

ILE-DE-FRANCE

Capitale de la mesure

L'industrie de la mesure et de l'instrumentation est traditionnelle de l'Ile-de-France. *Depuis le Moyen* Age, Paris est le berceau des balanciers ; sa position s'est renforcée au fil des siècles.

Aujourd'hui, presque totalement industrialisée, la profession s'est déplacée vers la proche banlieue parisienne. C'est autour de Paris que se trouvent les centres de décision des principaux acheteurs : PTT, EDF, la défense nationale, le CEA, la construction automobile, l'électronique ou l'aéronautique. C'est aussi là que sont situées les grandes écoles – Supelec ou l'Institut supérieur d'optique, – véritables « réservoirs » d'ingénieurs. Enfin, la densité et la qualité du réseau de sous-traitance est un atout essentiel en faveur de l'implantation de petites entreprises.

Sur les 1 670 établissements du secteur recensés en 1983 par l'UNEDIC, 686 sont implantés en Ile-de-France. Ils emploient 25 407 personnes, soit près de la moitié des effectifs salariés de la branche. Toutefois, cette prééminence tend à s'affaiblir, au profit d'autres régions : Nord, Alsace ou Rhône-Alpes.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (IAURIF, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15) vient de *publier une étude détaillée* à ce sujet.

NORD PAS-DE-CALAIS

ROUBAIX. – Roubaix est la capitale de la vente par correspondance. La poste doit suivre. Le centre de tri postal de Roubaix-Carihem, point de dépôt de la VPC, traite chaque année 9 140 000 sacs. Il forme chaque mois 1 650 wagons SNCF, ce qui correspond à plusieurs trains de marchandises chaque jour.

La vente par correspondance représente 42,3 % du total des recettes d'affranchissement de la région. Celles-ci ont franchi en 1985 le cap des 2,5 milliards de francs.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Papys-gardiens

Moyennant 780 F – prix de base pour une semaine, – une société de Cagnes-sur-Mer propose de faire assurer par des retraités « au-dessus de tout soupçon », anciens fonctionnaires *de police* ou *enseignants* notamment, l'occupation d'appartements ou de villas dont les locataires habituels sont amenés à s'absenter, soit qu'ils partent en vacances, soit du fait de leurs déplacements professionnels. C'est le meilleur moyen, assure-t-elle, de décourager d'éventuels cambrioleurs, pour qui les maisons vides ont un irrésistible attrait.

Home Sitting – le nom de la société – n'a guère plus d'un mois d'existence et n'a pas encore son numéro au registre du commerce, mais, déjà, affirment Catherine Dubreuil et Virginie Bonnet, qui l'ont créée, *« nous avons de nombreux contacts avec des personnes intéressées. Cinq « commandes » ont été passées, dont une pour une durée de quatre mois »*.

Pour les besoins de la cause, une trentaine de « papys-gardiens » ont été recrutés, sur *place pour la plupart, mais aussi* dans les départements de l'est de la France et en Corse, qui sont prêts, seuls ou par couples, à aller s'installer, pour une semaine ou plus, là où le hasard les enverra. Ce sont des bénévoles dont le seul intérêt dans l'affaire réside dans le fait qu'ils pourront sans bourse délier changer d'horizon et habiter de façon tout à fait normale et sans aucune restriction la résidence secondaire dont ils ont peut-être rêvé. Pour prix du dépaysement, leur présence seulement jour et nuit, mais ils ne seront pas tenus de s'occuper des animaux domestiques ni d'arroser des plantes...

INNOVATION AU PAYS BASQUE

Piquets d'ordures

L'ARGENT *n'a pas d'odeur*, et les ordures ménagères peuvent valoir de l'or. Jean-Paul Boucher, directeur d'une entreprise d'engrais minéraux au Pays basque, a *flairé ce nouvel Eldorado. Il a créé, en mars* dernier, un centre pilote de traitement des ordures domestiques. Installé à Biarritz, à l'enseigne de la Compagnie d'études plastiques (CEP-Adour), ce centre encore *artisanal* produit, classiquement, du compost, mais fabrique aussi... des piquets de vigne.

Une odeur insupportable règne, ce jour-là, dans le hangar qui abrite la CEP-Adour. Dans une courette voisine est entreposé un monceau de plastiques, de ferrailles, de laines, de papiers et de cartons, concassés, réduits en grosses miettes noires. *« Il doit rester des résidus d'aliments, ce qui explique l'odeur »*, sourit Jean-Paul Boucher.

Cela malgré le tri qui a lieu dans certains dépôts d'ordures, particulièrement au Havre et à Lyon, car seuls les déchets qui ne fermentent pas, et qui ne servent donc pas à la production de compost, sont acheminés à la CEP-Adour. Ces bouteilles d'eau minérale ou d'huile, ces papiers et ces boîtes en carton *sont alors séchés, broyés, chauffés puis* malaxés jusqu'à former une pâte qui est pulsée dans une trémie. A la sortie, une sorte de boudin, plongé dans l'eau froide, est tronçonné. *Les piquets de 1,20 m ou 2,30 m de* long sont alors prêts. Composés de 70 % de résidus de plastiques et de 30 % d'autres déchets, ils offrent la solidité et la rugosité du bois.

La CEP-Adour produit actuellement deux cent cinquante piquets par jour. Neuf mille *sont plantés dans les vignobles, surtout* bordelais. Leur prix à l'unité (de 8 à 13 francs, contre 7 à 10 francs pour un piquet « classique ») ne les rend pas encore compétitifs. *Mais les viticulteurs les apprécient, et leur* demande ne fait qu'augmenter. Outre leur solidité, ces piquets seraient, selon Jean-Paul Boucher, *« imputrescibles et immortels »*, alors que les piquets en châtaignier ou en acacia, traditionnellement employés, durent au plus une vingtaine d'années.

Le centre pilote de Jean-Paul Boucher a pu être monté grâce à une subvention de 1 200 000 F octroyée par l'Association natio*nale pour la valorisation de la recherche* (ANVAR), le conseil régional d'Aquitaine, l'Association nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), le Fonds *interministériel* d'aménagement du territoire, et grâce au soutien de la mission interministérielle Urba 2000. Celle-ci a *étudié* dès avril 1984 les problèmes de traitement des ordures domestiques dans *le* district Bayonne-Anglet-Biarritz, pour aboutir, un an plus tard, au lancement de la CEP-Adour.

Jean-Paul Boucher espère faire passer celle-ci de la dimension artisanale au stade industriel dès octobre prochain. Un marché de quatorze millions de piquets de vigne s'ouvre à lui, sans compter les plantations de kiwi ou d'autres utilisations possibles (poteaux de clôture, par exemple). Mais ce développement implique l'appel à des partenaires extérieurs susceptibles de financer une usine de tri des ordures ménagères qui serait installée sur le dépôt du district. Trois sociétés sont actuellement pressenties : Saint-Gobain, la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux.

YVES-MARIE LABÉ.

Économie

Moulinex : un coûteux pari sur l'investissement

Perturbations sur Moulinex : le numéro un français du petit électroménager a perdu près de 35 millions de francs en 1985, après avoir réalisé un bénéfice de 54,3 millions de francs l'année précédente. Les raisons de cette dégradation ? Moulinex paye aujourd'hui d'avoir trop investi (236 millions de francs en 1985, s'ajoutant aux 500 millions déjà dépensés de 1982 à 1984), alors que l'activité du secteur était morose.

Certes, ces sommes sont indispensables pour s'opposer à la concurrence étrangère. La poussée des Japonais et des Sud-Coréens est particulièrement préoccupante dans le domaine des fours à micro-ondes, sur lesquels Moulinex fonde ses espoirs : ils représentent déjà 15 % de ses ventes, et restent un marché porteur.

En Europe, seule une ménagère sur vingt est équipée contre près d'une sur deux aux Etats-Unis. Mais, ces investissements intervenaient alors que le chiffre d'affaires stagnait à 3,37 milliards de francs en 1985, soit une progression de 1,2 % en valeur en un an, contre 14 % l'année précédente. Deux facteurs sont principalement responsables de cette évolution : la croissance des ventes de fours à micro-ondes, inférieure aux prévisions, est juste suffisante pour maintenir les parts de marché de Moulinex en Europe à 20 % environ. Le fléchissement des exportations, qui est d'autant plus important que, avec près de 70 % de l'activité en 1984, les ventes à l'étranger ont été le moteur de la croissance de l'ensemble du groupe. Les ventes ont particulièrement regressé au Proche-Orient (qui ne représente plus que 5 % du chiffre d'affaires contre 11 % en 1984) et, dans une moindre mesure, au Portugal et au Chili.

Dans un tel contexte, le pari sur l'investissement a eu comme conséquence d'alourdir encore l'endettement de l'entreprise qui atteint près de 100 millions de francs en 1985. Mais surtout, 70 % des investissements réalisés ayant pour but d'augmenter la productivité, Moulinex a tardé à en tirer les conséquences sur le plan social. *« Il aurait fallu licencier près d'un millier de salariés »*, estiment certains. Seuls ont été annoncés, en janvier 1986, quarante-trois jours de chômage technique.

« Mesures structurelles »

Aujourd'hui la direction annonce, en même temps que les résultats de l'entreprise, *« un certain nombre de mesures structurelles qui permettront d'adapter la capacité de production »*. Elle prévoit notamment la possibilité d'un plan de pré-retraite, concernant plus de cinq cents salariés (sur un effectif global de quelque neuf mille cinq cents personnes).

Cette décision traduit une évolution à la tête de Moulinex, où a longtemps régné, seul, son fondateur, M. Jean Mantelet, l'inventeur fameux du moulin à légumes. A quatre-vingt-six ans, M. Mantelet est, depuis plusieurs semaines, contraint à l'absence par des ennuis de santé. Au comité directeur, un triumvirat a été constitué, avec MM. Michel Vanoorenberghe (administration et finances), Roland Darneau (recherche, développement et production), et Gilbert Torelli (commercial).

Si cette restructuration est nécessaire pour assainir la situation de l'entreprise, son coût devrait la maintenir dans le rouge cette année. Cependant, Moulinex pourrait en tirer d'autant mieux parti qu'elle est moins affaiblie que ses pertes actuelles semblent l'indiquer. Les résultats intègrent en effet une provision de 38 millions de francs, sur le recouvrement d'une créance sur le Venezuela.

Surtout, Moulinex espère bénéficier de la reprise de la consommtion avec un appareil de production modernisé qui lui permettra de mieux résister à la concurrence asiatique. A terme, le parti de l'investissement pourrait donc se révéler payant.

DOMINIK BAROUCH.

REPÈRES

Chômage : léger recul aux Etats-Unis

Le chômage a très légèrement reculé en avril aux Etats-Unis pour toucher 7,1 % de la population active contre 7,2 % en mars. Cette très modeste amélioration est considérée comme encourageante dans la mesure où elle a pu intervenir en dépit de la disparition de trente-cinq mille emplois dans le secteur pétrolier, secoué par la chute des cours du baril, et de vingt-cinq mille emplois dans les industries manufacturières, confrontées à une forte concurrence des produits importés, notamment japonais. Des disparitions de postes largement compensées par la création de deux cent soixante-dix mille emplois dans le bâtiment et les services durant ce même mois de mars. Responsable du bureau fédéral des statistiques pour l'emploi, Mme Janet Norwood a souligné par ailleurs que le nombre de salariés à temps partiel *« a augmenté de 385 000 à 5,9 millions, le plus haut niveau depuis plus de deux ans »*. Mme Norwood a enfin précisé que 13 % des chômeurs sont sans emploi depuis six mois ou plus et qu'un million d'Américains ont récemment abandonné toute recherche d'un nouveau poste.

Pétrole : le baril au-dessus de 14 dollars à New-York

Le pétrole brut a vu son cours se raffermir cette semaine pour dépasser 14 dollars (14,73), le vendredi 2 mai à New-York, pour les livraisons prochaines (juin) de la qualité West Texas Intermediate. En mer du Nord le même mouvement s'est opéré, mais à un niveau moindre, le *brent* clôturant la semaine à 12,90 dollars le baril livrable en mai. La forte augmentation des commandes de carburant aux Etats-Unis, la réduction des livraisons de brut d'Oural après la catastrophe de Tchernobyl et l'attaque dans le Golfe d'un pétrolier saoudien par la chasse iranienne expliqueraient ce raffermissement.

Travaux publics : la confiance revient

Analysant la conjoncture depuis le début de 1986, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) estime que plus de la moitié des chefs d'entreprise de ce secteur considèrent leurs carnets de commandes comme normalement remplis. *« En dépit d'une stabilité des commandes, un net raffermissement de l'activité est attendu par les entrepreneurs pour le deuxième trimestre 1986. Le nombre de réponses allant dans le sens d'une amélioration de l'activité (soit 40 % des opinions) atteint ainsi un niveau très haut depuis 1974, origine de l'enquête. Par ailleurs, l'emploi semblerait également plus stable, quelques entrepreneurs prévoyant même d'augmenter leurs effectifs. »* La FNTP conclut : *« Le discours de politique générale du premier ministre a fait renaître la confiance dans la profession. D'une ampleur exceptionnelle, ce climat de confiance, qui peut être une chance pour le secteur comme pour l'économie nationale, ne persistera que s'il s'accompagne de mesures rapides et concrètes. »*

UN NOUVEAU PAS DANS LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA CEE ET LE COMECON

(De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – Un nouveau pas vient d'être franchi dans le rapprochement de la CEE et du COMECON (CAEM, Conseil d'assistance économique mutuelle). La Commission de Bruxelles a indiqué, le vendredi 2 mai, qu'elle avait reçu au début de cette semaine une lettre – qualifiée de *« positive »* par le porte-parole de M. De Clercq, le responsable européen chargé du dossier – de M. Sytcov, le secrétaire de l'organisation économique des pays communistes.

Entamées en 1977, les discussions entre la CEE et le COMECON avaient été interrompues en 1980. L'Union soviétique et ses alliés de l'Europe de l'Est demandaient l'inclusion de clauses commerciales dans l'accord envisagé et la création d'une commission mixte chargée de superviser l'ensemble des relations commerciales avec les pays membres du COMECON. Ces deux demandes avaient été jugées irrecevables par Bruxelles, la Communauté estimant que le COMECON, contrairement à elle, n'avait pas de politique commerciale intégrée.

« Organiser des relations économiques avantageuses »

A l'initiative de M. Gorbatchev, qui déclarait le 30 mai 1985 à M. Craxi, le chef du gouvernement italien, *« qu'il était temps d'organiser des relations économiques avantageuses entre la Communauté et le COMECON »*, le dialogue a repris le mois suivant par l'envoi d'un message de M. Sytcov aux instances communautaires.

Deux questions essentielles demeurent sans réponse. Que signifie exactement l'*« établissement de relations officielles »* ? S'agit-il réellement de la reconnaissance diplomatique de la Communauté par le COMECON et ses Etats membres ? En outre, M. Sytcov n'a jamais évoqué le cas de Berlin-Ouest, qui est considéré par les Douze comme partie intégrante du territoire communautaire. Ce qu'ont toujours contesté les dirigeants communistes.

Jusqu'ici, seule la Roumanie a conclu avec la CEE un accord commercial en bonne et due forme. La Pologne, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie ont, pour leur part, signé avec Bruxelles des arrangements sur leurs exportations de produits agricoles, textiles et sidérurgiques vers le Marché commun. La Hongrie, qui a adhéré au GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), demande la suppression du contingentement de ses ventes aux Douze, alors que ces derniers font valoir qu'un pays à commerce d'Etat ne peut bénéficier du libre accès au territoire de la CEE.

Traditionnellement, la Communauté accuse un déficit commercial avec le COMECON. En 1985, celui-ci a été de plus de 10 milliards d'ECU (70 milliards de francs).

MARCEL SCOTTO.

ENTREPRISES

Du Pont a signé une lettre d'intention pour acquérir l'agrochimie de Shell aux Etats-Unis

Le premier groupe pétrochimique américain Du Pont a signé une lettre d'intention pour acquérir les activités agrochimiques aux Etats-Unis de la compagnie pétrolière Shell. Cette acquisition permettrait à Du Pont de doubler son chiffre d'affaires dans le secteur de la protection chimique des récoltes pour le porter à quelque 700 millions de dollars annuellement. La stratégie de Du Pont est de réduire progressivement l'importance deses activités traditionnelles (fibres synthétiques, matières plastiques) et d'investir dans le secteur potentiellement plus rentable des biotechnologies et de l'agrochimie.

Avec 244 millions de dollars de ventes annuelles, les activités agrochimiques de Shell aux Etats-Unis comptent pour 1,2 % dans le chiffre d'affaires total de la compagnie. Shell a décidé de céder cette filiale après une étude montrant que ce secteur, pour être viable, exigeait une taille plus importante. Les produits commercialisés aux Etats-Unis répondent spécifiquement aux besoins de l'agriculture américaine, alors que les produits commercialisés dans le reste du monde conviennent aussi bien aux agricultures européenne, japonaise et tropicale. Shell entend d'ailleurs développer ses activités agrochimiques hors Amérique du Nord.

L'Etat maintiendra ses droits de vote dans Total

L'Etat français, qui détient 35 % du capital de Total – Compagnie Française des Pétroles (CFP), souscrira à hauteur de sa participation actuelle, à la prochaine augmentation de capital de la compagnie (*le Monde* du 3 mai), indique le ministère de l'économie. L'Etat maintiendra ainsi ses droits de vote (40 % actuellement correspondant à sa participation et à un bonus de 5 %), mais procédera, pour assurer le financement de sa souscription, à une émission de certificats pétroliers (titres équivalents à des actions sans droit de vote), selon une technique utilisée à plusieurs reprises dans le passé, précise le ministère.

AMC suspend sa production de Jeep en Chine

American Motors Corp. (AMC), filiale à 46 % de Renault, a annoncé qu'elle suspendait, pour au moins deux mois à partir de la mi-juin, l'assemblage de Jeep Cherokee en Chine, en raison de la pénurie de devises étrangères que connaît ce pays. Les acheteurs chinois ne disposent en effet plus de moyens nécessaires pour payer les éléments importés des Etats-Unis. L'usine Jeep de Toledo (Ohio) expédie en Chine des « kits » qui sont assemblés par Beijing Jepp Corp., société commune formée par AMC (qui en détient 31,4 %) et Beijing Automotive Works en mai 1983.

Une mission d'étude est confiée à M. Brulé

Les ministères de l'éducation nationale et de l'industrie ont confié à M. Jean-Pierre Brulé, ancien PDG de CII-Honeywell-Bull, une mission sur les organismes publics liés à l'informatique. Il dressera l'inventaire des organismes publics et parapublics existants, devra mettre en avant *« les dysfonctionnements et les duplications »*, et étudier la répartition des fonds d'origine publique et privée. Cette mission, qui s'achèvera avant la fin juin, pourra impliquer des disparitions, des fusions ou des réorientations.

● **Appel d'offres : des programmes pour Olympus.** – Le satellite européen Olympus doit être lancé l'année prochaine. Le professeur George Wedell, directeur de l'Institut européen de la communication, a demandé à une équipe multinationale de rechercher les institutions désireuses de fournir des programmes à l'Agence européenne de l'espace. Pour permettre aux petites organisations de s'engager dans la communication par satellite, il propose qu'elles se regroupent et envisage la création d'une association européenne des utilisateurs de satellite (EUSA). Pour tous contacts, s'adresser à The European Institut for the Media, University of Manchester, Oxford Road, Manchester MI3 9PL. UK.

UNE ENQUÊTE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

47,6 % des établissements ont des délégués du personnel

Les entreprises françaises comptaient 307 784 délégués du personnel (titulaires et suppléants) en 1985, selon une enquête du ministère des affaires sociales et de l'em ploi (1), contre 282 000 en 1979, soit une augmentation de 9 %. 118 530 délégués (38,5 %) avaient été élus sur des listes de non-syndiqués, 76 470 (24,8 %) sur des listes CGT, 47 794 sur des listes CFDT (15,5 %), 31 076 (10,1 %) sur des listes FO, 15 550 (5,1 %) sur des listes CGC, 10 578 (3,4 %) sur des listes diverses et 7 786 sur des listes CFTC (2,5 %).

Cette enquête a été réalisée en juin et en septembre par voie postale auprès de 12 843 établissements regroupant 2 974 711 salariés, le champ de l'étude excluant l'agriculture, les charbonnages, les transports ferroviaires, les hôpitaux publics, l'administration, la sécurité sociale, EDF-GDF, la RATP et les autres secteurs ne rentrant pas dans le champ de l'enquête sur les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. 84,4 % des établissements interrogés ont répondu. Le ministère a retenu l'hypothèse d'une répartition analogue des réponses pour les établissements *« non répondants »* pour *« redresser l'échantillon et corriger l'effet des non-réponses »*. Les résultats *« corrigés »* portent donc sur 135 495 établissements et 9 064 198 salariés.

Selon l'enquête, *« 47,6 % des établissements ont déclaré avoir des délégués du personnel. Ces établissements regroupent 73,9 % des salariés.* A contrario, *52,4 % des établissements regroupant 26,1 % des salariés n'ont pas de délégués »*. La proportion d'établissements ayant des délégués du personnel s'élève avec leur taille : 39,5 % (contre 18,3 % en 1979) des établissements de 11 à 49 salariés ont des délégués, 63,4 % (52,3 %) pour ceux de 50 à 99 salariés, 76,8 % (68,3 %) pour ceux de 100 à 199 salariés, 90,2 % (85,3 %) pour ceux de 200 à 499 salariés, 96,9 % (88,8 %) pour ceux de 500 à 999 salariés et 97,3 % (90,2 %) des établissements de 1 000 salariés et plus.

A l'heure où le débat sur les seuils sociaux resurgit, il ne sera pas sans intérêt de voir que 60 % des établissements de 11 à 49 salariés n'ont pas de délégués du personnel... La proportion d'établissements ayant des délégués, toutes tailles confondues, est particulièrement faible dans l'industrie du cuir (28,2 %), le bâtiment (39,3 %), le commerce de détail non alimentaire (31,5 %) et les hôtels, cafés, restaurants (33,5 %), mais, *« dans aucune branche, la proportion de salariés couverts ne tombe en dessous de 50 % »*.

L'enquête indique également que *« les non-syndiqués qui représentent 68,8 % des délégués dans les établissements de 11 à 49 salariés n'en représentent plus que 2,4 % dans ceux de 1 000 et plus »*. Enfin, près de 26 % des délégués du personnel sont des femmes, ce qui ne traduit pas de changement sensible par rapport à 1979.

(1) *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, n° 20, avril 1986.

● **Métallurgie : les négociations patronat-syndicats devraient s'ouvrir le 12 mai.** – La Fédération de la métallurgie CFDT a annoncé que le patronat (UIMM) et les syndicats de cette branche se retrouveront le 12 mai. Au cours de cette réunion, un accord sera recherché sur l'ordre du jour et le calendrier de négociations. Une négociation sur l'emploi avait été demandée par la CFDT – et également par la CGC, – l'UIMM ayant accepté le 23 avril dernier de rencontrer les syndicats, ce qui devait lui valoir le *« soutien total »* de M. Gattaz. L'aménagement du temps de travail devrait être un des points importants de cette négociation, l'UIMM souhaitant également discuter d'une révision du système actuel de primes d'ancienneté.

M. SÉGUIN : « Le système actuel de retraite n'est pas viable »

Dans une interview publiée par *l'Express* daté du 2 mai, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, exprime de nouveau ses préoccupations sur les retraites, en soulignant que le déficit structurel du régime vieillesse *« obligera à prendre des mesures pour le moyen et le long terme. Une réflexion de fond est engagée sur ce sujet. A côté de cela, il y aura des mesures plus rapides à prendre. Ce ne sont pas les économies de gestion qui permettront de résoudre les problèmes des retraites »*.

Rappelant son jugement sur la retraite à soixante ans – *« la plus grande escroquerie sociale de ces dernières décennies »* – M. Séguin ajoute : *« Le système actuel n'est pas viable à moyen ni à long terme. Il doit être possible de concilier le droit à la retraite à soixante ans avec une incitation à travailler au-delà de cet âge. Nous y réfléchissons. »* Il indique à propos des allégements de charges pour l'embauche d'un jeune de moins de vingt-cinq ans : *« Il ne s'agit pas, en fait, de 25 % d'exonération de charges patronales, mais, plus précisément, des neuf points d'allocations familiales. C'est un acte politique important. »*

M. Séguin souligne à propos des seuils sociaux : *« Le choix entre le gel des seuils ou leur suppression définitive sera fonction du climat des négociations. On ne va pas y aller au sabre d'abordage (...). Si, à la faveur d'une négociation réaliste, bien cadrée, on en arrive à prévoir des simplifications ou des aménagements définitifs, c'est une occasion à saisir. »*

Les transports en déficit de 2,1 milliards de francs

M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, a fait état, le vendredi 2 mai, d'un *« trou minimal »* de 2,146 milliards de francs constaté dans son budget.

Interrogé par Europe 1, le ministre s'est indigné de déficits provoqués, selon lui, par une sous-estimation volontaire des crédits nécessaires lors du vote du budget 1986. Il a cité notamment *« les insuffisances d'un crédit budgétaire pour couvrir les retraites de la SNCF »* ainsi que les travaux engagés, pour la construction du TGV Atlantique. M. Douffiagues n'a pas justifié de façon plus précise les raisons de son indignation.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 avril au 2 mai

La baisse à contre-pied

« EN mai, fais ce qu'il te plaît... » Cette maxime de saison aurait pu, vendredi, tenir lieu d'enseigne au palais Brongniart. Alors que tous les observateurs, influencés par le recul de 1,6 % à la séance du matin, pariaient sur une confirmation du repli, le marché est, au contraire, reparti de l'avant. Pour la première séance de mai, *la Bourse n'en a fait qu'à sa tête*, déjouant tous les pronostics et gagnant finalement 0,4 %. Elle est revenue à son idée fixe : la hausse.

La semaine – écourtée par le chômage du 1er mai – avait pourtant commencé en sens inverse. Au cours des trois premières séances, le marché reprenait son souffle, et amorçait une consolidation. Après le troisième coup de cloche hebdomadaire, il essuyait une baisse globale de 4,5 %, effaçant la moitié du gain de 9 % amassé entre le 18 et le 25 avril.

Il est vrai que cette hausse avait laissé plus d'un investisseur pantois. Le lundi 28 avril, le marché restait encore sous le coup de sa propre audace. N'avait-il pas propulsé l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) au-delà des 400 points, huit mois avant la date prévue par les plus optimistes ! Aussi l'euphorie de l'altitude a-t-elle, dans un premier temps, fait place à une indécision passagère. *« Compte tenu des sommets atteints, la Bourse a le vertige »*, confiait un habitué du palais. Une vague de prises de bénéfices affluait vers la corbeille, et l'indicateur *« piquait du nez »*.

Près des colonnes, les spécialistes ne voyaient pas d'un mauvais œil ce repli, le jugeant plutôt sain et nécessaire, après les excès antérieurs. *« Il n'y a pas véritablement de grand mouvement de ventes*, signalait l'un deux, *mais seulement une réaction technique. Le fond reste bon. »* La *suite devait lui donner raison.* Mais avant le 1er mai, chacun semblait rechercher un bon motif pour vendre et, accessoirement, des idées neuves à tester. Certains se montraient soudain plus réceptifs à l'évolution contrastée des *places continentales* (puis de Wall Street), croyant y voir un signal de reflux pour la Bourse de Paris. D'autres invoquaient plus prosaïquement le jour férié et le pont que s'accorderaient maints investisseurs, pour jouer la prudence et liquider quelques positions jugées risquées. Dès lors, les réductions successives du loyer de l'argent au jour le jour (de 8 1/8 % à 7 1/2 % mercredi) ne contribuaient pas à relancer l'activité.

Depuis plusieurs semaines nombre d'observateurs, et pas seulement les rabat-joie, attendaient une consolidation qui tardait à s'établir. *« Contrairement à l'optimisme qui domine, il nous semble que l'incertitude pesant sur le marché des actions françaises est particulièrement élevée »*, prévenait déjà M. Michel Cicurel le 15 avril, dans le bulletin de Cortal, cette filiale de la Compagnie Bancaire spécialisée dans les placements financiers par correspondance. *« Les marges de manœuvre de l'économie française sont étroites »*, poursuivait-il. *« Une relance discrète mais efficace a déjà été opérée depuis le mois de septembre. Si les liquidités sont abondantes, les opérations de privatisation envisagées, même conduites avec prudence, appelleront des fonds importants. D'une façon générale, la situation politique actuelle introduit un élément d'incertitude majeure dans la conduite des affaires économiques des prochains mois. »* Et de conclure : *« Dans ces conditions, la patrie d'un patrimoine bien géré est le monde. Ce qui ne signifie pas qu'il faut se désintéresser du marché français des actions, qui promet d'être actif, mais il faut pouvoir s'en échapper rapidement si l'optimisme général s'assombrissait brutalement. »*

Mais vendredi 2 mai, tous ces mauvais démons étaient exorcisés par la remontée-surprise de la tendance. *« Quel signe de bonne santé ! »* commentait un opérateur. *« Et les étrangers sont de nouveau à l'achat. »* Ni la chute sévère de Wall Street le 30 avril, ni la remontée du taux du marché monétaire à 8 % n'ont ainsi eu raison de *« l'envie de monter »* qui a de nouveau saisi la Bourse.

« Les investisseurs gardent un gros appétit pour le papier de qualité », expliquait un professionnel. Une analyse qui venait confirmer la belle tenue de Thomson-CSF. Grâce aux grands contrats (Sawari et Rita) décrochés en 1984 et 1985, la société française d'électronique et de matériel militaire devrait bénéficier de résultats en forte hausse à partir de 1987. *« Dans l'ensemble, aucun secteur précis ne s'est distingué »*, indiquait-on autour de la corbeille. *« Les valeurs qui s'étaient situées en pointe ont été plus volatiles. »*

Après avoir cédé du terrain, Peugeot se stabilisait en fin de parcours, regagnant même 10 francs vendredi. La Navigation Mixte renforçait ses bonnes dispositions, après l'annonce d'un bénéfice de 384 millions de francs en 1985 (contre 200 millions en 1984). Les valeurs du bâtiment faisaient pour leur part encore recette, ainsi que quelques titres de second rang (Soger-Rey, Rue Impériale, Saupiquet). Vif repli, par contre, de Générale de Fonderie, Pechelbronn et Screg.

Sous les lambris, la température printanière et le retour de la cote au beau fixe redonnaient à certains, le 2 mai, la folie des hauteurs. D'aucuns estimaient que l'indice CAC pourrait grimper jusqu'à 500 points. Un sentiment renforcé par le jugement de la Norddeutsche Landesbank, dans son bulletin d'avril. Selon cette institution, la récente progression des résultats des entreprises de l'Hexagone et le climat devenu favorable à l'investissement donnent aux Bourses françaises une marge de hausse appréciable. *Les investisseurs en ont pris acte* vendredi...

ERIC FOTTORINO.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	2-5-86	Diff.
Bail Équipement	777	– 65
Bancaire (Cie)	1 210	– 60
Cetelem	1 635	– 104
Chargeurs SA	1 280	+ 20
CFF	1 780	– 120
CFI	580	– 40
Eurafrance	3 270	– 271
Hénin (La)	752	– 1
Imm. Pl.-Monceau	860	– 12
Locafrance	740	– 49
Locindus	1 220	– 5
Midi	6 390	– 260
Midland Bank	449	– 17
O F P	1 660	+ 30
Parisienne de résc.	2 022	– 196
Prétabail	1 650	+ 5
Schneider	590	– 40
UCB	716	– 34

Pétroles

	2-5-86	Diff.
Elf-Aquitaine	349	– 24
Esso	425	– 35
Exxon	408	– 19
Francarep	358	+ 9
Petrofina	1 140	– 45
Pétroles B.P.	124	– 2
Primagaz	538	– 2
Raffinage	124	– 7,10
Royal Dutch	532	– 34
Sogerap (1)	540	+ 42
Total	385	– 19

(1) Compte tenu d'un coupon de 24 F.

Bâtiment, travaux publics

	2-5-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 378	+ 53
Bouygues (1)	1 170	– 80
Ciments Français	780	– 70
Dumez	1 377	– 62
GTM	342	– 27
J. Lefebvre	838	– 52
Lafarge	1 466	– 89
Maisons Phénix	307	– 12
Poliet et Chausson	1 495	– 102
SCREG	81,50	– 13,60
SGE-SB	76,30	+ 0,30

(1) Compte tenu d'un coupon de 10 F.

Alimentation

	2-5-86	Diff.
Beghin-Say	518	– 22
Bongrain	2 065	+ 16
BSN G.-Danone	3 835	– 165
Carrefour	3 595	– 155
Casino	1 615	– 155
Cédis	1 201	– 64
Euromarché	2 559	+ 4
Guyenne et Gasc.	742	– 44
Lesieur	1 210	– 85
Martell	1 820	– 90
Moët-Hennessy	2 400	– 65
Nestlé	32 840	– 1660
Occidentale (Gle)	953	– 47
Olida-Caby	250	– 20
Pernod-Ricard	1 194	+ 7
Promodès	1 590	– 80
St-Louis-Bouchon	759	– 21
C.S. Saupiquet	680	+ 47
Source Perrier	703	– 30
Veuve Clicquot	4 399	– 1

Mines d'or, diamants

	2-5-86	Diff.
Anglo-American	88	– 8,1
Amgold	520	– 30
Buf. Gold M.	146,50	– 5,80
De Beers	50,45	– 2,55
Drief. Cons.	115	– 2
Gencor	90,40	– 3
Gold Field	50,45	– 1,35
Harmony	68,10	– 8,70
Randfontein	506	– 56
Saint-Helena	84,80	– 2,60
Western Deep	238	– 8

Valeurs diverses

	2-5-86	Diff.
Accor	457	– 29
Agence Havas	1 710	– 50
Arjomari	1 830	– 70
Bic	651	– 24
Bis	1 465	– 110
CGIP	1 159	– 111
Club Méditerranée	540	– 20
Essilor	2 520	– 85
Europe 1	1 410	– 50
Hachette	2 880	– 120
L'Air Liquide	810	– 65
L'Oréal	3 354	– 61
Navigation Mixte	1 120	– 80
Nord-Est	229	– 6
Presses de la Cité	2 560	+ 115
Sanofi	790	– 53
Skis Rossignol	1 300	– 50

Métallurgie constructions mécaniques

	2-5-86	Diff.
Alspi	382	– 27
Avions Dassault-B.	1 750	– 125
Chiers-Châtillon	66,50	– 5,90
De Dietrich	1 295	N.C.
FACOM (1)	1 675	– 93
Fives-Lille	560	– 59
Fonderie (Générale)	123	– 33
Marine Wendel	469	– 7
Penhoët	1 410	– 100
Peugeot SA	1 045	+ 25
Poclain	101	– 1,10
Sagem	2 860	– 120
Valéo	610	– 9
Vallourec	173	– 25

(1) Compte tenu d'un droit de 77 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-5-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 525	– 50
7 % 1973	7 650	+ 140
10,30 % 1975	100,60	– 3,20
PME 10,6 % 1976	105	+ 0,20
8,80 % 1977	121,90	+ 1,40
10 % 1978	106,20	– 0,20
9,80 % 1978	105,80	+ 0,10
8,80 % 1978	100,91	+ 0,01
9 % 1979	103,50	– 0,40
10,80 % 1979	109,10	– 0,20
13,80 1980	108,65	– 0,20
16,75 % 1981	111,60	+ 0,15
16,20 % 1982	125,59	+ 0,19
16 % 1982	127	– 0,20
15,75 % 1982	122,20	+ 0,05
CNE 3 %	4 101	+ 36
CNB bq. 5 000 F.	104,50	+ 0,60
CNB Paribas 5 000 F	106	– 0,90
CNB Suez 5 000 F	106,20	– 0,70
CNI 5 000 F	103,10	– 0,50

Matériel électrique services publics

	2-5-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	530	– 30
CIT-Alcatel	2 195	– 185
Crouzet	337	+ 8
Générale des Eaux	1 571	– 19
IBM	1 121	– 29
Intertechnique	2 005	– 179
ITT	323,10	+ 16,90
Legrand	3 915	– 90
Lyonnaise des Eaux	1 370	– 55
Matra	2 370	– 120
Merlin-Gérin	3 400	– 280
Moteurs Leroy-Somer	905	+ 23
Moulinex	92,50	– 14
Philips	175	– 5,50
PM Labinal	760	– 85
Radiotechnique	818	– 57
SEB	643	– 38
Siemens	2 130	– 90
Schlumberger	211,50	– 7,30
Signaux	533	– 32
Téléméc. Electrique	3 280	– 190
Thomson-CSF	1 260	+ 70

Filatures, textiles, magasins

	2-5-86	Diff.
André Roudière	252	– 9
Agache Willot	845	– 55
BHV	644	– 76
CFAO	1 832	– 66
Damart-Serviposte	1 978	– 18
Darty	2 917	– 293
DMC	490	– 29
Galeries Lafayette	1 412	– 188
La Redoute	1 840	– 32
Nouvelles Galeries	566	– 29
Printemps	720	+ 10
SCOA	123	– 9,90

Mines, caoutchouc, outre-mer

	2-5-86	Diff.
Charter	26,20	– 1,80
Géophysique	415 50	– 19 50
Imétal	94	– 5,70
INCO	99	– 2
Michelin (1)	3 100	– 184
Min. Penarroya	71	– 0,30
RTZ	71,30	– 3,70
Zambia	1,42	– 0,09

(1) Compte tenu d'un droit de 116 F.

Produits chimiques

	2-5-86	Diff.
BASF	1 001	– 39
Bayer	1 015	– 31
Hoechst	968	– 52
Imp. Chemical	101,50	– 4,40
Institut Mérieux	4 230	– 220
Laboratoire Bellon	1 467	+ 32
Norsk Hydro	127,80	– 4,20
Roussel-Uclaf	1 690	+ 10

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sogerap	+ 10,3	Fond. (Gle)	– 21,2
Aussedat-Rey	+ 9,8	Pechelbronn	– 17,5
Rue Impériale	+ 8,6	Screg	– 14,3
Saupiquet	+ 7,4	Moulinex	– 13,1
Fraissinet	+ 6,3	Vallourec	– 12,6
Thomson CSF	+ 5,9	Gal. Lafayette	– 11,8
Bail Invest.	+ 5,1	OFPI Paribas	– 11,5
Presses Cité	+ 4,7	BHV	– 10,6
Salomon	+ 4,2	Epeda B.F.	– 10,3
Amil. Ent.	+ 4	Nordon	– 10,3
Siminco	+ 3,6	Dafinal	– 10,1
Louis Vuitton	+ 3,2	Sefimeg	– 10,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mai

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mai 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	112,45	112,40	112,60	112,60
+ haut	112,55	112,55	112,75	112,85
+ bas	112,45	112,40	112,50	112,50
Dernier	112,55	112,55	112,75	112,85
Cours comp.	112,55	112,55	112,75	112,80

Nombre de contrats : 1 692.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28 avril	29 avril	30 avril	1er mai	2 mai
RM	1 939 492	1 312 354	1 335 094	–	1 004 778
Comptant R. et obl.	6 855 390	7 942 380	6 644 776	–	6 415 765
Actions	414 220	531 399	506 344	–	231 986
Total	9 209 102	9 786 133	8 486 214	–	7 652 129
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	–	148,8	146,7	–	–
Etrangères	–	110,5	110,1	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	150,1	147,5	145,1	–	145,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	402,7	395,5	387,2	–	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	122 433	394 916 986
Elf Aq.	969 382	350 442 668
Biscuit Gale	113 179	294 138 925
Thomson CSF	224 393	267 545 838
Air Liquide	283 773	243 794 065
Crédit Nle	106 570	228 954 325
Peugeot SA	197 284	206 901 180
Nav. Mixte	170 773	196 408 055
Midi (Cie)	27 224	178 794 211
L'Oréal	48 086	165 060 968
Renault Part.	98 065	161 827 784
BSN	40 712	159 050 672

(*) Du 25 au 30 avril.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Or fin (kilo en barre)	77 800	77 800
– (kilo en lingot)	77 850	77 800
Pièce française (20 fr.)	555	545
Pièce française (10 fr.)	485	420
Pièce suisse (20 fr.)	540	531
Pièce latine (20 fr.)	490	491
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	485
Souverain	597	600
Souverain Elizabeth II	590	585
● Demi-souverain	340	342
Pièce de 20 dollars	3 100	3 045
– 10 dollars	1 800	1 820
● – 5 dollars	880	820
– 50 pesos	3 020	2 950
● – 20 marks	585	580
– 10 florins	495	475
● – 5 roubles	355	335

Le MATIF : trois mois après

Colloque organisé le 14 avril au palais de l'UNESCO à Paris par l'association Finance-Futures, animé par François Renard, du journal *le Monde*, avec la participation de Line Data et le soutien de l'International Financing Review.

14 h 15. – Gérard Pfauwadel (chef du bureau du marché financier à la direction du Trésor). Place du Matif au sein du marché financier français.

14 h 45. – Gilles Dupont (agent de change représentant de la compagnie). Un premier bilan.

15 h 5. – Gérard de La Martinière (président de la Chambre de compensation des instituts financiers de Paris). Le rôle de la Chambre de compensation.

15 h 25. – Alain Sarrot (associé cabinet Guy Barbier) et Xavier de Sarraut (associé Arthur Andersen). Les éléments comptables, fiscaux et juridiques.

16 heures. – *Jacques Letertre* (directeur général de Finance Contrepartie). Un outil indispensable pour les sociétés de contrepartie.

16 h 20. – Séance de questions.

17 heures. – Débat : « Le Matif : les acteurs et leurs opérations », avec :

● Jean-Paul Bricout, directeur de la Banque internationale de placement.

● Patrick Combes, président-directeur général de Viel et Cie.

● Richard Golding, Head of Bond Market Research Grieveson Grant and Co.

● Michel Piermay, sous-directeur Cardif.

● Georges Py, directeur associé, Tuffier-Ravier, agent de change.

● André Roquesalane, responsable du *trading* sur les marchés obligataires BNP.

● Yves Simon, professeur à l'université Paris-IX-Dauphine, directeur du DESS 203.

● Un représentant de l'Association française des trésoriers d'entreprise.

18 h 20. – Pierre Balley, président du conseil du Matif. Le Matif : perspectives d'avenir.

18 h 35. – Cocktail de clôture avec la présence de chaque détenteur de siège au Matif. Traduction simultanée français-anglais.

★ *Inscription : 900 F,* à adresser avant le 12 mai à : Association Finance Futures, université Paris-IX-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16. Tél. (1) 47-55-94-19, 46-33-16-43, 47-66-97-60 (enregistré). Numéro de formation : 1175 102 5375.

● **DAFSA : perte en 1985.** – La société annonce pour l'exercice 1985 une perte nette consolidée de *19,1 millions* de francs (contre un déficit de 13,6 millions l'année précédente) sur un chiffre d'affaires en progression de 14 % à 233 millions. Durant cette période les investissements ont représenté 26 millions de francs et la situation financière de la société a été renforcée par une augmentation de capital de 32 millions. Avant provisions, la perte d'exploitation ressort à 10 millions de francs en partie imputable aux mauvais résultats (une perte de 7,4 millions) de la société SNEI, éditrice de l'annuaire Kompass et dont Dafsa a pris le contrôle à 100 % en mars 1985, précise le président, M. Pierre Cabon. *« Le retour dans le noir »* n'est pas prévu en 1986, un exercice qui devrait permettre de *« réduire aux trois quarts la perte de 1985 »*, l'activité de la SNEI devant redevenir cette année *« légèrement bénéficiaire »*.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte baisse

La semaine à Wall Street a été placée sous le signe de la baisse. Dès mardi, lorsque les Américains ont pris conscience des éventuelles conséquences de l'accident de Tchernobyl sur certains secteurs de leur industrie, le marché s'est nettement replié.

Le lendemain, le Dow Jones accusait sa plus forte baisse absolue (– 41,91 points). Wall Street réagissait cette fois à l'annonce d'un déficit de 14,5 milliards de dollars pour mars, et d'une baisse de 2,3 % des commandes de biens manufacturés aux entreprises américaines. C'est seulement vendredi que le mouvement de repli s'est ralenti.

La reprise des prix du pétrole brut a entraîné un mouvement général de hausse des titres des compagnies pétrolières, tandis que les actions des compagnies de service public se redressaient à leur tour. Le 2 mai, le Dow Jones terminait en baisse à 1 774,68 points, contre 1 835,56 points le 2 mai.

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Alcoa	41	40 1/8
ATT	24 7/8	25
Boeing	56 3/8	55 3/8
Chase Man. Bank	47 3/4	44 7/8
Du Pont de Nemours	79 3/4	75 5/8
Eastman Kodak	60 3/8	56 1/4
Exxon	57 1/4	58
Ford	80 3/4	77 1/4
General Electric	79 5/8	76 5/8
General Motors	81 5/8	78 3/4
Goodyear	32	30 7/8
IBM	159 1/2	154 1/4
ITT	48	46 3/4
Mobil Oil	30 1/8	29 3/4
Pfizer	61 3/4	59 5/8
Schlumberger	30 3/8	30 1/8
Texaco	33 1/8	31 7/8
UAL Inc.	62 3/8	61
Union Carbide	24 1/2	24 1/4
US Steel	20 1/2	19 7/8
Westinghouse	54 7/8	53 1/4
Xerox Corp	59 1/2	59 3/8

LONDRES

Un final en hausse

La Bourse des valeurs a terminé la semaine en forte hausse par rapport à la semaine précédente, après avoir pourtant enregistré l'une de ses plus fortes baisses quotidiennes à mi-parcours, dans le sillage de Wall Street. Une grosse émission d'actions par la compagnie d'assurances Prudential a aussi pesé sur la tendance. Celle-ci devait ensuite se redresser, avec la publication d'études de conjoncture optimistes pour l'économie britannique. Le raffermissement du « brut » a encouragé les valeurs pétrolières.

Indices « F.T. » du 2 mai : industrielles, 1 382,9 (contre 1 357,9) ; mines d'or, 252,8 (contre 257,2 ; fonds d'Etat, 92,29 (contre 93,24).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Beecham	416	395
Bowater	328	326
Brit. Petroleum	528	555
Charter	248	250
Courtaulds	262	274
De Beers (*)	735	705
Free State Ged. (*)	n.c.	30 5/16
Glaxo	983	970
Gt. Univ. Stores	10 1/2	13
Imp. Chemical	921	944
Shell	750	745
Unilever	16,40	16 19/64
Vickers	458	485
War Loan	n.c.	41

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

La Bourse a connu cette semaine une évolution en dents de scie. Toutes les valeurs s'étaient repliées le 28 avril, à la suite du recul du dollar. Une réaction technique a cependant provoqué un sensible redressement de l'activité. En fin de semaine, l'ensemble des titres cotés avait regagné 10 DM.

Indice de la Commerzbank du 2 mai : 2 138,4 (contre 2 103,2).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
AEG	339,70	352,50
BASF	310,50	309
Bayer	311,50	310
Commerzbank	348,50	343
Deutschebank	864	850
Hoechst	300	300
Karstadt	359	347
Mannesman	250	230,5
Siemens	667	657
Volkswagen	631,50	628

TOKYO

Hausse

Le marché nippon n'a pas échappé cette semaine à l'instabilité générale des places mondiales. C'est cependant la hausse qui a prévalu, à l'exception de mercredi, lors de la chute de Wall Street. Les achats se sont concentrés sur les valeurs de technologie et sur celles liées à la demande intérieure.

Un choix motivé par le sommet de Tokyo, où certains estiment que le Japon devra accepter un effort pour diminuer son excédent commercial.

Indices du 2 mai : Nikkei, 15 859,75 (contre 15 787,34) ; indice général, 1 252,74 (contre 1 246,32).

	Cours 25 avril	Cours 2 mai
Akai	390	397
Bridgestone	611	630
Canon	1 140	1 150
Fuji Bank	1 550	1 490
Honda Motors	1 220	1 210
Matsushita Electric	1 660	1 600
Mitsubishi Heavy	375	369
Sony Corp.	3 830	3 830
Toyota Motors	1 650	1 580

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Des retombées de toutes sortes

L'accident survenu à la centrale ukrainienne de Tchernobyl a déjà des conséquences autres que la seule retombée de particules nucléaires. Il risque de provoquer non seulement une hausse du prix du pétrole, mais aussi celle de nombreuses autres denrées sur le plan international, ravivant ainsi des pressions inflationnistes que le monde occidental croyait avoir enfin maîtrisées. *Last but not least*, le problème de la dette étrangère des pays de l'Est européen pourrait se voir sérieusement mis en cause.

Il y a dix ans, les pays de l'Europe de l'Est figuraient déjà parmi les emprunteurs les plus actifs sur l'euromarché. Ils n'ont, depuis, cessé de l'être. Leur endettement brut en devises fortes s'est accru l'an dernier de 4 milliards de dollars, pour atteindre 65 milliards. Il y a peu de chances pour que cette tendance s'inverse. A l'exception de la Roumanie, qui a réussi à réduire sa dette extérieure depuis 1980 – celle à court terme revenant de 2,5 milliards de dollars à seulement 750 millions et celle à moyen et long terme de 2 milliards à 1,5 milliard de dollars, – la faible croissance de leurs exportations vers les nations occidentales et le service onéreux de leur dette étrangère devraient, même sans les conséquences que Tchernobyl pourrait entraîner, contraindre l'Europe de l'Est à continuer sa politique d'euro-emprunts.

L'URSS, avec l'équivalent de 25 milliards de dollars, a vu son endettement extérieur brut progresser l'an dernier de 25 % et, en net, de 5 milliards, pour atteindre 15 milliards de dollars. La chute du prix du pétrole n'a pas facilité la tâche de l'Union soviétique. Ses réserves en devises fortes, déjà mises à rude épreuve, se réduiraient encore davantage si le cours de l'or noir continuait de régresser. En revanche, elles risquent d'en prendre un sérieux coup si les Soviétiques sont obligés, à cause de la contamination de leurs produits agricoles, d'acheter des montants massifs de grains, céréales et produits laitiers à l'étranger.

L'Europe de l'Est dispose néanmoins de deux atouts qui lui permettent de rester un euro-débiteur privilégié bénéficiant de conditions avantageuses de plus en plus. D'une part, et à l'exception de la Pologne, les pays socialistes se font un honneur d'acquitter rubis sur l'ongle leurs dettes auprès des banques capitalistes. Celles-ci, d'autre part, peu enclines à prêter à un tiers monde surendetté et incapable de faire face à cette douloureuse situation, préfèrent la clientèle plus sérieuse de l'Est européen. Aussi peut-on être assuré de voir, entre autres, la Vneshtorgbank soviétique persister dans sa politique d'euro-emprunts continus au travers d'une succession de petits euro-crédits levés chaque fois avec des syndicats bancaires différents.

La dernière opération du genre va se concrétiser ce mois-ci à Paris. Dirigée par le Crédit agricole, elle va permettre à la Vneshtorgbank de disposer de 50 millions de dollars supplémentaires. L'eurocrédit, d'une durée de huit ans, portera un intérêt trimestriel ou semestriel qui sera l'ajout au taux du Libor concerné d'une marge de 0,25 % et d'une commission bancaire de 0,20 %.

A la recherche d'acheteurs

L'euro-acheteur demeure aussi rare sur le marché international des capitaux que l'homme que cherchait désespérément Diogène dans les rues de l'Athènes antique. Les investisseurs internationaux continuent de rester sur la réserve en attendant de voir l'évolution des trois facteurs fondamentaux : le prix de l'énergie et des produits agricoles, le niveau de l'emploi aux Etats-Unis et la situation du dollar sur les marchés des changes.

Les prêteurs craignent une triple et néfaste conjonction : *a)* que les Soviétiques, en se remettant à consommer massivement leur or noir et en achetant des céréales en fortes quantités, ne poussent à la hausse le prix du baril et des denrées agricoles sur le marché international ; *b*) que, simultanément, le niveau de l'emploi s'améliore encore davantage outre-Atlantique, révélant ainsi la vigueur persistante de l'économie américaine ; *c*) que le dollar ne se redresse pas durablement sur les changes. Si ces trois conditions sont réunies, le marché euro-obligataire n'a d'autre choix que d'entrer dans une douloureuse phase de contraction.

Les importantes enchères auxquelles le Trésor américain va procéder la semaine prochaine pour lever 27 milliards de dollars destinés à boucher partiellement l'énorme déficit budgétaire fédéral aux Etats-Unis devraient toutefois se dérouler mieux que prévu, alors qu'initialement la seule ampleur de l'opération avait fait naître des craintes qui ont entraîné un vif repli des cours. Sur le total, 9 milliards de dollars consisteront en obligations à 30 ans. Comme il semble qu'après ces enchères le Trésor ne soit pas près d'offrir à nouveau du papier de cette durée pendant un certain temps et que 30 ans soient l'échéance préférée des investisseurs japonais, on peut espérer que cette tranche soit bien reçue. Il n'en demeure pas moins qu'on s'attend également que ces obligations à 30 ans soient adjugées sur la base d'un rendement semestriel oscillant entre 7,375 % et 7,50 %. Le dernier pourcentage est loin des 7 % pratiquement atteints par le précédent « emprunt-phare » à 30 ans du Trésor américain lorsque le marché était à son apogée et proche des 7,55 % auquel il est remonté depuis que New-York et, dans son sillage, l'euromarché se sont remis à balbutier.

Dans le très difficile climat actuel, la banque Paribas doit être félicitée pour la maestria avec laquelle elle a dirigé une euro-émission à taux fixe de 150 millions de dollars pour le compte de la SNCF. Garantie par la République française et d'une durée de 10 ans à partir d'un prix de 101,125 avec un coupon annuel de 7,75 %, l'opération s'est, du début à la fin, traitée avec une décote décente. Au vu de ces conditions agressives, Paribas a, dès le lancement de l'opération, fait savoir qu'il était prêt à racheter les euro-obligations sur la base d'une décote n'excédant pas 2 %. Vendredi, elle se traitait en deçà de la commission bancaire de 1,875 %. C'est là un bel exploit par les euro-temps qui courent, d'autant plus que le papier a été réellement placé auprès des investisseurs, dont quelque 40 % en Extrême-Orient. La garantie de la France lui confère la nature d'un risque souverain de toute première qualité, de plus en plus rare ces jours-ci.

Comme pour fêter le premier anniversaire de la libération du marché allemand des capitaux, le calendrier des nouvelles émissions internationales libellées en deutschemarks a été fixé à 19 milliards pour ce mois de mai. C'est là un montant record qui pulvérise le précédent, puisque la moitié seulement avait été annoncée pour avril. Il est, néanmoins, peu probable que la totalité se déverse effectivement sur le marché. Le mois dernier, le volume réellement offert n'a pas dépassé les 4,5 milliards de deutschemarks. Il y a de fortes chances pour qu'il en aille de même ce mois-ci. On peut toutefois se demander pour quelle raison les banques allemandes ont décidé d'un calendrier primaire qui dépasse les bornes de l'endettement. Est-ce pour saboter le système établi par la Bundesbank ? Certains le murmurent à Francfort. Les banquiers d'outre-Rhin ne sont pas heureux de passer sous les fourches Caudines d'un calendrier qui les oblige à déposer préalablement, non seulement les noms de leurs emprunteurs, le type et le montant de leurs émissions, mais également la date précise de leurs lancements. Tout cela est fort contraignant et rend impossible la mise sur pied de swaps que, par ailleurs, la Bundesbank ne veut pas voir proliférer.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Stabiliser le dollar ?

A la veille du sommet de Tokyo, tout le monde a affûté ses couteaux, prêt à en découdre : au premier rang, le Japon, qui voudrait bien stopper la baisse du dollar, dévastatrice pour une partie de son économie, essentiellement les petites et moyennes entreprises (il y a moins de souci à se faire pour les grandes, qui, après une année de recul de leurs marges bénéficiaires, reprendront le dessus après avoir, dans la grande tradition nippone, rituellement pressuré leurs fournisseurs et leurs sous-traitants).

L'empire du Soleil-Levant vient de trouver un allié en la personne de M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, qui a déclaré à notre confrère le *Wall Street Journal* : « *Je pense que le dollar est tombé assez bas.* » Il est temps, estime-t-il, que les marchés des changes commencent à se calmer et conservent le dollar à ses niveaux actuels, opinion partagée, selon lui, par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis. M. Poehl a confirmé que la Bundesbank était intervenue lundi 28 avril, pour la première fois depuis longtemps, au niveau de 2,15 DM pour 1 dollar.

A la suite de ces déclarations, et de rachats d'opérateurs qui avaient un peu trop vendu, la devise américaine, tombée en début de semaine à près de 2,15 DM, 6,90 F et 167 yens, se raffermissait nettement, terminant aux alentours de 2,20 DM, 7,01 F et 169,25 yens, après avoir coté, vendredi matin, 2,2230 DM, 7,08 F et 170,50 yens. Ce petit fléchissement à la veille du week-end sur la place de New-York était dû à des ventes norvégiennes de dollars (plus de 500 millions) pour soutenir la monnaie du pays. Après la chute du gouvernement d'Oslo sur le rejet de mesures propres à compenser les pertes de recettes budgétaires tirées du pétrole, la rumeur d'une dévaluation de la couronne norvégienne courait activement – de 15 % à 20 %, avançait-on, ce qui paraît beaucoup.

Enfin, à la veille de l'ouverture du sommet de Tokyo, les grands journaux japonais s'empressaient de publier une déclaration faite à leurs correspondants par le président Reagan, selon laquelle « *le dollar s'approchait d'un niveau réaliste* » : cette déclaration avait été faite... huit jours auparavant, par l'hôte de la Maison Blanche, avant son départ de Washington. Entre-temps, son secrétaire au Trésor, M. James Baker, avait dit tout le contraire. A qui donc se fier ?

La publication des dernières statistiques du commerce international ne plaide pas, toutefois, en faveur des dossiers japonais et allemand. L'excédent commercial nippon pour l'exercice annuel se terminant au 31 mars 1986 a battu tous les records en s'élevant à 61,6 milliards de dollars contre 45,6 milliards un an plus tôt, et l'excédent de la balance des paiements a battu un autre record à 55 milliards de dollars, contre 37 milliards. Record enfin pour l'excédent commercial japonais sur les Etats-Unis : 5,5 milliards de dollars en mars. Record, derechef, pour les exportations nettes de capitaux nippons : 73 milliards de dollars contre 54,2 milliards.

Quant à la RFA, ses excédents, selon les cinq instituts allemands de conjoncture, devraient, pour le commerce, bondir à 100 milliards de DM (319 milliards de francs) en 1986 contre 73,4 milliards de DM en 1985, et, pour les paiements courants, passer de 39 milliards de DM à 60 milliards de DM (191 milliards de francs). Dans le cas de ces deux pays, ces augmentations spectaculaires sont dues à la hausse du yen et du DM, qui minorent immédiatement le coût de leurs importations, notamment en pétrole, avant de donner un coup de frein aux exportations. C'est la fameuse courbe « en crosse » après réévaluation, à l'inverse de la courbe en « J » après dévaluation.

Tout le monde se demande maintenant à partir de quel moment la baisse du dollar contribuera à réduire l'énorme déficit commercial des Etats-Unis ; encore 14,5 milliards de dollars en mars, et 43,47 milliards de dollars pour le premier trimestre 1986, un record. Si une réduction devait intervenir, ce dont personne n'est encore tout à fait sûr, elle ne saurait se produire avant l'été, en raison de l'inertie des structures commerciales et de la viscosité des flux. Si toutefois elle se manifestait nettement au second semestre, le dollar se raffermirait. Certains experts européens prédisent déjà le retournement, de même qu'une remontée des taux d'intérêt américains accompagnant une très forte reprise aux Etats-Unis.

En attendant, les ventes d'obligations américaines par les investisseurs japonais se sont poursuivies cette semaine, ce qui a contribué à tendre les taux à New-York, où le Trésor doit lever 27 milliards de dollars la semaine prochaine (encore un record).

En Europe, le franc français continue d'être très ferme, notamment par rapport au mark. A cette occasion, M. Poehl, dans le même entretien accordé au *Wall Street Journal*, a souligné qu'il était « *difficile actuellement de faire quelque chose sur le taux d'escompte* », comme le lui demandent les Etats-Unis (allusion au refus opposé à toute nouvelle réduction, la semaine dernière, par la Bundesbank). « *Nous sommes dans une situation très curieuse et peu courante, avec un mark qui est fort contre le dollar et faible contre le franc français.* » En clair, il n'est pas question d'abaisser encore les taux allemands face à des taux français beaucoup plus élevés. Qu'à cela ne tienne : la Banque de France peut toujours abaisser les siens et réduire l'écart !

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 AVRIL AU 2 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5180	–	14,2126	54,0249	45,2693	2,2173	40,1445	0,0660
	1,5290	–	14,3266	54,7046	45,7247	2,2287	40,3063	0,0666
Paris	10,6886	7,0360	–	380,12	318,51	15,6009	282,46	4,6443
	10,6724	6,9800	–	381,84	319,15	15,5560	281,34	4,6582
Zurich	2,8098	1,8510	26,3075	–	83,7936	4,1042	74,3075	1,2218
	2,7950	1,8280	26,1891	–	83,5848	4,0740	73,6800	1,2179
Francfort ...	3,3533	2,2090	31,3957	119,41	–	4,8980	88,6792	1,4581
	3,3439	2,1870	31,3324	119,64	–	4,8741	88,1500	1,4570
Bruxelles ...	68,4618	45,10	6,4099	24,3652	20,4165	–	18,1052	2,9769
	68,6062	44,87	6,4284	24,5460	20,5167	–	18,0854	2,9893
Amsterdam ..	3,7813	2,4910	35,4036	134,58	112,77	5,5233	–	1,6442
	3,7934	2,4810	35,5444	135,72	113,44	5,5293	–	1,6529
Milan	2299,77	1515	215,32	818,48	685,83	33,5920	608,19	–
	2295,03	1501	215,04	821,12	686,33	33,4522	605	–
Tokyo	257,15	169,40	24,0762	91,5181	76,6863	3,7561	68,0048	0,1118
	258,71	169,20	24,2407	92,5602	77,3662	3,7709	68,1983	0,1127

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 mai, 4,1535 F contre 4,1253 F le vendredi 25 avril.

Les matières premières

Hausse du blé et du sucre

La catastrophe nucléaire soviétique a constitué le fait marquant survenu cette semaine par ses diverses incidences sur les places commerciales. Elle a provoqué une flambée soudaine des cours des céréales et du sucre et une baisse (légère) des prix des métaux précieux, du platine en particulier. L'Union soviétique est le plus important acheteur de céréales et compte parmi les premiers importateurs de sucre.

CÉRÉALES. – *Flambée brutale des cours du blé et, dans une moindre mesure, de ceux des céréales secondaires sur le marché aux grains de Chicago le mercredi 30 avril. En fin de semaine, le calme tendait à revenir sur ce marché. La catastrophe nucléaire survenue en Ukraine est à l'origine de ce mouvement.*

Cette région est le grenier à blé de l'URSS, produisant plus de la moitié de la récolte totale soviétique. Selon certaines informations, plus du dixième de celle-ci aurait été affecté par des radiations. Si de tels dégâts étaient confirmés, l'Union soviétique serait dans l'obligation d'accroître de façon sensible ses achats de blé sur le marché mondial. L'apparition de ce facteur a donc relégué au second plan la concurrence acharnée que vont livrer les Etats-Unis aux pays européens pour leur prendre des parts de marché, notamment dans les pays arabes. Les stocks mondiaux, qui s'élèvent à 150 millions de tonnes, paraissent amplement suffisants – ils ont augmenté de 13 millions de tonnes d'une campagne à l'autre – pour faire face à toute éventualité.

MÉTAUX. – *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du zinc ont progressé de façon sensible sur le marché de Londres. Mais cette reprise sera-t-elle confirmée ? Plusieurs producteurs européens viennent de majorer de 30 dollars par tonne, pour le porter à 730 dollars, leur prix de vente, une hausse que certains négociants estiment prématurée.*

Faibles variations des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la diminution persistante des stocks britanniques de métal revenus à 132 875 tonnes (– 1 450 tonnes).

Le platine a reperdu, en presque totalité, son avance de la semaine précédente. Les négociants s'attendent à une recrudescence des ventes de métal par l'URSS – second producteur mondial après l'Afrique du Sud – pour payer des achats additionnels de céréales et de sucre.

Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours de l'étain ont poursuivi leur lent effritement. La fermeture de mines non rentables s'accélère, c'est au tour des Cornouailles de cesser l'exploitation de trois mines d'étain.

Après être revenus en dessous de 240 livres la tonne à Londres, niveau le plus bas depuis plus d'une décennie, les cours du plomb ont esquissé ensuite une timide reprise. Il faut s'attendre à de nouvelles fermetures d'unités de production, car, depuis 1960, en termes réels, les prix de ce métal ont fléchi de plus de 30 %. Les perspectives sont loin d'être favorables, l'utilisation mondiale ne devant progresser qu'au rythme annuel de 1 % et encore !

DENRÉES. – *La perspective d'une récolte de betteraves réduite en Ukraine s'est traduite par une accentuation de la hausse des cours du sucre.*

Nouvelle baisse des cours du cacao déprimés par des ventes plus importantes de certains producteurs africains.

LES COURS DU 1er MAI 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 939 (941,50) ; à trois mois, 945 (955,50) ; plomb, 243,50 (243) ; zinc, 455,60 (434) ; aluminium, 765 (780) ; nickel, 2 665 (2 605) ; argent (en pence par once troy), 335 (331). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,10 (64,15) ; argent (en dollars par once), 5,16 (5,10) ; platine (en dollars par once), 415,80 (426,70). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 14,59 (14,69).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 66,07 (65,35) ; juil. 65,87 (65,57). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 600 (615). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (45).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 195 (194).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 750 (1 805) ; juil., 1 812 (1 869) ; sucre, mai, 9,34 (8,40) ; juil., 8,75 (8,65) ; café, mai, 230,30 (238,39) ; juil., 234,60 (234,04). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 209 (187) ; août, 197 (191,60) ; café, mai, 2 205 (2 290) ; juil., 2 269 (2 338) ; cacao, mai, 1 305 (1 374) ; juil., 1 311 (1 357). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 445 (1 480) ; déc., 1 460 (1 500) ; café, sept., 2 490 (2 575) ; nov., 2 555 (2 630) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 580 (1 544) ; oct., 1 615 (1 555). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 153,30 (152,50) ; juil., 154,30 (152,90). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 126,30 (127) ; août, 125,50 (123,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 312 (287) ; juil., 279,50 (252,50) ; maïs, mai, 235,50 (231) ; juil., 227,75 (219).

INDICES. – Moody's, 965,40 (954,80) ; Reuter, 1 795,10 (1 792,20).

Marché monétaire et obligataire

Le recul des taux

Attendue impatiemment par le marché financier, la nouvelle réduction du taux d'intervention de la Banque de France, ramené, lundi 28 avril, de 7 3/4 % à 7 1/2 %, après la diminution d'un demi-point décidée le 14 avril, a, tout de même, été bien accueillie. Elle pose, de manière de plus en plus aiguë, le problème de l'abaissement de la rémunération servie aux dépôts des livrets A de la Caisse d'épargne et des comptes sur livrets des banques, fixés à 6 % depuis l'été 1985 et sur laquelle toute baisse des taux supplémentaires vont buter. Ainsi, la désescalade rapide des taux à long terme, avec des emprunts d'Etat émis à moins de 8 %, fait, qu'après déduction de l'impôt forfaitaire de 26 %, les emprunts d'Etat en question, émis sur dix ans, ne rapportent pas plus qu'un livret de Caisse d'épargne, dont le revenu, exonéré de tout impôt, est payable à tout moment. Cette anarchie ne saurait durer.

Sans doute, MM. Balladur et Juppé hésitent-ils à toucher à « l'épargne populaire », mais, pour l'instant, cette dernière est rémunérée à un taux bien supérieur à l'inflation, contre laquelle, au surplus, a été institué un livret d'épargne populaire (LEP), dont le revenu « réel » est garanti. Une décision à ce sujet sera prise dans les quinze jours, mais, pour obtenir une « *réduction significative du loyer de l'argent pour les entreprises* » (M. Balladur devant la commission des finances du Sénat), il faut arracher aux banques une nouvelle diminution de leur taux de base, ramené de 10,60 % à 10,10 % il y a quinze jours. Or, pour une part, une telle diminution est subordonnée à la baisse de la rémunération des comptes sur livret ouverts dans les banques, laquelle est, traditionnellement, liée à celle des livrets des caisses d'épargne. Voilà donc pourquoi M. Balladur ne pourra échapper à la nécessité d'ôter un point aux dépôts sur les livrets de l'Ecureuil et de la poste. Sans doute une telle mesure risquera-t-elle de réduire l'attrait exercé par ces livrets, dont l'approvisionnement, très compromis l'an dernier, semble s'améliorer peu à peu.

On murmure à cet égard que l'assujettissement à l'impôt des SICAV à court terme, sans coupons, outre le souci de boucher une faille dans le système fiscal, aurait, pour fin secondaire, comme on dit en théologie, de renvoyer un peu d'épargne vers les caisses. Les SICAV à court terme, pour l'instant, se portent encore très bien. Selon les statistiques de Techniques de gestion financière (TGF), leurs actifs ont bondi de 17,7 milliards de francs en avril, passant de 242,9 milliards de francs à 260,60 milliards, avec 14,4 milliards de francs de souscriptions nouvelles. A cette occasion, la plus grosse d'entre elles, UNIVAR (Crédit agricole), a passé les 30 milliards de francs.

Pour l'instant, l'effet pénalisateur de la « fiscalisation » des SICAV court terme sans coupon distribué ne s'est pas fait sentir. Les particuliers n'ont pas encore bien réalisé. Quant aux SICAV à rotation lente, souscrites essentiellement par les entreprises, elles sont condamnées, mais leur disparition, pour diverses raisons techniques, ne pourra s'effectuer que lentement, donc, pas de panique à redouter.

Quant à cette « fiscalisation », sans se joindre aux lamentations des gérants de SICAV et des banquiers sur les difficultés de sa mise en œuvre, force est de constater que si la mesure prise par les pouvoirs publics est logique sa mise en application va être diabolique. Il existe treize catégories fiscales d'obligations, avec des formules tout à fait aléatoires : que l'on pense aux taux variables, fixés « a posteriori » sur une moyenne de rendements, ou aux titres participatifs, dont la rémunération ne peut être connue à l'avance. Un joli cauchemar pour informaticiens. Il y a gros à parier que la mise en vigueur de la fiscalisation ne pourra être effectuée pour le 1er juin prochain. Avec de la chance, elle sera prête pour le 1er janvier 1987, avec, les paris sont pris, des « aménagements » simplificateurs à caractère forfaitaire.

Sur le marché obligataire, c'est la pause, ou, plutôt, la digestion. Vendredi 2 mai, a eu lieu le règlement de 26 milliards de francs des obligations assimilables du Trésor (OAT) adjugées le 10 avril et souscrites le plus souvent « en spéculation », c'est-à-dire avec la trésorerie des établissements souscripteurs, anticipant une nouvelle baisse des taux. Ce règlement paraît depuis dix jours et il a entraîné une remontée temporaire du taux de l'argent au jour le jour, passé de 7 1/2 % à 8 %. Pour le reste, le marché fait relâche. L'adjudication mensuelle d'OAT, prévue pour début mai, a été renvoyée à juin. Avec ses 96 milliards de francs d'emprunts levés en quatre mois, sur les 120 milliards nécessaires, le Trésor peut largement attendre.

F. R.

Le Monde

En Autriche

Le chancelier Sinowatz a appelé les électeurs à voter contre M. Waldheim

La campagne pour l'élection présidentielle du 4 mai s'est achevée vendredi 2 mai en Autriche.

M. Kurt Waldheim a lancé un dernier appel aux électeurs au cours d'un meeting qui a réuni plusieurs milliers de personnes sur la place Saint-Etienne à Vienne. « *Les jeunes ne permettront pas que leurs pères et leurs grand-pères soient traînés dans la boue* », s'est écrié l'ancien secrétaire général de l'ONU, faisant allusion aux accusations dont il est l'objet sur son passé nazi (*le Monde* du 3 mai).

De son côté, le chancelier Sinowatz (socialiste) a demandé à ses concitoyens, lors d'une conférence de presse à Vienne, de voter contre M. Waldheim, afin de préserver la réputation de l'Autriche.

A Washington, le Sénat américain a voté, vendredi soir, une motion présentée par le sénateur républicain Pete Wilson demandant à M. Edwin Meese, attorney general, de prendre une décision rapide sur le cas de M. Waldheim. Pour M. Wilson : « *Il est impératif que la question de l'interdiction d'accès au territoire américain de M. Waldheim soit prise rapidement, au vu des conclusions du bureau des enquêtes spéciales du département de la justice.* » Cet organisme, dirigé par M. Neel Sher, avait remis un rapport à M. Meese selon lequel M. Waldheim ne devrait plus être autorisé à pénétrer sur le territoire des Etats-Unis. – *(AFP, UPI.)*

RÉUNIE EN SESSION D'URGENCE

L'Assemblée générale des Nations unies tente de faire face à la grave crise financière de l'organisation

New-York *(AFP)*. – L'Assemblée générale des Nations unies est *réunie en session d'urgence pour* faire face à la grave crise financière qui frappe l'organisation. Cette crise n'est pas nouvelle. A la fin de 1985, les pays membres de l'ONU avaient déjà accumulé 242 millions de dollars de dettes envers leur organisation. Mais elle risque d'empirer cette année, les Etats-Unis ayant décidé de réduire unilatéralement leur contribution d'environ 80 millions de dollars, pour des raisons à la fois politiques et d'austérité budgétaire.

La décision américaine a suscité de nombreuses réactions négatives ces derniers mois, y compris chez les alliés de Washington, qui ont fait savoir qu'ils ne se substitueraient pas financièrement aux Etats-Unis pour renflouer l'ONU. Pour réduire l'impact de la crise, le secrétaire général de l'organisation, M. Javier Perez de Cuellar, a déjà mis en place, depuis le début de l'année, deux plans d'austérité qui ont permis d'économiser 15 millions de dollars chacun, et il a proposé à l'Assemblée générale un nouveau train de mesures permettant de réduire le déficit de 30 millions de dollars supplémentaires, en particulier en allégeant les calendriers de sessions de l'Assemblée et de certains de ses organes (*le Monde* du 24 avril). L'Assemblée générale devrait se prononcer sur ce troisième plan d'austérité à la fin de la semaine. Mais il n'est pas exclu que ses travaux traînent en longueur : les propositions faites par M. Perez de Cuellar suscitent des critiques, en particulier parmi les pays du tiers-monde, qui craignent de faire politiquement les frais de l'opération.

Mardi, le représentant yougoslave, M. Golob, qui parlait au nom des non-alignés et de quelque cent vingt pays en voie de développement, a ainsi écarté l'éventualité, pour l'assemblée générale, d'adopter en bloc les propositions de M. Perez de Cuellar. Celles-ci ont en revanche reçu l'aval de délégué soviétique, M. Doubinine.

La crise financière immédiate reflète, en réalité, une crise plus profonde des structures de l'ONU. Un comité d'experts a d'ailleurs été désigné, au début de l'année, pour proposer des réformes susceptibles d'améliorer le fonctionnement administratif et financier de l'organisation. Ces experts présenteront leur rapport en septembre prochain, à l'Assemblée générale ordinaire.

Si, au début de l'année, les Nations unies se trouvaient pratiquement dépourvues de fonds de roulement, la gravité de la crise a eu au moins un effet bénéfique : un certain nombre de pays, en particulier occidentaux, ont décidé exceptionnellement de verser très tôt l'intégralité de leur contribution 1986. Sur un budget annuel de 840 millions de dollars, l'ONU a ainsi pu en encaisser déjà 409 millions.

UNE BOMBE EXPLOSE DANS UN AVION A SRI-LANKA : au moins vingt morts

Colombo *(AFP)*. – Au moins vingt personnes ont été tuées et vingt autres blessées lors d'un attentat à la bombe perpétré samedi 3 mai dans un avion sur l'aéroport international de Colombo, ont indiqué des témoins.

L'explosion, qui est survenue à 9 h 10 locales (3 heures UTC), a eu lieu à l'intérieur d'un Tristar de la compagnie aérienne Air Lanka. L'appareil allait décoller pour Malé, capitale des Maldives. Les passagers, au nombre de cent cinquante environ, étaient en train d'embarquer.

L'explosion, qui aurait eu lieu dans la partie arrière, a coupé l'appareil en deux. L'aéroport a été évacué, fermé au trafic et bouclé par des cordons de police.

L'engin aurait pu être déposé par des séparatistes tamouls qui se battent pour un Etat autonome au nord et à l'est de l'île. Un avion de la compagnie française UTA qui devait atterrir à Colombo aurait été détourné sur Madras (sud de l'Inde) en raison de l'explosion.

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1986 a été tiré à 497 201 exemplaires

A C D E F G H

LA PHILOSOPHIE PÉNALE DE M. ALBIN CHALANDON

Ni Peyrefitte ni Badinter

De notre envoyé spécial

Montpellier. – M. Albin Chalandon reste avare de détails sur les projets du gouvernement, mais on perçoit mieux, aujourd'hui, les fondements de sa philosophie pénale. Le garde des sceaux a assisté, le vendredi 2 mai, à Montpellier, au neuvième congrès de la Confédération syndicale des avocats (CSA, modéré) où il a ainsi livré deux informations révélatrices : « *Pour les terroristes*, a-t-il dit, *la garde à vue sera portée de deux à quatre jours. Mais elle le sera sous le contrôle du juge : je précise bien d'un magistrat du siège et non du parquet.* » Seconde information : « *A l'avenir*, a-t-il promis, *un pouvoir de contrôle sera attribué à un tribunal (...) pour toute réduction de peine.* »

Ces précisions peuvent paraître inutilement juridiques et relativement secondaires. Elles sont, au contraire, de celles qui colorent une politique et « positionnent un ministre ». Ainsi, M. Robert Badinter ne renierait-il sans doute pas le souci de M. Chalandon d'accroître les pouvoirs des juges du siège, réputés indépendants. Leur contrôle s'exercera sur la garde à vue portée à quatre jours (contre six jours pour les terroristes à l'époque de la Cour de sûreté de l'Etat). Ce pouvoir est, du même coup, retiré aux magistrats du parquet, hiérarchiquement subordonnés à la chancellerie. C'est une concession notable, à condition que les juges du siège remplissent effectivement cette mission, avec plus de curiosité que leurs collègues du parquet aujourd'hui.

L'autre surprise vient de la volonté de M. Chalandon de confier à une juridiction le contrôle des libérations conditionnelles. Actuellement, la décision de les accorder relève du garde des sceaux pour les condamnés à plus de trois ans d'emprisonnement et des juges de l'application des peines dans les autres cas.

Le nouveau système reste à définir précisément, mais son sens est clair : les chambres d'accusation ou une autre juridiction collégiale examineront en appel la décision de dispenser ou non ces libérations conditionnelles. Cette réforme n'est pas très éloignée, dans son esprit, du projet qu'avait envisagé puis abandonné M. Badinter de confier à des tribunaux de l'application des peines le soin d'en décider. La mise en liberté ou le maintien derrière les barreaux d'un individu est chose trop importante, aux yeux de M. Chalandon, pour être laissée à la seule appréciation de la chancellerie ou d'un magistrat investi de pouvoirs administratifs.

La compréhension et le châtiment

Le congrès auquel M. Chalandon assistait avait pour thème « *Etat de peur, Etat de droit* ». Sans rien abandonner des attendus du gouvernement ni revenir sur les projets pénaux annoncés par M. Jacques Chirac, le garde des sceaux a exposé une philosophie judiciaire à mi-chemin entre celle de M. Alain Peyrefitte et de M. Badinter.

« *La justice*, a-t-il affirmé, *a le double devoir de punir et de comprendre. Les magistrats français, faut-il le rappeler, jugent autant l'homme que l'acte. C'est tout à leur honneur. Mais il faut éviter de rompre l'équilibre nécessaire entre le châtiment et la compréhension.* » On observe le même balancement chez M. Chalandon à propos des prisons. Leur trop-plein, estime-t-il, est la cause d'un « *laxisme forcé* ». « *On retarde l'exécution des peines prononcées*, estime-t-il, *et une fois le délinquant en prison, tout se conjugue pour qu'il sorte le plus vite possible, car les prisons sont pleines et vétustes* ».

Lui affirme au contraire que « *la punition est nécessaire* » et qu'elle doit s'exercer « *sans faiblesse* ». En même temps, il assigne à l'emprisonnement un rôle ambitieux, dans des termes que ne renierait pas M. Badinter : « *Que la prison, donc, soit privation de liberté, mais qu'elle assure l'accès à un travail effectif et utile, l'accès à l'information, l'accès à la culture, au lieu d'être comme cela se passe trop souvent, l'antichambre de la récidive et de la drogue* ».

En 1984, M. Jacques Toubon (RPR) avait écrit un petit livre (1) qui ambitionnait de traiter de la « *sécurité sans esprit de parti* ». Les placards publicitaires vantant l'ouvrage en résumait ainsi l'esprit : « *Ni Peyrefitte ni Badinter* ». Ce slogan va comme un gant à M. Chalandon.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) « *Pour en finir avec la peur* ». Editions Robert Laffont.

Après la catastrophe de Tchernobyl

UN LUXE DE PRÉCAUTIONS POUR LA POPULATION EUROPÉENNE

La plupart des spécialistes estimaient vendredi 2 mai que les risques de contamination radioactive dus à la catastrophe de Tchernobyl étaient quasiment nuls pour la population européenne. Un certain nombre de pays ont toutefois pris des mesures prophylactiques. Ainsi en Pologne, où environ deux cents personnes ont manifesté vendredi à Wroclaw pour protester contre le manque d'information, le gouvernement recommande toujours aux enfants de moins de seize ans de prendre des comprimés à base d'iode et maintient l'interdiction de la vente du lait de vache.

En Scandinavie, les enfants des crèches suédoises et finlandaises étaient toujours privés de bac à sable dans les cours de récréation vendredi.

A Rome, le ministre italien de la santé a décidé d'interdire la consommation de lait frais pendant quinze jours pour les enfants de moins de quinze ans et les femmes enceintes. La vente de tous les légumes à feuilles est également interdite. Enfin, le gouvernement italien a décidé de suspendre les importations de viandes et de légumes en provenance d'Ukraine.

En Roumanie, la commission chargée du contrôle de la qualité de l'environnement a recommandé à la population d'« *utiliser uniquement de l'eau potable du réseau urbain ou de l'eau minérale, de laver rigoureusement fruits et légumes et de ne pas sortir les enfants trop longtemps.* »

En RFA, où le gouvernement envisageait vendredi d'interdire la consommation du lait, des mesures ont été prises pour mesurer la radioactivité des produits frais (lait, fruits, légumes, viande, volaille) importés d'URSS et de Pologne. D'autre part, tous les navires de commerce venant de la mer Baltique feront désormais l'objet d'un contrôle de radioactivité à leur arrivée dans le port de Kiel (RFA). Vingt-sept camions, dont la radioactivité a été jugée trop élevée, se sont vu interdire l'entrée en RFA.

En France, le professeur Pierre Pellerin, directeur du service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) a estimé qu'aucune mesure sanitaire n'était nécessaire, pas même la prise préventive d'iode. « *L'élévation relative de la radioactivité relevée sur le territoire français à la suite de l'accident est très largement inférieure aux limites recommandées par la Commission internationale de protection contre les radiations*, a ajouté le professeur Pellerin. *Il faudrait imaginer des élévations dix mille à cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique.* »

Les trois « nazillons » haïssaient les Noirs

Jeudi 1er mai, à 2 heures du matin, avenue de Friedland à Paris, M. Abdel Mazid Mekey, employé à l'ambassade d'Arabie saoudite, rejoint sa voiture. En *face, parmi un groupe bruyant,* une voix a crié : « *Vas-y !* » Au moment où il se retourne, un homme le projette d'un coup de pied sur une voiture en stationnement. Un deuxième arrive, puis un troisième et les coups pleuvent. La police survient rapidement et la victime, le visage tuméfié, est transportée à l'hôpital. Neuf personnes sont interpellées et les trois agresseurs déclarent aux enquêteurs qu'ils ont attaqué M. Mekey parce qu'il est Noir.

Déférés au Parquet, Frédéric Barraco, dix-huit ans ; Eric Marin, vingt-six ans, tous deux « agents de sécurité », et Xavier Beigdeberer-Pys, dix-huit ans, *sans profession, ont été jugés,* vendredi, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, suivant la procédure de comparution immédiate.

A l'audience, comme lors de leur premier interrogatoire par les policiers, ils ont égrené un chapelet de propos entendus çà et là : « *Nous haïssons les Noirs comme ils nous haïssent* », « *on manque de sécurité* », « *on n'est plus chez nous* », « *qu'ils nous laissent notre pays...* » Pas le moindre mot de regret et, *comme excuse, ils ont affirmé* être systématiquement attaqués par des Noirs. « *Mais cet homme ne vous a rien fait !* », a explosé la présidente, Mme Monique Petit, avant d'engager avec les prévenus un long dialogue de sourds.

Les policiers ont saisi sur eux un tract d'un « groupe autonome national socialiste » portant des *croix gammées et une photographie de Hitler. Les cheveux ras,* vêtus de blousons de type militaire, l'un d'eux ayant cousu sur le sien un écusson tricolore, ils *ont déclaré être « patriotes »*.

Le substitut du procureur de la République, M. Claude Pernollet, *a demandé au tribunal de prononcer* une sanction de quinze mois de prison pour cet acte « *délibéré, gratuit, lamentable, minable et... inquiétant !* ». Mais *la tâche la plus difficile était* réservée au défenseur de permanence de cette chambre des flagrants délits. Sans dissimuler son problème de conscience, *Me Michel Dessertenne* a cherché à comprendre l'origine de ce qu'il a lui-même nommé « *un acte ignoble* ». Il a évoqué la récente campagne électorale en ajoutant : « *Il y a des idées qui malheureusement sont à la mode, qu'on laisse se propager et qui influencent les plus faibles... N'en faites pas des martyrs...* »

Au terme d'une longue délibé*ration, le tribunal a condamné* les trois hommes à quinze mois de prison dont neuf avec sursis.

MARC PORTEY.

A Marseille et à Toulon

DEUX ATTENTATS SONT REVENDIQUÉS PAR DES « COMMANDOS CONTRE L'INVASION MAGHRÉBINE »

Deux engins ont explosé, le samedi 3 mai vers 0 h 45, à Marseille. Le chauffeur d'une patrouille de police a été légèrement blessé.

Les deux engins de faible puissance (une centaine de grammes), avaient été déposés dans des poubelles, à une vingtaine de mètres l'un de l'autre, dans la rue des Dominicaines, à proximité du commissariat du premier arrondissement, dans un quartier du centre-ville à forte population immigrée.

Dans un appel téléphonique à l'AFP, un inconnu a affirmé que l'attentat était l'œuvre de Commandos de France contre l'invasion maghrébine, une organisation inconnue jusqu'à présent. Il a signalé que son organisation était responsable d'un attentat commis la veille contre un bar de Toulon « *en raison de ses fréquentations* ».

• *Rixe mortelle à la prison de Saint-Etienne.* – Un détenu de la maison d'arrêt de La Talaudière, dans la banlieue de Saint-Etienne, a été tué, dans la nuit du 1er au 2 mai, au cours d'une rixe l'opposant à son compagnon de cellule.

Joseph Berton, cinquante ans, de Saint-Etienne, sans profession, incarcéré pour homicide volontaire depuis octobre 1984, a été mortellement frappé à la tête et à la gorge à coups de fourchette par un codétenu, Jean-Pierre Cervantes, vingt-cinq ans, de Rive-de-Gier (Loire), écroué depuis le mois de février dernier pour coups et blessures volontaires.

• *Le cambriolage dans une banque de Saint-Tropez : deux inculpations.* – M. Claude Gauze, juge d'instruction à Draguignan, a inculpé de vol qualifié et fait écrouer deux personnes, le vendredi 2 mai, à la maison d'arrêt de la ville, à la suite du cambriolage de deux cent vingt-six coffres du Crédit agricole de Saint-Tropez au cours du week-end du 12 au 13 avril. Il s'agit d'un caissier en chef de la banque, Patrick Beaudoin, âgé de vingt-sept ans, et d'André Carlini, également âgé de vingt-sept ans, sans profession, domicilié à Cogolin, qui ont été successivement appréhendés par la police judiciaire de Toulon.

LA MORT DE CLAUDIUS DORNIER ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE

Claudius Dornier, ancien président de la *société aéronautique* allemande Dornier, est décédé le 30 avril dernier à Munich à l'âge de soixante et onze ans. La société avait été fondée par son père Claude Dornier, d'origine française, qui, avant la guerre de 1914, engagé par les usines du comte Zeppelin pour la fabrication des dirigeables, avait opté pour la nationalité allemande.

M. PHILIPPE MESTRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Mestre, vice-président de l'Assemblée nationale, député UDF de la Vendée, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Kiev remporte la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe

Un football virtuose et scientifique

Le Dynamo de Kiev a gagné la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en battant (3-0), le vendredi 2 mai au stade Gerland de Lyon, devant quarante mille spectateurs, l'Atletico de Madrid. Les buts ont été marqués par Aleksandre Zavarov (5e minute), Oleg Blokhin (85e) et Vadim Yevtuchenko (87e).

De notre envoyé spécial

Lyon. – Dès la cinquième minute, Aleksandre Zavarov coupait le souffle des Espagnols d'un coup de tête imparable. Ce but sonnait le début d'une folle sarabande ukrainienne devant la cage d'Ubaldo Fillol, le gardien argentin de l'équipe madrilène. En un premier quart d'heure époustouflant les joueurs soviétiques réussirent à mettre les spectateurs « neutres » de leur côté. Au coup de sifflet final, le stade trépignait de bonheur. Même dans les travées espagnoles, le dépit était teinté d'une réelle admiration.

D'un bout à l'autre de la rencontre, le Dynamo de Kiev a développé un football fondé sur le mouvement et la vitesse de circulation du ballon. Les Ukrainiens ont poussé le sens du spectacle jusqu'aux cinq dernières minutes. Deux buts lumineux étaient alors la double signature d'un chef-d'œuvre collectif.

Vendredi soir à Lyon, Valéri Lobanovski, qui est, à quarante-sept ans, le plus titré des entraîneurs soviétiques, a spectaculairement tordu le cou à une légende tenace. Ancien joueur de Kiev, entraîneur du Dynamo depuis 1974 (avec une interruption d'un an en 1983), il a longtemps été considéré comme un stratège aux calculs mesquins, sacrifiant volontiers la manière aux résultats. Depuis deux saisons, le Dynamo s'est métamorphosé sous l'impulsion de cet ingénieur de formation, convaincu que la vitesse est une « *exigence du football moderne* ». Individuellement, l'équipe d'aujourd'hui lui semble moins forte que celle du grand Kiev de 1975, mais elle compense par une « *occupation plus rationnelle du terrain* ». Si les joueurs font preuve d'une virtuosité toute latine, cela ne doit rien à l'improvisation, mais ce « *football scientifique* » prôné par Valéri Lobanovski ne les empêche pas de s'épanouir.

La démonstration lyonnaise des Soviétiques a de quoi inquiéter l'équipe de France qui doit rencontrer l'Union soviétique lors du tour préliminaire du Mundial : Kiev compte, en effet, huit internationaux dans ses rangs. Mais Valéri Lobanovski apporte lui-même un élément de réponse rassurant pour Henri Michel et ses amis : « *La sélection soviétique a son entraîneur. Ses solutions de jeu peuvent être différentes des miennes.* » Le propos est diplomatique, mais, derrière un visage de marbre, on croit deviner une restriction. L'équipe d'Union soviétique ne joue pas encore comme Kiev. Sa défaite à domicile contre l'Angleterre en est l'illustration la plus récente.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



Le Monde
AUJOURD'HUI

BUREN

Créateur ou sacrifié ?
Au Palais-Royal, ça chauffe autour de la cour d'honneur.



AUDIOVISUEL

Combat engagé entre le public et le privé.
Combat ou coopération ?
Le PDG de Radio-France s'explique.



INDE

Osera-t-on employer les grands moyens pour sauver quinze millions d'aborigènes en Inde ?





BECKETT

On fête les quatre-vingts ans de Beckett.
Lui se tait. Les autres s'enthousiasment.

Supplément au nº 12834. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 4 - Lundi 5 mai 1986.

COURRIER

BERCY, MONSIEUR LE MAIRE !

L'article de François Chaslin publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 20-21 avril évoquant la politique de Jacques Chirac en matière de grands travaux m'a surpris. Il y rapporte notamment l'opposition des socialistes à la création du *Palais omnisport de Paris-Bercy*.

Nous n'avons jamais été hostiles par principe à sa réalisation. Nous mettions en cause le cahier des charges du projet. L'avenir nous a donné raison. Dans ce Palais omnisport, aucun sportif ne peut pratiquer sa discipline. Les travées du public restent clairsemées, sauf à l'occasion de grands spectacles (non sportifs !) qui ne parviennent pas à éponger *le déficit chronique d'un* établissement mal conçu et mal pensé dès le départ. Concédée à une société privée, l'exploitation du Palais omnisport de Paris-Bercy reste et restera tributaire des contributions municipales.

*L'auteur semble oublier la politi*que d'obstruction systématique menée par Jacques Chirac contre les chantiers du président. Trouve-t-on normal qu'il refuse de prendre en charge les abords de ces grands chantiers, alors qu'ils relèvent du domaine municipal ?

Nous reprochons à *Jacques* Chirac l'immobilisme érigé en règle d'urbanisme, et l'incohérence lorsqu'il y déroge, comme dans le cas de Bercy. *Car la seule réalisa*tion de quelque ampleur qu'ait entreprise Jacques Chirac se solde par un bilan accablant : prévue pour 200 millions, *elle coûte 1 milliard ;* annoncée comme un palais des sports, elle n'accueille aucun sportif parisien ; financée par le budget municipal, *elle est livrée à une* société privée ; prévue pour être en équilibre financier, sa gestion creuse un gouffre que les subventions municipales *doivent couvrir*.

GEORGES SARRE,
député socialiste de Paris.

OPÉRA SI...

Votre dossier « Opéra Bastille » paru dans *le Monde* daté du 20-21 avril m'a beaucoup intéressé.

Je partage l'analyse de la situation faite par Jacques Lonchampt et pense qu'il est nécessaire de poursuivre la construction de l'Opéra Bastille telle que l'ont conçue l'architecte Carlos Ott et les équipes de l'Etablissement public.

Si « personnellement », comme je l'ai déclaré à Danielle Tramard, je ne suis intéressé que par la salle modulable, je comprends la nécessité de construire la grande salle pour permettre, devant un plus large public, une présentation plus rationnelle des grands ouvrages du répertoire.

*Quant au palais Garnier, je pro*pose de l'utiliser en alternance pour des grands concerts avec les différents orchestres parisiens et internationaux et pour des séries réduites d'opéras ou de ballets, dont les décors ne nécessiteraient pas de manutention trop importante.

J.-P. GROSSMANN,
codirecteur de l'Opéra de Lyon.

LE SMIC DES OUVREUSES

L'article de Jacques Meunier au sujet des pourboires (*le Monde aujourd'hui* daté 27-28 avril) m'amène à vous faire part d'une information que peu de Français connaissent. A propos des ouvreuses de cinéma, il écrit : « Les patrons de salle ne pourraient-ils pas inclure leur salaire dans le prix du billet ? »

La convention collective qui régit *la plupart des cinémas garantit aux* ouvreuses le SMIC (+ 10 % dans les complexes), la direction devant verser la différence quand les pour*boires n'atteignent pas cette* somme. Les ouvreuses doivent *donc dire combien elles touchent en* pourboires.

A Paris leurs gains dépassent largement le SMIC puisque celles des *Champs-Elysées ou des Halles* gagnent jusqu'à 8 000 F par mois nets d'impôts.

L'affiche qui prétend, dans quelques salles, que les ouvreuses ne sont rémunérées qu'aux pourboires est mensongère bien que juste, de manière équivoque, pour celles qui gagnent plus que le SMIC.

Je suis de ceux qui considèrent cette pratique comme un « racket ».

XAVIER REMIS
(Metz).



Boîte aux lettres française.

LA CROIX ET LE CROISSANT

Un de vos lecteurs, M. Hamidullah (*le Monde* daté 20-21 avril 1986), comme son néo-coreligionnaire le professeur Garaudy, confond le dogme de la naissance virginale du Christ avec *celui de l'Immaculée Conception,* qui évoque, pour la mère de Jésus, l'absence du péché originel. Cette confession n'altère pas le reste du courrier de M. Hamidullah, mais je crois qu'il fallait rectifier l'erreur.

Que l'islam respecte le christia*nisme et que les chrétiens doivent* respecter les musulmans et les considérer comme des amis, cela devrait être évident.

Mais il ne faut pas considérer comme « racistes » toutes les critiques et tous les reproches adressés aux Maghrébins musulmans : on confond, en effet, trop souvent, par mauvaise foi ou par bêtise, « racisme » et « constatation de différences », et il est certain que les Européens (chrétiens ou non !) vivant aux Minguettes ou à Barbès, ou dans les enclaves maghrébines *des grandes villes, ont le droit de* déplorer l'incapacité des musulmans de s'intégrer (je n'écris pas de « s'assimiler ») dans notre société, sans être, de ce fait, qualifiés de « racistes ».

Les musulmans sont beaucoup *plus « racistes » que les chrétiens :* un musulman peut pénétrer dans une église, voire, et c'est heureux, s'y *réfugier*. Les chrétiens n'ont généralement pas accès aux mosquées.

Pr JACQUES EUZEBY,
docteur vétérinaire,
(Lyon).

« L'EXCLUSION DE SON PROCHAIN »

Il est étonnant de constater que, en voulant émettre son avis sur l'entretien avec le professeur Etiemble (*le Monde* daté 13-14 avril), un de vos lecteurs, *M. Hamidullah*, a, malgré lui, manifesté un esprit raciste.

En rejetant les autres religions (et irreligions), il tombe déjà dans l'erreur qu'il ne fallait pas commettre : l'exclusion de son prochain.

Est-ce cela son islam ?

Quand il cite l'islam, à quelle facette de cet islam fait-il allusion ?

1) S'agit-il de l'islam fanatique, sanguinaire et odieux de Khomeiny et de ses mollahs ?

2) *S'agit-il de l'islam crapuleux* et lâche du Djihad islamique libanais ?

3) S'agit-il de l'islam terrifiant, dangereux et vengeur du Libyen Kadhafi et consorts ?

4) S'agit-il de l'islam haineux et sournois *du dictateur syrien ?* (1)

5) S'agit-il de l'islam belliqueux et agressif du régime irakien ?

6) S'agit-il de l'islam des terroristes professionnels de l'OLP ?

La liste, hélas ! est longue, et je préfère, par décence et respect envers *les islamistes croyants* et sincères, l'arrêter ici.

Au moment où le pape Jean-Paul II et le grand rabbin de Rome se sont rencontrés dans une réconciliation historique, voilà que ce lecteur manque sa cible en s'évertuant à donner des leçons de racisme et vient semer le trouble dans les esprits.

Qu'il retourne à ses chères études pour essayer de comprendre ce que les autres religions enseignent : la fraternité et la tolérance.

Ce *lecteur* peut-il répondre à cette simple question : combien d'églises et de synagogues existent à la Mecque ?

R.-P. MARCHELLI
(Sceaux.)

(1) Qui tient en otage une communauté de quatre mille âmes environ. Seulement parce qu'elle est de religion juive.

LA MORT EN CES SONDAGES

Trois numéros successifs du « Monde Aujourd'hui » (le dernier étant celui des 6-7 avril 1986) ont comporté de fort judicieuses — et définitives — argumentations de lecteurs au sujet de la peine de mort. *Je suis donc un peu étonné* de voir *le Monde* du 18 avril 1986 présenter un sondage de nos députés sur cette même question. J'ai le sentiment que l'inverse aurait été plus logique : on aurait pu publier d'*abord* le sondage auprès *des députés ;* et *ensuite* les démonstrations de l'impossibilité scientifique de concevoir sous une forme quelconque le retour à la peine de mort.

Par chance, la majorité des députés sont contre. Mais s'ils *avaient été pour,* de quoi auraient-ils eu l'air ?

Je crois qu'il faut catégoriquement cesser entendre que la question de la peine de mort puisse être une question politique. C'est une question scientifique où la politique *n'a plus rien à voir ;* comme elle n'a plus rien à voir dans des questions — d'ordre éventuellement très varié — *où le consensus* scientifique est total et unanime.

La tendance

L'indication me paraît plutôt désormais de familiariser l'opinion avec ces notions — peut-être relativement récentes, mais certaines et irrévocables — qu'« un sujet » est déterminé par du « signifiant » et non par la « chair ». Il devient par conséquent définitivement inconcevable de punir un « sujet » dans une « chair » qui, dans tous les cas de figure, ne saurait *lui* « appartenir ». Dans la peine de mort, le genre humain se faisait violence à soi-même. Or le code pénal vise à punir les « coupables » et non le « genre humain ». Avant d'être un crime, la peine de mort est une contradiction *sotte et surannée*. C'est ce qu'il fallait démontrer.

Dr STÉPHANE DI VITTORIO,
analyste, membre de l'Ecole
de la cause freudienne (Paris).

Chronique

L'AFFALÉ DU BORDEAUX-PARIS

par Bruno Frappat

IL avait un blazer bleu, déniché dans une poubelle. Son pantalon gris terne était retenu par une ceinture de cow-boy. Il portait un imperméable aussi fripé que trempé.

On l'avait vu monter dans le train, à Bordeaux, serré dans une foule de bidasses en folie, littéralement porté par eux, catapulté dans ce wagon. Comment était-il passé de la station vautrée à la station debout ? Cela resterait un mystère pour ceux qui avaient aperçu son corps, déposé dans un coin de la gare Saint-Jean comme un tas de chiffons oubliés, cuvant son vin sans doute, et assurément sa misère.

Il était là, vacillant, incertain, le regard glauque, un vague et ironique sourire sur les lèvres. Il fit son entrée dans un compartiment de première classe où des hommes d'affaires commençaient à déployer leurs importants dossiers. Pas gêné, lui. Lourds regards des autres, muets, au bord de l'indignation, puis hésitants entre l'indulgence forcée *(« A quoi bon s'opposer à cette intrusion ? »)* et l'indifférence feinte *(« Travaillons, travaillons »)*. Sourde *inquiétude : faudrait-il passer plusieurs* heures jusqu'à Paris avec ce compagnon douteux, crotté, sauvage ?

Quand l'intrus — sale et sans attaché-case, il ne pouvait être de cette classe-là ! — s'affala sur deux places, faisant de son imper un oreiller visqueux, l'un des voyageurs, son voisin, se rencogna, laissant libéralement une partie de son propre siège à l'affalé du Bordeaux-Paris. Le jeune cadre ne résista qu'une demi-heure et prit bientôt la fuite en direction du wagon-bar, laissant tout le champ libre à des jambes qui ne demandaient qu'à s'étendre un peu plus.

∴

On passera sur les ronflements et autres témoignages pneu*matiques de l'activité corporelle du bourré qui sommeille.* On n'évoquera que pour mémoire le déchaussage qui, vers Libourne, fit passer dans le compartiment un vent d'inquiétude. Avouons-le : ces voyageurs privés d'une partie de leur confort lorgnaient tous vers le couloir en espérant — sans aller jusqu'à la réclamer — la visite du contrôleur. Forcément, il finirait par se passer quelque chose dans l'ordre de la légalité. Il n'était ni *réglementaire ni imaginable de penser qu'un* clodo quadragénaire ferait tout le trajet dans cette posture, cette classe, sans encourir les foudres de la répression.

Enfin, un képi vint. *« Contrôle des billets, messieurs. »* Les légaux, soulagés, montrent leur titre de transport. L'autre dort du sommeil du clandestin. Le contrôleur, jeune, sympathique, émet un diagnostic : *« Allons bon ! Voilà un drôle de pistolet ! »* Il tapote, puis secoue une jambe pendante. *« Vous avez un billet ? »* L'autre, bon comédien, ou cuvant encore, s'ébroue, fait mine de ne rien comprendre, se dévautre de mauvais gré, agite les bras, remue les lèvres indistinctement. *« Votre billet ! »*, crie-t-on de plus en plus fort. Le sans-billet remue les mains comme une Napolitaine en colère, brassant l'air qu'il souillait. Des renforts arrivent. Trois képis contre un avachi : la lutte est inégale. Expulsion immédiatement ordonnée. Il secoue son imperméable au-dessus des voyageurs. *« Holà,* dit le plus gradé, *allez secouer vos puces ailleurs que dans le compartiment ! »* Expulsion accomplie.

Comme le train file à grande vitesse et que l'on respecte les droits de l'homme, on ne va pas jusqu'à le jeter sur la voie. On le transporte à bras jusqu'au bout du wagon, entre toilettes et portières, pour un interrogatoire chaotique, sans agressivité et même d'une louable patience. On apprend que l'homme est danois, que sa femme l'a plaqué il y a quelque temps et qu'il est venu noyer son chagrin dans le vin. D'où Bordeaux...

∴

« Bien, dit le chef ; *on va arriver à Poitiers dans une vingtaine de minutes. En attendant, vous allez rester là. Vous descendrez à Poitiers. »* Le clandestin opine, promet, comme le fait un gamin pris en faute et qui promet de ne pas recommencer ses bêtises alors qu'il mijote déjà la prochaine. A peine les trois contrôleurs sont-ils partis que nos hommes d'affaires du compartiment *sinistré voient* le Danois se réinstaller dans leur espace vital, rigolard et, cette fois, causant.

Il demande si, à Poitiers, il pourra acheter du vin. Il sort une photo en couleurs où l'on voit trois belles jeunes filles : *« Mes filles. »* Il envoie de la main un baiser à ce qui lui reste comme témoignage de sa famille. Il n'a que *« Paris »* en tête ; on lui jette du *« Poitiers »* à chaque tour de roue ; il réplique : *« Paris, Paris ! »* On croit comprendre qu'il a travaillé en Corse, où il a appris le peu de français qu'il bafouille.

Il *rit comme un gosse. Ses yeux plissés sous une toison* blonde, sa haute stature (quand il est déplié), en font une sorte de galérien moderne et tendre. Pas de violence à craindre, mais de la malice. Re-passage des képis, mécontents cette fois. Re-expulsion. Au coin jusqu'à Poitiers !

∴

A la gare de Poitiers, il pleut et il fait nuit. Les contrôleurs contrôlent la sortie du voyageur marginal. *« Allez, zou ! »* Chacun sent bien qu'il va descendre ici, et remonter plus loin, dans un autre wagon. On scrute l'horizon du convoi. Les issues sont surveillées. Notre homme fait mine de disparaître et puis, soudain, à trente mètres, on voit une silhouette émerger d'un groupe et monter à toute vitesse sur le marchepied. Course des vigilants et nouvelle expulsion : la dernière. La patience, même des gentils, a ses limites. Le Danois inconnu est saisi, agrippé, conduit au souterrain d'où il n'émergerait qu'à ses risques et périls. Adieu clochard danois !

∴

Qu'est-il devenu ? Ce qu'on sait, c'est ce qu'il est advenu des autres, les vrais voyageurs, bons français et bons cadres. Sur le coup de 11 heures du soir, tandis que la lassitude devenait visible sur les visages, alors que des gens très convenables se mettaient à leur tour à ronfler sans vergogne et que, de-ci de-là, des lacets de chaussure se défaisaient, le train stoppa sans prévenir. Immobilisé sur le quai de la gare d'Etampes.

« Par suite d'une avarie de machine, le train se trouve immobilisé à Etampes. Messieurs les voyageurs sont priés de nous excuser et seront informés dès que de nouveaux éléments d'information seront disponibles. » La tuile ! Des têtes inquiètes se montrent aux portières, scrutant les lointains vers l'avant du convoi. Les plus hardis descendent sur le quai. Les plus curieux — une quinzaine sur quatre cents — vont jusqu'à la locomotive.

On y entend des bruits de ferraille frappée, des grésillements. Il y a des odeurs qu'on suppose suspectes, mais quelle odeur dégage habituellement une locomotive bien réglée ? Un contrôleur — c'est leur jour — s'inquiète du train de banlieue qu'il ratera sûrement, là-bas, à la gare d'Austerlitz. Attente dans la nuit froide. Le wagon-bar est fermé : on peut s'y réchauffer *mais non s'y restaurer. Partout, l'ennui s'insinue* dans les compartiments. On apprend qu'une machine de secours a été requise, mais quand viendra-t-elle ?

Des trains passent à cent cinquante à l'heure. Tonnerre, ébranlement d'enfer. Le chef de gare multiplie les appels à la prudence : *« Eloignez-vous du quai ! »*. Les monstres impassibles frôlent les naufragés puis se perdent dans la nuit, qui *vers Bordeaux, qui vers Paris.* Les voyageurs en plan connaissent une baisse de moral. Passent les convois, tournent les minutes. Rien à faire, peu à dire.

∴

Dans le compartiment d'où fut, par deux fois, éjecté le Danois, un doute surgit : et si le quidam expulsé à Poitiers avait réussi à prendre le train suivant ? Et si le destin, qui paraissait s'acharner contre lui, l'avait en fait choyé ? Et s'il était déjà, lui, arrivé à Paris ? De question en question, on en vint à une certitude : oui, il était à Paris, buvant dans quelque bistrot un bon vin réchauffant. C'est au point qu'on se demanda si ce n'était pas lui, en effet, qu'on avait aperçu à la fenêtre d'un train fonçant vers Paris : hilare. ■

AUDIOVISUEL



« Voilà pourquoi tout mon livre est un plaidoyer pour le double secteur : que le secteur privé nous stimule en nous aidant à triompher de nos propres pesanteurs et que nous lui rappelions constamment qu'il existe bien d'autres ambitions que celles du simple profit. »

LUC PÉRÉNOM

Jean-Noël Jeanneney, président-directeur général de Radio-France.

L'ÉTAT NOUS A DONNÉ LES MOYENS DE LUI RÉSISTER

entretien avec Jean-Noël Jeanneney

« LES médias, même libérés, exercent-ils vraiment sur les pouvoirs le pouvoir qu'on leur prête ?

– Ils ont incontestablement un certain pouvoir, mais qu'il est difficile de cerner : c'est toute une circularité d'influences, qui contribuent à cristalliser une sensibilité collective. Ce qui frappe, c'est combien ce « pouvoir » est mythifié par le monde politique. Tous les sociologues et les historiens qui ont travaillé sur l'influence de la télévision et de la radio ont conclu qu'elles jouaient certes un rôle sur le long terme, en faisant évoluer les mentalités, mais que, sur le court terme, par exemple dans les conjonctures électorales, elles exerçaient une pesée extrêmement limitée. Malgré ces démonstrations, la plupart des hommes politiques persistent à considérer qu'il leur est nécessaire d'avoir une emprise directe sur l'audiovisuel public. Tout se passe comme s'il y avait pour eux une sorte de confort intellectuel et moral à pouvoir se dire que si les médias les traitaient mieux, ils seraient mieux compris.

– Une sorte d'alibi commode ?

– Si vous voulez. La politique étant parsemée de difficultés et d'échecs, c'est peut-être, par rapport à soi-même, un moyen de se réconforter. Je crains qu'il ne faille attendre longtemps pour que le monde politique évolue à cet égard. Et voilà pourquoi il est si important d'inventer des structures propres à protéger le secteur de l'audiovisuel public – qui doit être national, et non pas gouvernemental ou étatique – contre la tentation permanente des dirigeants d'intervenir indûment sur lui.

– Dans ce contexte, quel impact pourrait avoir la privatisation de l'audiovisuel sur l'échiquier politico-culturel ?

– Elle se traduirait par un grave appauvrissement de la vie culturelle du pays. L'audiovisuel à dominante commerciale est mû surtout par la recherche du profit ; qui est source de liberté mais aussi, si son empire est débridé et sans rival, fort périlleux, parce qu'il tend à replier les ambitions sur le plus petit dénominateur commun des goûts du public, au creux de la mode. Il tend notamment à négliger les minorités culturelles et les œuvres de faible audience. Si par malheur France-Culture venait à disparaître un jour, quelle radio continuerait à parler de jeunes romanciers inconnus, d'expositions insolites, des évolutions de la science ou de la technologie ?

» Il faut qu'à côté du commercial subsiste, aiguillonné par lui, un secteur public qui n'ait pas l'obsession des taux d'écoute et qui ne soit pas l'esclave de l'instantané. Nous vivons ici sur un autre rythme, nullement indifférents certes à ce qui se passe à la surface des choses, mais capables d'anticiper sur la culture de demain en aidant au développement d'un « vivier » de créateurs futurs et en même temps de valoriser la richesse du patrimoine ancien, parce que nous disposons d'un trésor unique d'archives télévisuelles et radiophoniques et que nous sommes portés à l'utiliser mieux que d'autres, ayant l'expérience de la longue durée...

Plaidoyer pour le double secteur

– Est-ce l'historien qui parle ?

– Peut-être, en effet, ma formation m'amène-t-elle à réfléchir souvent, dans ma responsabilité à Radio-France, en termes de *rythmes ;* cela peut éclairer utilement la compréhension de maisons comme les nôtres. En somme, je trouverais détestable un monopole national de l'audiovisuel qui deviendrai forcément un monopole d'Etat ; mais je crois également qu'abandonner aux seules forces du marché la responsabilité de la diffusion de l'information et de la culture est une certitude d'appauvrissement. Voilà pourquoi tout mon livre est un plaidoyer pour le double secteur : que le secteur privé nous stimule en nous aidant à triompher de nos propres pesanteurs et que nous lui rappelions constamment qu'il existe bien d'autres ambitions que celles du simple profit.

– Votre pamphlet étonne par sa franchise courageuse et son ironie insolite ; ne serait-ce pas un jeux périlleux pour un président de Radio-France ?

– Ce qui serait très périlleux, ce serait que nous ne nous donnions pas les moyens d'expliquer ce que nous sommes. Car il existe actuellement – comme dans toutes les périodes de changement politique brutal – un risque que les thèses élaborées dans l'opposition, assez loin des réalités, viennent détruire des équilibres complexes en laissant beaucoup de décombres derrière elles. Pour conjurer ce danger, qu'on a connu à d'autres moments de l'histoire, il faut justifier un certain nombre de convictions fortes auprès de l'opinion et auprès des nouveaux responsables – je n'ai aucune raison de mettre en doute leur bonne volonté ni leur honnêteté intellectuelle.

– Pour vous, seul le secteur public peut offrir une information libre ; en quoi l'emprise de l'Etat serait-elle plus « neutre » que celle des puissances économiques ?

– L'important est qu'il existe différents types d'influences. Il serait naïf, donc dangereux, d'imaginer qu'une information puisse ne subir aucune pression. La question est de savoir comment on traite les pressions, si l'on peut librement en tirer des renseignements utiles et équilibrer ainsi les choses, au nom de critères professionnels – intellectuels et moraux – ou bien si l'on cède à tel ou tel intérêt. Dans une large mesure, à l'intérieur du secteur commercial, la concurrence économique protège contre ce risque, mais jamais complètement, compte tenu des tropismes ordinaires de l'argent. Le secteur public, pour sa part, connaît un autre danger, moins diffus, donc plus aisé, peut-être, à extirper : le danger que le gouvernement – qui a toujours tendance à s'assimiler à l'Etat tout entier – cherche à modeler notre information.

Le barrage de la Haute Autorité

» Je ne fais pas des hommes de l'audiovisuel public des années 60 des pantins, dont les ficelles auraient été tirées par les ministres de l'information, mais enfin on connaît bien des cas d'interventions gouvernementales directes sur le contenu de l'information à la télévision et à la radio. Cela a été un progrès, essentiel à mes yeux, et un courage historique décisif de la part des socialistes, que d'organiser en 1982 leur propre dessaisissement, en créant ce corps intermédiaire que constitue la Haute Autorité. Pour la première fois, on a décidé de couper le cordon ombilical entre le gouvernement et l'audiovisuel public, créant ainsi une chance de réussir la séparation au bénéfice de la nation, des rythmes du politique et de l'audiovisuel : séparation que devrait connaître toute démocratie avancée.

– Cela n'a tout de même pas empêché le gouvernement de « recommander » les présidents-directeurs généraux de TF 1 et d'Antenne 2 ?

– Il est vrai qu'il a été parfois tenté de remettre en cause dans le court terme les conséquences de son courage à long terme. Là où j'étais, je l'ai déploré. Mais l'important, en termes historiques, c'est qu'il nous a donné à nous-mêmes le moyen de lui résister. Il aurait assurément mieux valu que le pouvoir exécutif fît savoir hautement dans les deux cas que vous évoquez, en 1983 et en 1984, qu'il ne s'en mêlerait pas. Mais l'important c'est qu'en 1983 comme en 1985, les choix d'ensemble faits par la Haute Autorité furent tout autres que ceux qui auraient été faits en conseil des ministres. C'est pourquoi j'ai le cœur en berne quand je vois que l'on envisage aujourd'hui de la supprimer. On nous dit que c'est pour l'améliorer ! Mais il y a une contradiction interne dans l'idée que, pour ce faire, au lieu de la renforcer, il faille commencer par la tuer. Car, du même coup, on frappe à mort le principe même qui fondait sa force et sa noblesse : la libérer des soubresauts du politique en rendant ses membres irrévocables et non renouvelables. Tout est à recommencer, et on aura perdu quatre ans – au moins.

– N'y avait-il pas moyen d'« inscrire » la Haute Autorité dans la Constitution, de sorte qu'elle soit irrévocable ?

– Pour cela, il aurait fallu faire une réforme constitutionnelle qui est un processus compliqué, et je ne crois pas que les gouvernants socialistes eux-mêmes l'aient crue possible. C'est évidemment dommage, car, dans ce cas, la situation serait aujourd'hui tout à fait différente.

– Selon vous, quelle serait-elle alors demain ?

– Je lis comme vous les déclarations des nouveaux dirigeants, annonçant qu'ils vont renforcer les pouvoirs techniques de l'organisme successeur. Bon ! Mais souhaitons qu'il n'y ait pas seulement en son sein des gens de droit, mais aussi bon nombre de professionnels connaissant la complexité de notre réel. On nous dit, d'autre part, que la nouvelle commission n'aurait plus la responsabilité de nommer les présidents du service public. Si ceux-ci étaient à nouveau, directement ou indirectement, franchement ou hypocritement, désignés par le gouvernement, il s'agirait d'une désolante régression.

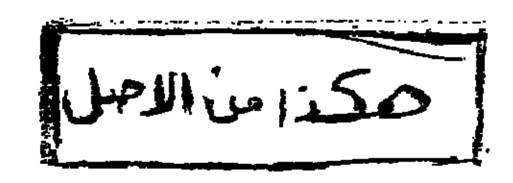
– Pour revenir au service public, en quoi consiste l'originalité de Radio-France ?

– Je voudrais surtout insister sur le fait qu'il s'agit du seul réseau légal en France. L'ensemble constitué par Radio-France et sa filiale Radio-France internationale, est présent aux trois niveaux de la radiophonie : international, national et local, et cela est plus que précieux : indispensable, parce que ces trois niveaux s'enrichissent mutuellement. Premier exemple : le réseau des radios locales publiques joue maintenant, pour l'information régionale, le rôle de correspondant de France-Inter, en lui fournissant des nouvelles d'une richesse très dense, enracinées dans le pays profond.

Deuxième exemple : la radio est, pour la francophonie, pour la culture française, et par conséquent pour l'économie nationale, un outil d'influence à l'étranger qui n'a pas encore été suffisamment utilisé, malgré les grands progrès récents de nos émissions RFI en ondes courtes. Mais, pour être vraiment efficace, il faut que cette action internationale s'enracine dans le terreau d'un puissant secteur public de radios nationales : outre le potentiel propre à RFI, c'est grâce à France-Culture, France-Musique, à France-Inter que l'on peut « nourrir » une telle ambition.

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(Lire la suite page IV.)



AUDIOVISUEL

L'ÉTAT ET LES MOYENS DE LUI RÉSISTER

(Suite de la page III.)

— Comment Radio France peut-elle offrir une richesse culturelle correspondant à des publics si différenciés sans être ni élitiste ni populiste ?

— Si nous avons la capacité d'offrir des émissions de nature très variée et (éventuellement) à des publics limités et spécifiques, c'est que nous ne sommes pas à la recherche du rendement immédiat de l'audience.

Un exemple : aucun système commercial ne nous aurait permis de faire « Les nuits de France-Musique », et encore moins celles de France-Culture. Or, si dans la profusion mal différenciée des stations commerciales en modulation de fréquence des dizaines de *milliers d'auditeurs peuvent profiter* de cette richesse que constituent « Les nuits de France-Culture », c'est précisément parce que nous ne sommes pas obsédés par l'audience et que nous pouvons *puiser pour ces rediffusions* dans le trésor de nos émissions récentes et anciennes.

Chapelles

» En ce qui concerne le double péril que vous évoquiez, la notion d'élite est assez ambiguë : si vous entendez par là le risque de constituer de petites chapelles, prenant comme sujet de fierté le fait de n'être écoutées que par une poignée de fidèles confinés dans une adhésion de plus en plus enthousiaste et de plus en plus minoritaire, je connais bien ce danger — mais nous en sommes protégés, en gros, grâce aux sondages.

En revanche, si vous entendez par là qu'il faut servir des catégories d'auditeurs particulièrement ambitieux et cherchant un enrichissement singulier (que les radios locales privées ne leur fourniraient pas), alors je suis heureux d'être qualifié d'élitiste.

Quant au danger inverse, s'il s'agit de chercher le grand nombre par les facilités des goûts moyens indéfiniment et répétitivement servis, alors non ! pas nous ! A mon arrivée, beaucoup de savants docteurs en sondages ou en communication m'avaient conseillé de faire courir France-Inter derrière RTL ou Europe 1 en recrutant de semblables amuseurs et en imitant le style de leurs programmes. J'ai refusé, et avec la complicité de Jean Garretto, nous avons décidé qu'il fallait faire du *« populaire haut de gamme »*...

— Le genre « L'oreille en coin » ?

— Par exemple. Il faut que nous nous efforcions d'être constamment conviviaux et « interactifs, fondant l'ambition du contenu sur le sérieux et sur l'humour et aussi sur une qualité technique impeccable. J'étais persuadé que, par là, nous gagnerions peu à peu des auditeurs portés vers nous dès lors qu'ils sauraient que nous étions les seuls à leur offrir cela. J'ai donc eu la joie de constater que, depuis deux ans, France-Inter est la seule grande radio populaire dont le nombre d'auditeurs ait progressé — grâce à une stratégie de la différence et non de l'imitation.

— Cette radio nationale est-elle assez « branchée » ?

— Passionnément attentive à l'air du temps, oui ! Mais nullement obsédée pour autant par les modes de la surface, puisque nous avons précisément l'ambition de vivre aussi sur d'autres rythmes « branchés » de cette façon-là : c'est la nôtre ! »

Propos recueillis par
G. P.-P





Deux émissions de France-Inter : en haut, « Le masque et la plume ». En bas, « Contacts » de Jacques Pradel.

UNE RADIO LIBRE : LE SECTEUR PUBLIC

LE secteur public et le secteur privé, dans l'audiovisuel, se complètent. Toucher au premier, c'est rompre un équilibre nécessaire, priver les Français de ce à quoi ils ont droit : une information abondante, des émissions de haut niveau, l'expression de la minorité — et des minorités — comme de la majorité. C'est particulièrement le cas en *matière de radio*. En définitive, la véritable liberté, malgré les apparences, est du côté de la radio d'Etat, même si la concurrence entre les deux secteurs est nécessaire.

M. Jean-Noël Jeanneney, président-directeur général de Radio France, dans un « ouvrage de circonstance », plaide pour la différence, sans craindre l'apparence du paradoxe. Contre qui se bat-il ? Pas seulement contre *les partisans de la privatisation* à tout va ou contre ceux d'un passé où l'audiovisuel était prisonnier des gouvernements. Il s'attaque d'entrée de jeu au laxisme du pouvoir socialiste.

Dans la crainte d'être accusé, comme il le fut dans le cas de l'enseignement privé, de porter atteinte aux libertés, il a laissé le champ libre en libérant les radios aux entreprises purement commerciales qui ont *envahi des ondes que l'on voulait* ouvertes à l'expression minoritaire, à la chaleur des petites communautés. Un seul but : multiplier les bénéfices. On moissonne la publicité à l'aide d'une médiocrité très ajustée. Tout cela en violant *allégrement* lois et règlements. Et aux dépens du secteur public lui-même, envahi, brouillé par des pirates à peu près impunis. *« Le trop d'Etat ne frappe pas ici, mais son excessive timidité. »*

Parole d'Etat

La Haute Autorité a bien des vertus, *mais aucun moyen de faire respecter ses décisions*. TDF n'oublie pas que les délinquants sont aussi ses clients. On en est au « renard libre dans le poulailler libre ».

Après *le pouvoir d'hier*, les pouvoirs d'avant-hier. Ils ont voulu que la radio soit leur porte-parole. Les postes privés d'avant-guerre l'ont eux-mêmes éprouvé. Depuis la Libération, tous les gouvernements ont fait peser *une lourde tutelle sur les* ondes. De Vincent Auriol à M. Alain Peyrefitte — qui a abondamment usé de ces consignes, quitte à les dénoncer ensuite — et à Georges Pompidou, l'instrument a été solidement tenu en main. Jean-Noël Jeanneney jure qu'il ne l'est plus aujourd'hui et qu'il n'a jamais donné consigne de gauchir une information, de cacher une vérité gênante ou d'appuyer un effort de propagande gouvernementale. Les hommes politiques, pourtant, ne cessent de s'intéresser à l'audiovisuel avec une « ignorance passionnée », les uns pour dénoncer ses liens supposés avec le pouvoir, les autres pour s'efforcer de satisfaire leur narcissisme personnel et leurs intérêts électoraux.

Pesanteurs

Cette indépendance réelle — et nouvelle — à l'égard de l'argent et des forces politiques, selon le patron de Radio France, *s'étend au réseau de radios* locales qu'il a largement contribué à développer. Les postes privés locaux sont englués dans les pesanteurs politiques et sociologiques. La liberté, c'est la protection de Paris qui l'assure.

Les défauts de la radio d'Etat, sa lourdeur en effectifs, le poids des contrôles, Jean-Noël Jeanneney ne les dissimule pas. Une productivité accrue, *une Haute Autorité* pourvue de pouvoirs réels y peuvent porter remède.

Supprimer le secteur d'Etat à la radio, ce serait abandonner les ondes à la recherche du plus petit commun dénominateur des goûts du public, faire disparaître cette différence qui fait sa richesse en France. La transformer en une sorte d'école supplétive chargée « d'élever le niveau culturel de la nation » serait enfermer dans un ghetto étriqué une des plus grandes et des plus fécondes entreprises culturelles du pays, abolir le long terme qui fait sa force, dessécher une imagination et une originalité libres du poids de cet « *argent myope* » qui ne voit que l'efficacité immédiate et les recettes éprouvées. Et ce serait faire bon marché des réactions des Français : la redevance n'y survivrait pas longtemps.

L'élégance d'un style qui échappe au jargon du milieu ne voile pas une franchise très précise. Ce plaidoyer souvent mué en *réquisitoire* risque de se transformer en testament. Beaucoup le regretteraient.

JEAN PLANCHAIS.

● Jean-Noël Jeanneney. *Echec à Panurge. L'audiovisuel public au service de la différence.* Seuil, 160 p., 72 F.

NE PAS CRAINDRE LA CONCURRENCE A TOUT CRIN

TOUT n'est pas à critiquer dans ce qui, en matière de communication, a été entrepris depuis 1981. Mais beaucoup reste à faire, et c'est la tâche des nouveaux législateurs. Deux directions, retrait de l'Etat et organisation de la concurrence, étaient indiscutées à l'époque de la rédaction des projets électoraux ; *il faut souhaiter qu'elles le* soient encore à l'heure des choix concrets.

PRIVATISER TF 1 ET ANTENNE 2

Le *retrait de l'Etat est un principe* sur lequel l'ensemble de l'opposition était, jusqu'au 16 mars, d'accord. L'Etat doit être neutre. Il n'a pas à intervenir dans la propriété et dans la gestion de l'audiovisuel ; il doit cependant exercer ses missions de service public — limitativement : culture, éducation, présence internationale de la France — sur une chaîne de radio et de télévision. De tout le reste, l'Etat doit se retirer. La privatisation doit être la règle, le service public devenant l'exception. Il faut donc ne garder publique que l'une des trois actuelles chaînes de télévision.

La mise en place de la cinquième et de la sixième chaîne ne limite pas *de facto* « l'espace » économique disponible pour d'autres chaînes privées. La « 5 » et TV 6 seront remises en cause, d'abord par le Conseil d'Etat, ensuite *par le simple fait que*, le système de concession disparaissant, les contrats actuels devront être revus. Mais surtout, aucune n'a créé de véritable audience. Le résultat, pour ceux qui peuvent les capter, n'a pas convaincu. Tout est donc envisageable : il n'y aura pas pour elles d'« effet NRJ » si d'aventure telle chaîne se trouvait regroupée avec telle autre.

Privatiser deux chaînes serait-il de nature à déséquilibrer le marché des médias par la ponction publicitaire qui serait ainsi effectuée ? Le marché publicitaire n'est certes pas extensible à merci, mais il demeure élastique. *Il y a au moins 2,5 milliards de* francs disponibles pour de nouvelles télévisions, à additionner aux 4 milliards actuellement investis. C'est suffisant pour assurer le financement nécessaire.

C'est au demeurant une singulière façon d'être libéral que de vouloir décider aux lieux et place du marché. Il y a, que je sache, des repreneurs en nombre imposant, tous candidats au rachat de ces chaînes : sont-ils irréalistes au point de vouloir investir dans un secteur voué à l'échec ? Il est vrai qu'à terme une redistribution entre chaînes s'opérera peut-être ; mais il n'y a pas à présupposer cette évolution, encore moins à l'empêcher.

Qu'il faille même étaler dans le temps la privatisation de deux chaînes paraît même discutable : les effets pervers d'un décalage semblent au moins aussi préoccupants que les prétendus déséquilibres à attendre d'une telle décision.

Savoir ensuite quelles chaînes privatiser et quelle autre garder publique est un second débat. Pour y participer, j'avancerai quelques arguments en faveur du maintien de FR 3 comme unique chaîne publique.

FR 3 est d'abord la chaîne qui a le moins recours à la publicité : elle a été la dernière à s'y ouvrir et à un niveau relativement bas. FR 3 est à l'heure actuelle financée pour l'essentiel (2 milliards de francs) par la redevance. Passer à un financement intégral par la même redevance ne serait donc pas bien complexe. A l'inverse, privatiser cette chaîne reviendrait à lui demander de se lancer dans une aventure commerciale à laquelle elle n'est visiblement pas préparée. Ce n'est que tout récemment que les nécessités de l'audience et un comportement de concurrence sont entrés dans les esprits : la tradition du service public y est prépondérante.

Second argument, le potentiel de production de FR 3 est considérable. Privatiser, c'est poser le problème du maintien ou non de ce potentiel à travers le territoire. Garder FR 3 public, c'est se donner une chance de l'utiliser au mieux en répondant d'ailleurs assez bien aux missions de culture et d'éducation d'une chaîne de service public. Une chaîne publique gagne à disposer d'une dimension régionale que FR 3 peut lui apporter sans aucune difficulté.

Dernière raison enfin, plus politique. A quoi servirait de retirer l'Etat d'une chaîne régionale si c'est pour laisser la place à une collectivité locale ? Il faut que celles-ci aient la même neutralité vis-à-vis des moyens de communication que l'Etat ; va-t-on pourtant refuser aux régions, désormais élues au suffrage universel, une place prépondérante dans l'ex-chaîne FR 3 de leur territoire ? De même, la presse régionale, légitimement préoccupée de *son devenir, envisage de participer* à des chaînes de télévision. Garder FR 3 public, c'est libérer la part de publicité que cette chaîne prélève dans les régions : elle représente un gisement non négligeable qu'il faut laisser à ces chaînes. On préserve ainsi le pluralisme puisque coexisteront dans

AUDIOVISUEL

GROSSES VEDETTES ET PETITE LUCARNE

par Alain Woodrow

L'alternance politique qui pourrait, sait-on jamais, en entraîner d'autres derrière le petit écran, a incité plusieurs vedettes et professionnels de la télévision à prendre la plume. Mourousi, Cavada, Chapier et Polac, chacun son style et une passion commune.

CE printemps 1986, pourtant maussade, a vu fleurir une profusion de livres consacrés à notre télévision nationale. Quatre stars du petit écran – Mourousi, Cavada, Chapier, Polac – se livrent aux délices de la confession publique, et un journaliste de la presse écrite, Patrice Lestrohan, rapporte ce qu'il a vu et entendu dans les coulisses des trois chaînes. Sans parler d'un sixième ouvrage, *la Guerre des images*, où José Frèches, aujourd'hui conseiller de M. Jacques Chirac à Matignon, brosse un tableau du paysage audiovisuel en France et plaide pour la libération des ondes (*le Monde* du 2 février).

Pourquoi cette moisson précoce ? Pourquoi ceux-là, et pourquoi maintenant ? Deux des titres laissent apercevoir le bout de l'oreille : *Il est temps de parler* d'Yves Mourousi et *Je retourne ma veste* d'Henry Chapier. Le temps de parler ? Oui, à la fin de la législature socialiste, et juste avant les giboulées de mars... Car, inutile de le cacher, nos quatre auteurs-vedettes avaient choisi le moment propice pour publier leurs confidences.

Yves Mourousi, qui détient le record de longévité comme présentateur (onze ans) et l'un des plus hauts salaires du service public (46 000 francs par mois, alors que les PDG eux-mêmes ne perçoivent que 42 000 francs, *dixit* Lestrohan), ne risque sans doute pas sa place. Mais, lié à François Mitterrand dans l'imagerie populaire, grâce aux émissions « Cela nous intéresse, monsieur le président », il voulait non seulement faire le point sur son outil de travail mais surtout, combattre « *l'usure* », qu'il définit comme « *la traduction médiatique de l'immobilisme* ». Il fallait donc montrer que Mourousi bouge, rappeler ses scoops (interviews de Khomeiny, d'Andropov) et lancer un ultimatum à la bonne vieille télé d'Etat – qu'il qualifie néanmoins, avec beaucoup d'indulgence, de « *la meilleure du monde* » – sous forme particulièrement de fourches Candines : « *Liberté totale et que le meilleur gagne, ou liberté surveillée avec une batterie de réglementations qui empêcheront toutes tentatives de renouvellement dans la création.* » A bon entendeur salut !

Cette main tendue vers le libéralisme et, pour tout dire, la cohabitation, sera saisie, à ne pas en douter, par Jean-Marie Cavada. Son livre, *En toute liberté*, est d'abord une histoire passionnante de la télévision en France. Bien écrit, bien documenté, il retrace l'épopée des « étranges lucarnes », en insistant lourdement pourtant sur l'atrophie qui gagne l'industrie audiovisuelle, qu'il juge « *vétuste, mal gérée, disloquée dans ses vrais objectifs, et surtout en retard d'une bonne décennie sur ses homologues anglo-saxonnes* ». Et c'est alors qu'on se rappelle non seulement que Cavada est une victime (consentante) de la télé-rose, première manière (1981), mais aussi qu'il travaille actuellement, chez Robert Hersant, au projet d'une « *grande télévision privée* »...

Potins

Les livres d'Henry Chapier, *Je retourne ma veste*, et de Patrice Lestrohan, *Cocoricotélé : tabou*, se ressemblent par leur côté « *potins de la commère* ». Chapier raconte par le menu sa longue carrière (depuis 1978) de critique de cinéma, avec titre de rédacteur en chef adjoint, sur FR 3. Le lecteur éprouve un mélange d'agacement et d'admiration devant tant de préciosité et de panache. Agacement devant les minauderies (le tutoiement de M. Jack Lang, l'incident du briquet Dunhill « perdu » dans l'avion de M. Jacque Chirac, le mouchoir tendu à Mme Jeanine Langlois-Glandier enrhumée) ; admiration devant le courage de nommer les adversaires et de rester fidèle aux amitiés compromettantes.



DESSINS DE CABU

De même, Patrice Lestrohan, tout au long de son enquête *Cocoricotélé*, apporte des faits, des chiffres et n'hésite pas à nommer les acteurs des nombreuses anecdotes amusantes qu'il rapporte de son voyage, en connaisseur, de l'autre côté de l'écran. Le livre de Michel Polac, enfin, *Mes dossiers sont les vôtres*, est un animal hybride.

Le corps est constitué des dossiers chauds – les expropriations, l'hôpital, les impôts, les pompes funèbres, les syndics, les accidents du travail, le service militaire, les médicaments, les vigiles, les caisses noires, les notaires, etc. – que Polac considère, avec raison, mériter un traitement plus développé que ne permet le temps qui lui est imparti à l'antenne. Mais il a profité de ce livre pour publier un avant-propos d'une trentaine de pages – la tête de l'animal, – qui sonne comme un plaidoyer *pro domo*. Il se présente comme victime d'une « *double cabale* » : la droite « *qui n'allait pas cesser de descendre les nouvelles émissions, au point d'avoir leur peau à toutes* » et « *la jalousie de certains intellectuels de gauche qui avaient espéré occuper l'antenne* ».

Polac termine sa préface en déclarant « *ignorer ce que demain sera fait* » et nous laisse avec cette pensée : « *Comme Sisyphe, il faut sans cesse recommencer.* » La télévision française, un éternel retour ? Il faut espérer que le nouveau gouvernement, qui considère le dossier de l'audiovisuel comme l'une de ses priorités, sera sensible à l'appel de voix aussi diverses que celles des auteurs de ces cinq livres, qui plaident tous, chacun à sa façon, pour le pluralisme et la liberté d'expression. ■

• ***Il est temps de parler...***, **par Yves Mourousi, RMC-Flammarion, 190 p., 96 F.**

En toute liberté, **par Jean-Marie Cavada, Grasset, 310 p., 95 F.**

Je retourne ma veste, **par Henry Chapier, Lafon-Carrère, 199 p., 58 F.**

Cocoricotélé : tabou, **par Patrice Lestrohan, Marabout, 224 p., 50 F.**

Mes dossiers sont les vôtres, **par Michel Polac, Balland, 278 p., 79 F.**

MINUTES DE VÉRITÉ

VOILA un livre simple – enfin – sur l'image des hommes politiques. Un livre qui sera le bréviaire des toqués de la politique et le manuel des potaches en mal d'explications et d'informations sur la « cote d'amour » des douze « grands » de notre « grand show » national permanent.

Le principal mérite de Jean-Marie Cotteret, professeur à la Sorbonne, spécialiste de la communication, et de Gérard Mermet, ingénieur, est d'avoir réalisé un ouvrage d'initiation qui ne laisse pas le lecteur sur sa faim. *La Bataille des images* offre beaucoup d'éléments statistiques sur l'image des leaders politiques dans l'opinion. Pour le reste, une mise en pages aérée, une typographie soignée et une langue directe permettant à l'amoureux de la « chose » politique de vagabonder agréablement du portrait de Michel Rocard ou de Laurent Fabius, à ceux de Jacques Chirac, Raymond Barre et François Léotard, etc. Un petit plaisir en ces temps de cohabitation.

L. G.

• ***La Bataille des images***, **Jean-Marie Cotteret et Gérard Mermet, Larousse. 208 p., 69 F.**

par Jacques Bille *

une même région une chaîne publique et une ou plusieurs chaînes privées. Le contrepoids nécessaire est assuré : la presse peut accéder à l'audiovisuel – ce qui est nécessaire – sans que soit encouru le risque d'une position dominante, voire d'un monopole de communication sur une région donnée.

REMISES EN ORDRE

Le second volet de la réforme est celui de la concurrence. Il est indispensable : la concurrence ne s'instaure pas d'elle-même, elle doit être organisée. Et d'abord par le législateur.

Notre législation générale sur la concurrence, elle-même soumise à réexamen, se révèle, à l'usage, peu adaptée. Il faut donner aux nouvelles instances (autorité de la communication et commission de la concurrence) quelques règles spécifiques sur lesquelles elles bâtiront une jurisprudence. Nous ne disposons pas, comme les Américains, de trente ans de jurisprudence : il vaut donc mieux gagner un peu de temps et articuler d'ores et déjà quelques idées simples qui permettront une remise en ordre d'un système de communication où l'esprit de concurrence est singulièrement absent.

Ce n'est pas jouer au Meccano à l'envers que de prétendre, à l'occasion des privatisations, remédier à certaines positions déjà dominantes. L'exemple d'Havas est éclairant. Aucun groupe de communication au monde ne peut cumuler, comme le fait Havas, les fonctions d'éditeur, de conseil en publicité et de régisseur : ces fonctions sont incompatibles car elles entravent le jeu de la concurrence. Dans le cas présent, ce jeu est d'autant plus faussé que l'actionnaire majoritaire est l'Etat. Privatiser est donc une étape essentielle mais elle est insuffisante. Sans vendre Havas « par appartements », il faut le vendre en scindant les trois fonctions. Chacune des trois entités constituera au demeurant une entreprise fort respectable dans son domaine.

Doter la France de grands groupes multimédias est certes une priorité : Havas n'est qu'un petit groupe à l'échelle mondiale. Mais les grands groupes mondiaux respectent, eux, le non-cumul de fonctions incompatibles. Il faut évidemment favoriser les regroupements lorsqu'ils permettent à des entreprises d'atteindre la taille internationale. Pour autant, à l'échelle de la France, aucune position abusivement dominante ne peut être acceptée sous ce prétexte.

Là ne se limite pas la nécessaire remise en ordre. Il faut poser la question des positions dominantes dans toutes ses dimensions : au sein d'un même média, à l'échelon d'une région, lors du rapprochement de deux médias différents. D'autres aspects sont moins connus mais tout aussi importants : l'achat d'espace publicitaire fait aujourd'hui l'objet d'une concentration telle qu'il est, de fait, un réel oligopole. Peut-on voir une situation de cette nature se pérenniser ? Ce n'est pas là un débat technique. Détenir près d'un quart de l'achat d'espace des principaux médias dans le pays donne, on en conviendra, un singulier pouvoir à leur égard. Surtout si cet acheteur prépondérant acquiert, comme c'est le cas pour la sixième chaîne, une participation importante dans un média et annonce ne pas vouloir s'arrêter en chemin (1).

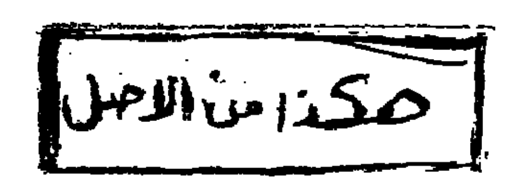
Il est donc urgent (vingt ans de retard ont été pris) de convenir de règles qui rétablissent concurrence et même démocratie dans notre univers de communication. Dans cet esprit, la privatisation est une étape privilégiée : elle permet de desserrer certains étaux (scinder Havas, casser le monopole de diffusion de TDF, revoir la structure de propriété des NMPP...) en même temps qu'elle implique une sélection rigoureuse des candidats au rachat en fonction de l'éventuelle position abusivement dominante qu'ils pourraient ainsi acquérir.

Il faut enfin – c'est la moindre des choses – que ce débat soit public. Les modalités de choix des partenaires de la cinquième et de la sixième chaîne ont été sur ce plan le parfait contre-exemple. On relèvera, à cet égard, que permettre à un autre opérateur d'« essayer » à son tour la cinquième chaîne n'est pas de bonne procédure.

La privatisation de la communication peut paraître, pour la grande opinion, la moins attendue des initiatives que pouvait prendre le nouveau gouvernement. Mais c'est une partie capitale qui se joue : une industrie moderne de communication ne peut être fondée que sur la liberté et la concurrence. Et, à son tour, elle est gage de démocratie. Alors qu'arrive l'échéance, nombreuses sont les voix qui, sous le facile prétexte de prudence, recommandent de ralentir le mouvement. Prenons garde d'y céder et d'ajouter à la longue liste des occasions manquées. ■

* Vice-président de l'Association des agences-conseils en publicité et collaborateur de M. Raymond Barre. M. Bille s'exprime ici à titre personnel.

(1) Il s'agit de M. Gilbert Gross (NDLR).



SOURIEZ, ON COULE !

par Josyane Savigneau

Comment célébrer l'anniversaire d'un homme qui se cache ? Comment parler d'un auteur qui a salué jusqu'à l'absurde l'impossibilité de dire ? Que faire du silence ? Ces empêchements n'ont pas freiné les beckettiens réunis pendant plusieurs jours à Beaubourg. Des amateurs assez ardents pour déceler dans la dérision d'excellentes raisons d'avancer.

CONNAISSANT le peu de goût de Samuel Beckett pour le paraître et son *refus définitif de se montrer* sociable, on pouvait être certain de son absence à la commémoration de ses quatre-vingts ans, aux cérémonies qui, selon lui, sont sans objet. Par cette attitude, que l'on sait sans défaillance, Beckett a obligé ceux qui l'admirent à le fêter comme il convient, à se préoccuper plutôt de son travail que de sa personne.

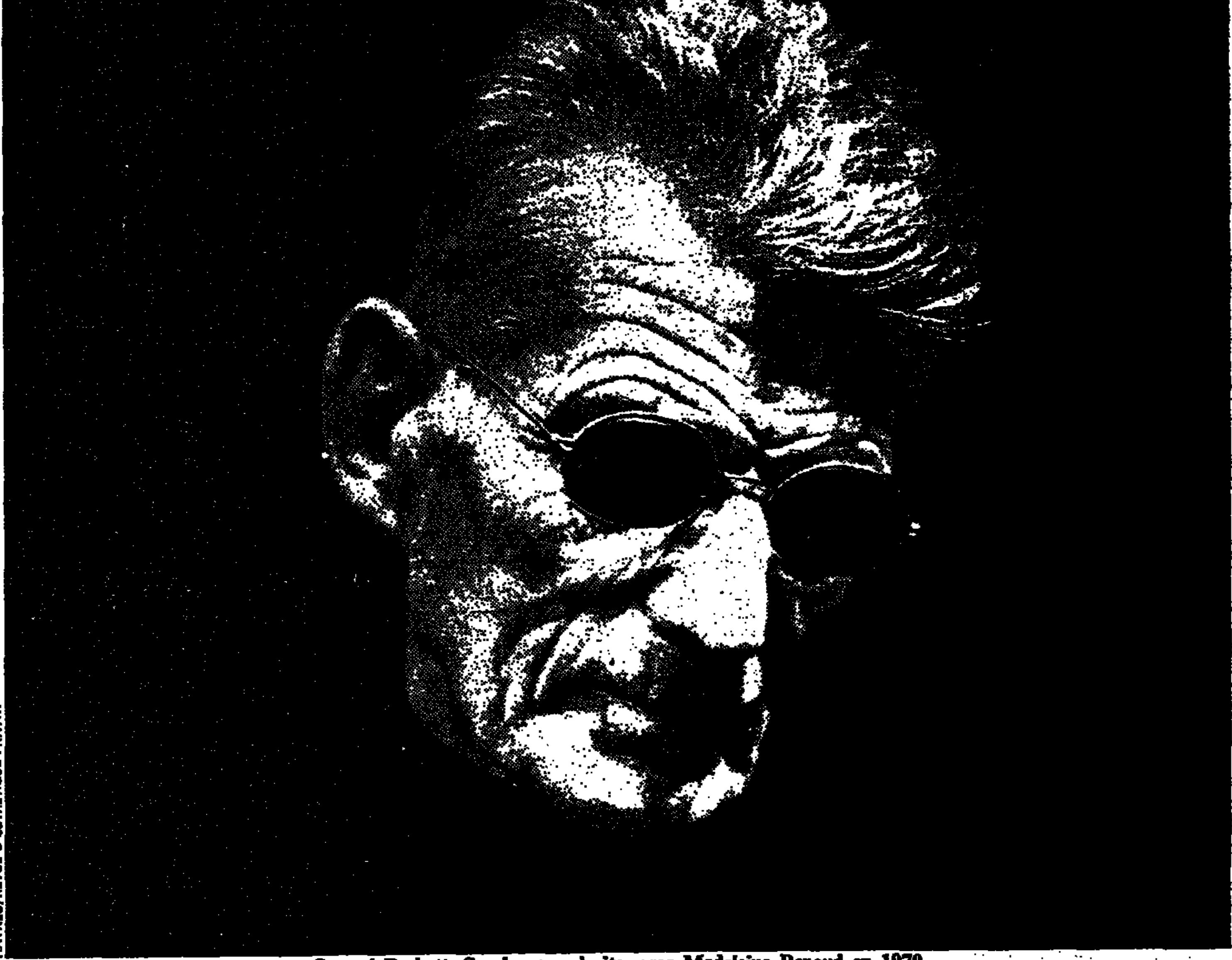
C'est ainsi qu'à New-York et à Paris notamment on a pu, pendant le mois d'avril — Beckett a eu quatre-vingts ans le 13 avril (« le Monde des arts et des spectacles » du 17 avril), — voir et entendre des textes et des pièces de Beckett. Plutôt que de lui remettre de quelconques médailles, on a, ici et là, mené une réflexion sur ce qui avère le nom de Beckett : une œuvre, ni sanctifiée ni confite dans l'érudition, mais bien vivante, à retrouver ou à découvrir, *comme en témoignait* la présence aux diverses manifestations de cet anniversaire tant de beckettiens convaincus que de jeunes venus *« pour voir »*.

Les théâtres présentant des pièces de Beckett (notamment à Paris le Rond-Point et l'Œuvre) *faisaient salle comble, et le collo*que international, « Beckett dans le siècle », organisé du 25 au 28 avril par le Centre Pompidou et Tom Bishop, directeur du Centre de civilisation française de New York University, a été un succès.

Ce fut une réunion ouverte, *dans un lieu accessible à tous*, gratuitement — la grande salle du Centre Pompidou, — ce qui a permis d'attirer une partie du public venu à Beaubourg pour autre chose. Pendant ces quatre jours, la grande salle fut toujours au moins aux trois quarts pleine, tant pour le colloque lui-même que pour les lectures de textes de Beckett proposées en marge.

Tout cela s'est donc fait sans Beckett, *mais pas contre lui*. Comme à son habitude, il a participé à la mise en scène de ses pièces avec Pierre Chabert, le metteur en scène de la plupart des œuvres récentes, après Roger Blin, metteur en scène de prédilection de Beckett mort en 1984. On a d'ailleurs longuement rappelé, ces derniers jours, combien la rencontre avec Blin au début des années 50 avait été essentielle dans la révélation de Beckett au public.

Pierre Chabert, lui, a témoigné de manière passionnante de la jubilation de *« dire Beckett »*, de l'importance de la voix dans cette œuvre qu'*« on ne peut lire sans dire »*. La voix ou plutôt les voix, notamment *« la voix blanche »*, que Beckett affectionne dans ces pièces, où *« jouer,* selon Pierre Chabert, *se résorbe de plus en plus en dire, à cause de l'immobilité qui gagne les personnages »*.


HAYNES/REVUE D'ESTHÉTIQUE PRIVAT.

Samuel Beckett. Sur la page droite, avec Madeleine Renaud en 1970.

Que faire du silence ?

La trentaine d'écrivains et de chercheurs venus du monde entier — jusqu'au Polonais Antoni Libera, traducteur et metteur en scène de Beckett qu'on n'espérait plus et qui a réussi à venir le dernier jour — s'étaient réunis moins pour une commémoration que *pour une célébration : pour parler* de Beckett au présent plutôt qu'au passé, d'une manière moins déférente que différente. La première intervention donnait le ton : Lance Saint John Butler, universitaire anglais, l'avait intitulée *« Why bother with Beckett ? »* (A quoi bon s'occuper de Beckett ?).

On n'a certes pas voulu prendre le contre-pied systématique de ce qui a été dit jusqu'à présent et fonde une partie de la réflexion sur l'œuvre de Beckett : la raréfaction et l'exténuation de la parole, l'impossibilité à dire et la nécessité de chercher à dire, sous la menace grandissante de l'aphasie. Mais que faire de ce silence ? Le voir comme le sommet de la déréliction ou, au contraire, une force de conscience ?

Des années 50 aux années 70, Beckett a exprimé, pour beaucoup de ses lecteurs, une « noirceur » dans laquelle ils avaient envie de se complaire, l'expression la plus pessimiste de ce qu'on a appelé le « théâtre de l'absurde ». Mais, de plus en plus, on ose affirmer la validité d'une lecture tonique et drôle de Beckett — *« rien n'est plus drôle que le malheur »*, lit-on dans *Fin de partie*. De *En attendant Godot* à *Quoi où*, en passant par *Fin de partie* et *Oh les beaux jours*, on retrouve le rire beckettien, *« cette mâle gaieté »* dont a parlé Alfred Simon, critique dramatique et auteur d'un *Beckett* chez Belfond. Un rire qui n'exclut pas le tragique, *« mais, comme on le sait depuis Nietzsche,* a précisé l'universitaire britannique Martin Esslin, *« l'artiste tragique n'est pas pessimiste, il est dionysiaque »*.

« Sur les ruines de la vérité »

« Pour moi, lire Beckett comme un écrivain du désespoir et du tragique éternels n'apporte rien, a témoigné Alain Robbe-Grillet. *Le vide qui est chez Beckett, je ne le vois ni comme tragique ni comme profond, mais comme source d'énergie. Le fait que nous vivons une pensée en ruines, nul ne peut le contester. Mais la notion de ruines a quelque chose d'exaltant. Ces fragments, c'est nous, et c'est avec ça que nous vivons. Beckett raye des mots, des phrases, quand il écrit et relit. Il en ajoute très rarement. Juste parfois une baraque de gardien au milieu des ruines. A partir de ces mots qui restent, on va pouvoir construire une civilisation nouvelle. C'est sur les ruines de la vérité — en tant que système — que la liberté humaine peut se développer. Le narrateur prend conscience que ces ruines dans lesquelles il se trouve vont être le matériau même de sa construction, de sa narration. »*

Le *« nomadisme intellectuel »* auquel Beckett invite, comme l'a montré Dina Scherzer (professeur à l'université d'Austin, Texas), n'est pas cette dérision du monde dont on a si souvent parlé mais une dynamique, une incitation à la mobilité, un oui à la vie et au monde comme ils sont.

Se chercher et ne pas se trouver permet en fin de compte de continuer. Et de dire comme Vladimir, attendant toujours Godot : *« A quoi bon se décourager à présent ? »*. ■

LE POÈTE QUI N'OSAIT PAS SE RELIRE

CHARLES JULIET, qui a connu Samuel Beckett et longuement fréquenté son œuvre, parle ici d'une part peu connue de celle-ci : la poésie. En 1968, Beckett publiait, à tirage limité, la première édition française de ses Poèmes. *Rééditée en 1978, augmentée des* Mirlitonnades *(1), cette mince plaquette où la voix est ramassée à l'extrême n'est en rien marginale par rapport à l'ensemble de l'œuvre beckettienne.*

« Existe-t-il une continuité entre le théâtre de Beckett et sa poésie ?

— Assurément. Chez Beckett, c'est toujours la même voix qui souffle les mots qu'il trace, quelle que soit la nature du texte qu'il élabore. Beckett ne sait parler que de lui, mais il en parle de telle sorte que sa parole exprime aussi ce que nous sommes.

» Ses poèmes sont seulement des textes brefs, et ils disent cela même que murmure ou halète, ou gémit la voix qui s'adresse à nous dans les *Textes pour rien* et dans *l'Innommable*.

— De quoi se compose cette œuvre poétique ?

— Des *Poèmes* et des *Mirlitonnades*. Il faut distinguer deux époques dans ce recueil qui compte dix-neuf poèmes. Les douze premiers ont été écrits entre 1937 et 1939. Il s'y exprime *« en aveugle »* et dit l'*« absence d'amour »*, la solitude, le dégoût du monde et la difficulté à être...

» Beckett venait de renoncer à un avenir universitaire brillant. Il désirait écrire. Il avait bien produit déjà *Murphy* et *Watt*, mais il cherchait autre chose.

— Quand cette période a-t-elle pris fin ?

— C'est après 1946 que Beckett a écrit la seconde partie, ces *Poèmes* qu'avec dérision il appelle des *Mirlitonnades*.

» Cette année-là, sur un môle battu par la tempête, en Irlande, il eut la révélation de ce qu'il avait à faire et à dire. Et ce qu'il a écrit l'a été sous la pression d'une nécessité intérieure très forte, qui excluait qu'il se conformât à un mode d'écriture quelconque. Il s'est totalement abandonné à cette parole intérieure. Elle est plus brève dans ces poèmes, mais elle s'alimente toujours à la même source.

» Ce jaillissement intérieur lui révélait sur lui-même des choses qui l'effrayaient. Il écrivait littéralement sous une dictée, à tel point qu'il n'osait pas se relire tant il était bouleversé par sa propre parole.

— Le monde extérieur est alors peu présent dans ses poèmes ?

— Beckett dit l'enfermement à l'intérieur d'une conscience souffrante, déchirée, martelée, exacerbée et consumée par le feu qui la brûle. Cet enfermement se retrouve dans un poème de la seconde période :

La pluie d'été pleut sur ma vie.
Sur moi ma vie qui me fuit me poursuit.
Et finira le jour de son commencement.

» Cette existence de souffrance, de détresse et d'impuissance à vivre n'aura de chance de prendre fin que lorsqu'il parviendra à se libérer par les mots. On voit dans ce poème que toute l'œuvre de Beckett est née d'un besoin de délivrance. Dans ses écrits, il s'est vidé, s'est délivré de ses tensions et de ses déchirements. Sa parole s'est faite silence.

— Le silence a toujours été un de ses grands thèmes ?

— Il est vrai que, dans un autre poème, Beckett se dit *« sans voix »*. Il a toujours été un être extrêmement silencieux, un homme qui ne parlait pas ou très peu. Toutes ses forces étaient absorbées par sa vie intérieure, par les voix qui s'acharnaient en lui et sur lui. Le même poème montre bien qu'il vit à l'écart du monde, totalement immergé en lui-même :

Que ferais-je sans ce monde, sans visage, sans question
(...)
Que ferais-je je ferais comme hier comme aujourd'hui.

— N'y a-t-il pas aussi une autre forme de silence ?

— C'est ce silence intérieur qui doit s'établir pour que la voix parle et qu'il puisse la capter.

— Sartre prétend dans *Qu'est-ce que la littérature ?* que « l'homme qui parle est au-delà des mots, près de l'objet ; le poète est en deçà des mots ». Cette définition s'applique-t-elle à Beckett ?

— Beckett explique qu'il n'identifie jamais le mot à l'objet que ce mot désigne. Quand on se tient comme lui au vif de l'être, on vit alors en dehors des mots, sans nommer. La perception est libre de l'écran que constitue le mot. C'est ce qui fait, pour une part, la singularité de Beckett : quand son regard se pose sur une chose, c'est en toute ignorance. Rappelez-vous, dans *Watt*, ce passage où il parle d'une cruche, où il dit que la condition de l'objet est d'être dans le mot, et inversement. Ayant rejeté la *convention* du langage, il se trouve devant un objet inconnu.

» Sa parole est originelle. Elle naît en deçà des mots, mais pas seulement dans les poèmes. A la fin de *l'Innommable*, on trouve des pages scandées par une pulsation très marquée. On sent qu'une parole haletante se libère dans un souffle, et on pourrait fort bien prendre maintes pages de cette œuvre pour les découper en vers et les disposer sous forme de poèmes.

— Alors, la poésie de Beckett est répandue dans toute son œuvre ?

— Bien sûr. Une poésie grave, qui naît de la justesse et de la véracité de sa parole. Dans les *Textes pour rien* et dans *l'Innommable*, on sent le silence de quelqu'un qui a reculé en lui jusqu'au plus désertique de la solitude et de la détresse. Ces poèmes nous disent quelque chose d'essentiel et de définitif. Ils sont nus, extrêmes, ils ont surgi au paroxysme du silence et de la solitude. Quand on les accueille au plus intime de soi, ils vous avivent et vous apaisent, vous déchirent et vous délivrent, vous rongent et vous réconcilient avec vous-même et avec la vie. »

Propos recueillis par
RAPHAËLLE RÉROLLE.

(1) Éditions de Minuit, 1978.

BECKETT

SE TAIRE N'EST JAMAIS LE SILENCE

par Tom Bishop *

« Ecrire est impossible, mais pas encore suffisamment impossible », confiait Beckett à son éditeur américain. C'était en 1954, il avait quarante-huit ans. Il en a maintenant quatre-vingts. Ecrire reste pour lui impossible. Mais heureusement, estime Tom Bishop, ce n'est toujours pas « suffisamment impossible ».

C'EST la tension entre le langage et le silence qui donne sa structure profonde au discours beckettien. Le langage est à la base de tout, et le silence en est le complément, la contre-partie nécessaire, l'aboutissement inévitable. Toute l'œuvre de Beckett est la tentative de dire, d'exprimer par le langage la réalité vécue, suivie de l'échec de cette tentative : la faillite du langage.

Le théâtre aussi bien que les fictions peuvent s'inscrire à l'intérieur d'une dialectique perpétuelle entre vérité et mensonge, quête de vérité et pièges du mensonge, oscillation entre une parole inapte à trouver la vérité et un silence qui est absence de parole, épuisement.

Ce qui préoccupe le personnage beckettien, c'est la tentative de se dire, la nécessité de se dire, l'impossibilité de se dire, de dire la vérité sur sa propre existence, dire « comment c'est » par rapport à la seule chose qui mérite d'être dite : sa propre vérité, ma vérité, LA vérité.

Mais à travers toutes les fabulations, à travers les histoire imaginées et racontées, un seul élément résiste à la nécessité de dire, le seul élément qui importe vraiment : moi, le moi, l'ego de tous les personnages principaux, de tous les narrateurs de Beckett. Dans l'impossibilité de parvenir à dire ce moi, le discours beckettien s'oriente de plus en plus vers le néant et le silence.

« Où maintenant ? Quand maintenant ? Qui maintenant ? » Les trois interrogations péremptoires qui ouvrent *l'Innommable* nous renvoient au plus profond de nous-mêmes. Les romans, les fictions courtes, l'œuvre dramatique de Beckett ne se proposent d'autre but que de répondre à ce « où », « quand », « qui », mais il ne peuvent non plus le faire simplement par « ici », « maintenant », « moi ». La vraie réponse est fatalement plus complexe. Si elle ne peut aboutir, la longue interrogation contenue dans le discours beckettien ne peut non plus s'arrêter. Nécessité de dire et impossibilité de dire, tel est le dilemme premier de l'œuvre de Beckett. *« Nommer, non, rien n'est nommable, dire, non, rien n'est dicible » ;* cette formule célèbre, tirée des *Textes pour rien*, exprime bien ce dilemme.

On peut distinguer trois étapes dans le discours beckettien. La première, la plus connue (elle compte en particulier : *En attendant Godot*, *Fin de partie*, et la trilogie *Molloy*, *Malone meurt*, *l'Innommable*), comprend des textes écrits de 1930 environ à la fin des années 40. Cette première période se caractérise par une quête de soi frénétique, mais qui n'aboutit pas, qui se heurte à la faillite du langage, le langage n'étant jamais à la hauteur de la tâche qu'on attend de lui. Dans *Godot*, l'attente est remplie de silence, de vide, d'événements qui n'ont pas lieu, de mots insignifiants destinés à combler les trous du temps, de l'espace. Les deux clochards parlent, nous dit Gogo, *« pour nous donner l'impression d'exister »*, car parler, c'est exister. Je parle, donc je suis ! Le personnage de Beckett est en vie aussi longtemps qu'il parle ; et par extension il parle aussi longtemps qu'il est en vie.

Il faudra donc dire des mots, car chez Beckett ce n'est pas la respiration qui est signe de vie, mais la parole pensée, parlée, écrite. Dire, c'est respirer. Ce que je dis, ce que disent les personnages beckettiens, c'est moi, ce moi qui ne réussit pas à se dire et qui ne peut non plus être passé sous silence. Ainsi que l'écrit Beckett dans un autre *Texte pour rien : « Je les laisse dire, mes mots, qui ne sont pas à moi, moi ce mot, ce mot qu'ils disent, mais disent en vain. »*

La deuxième période, de la fin des années 50 au milieu des années 70, période de très grande activité créatrice, comprend, pour les textes en prose, *Comment c'est* et *le Dépeupleur*, et parmi les écrits dramatiques *Oh les beaux jours*, *Pas moi*, *Cette fois* et *Pas*. Désormais, le discours lui-même est remis en question. Puisque le langage ne parvient pas à dire la vérité du narrateur et que celui-ci ne cesse d'inventer des êtres imaginaires pour se cacher sa propre réalité (ce qui fut déjà le cas à l'étape précédente), c'est maintenant l'objet qui devient le sujet même de la parole, du langage. Le « je » qui parle et la chose parlée par ce « je » sont mis en doute. Le climat général s'obscurcit, l'humour se fait de plus en plus rare, et la noirceur de la vision l'emporte.

Le sens de la marche

Dans ces textes de la deuxième période, l'espoir est absent. Godot pouvait peut-être encore venir (au moins, le contraire n'était pas prouvé), Clov allait peut-être rester et commencer une autre journée, le narrateur de *l'Innommable* continuera malgré tout. Mais pour la bouche de *Pas moi* et le « parlant » de *Comment c'est*, aucune résolution n'est concevable. De même pour Winnie, l'héroïne indomptable de *Oh les beaux jours*, et en dépit de son optimisme déplacé *(« Oh ! le beau jour encore que ça aura été »)*, le sens de la marche vers l'engloutissement final est évident.

S'ils sont sans espoir, ces textes ne sont pas pour autant désespérés. Dans cette deuxième étape, l'univers beckettien se place au-delà de l'espoir, comme l'Oreste des *Mouches*, de Sartre, affirmant que *« la vie humaine commence de l'autre côté du désespoir »*. Dépourvus d'espoir, les personnages beckettiens continuent de s'accrocher.

Dans la troisième étape (toute récente, depuis la fin des années 70), les ouvrages sont très denses, très courts, caractérisés par une disparition d'espoir. Le langage hésite et se heurte enfin à l'impossibilité d'affirmer quoi que ce soit. Sauf le silence, sauf la fin finissante – un climat de fin beaucoup plus terminal que dans *Fin de partie*, trente ans plus tôt. La première personne – que les narrateurs beckettiens avaient essayé d'éviter pendant toute l'œuvre précédente – est devenue inévitable. On ne peut plus y échapper. Donc, c'est la fin. Ou presque. Pas tout à fait encore la fin, mais on y arrive. Cette étape comprend, en prose, *Compagnie*, *Mal vu, mal dit* et *Worstward Ho* (non traduit en français), plusieurs pièces pour la télévision et des pièces pour la scène, courtes et très fortes, *Solo*, *Berceuse*, *l'Impromptu d'Ohio*, *Catastrophe*, *Quoi, où*.

Le trajet s'achemine vers le silence ultime. Une chose a changé (et c'est un changement radical) : jusqu'alors, dans l'image que Beckett nous avait donnée de la condition humaine, malgré la situation catastrophique où se trouvaient ses personnages – métaphoriquement parlant, bien entendu (par exemple, Winnie enterrée jusqu'au cou dans *Oh les beaux jours*, ou alors Hamm aveugle, Clov boiteux et les parents enfoncés dans deux poubelles dans *Fin de partie*, etc.), – malgré le souhait constant d'en avoir fini, aucun ne s'était suicidé, aucun personnage ne mourait. Mais dans ses œuvres les plus récentes on trouve un nouveau ton, l'annonce d'une fin. Dans *Berceuse* notamment, la fin annoncée est consommée avec une résignation douce, presque tendre. Le personnage principal se laisse aller dans le néant. La voix s'arrête, la berceuse arrête de balancer, la tête de la femme s'affaisse, tout s'arrête, même la lumière.

La pièce s'entend et se lit comme un poème de la résignation, d'une douce acceptation de la mort. Tout y est étrangement calme ; le langage est paisible sauf pour un seul instant, surprenant par sa violence relative, tout juste avant la fin, quand la voix affirme et assume sa résignation avec une certaine volonté – *« aux gogues la vie »* (en anglais : *« fuck life »*). Avec une insistance hypnotique, le langage de ce poème dramatique nous tire vers le bas et la mort ; certains mots reviennent de manière obsessionnelle : *descendre*, *baisser*, *en bas*, *fin*, *nuit*, *mort*. *Berceuse* n'est pas une œuvre pessimiste, c'est un des textes de Beckett les plus attachés à la vie – mais à la vie dans sa totalité, jusqu'au bout, jusqu'à la mort, – c'est une œuvre émouvante, bouleversante.

En 1954, dans une des premières lettres d'une correspondance qui devait devenir volumineuse, Beckett écrivit à son éditeur américain Barney Rossett, qui devint par la suite son ami : *« Ecrire est impossible... Mais pas encore suffisamment impossible. »*

C'était en 1954, Beckett avait quarante ans. Il en a maintenant quatre-vingts. Ecrire reste pour lui impossible. Mais heureusement pour nous, et sans doute aussi pour lui, ce n'est toujours pas encore suffisamment impossible. ■

* Directeur du Centre de culture et de civilisation françaises de New-York University (NYU).

POUR UN USAGE GUILLERET DE L'AGONIE

VOUS connaissez l'argument-massue des empêcheurs de causer en rond : *« Pendant que nous bavardions, X... enfants sont morts de faim ! »*

J'ai le même terrorisme à votre service, concernant le vocabulaire. Tandis que nous jacassons, plusieurs mots sortent, chaque jour, de l'usage, façon à eux de trépasser. Ils n'existent plus que dans les dictionnaires, précédés des funèbres mentions : *« archaïque, vieilli, précieux, inusité »*. Le français a tous les charmes d'une prochaine langue morte. Déjà, les jeunes se satisfont d'un basique binaire : *« génial »*, pour qualifier indifféremment Shakespeare (qui ça ?) et des jeans ; *« craignos »*, pour le contraire. Les civilisations sont mortelles, nous aurions dû nous en douter, puisque les langues, leurs corps, le sont.

La littérature la plus importante du XX[e] siècle est celle qui a reflété et annoncé ce naufrage du langage, et celui de l'Homme, qui va avec. Car l'Homme ne peut survivre à la disparition des mots par lesquels il se raconte à lui-même. Proust représente une ultime tentative de sauvetage. Kafka accompagne le mouvement du bourreau pour voir jusqu'où on peut rester complice de sa propre fin. Joyce écrit l'œuvre dont a rêvé Mallarmé, celle qui annule toutes les autres.

Beckett est capital en cette fin de siècle, parce qu'il se sait en terre brûlée. Il nous fait témoin de ce que sera une vie sans paroles, de ce qu'elle est déjà, à notre insu. Pour l'exégèse magistrale, relisons Maurice Blanchot, Ludovic Janvier, Jean-Jacques Mayoux, Alfred Simon. Il reste peu à dire, observe la joyeuse agonisante de *Oh les beaux jours !* Que dire encore, vite ?

Les parleurs de Beckett nous concernent tous, si peu créateurs que nous soyons, parce qu'ils ont quitté la chaire où se pavanent les auteurs ordinaires, pour emprunter notre place et notre voix de lecteurs. Ils se tiennent obstinément là où il nous faut admettre que nous voilà plantés, là où il n'y a plus de suite, où la parole naît et se ruine.

L'image qui nous est renvoyée est celle d'un reste obscur de nous-même qui ne veut pas céder, en équilibre entre la possibilité et l'impossibilité de l'œuvre. *« J'ai à parler »*, est-il dit dans l'*Innommable*. Beckett pose inlassablement la question : qu'est-ce que ce serait si nous ne parlions plus nos vies ? A seulement poser la question, on dirait que le danger s'éloigne.

Car il existe un usage guilleret de Beckett. Trop de lecteurs sombres lui demandent de confirmer leur noirceur, et leur délectation morose fait ombrage à l'œuvre. Lecture dépressive égale lecture dépréciative. On peut camper sur des ruines philosophiques, culturelles, et s'en porter mieux. Les vestiges dégagent une énergie. Ils invitent à relativiser la vérité, bonne manière d'éviter les exclusions barbares. Il y a plus de liberté au milieu de colonnes brisées que dans un temple intact.

A frôler la mort, son mufle paraît moins froid. Beckett requinque, en parlant du fond du trou, des bandelettes sur la bouche. Il le dit quelque part : *« Un dernier soupir, ça ravigote ! »*

B. POIROT-DELPECH.

L'EXPULSÉ

LE perron n'était pas haut. J'en avais compté les marches mille fois, aussi bien en montant qu'en descendant, mais le chiffre ne m'est plus présent à la mémoire. Je n'ai jamais su s'il fallait dire un le pied sur le trottoir, deux le pied suivant sur la première marche, et ainsi de suite, ou si le trottoir ne devait pas compter. Arrivé en haut des marches je butais sur le même dilemme. Dans l'autre sens, je veux dire de haut en bas, c'était pareil, le mot n'est pas trop fort. Je ne savais par où commencer ni par où finir, disons les choses comme elles sont. J'arrivais donc à trois chiffres totalement différents, sans jamais savoir lequel était le bon. Et quand je dis que le chiffre ne m'est plus présent, à la mémoire, je veux dire qu'aucun des trois chiffres ne m'est plus présent, à la mémoire. Il est vrai qu'en retrouvant, dans la mémoire, où il se trouve certainement, un seul de ces chiffres, je ne retrouverais que lui, sans pouvoir en déduire les deux autres. Et même si j'en récupérais deux, je ne saurais pas le troisième. Non, il faudrait les retrouver tous les trois, dans la mémoire, pour pouvoir les connaître, tous les trois. C'est tuant, les souvenirs. Alors il ne faut pas penser à certaines choses, à celles qui vous tiennent à cœur, ou plutôt il faut y penser, car à ne pas y penser on risque de les retrouver, dans la mémoire, petit à petit. C'est-à-dire qu'il faut y penser pendant un moment, un bon moment, tous les jours et plusieurs fois par jour, jusqu'à ce que la boue les recouvre, d'une couche infranchissable. C'est un ordre.

Après tout, le nombre des marches ne fait rien à l'affaire. Ce qu'il fallait retenir, c'est le fait que le perron n'était pas haut, et cela je l'ai retenu. Même pour l'enfant, il n'était pas haut, à côté des autres perrons qu'il connaissait, à force de les voir tous les jours, de les monter et descendre, et de jouer sur leurs marches, aux osselets et aux autres jeux dont il a oublié jusqu'au nom. Qu'est-ce que cela devait être alors pour l'homme fait, surfait ?

La chute fut donc peu grave. Tout en chutant j'entendis claquer la porte, ce qui m'apporta du réconfort, au fort même de ma chute. Car cela voulait dire qu'on ne me poursuivait pas jusque dans la rue, avec un bâton, pour me donner des coups de bâton, sous les yeux des passants. Car si cela avait été leur intention, ils n'auraient pas fermé la porte, mais ils l'auraient laissée ouverte, afin que les personnes rassemblées dans le vestibule puissent jouir de la correction, et en tirer une leçon. Ils s'étaient donc contentés, pour cette fois, de me jeter dehors, sans plus. J'eus le temps, avant de me stabiliser dans la rigole, de mener à bien ce raisonnement.

● Ce texte est le début de *l'Expulsé*, une des nouvelles écrites en 1945 et publiée dans le recueil *Nouvelles et Textes pour rien* (Editions de Minuit 1958).



BERNARD/REVUE D'ESTHÉTIQUE-PRIVAT.

NOUVELLE

LE BOUCHER TUSCO

par Annie Mignard

LE peintre Sullivan arriva à Calvisio au printemps. La lumière était belle. Il n'y avait pas âme qui vive sur les collines, juste un aboiement de chien qui montait du village. Sullivan met sa voiture à l'abri du soleil sous l'ombre de l'olivier, ouvre la maison comme lui a indiqué Rieti son galeriste, rentre ses sacs dans l'atelier et tout de suite se met à peindre. Depuis tant de mois il n'y arrivait pas.

Les collines sont massives et fortes. Elles sont vertes jusqu'en haut. Sullivan peint. Il voit qu'il pose la lumière sur la toile. Il se dit : « J'ai traîné mon corps par tant de pays. Je suis fatigué. J'ai peint tant de tableaux, j'ai connu tant de gens. Pourquoi ne pas rester ici ? »

Sullivan travaille jusque dans l'après-midi. Alors il a faim. Il descend la route du torrent. Il n'y a qu'un pont à Calvisio et le torrent qui traverse le village est plein d'ombre. Après le pont, Sullivan fait ses courses. Sur une placette en triangle, il entre dans le bureau de tabac. Il voit une belle femme aux cheveux noirs. Il demande des cigarettes, des allumettes, puis des timbres, et des enveloppes. Avant qu'il ressorte, ils sont amoureux. Livia est le nom de cette femme. C'est la femme du boucher Tusco.

∴

Livia aime. Elle se met à songer. Elle sent ses passions violentes. Elle sait qu'elles dépendent d'elle. De sa place, elle voit la boucherie de Tusco, qui est près du pont de l'autre côté de la rue. Le boucher Tusco est jaloux, et Livia fidèle. Elle est née à Calvisio. Elle n'a jamais quitté le pays. Elle connaît Tusco. Elle pense à Sullivan. Le jour elle pense à lui, la nuit elle en rêve. Tout le printemps, elle songe.

Ils sont tenus par le cœur. Ils ne peuvent rien faire à ça. Quand ils se voient, ils changent de couleur. Ils ne savent pas quoi dire. Livia tremble, elle veut, elle n'ose pas. Elle va pour parler, son cœur bat, elle sent son trouble sur son visage, elle pense qu'il se voit et détourne la tête. Elle est heureuse pour des heures. Elle songe tout le printemps.

Sullivan doit partir et il ne part pas. Il a le cœur serré. Ce n'est pas possible qu'il parte. Calvisio est l'arrière-pays de la mer. L'été, des touristes arrivent. Le jour, ils descendent à *Laënas Ligure* où sont les plages, le soir ils remontent. Sullivan reste peindre sur la colline, dans la maison de Rieti son galeriste. Il pense à Livia. Il lui parle tandis qu'il peint. Il dit son nom. La lumière est vive et belle. Il pense : « Que j'aimerais broyer ces roches et faire mes couleurs moi-même. » La roche est rouge et jaune, et brille sous le soleil. Sullivan s'étend sur la colline de tout son long et pose sa joue contre la terre.



DANIEL PUDLES

Sullivan est couché sur la pente chaude de la colline. Il a son ventre contre la terre. Il pense à Livia. Il gémit. Il se dit: « J'ai traîné mon corps par tant de pays. J'ai connu des gens pour les oublier et j'ai failli ne plus peindre. Je resterai ici. »

Livia est la femme du boucher Tusco et elle dort dans son lit. Elle se tait. Elle songe, et Tusco fait ses comptes. Il dit : « Tous les autres sont partis, pourquoi celui-là ne s'en va pas ? Qu'est-ce qu'il trouve à Calvisio ? Qu'est-ce qu'il nous veut ? » Livia détourne la tête. Elle dit : « Je ne sais pas. »

Le lendemain, Sullivan descend la route du torrent. Il passe le pont. Sur la placette en triangle, il entre dans le bureau de tabac. Il va vers Livia. Elle dit: « Tusco vous déteste. » C'est comme une eau quand il la touche, un ruissellement qui le baigne. Il lui touche la main, il lui parle. Ils doivent se retrouver.

Ils se retrouvent loin dans les collines, à une cascade qui tombe d'une roche grise. Livia est robuste. Elle est belle. Il dénoue ses cheveux. Elle pose ses mains sur la peau de Sullivan. Ils brûlent, et l'eau les rafraîchit. Ils ont le plaisir et l'amour.

∴

C'est une journée ensoleillée, et la lumière est vive sur les collines. Sullivan descend à Calvisio. Il veut parler au boucher Tusco. Il va lui dire : « J'aime Livia. » Il suit le torrent jusqu'au village, passe le pont et arrête sa voiture sous l'ombre des pins. Puis il entre dans la boucherie. Du tabac, sur la placette en triangle, Livia l'aperçoit. Elle voit où il va. Elle craint ce qui va se passer. Elle ferme sa porte à clef et traverse en toute hâte.

Sullivan est entré dans la boucherie et sent l'odeur douce du sang des viandes. Dehors, sur la route, le soleil se réverbère. Le boucher Tusco est seul ; son commis n'est pas là. Tusco est grand et fort. Son cou est large, ses cheveux noirs bouclent court sur son front. Il a remonté ses manches bleues sur ses bras, et son tablier blanc tombe jusqu'au sol. Des deux mains, il manie la viande et le couteau sur l'étal de bois.

QUAND il voit entrer Sullivan, Tusco le regarde de côté. Il n'a pas le temps de prononcer une parole que Sullivan lui dit: « J'aime Livia. » Tusco saisit sur l'étal son couperet, qui est lourd et tranchant, et le lève au-dessus de sa tête. Le boucher Tusco crie : « N'approche pas. Va-t-en. Je te hais. Quitte le pays ou je vais te tuer. » Livia est arrivée et entre dans la boucherie.

Tusco tient son couperet levé, il crie : « Je ne t'ai rien demandé. Je ne te connais pas. Tu es venu ici, et tu veux emmener Livia. Tu ne l'auras pas. Va-t-en ou je te tue ! » Quand il entend ces mots, Sullivan se met à le tutoyer aussi : « Tu crois que je l'ai fait exprès ? Voilà un an que je me demande si j'ai raison ou tort. C'est comme ça. Je ne peux pas faire autrement. »

Le boucher Tusco éclate de rire. Il abat son couperet. Il donne un grand coup sur l'étal, dont le chêne se fend. « Attends, dit-il, tu vas voir, tu vas voir. » Il tire des deux mains son couperet pris dans le chêne. Quand elle voit le mouvement de Tusco, Livia avance jusqu'à l'étal, elle dépose le trousseau des clefs de leur maison. Elle lui laisse la maison. Elle ne peut pas faire plus pour lui. Elle dit : « Je m'en vais, Tusco. »

∴

Comme il voit la voiture noire avec dedans Livia et Sullivan repasser le pont, le boucher Tusco tombe évanoui.

Revenu à lui, il se lamente. Il geint comme un agneau. Il brame comme un enragé. Le boucher Tusco est fou de colère et de douleur. Son couteau à désosser est en acier souple, long et fin. C'est son couteau préféré, il l'aiguise cent fois par jour. Il va le poser dans sa voiture, sur le siège à côté de lui. Il prend aussi son coutelas, arrache son couperet fiché dans le bois de l'étal, et les jette sur le siège, avec son couteau à détailler.

Le boucher Tusco est fou de colère. La douleur lui serre la poitrine. Sa tête lui fait mal à éclater. Il traverse le pont. Il monte à cent à l'heure la route du torrent qui mène aux collines. Il ne sait pas où se trouve la maison de Sullivan. Il y en a des maisons isolées sur les pentes. Il cherche des yeux la voiture noire. Mais il est resté évanoui trop longtemps. Elle a disparu. Il ne la rattrapera pas. La route bout de soleil, et Tusco ne voit âme qui vive parmi les collines. A l'embranchement, il vire sur la route, rebrousse chemin et redescend tout aussi vite jusqu'au village. Les villageois ont vu ce qui s'est *passé. Ils savent que* Tusco est violent. S'il trouve Sullivan, il le saigne comme un cochon. Ils disent entre eux : « Il va arriver un malheur. »

∴

Livia est avec Sullivan dans la maison de Rieti le galeriste. Ils ne savent pas que Tusco les cherche. Livia lui a laissé la maison. Elle ne peut pas faire plus. Elle est partie, elle ne reviendra plus. La fureur de Tusco ne veut pas se calmer. C'est une fureur terrible. Il parcourt le village avec ses couteaux de boucher à côté de lui. Il freine dans la poussière devant chacun qu'il voit. Il est en sueur et ses yeux sont rouges. Il tape sur sa portière. Il s'écrie : « Je veux saigner ce cochon de peintre anglais ! Où est sa maison ? Où est-il ? »

Le boucher Tusco montre ses couteaux à côté de lui. L'épicière Asconia, Faënio le café qui joue aux dés avec Lucio, Salviati, la vieille Antonia, les voisines Betta et Serena qui parlent ensemble, et même Orlando le balayeur, qui a le visage tordu et qui aime bien voir un peu de spectacle, tous disent : « Je ne sais pas. » Ils n'ont pas envie d'un meurtre. Ils font l'oreiller. Faënio dit : « Sors de ta voiture et pose tes couteaux. Viens avec nous. »

TUSCO descend à toute vitesse au garage de Sosibio *sur la route de Laënas* Ligure. Sosibio sort de l'ombre fraîche au soleil, en essuyant le cambouis sur ses bras. « Tu sais toi où est la maison du cochon d'Anglais ! crie Tusco. Tu lui as monté sa voiture une fois ! » Sosibio sent Tusco mauvais, il répond : « Qu'est-ce que tu lui veux ? » « Rien », dit Tusco. Il le saisit rudement : « Tu me dis où il est ? ». Ils roulent par terre et se battent avec acharnement. Tusco est fort comme un taureau, mais Sosibio nerveux. Il ne laisse personne le battre chez lui. « Va-t-en, dit Sosibio, tu me fais peur avec tes couteaux. »

Le jour baisse. Tusco a arrêté sa voiture devant sa boucherie. Il ne bouge pas. Il a peur de ses couteaux, sur le siège à côté de lui. Il n'a plus envie d'eux. Il ne veut plus les voir. Voici qu'Aldo le restaurateur sort de sa maison, tout près, et découvre Tusco, tête basse, dans sa voiture. Ils se connaissent depuis l'école. Aldo aperçoit les lames qui brillent sur le siège avant. Il regarde Tusco au visage. Tusco est blême et tremble. Aldo dit : « Que fais-tu ? » Il le fait entrer dans sa maison, et le fait asseoir. Tusco se met à pleurer. Il dit : « Cet homme est mon pire ennemi. Je ne le connais pas. Je ne lui ai rien demandé. Il arrive dans le pays, et il m'emmène Livia. Je le hais de toutes mes forces et si je le vois, je le tue. » Aldo dit : « Tu as tout le temps si tu veux le tuer. »

∴

Tusco n'a plus jamais vu Livia ni Sullivan. De sa boucherie il n'aperçoit plus jamais la voiture noire. C'est comme s'ils étaient morts. Ou comme si cette histoire n'avait jamais existé. Livia vit *toujours sur la colline avec* Sullivan. Le matin, Sullivan descend au bord de mer acheter ses journaux anglais à la gare de Laënas Ligure. Il ne prend plus jamais la route du torrent qui franchit le *pont et passe devant* le boucher Tusco. Tous les matins, il fait un détour de 30 kilomètres par la route des collines. Livia descend au village en voiture. Mais si elle traverse le pont, elle oblique par les chemins qui longent le torrent, derrière les maisons où est la boucherie, et rejoignent la route plus bas. Et quand le soir tombe et qu'on n'y voit plus, à partir de chien et loup, du côté du pont, qui peut distinguer une voiture noire qui passe dans le noir de la nuit ? ■

Annie Mignard a publié un roman, *la Vie sauve* (Grasset, 1981) et *Ecrire aujourd'hui* (revue *Autrement*, 1985). Elle a publié des textes et des nouvelles dans diverses revues, notamment *les Temps modernes*. Elle prépare un roman, *Serge Kassel*, et un recueil d'*Histoires d'amour*.

EXPLORATION

INDE : LES INTOUCHABLES DES INTOUCHABLES

par Christiane Chombeau

Premiers habitants du continent, quinze millions d'aborigènes vivent en Inde à l'écart de tout. C'est dire l'importance pour ces populations démunies des actions d'entraide et d'éducation comme celles que mène le Comité français contre la faim et qu'une journaliste a pu, pour la première fois, observer sur place.



HUNSUR, dans le sud de l'Inde. La forêt livre ses arbres dénudés à un soleil blanc. Les branches craquent sous la chaleur, et parfois les battements d'ailes d'un oiseau invisible percent le silence. Voilà déjà vingt minutes que la route a disparu sous nos pas. Le chemin de poussière se fait de plus en plus étroit quand apparaît une clairière.

D'une dizaine de huttes cylindriques faites de feuilles de palmier, de branchages et de paille sortent lentement des femmes avec leurs enfants, ainsi que quelques hommes âgés. Leur taille est petite. Leur peau sombre et leur nez légèrement aplati rappellent l'Afrique. Ce sont des aborigènes, des Dravidiens, qui appartiennent à *la tribu Kadu Kuruba.* L'homme qu'ils accueillent avec sollicitude s'appelle Gerry Païs.

Indien issu d'une famille pauvre chrétienne de Mengalore, Gerry a obtenu une bourse et a étudié la médecine à l'Institut catholique de Lille. Son diplôme en poche, il a choisi de revenir *dans son pays et de s'installer* dans la région de Hunsur, un gros bourg de l'Etat de Karnataka, au centre de la zone méridionale de l'Inde. Il a fondé une association, Développement par l'éducation (DEED), qui depuis 1979, grâce au soutien financier du Comité français contre la faim (CFCF), aide les Kadu Kuruba à faire valoir leurs droits, à retrouver leurs terres et à les exploiter.

Premiers habitants du continent indien, les aborigènes ont régulièrement été repoussés vers l'est et surtout vers le sud de l'Inde, lors des différentes invasions.

Dispersés par petits groupes dans l'immense forêt, ils vivaient jusque dans les années 40 de la cueillette des fruits sauvages, de chasse et d'un peu d'élevage. Lorsque la nourriture venait à manquer, ils s'installaient un peu plus loin. Ils n'avaient aucun contact avec le reste de la population, qui d'ailleurs les méprisait à cause de leur mode de vie, de leurs croyances (ils sont animistes) et parce qu'ils mangent de la viande. L'aborigène n'existe pas dans le système très sophistiqué des castes indiennes. *Il* n'est même pas un intouchable.

Considérés comme des serfs

Les lois qui ont été prises pour protéger la forêt et les derniers animaux sauvages ont signé définitivement la destruction du mode de vie de ces Kadu Kuruba. Rejetés en lisière de leur domaine, ils ont été obligés de se sédentariser pour survivre. Certains sont allés se noyer dans la pauvreté des villes, d'autres, endettés, se sont fait exploiter par les grands agriculteurs qui les considéraient comme des serfs.

En *1950*, le gouvernement indien, cherchant à les intégrer, leur a alloué des terres et a lancé un programme de construction de maisons, le Janatha Programm, par lequel il promettait de fournir 60 % des matériaux nécessaires à la construction d'une maison en dur, le reste étant à la charge des aborigènes.

Encore fallait-il connaître ces mesures, avoir la possibilité de faire des démarches et posséder un minimum d'argent. Très peu en ont bénéficié, et, parmi ceux-ci, beaucoup se sont très vite fait voler par des usuriers sans scrupules.

En *1977, on évaluait* à 15 *millions* le nombre d'aborigènes dispersés sur tout le territoire indien. A peine *5* % d'entre eux possédaient de la terre. Le premier objectif de Gerry Païs a été d'aider les Kadu Kuruba qui vivent dans la région de Hunsur à réclamer ce qu'on leur avait promis et à récupérer ce qui leur avait été pris. Le programme de développement intégré qu'il a mis sur pied comprend une formation pour adultes : cours d'alphabétisation, d'hygiène de base et d'éducation nutritionnelle, mais aussi enseignement sur les avantages auxquels ils peuvent prétendre et les procédures à respecter.

Déjà environ 300 acres de terre ont été distribuées à une centaine de familles qui vivent à présent dans des maisons en dur que l'association DEED et le Comité français contre la faim ont aidé à payer. Ce sont les aborigènes eux-mêmes qui les ont construites. L'association s'est limitée à donner des conseils. Chaque colonie (c'est ainsi que l'administration appelle les petits groupes d'aborigènes installés en lisière de forêt) possède une école.

A Chandanagiri, par exemple, la dizaine de familles qui y résident viennent enfin d'obtenir des terres qu'elles ont déboisées sans tarder. Les fondations de trois maisons ont déjà été creusées, et *des spécialistes ont repéré* l'endroit où il faudra construire le puits. Mais on attend avant d'aller plus loin que l'administration locale, particulièrement lente, donne l'argent promis pour l'achat du matériel. Les villageois ont tout de même obtenu du gouvernement la construction d'une immense tranchée qui les protège enfin des attaques d'éléphants.

Gerry Païs souhaite rendre les Kadu Kuruba rapidement autonomes. C'est même sa principale préoccupation. Pour y arriver, il a eu l'idée de faire élire des responsables de village. Il existait dans chaque colonie un chef appelé *yajamana. C'était en général* une personne âgée qui veillait aux traditions et à l'ordre. Mais pas toujours d'une manière efficace. L'association a créé à côté de lui des postes de directeurs, responsables de l'éducation pour adultes, du comité d'école et des deux associations, féminine et masculine. Ceux-ci réunissent régulièrement les habitants de leur communauté et se retrouvent entre eux une fois par mois.

Cette structure permet de créer une solidarité, autrefois inexistante, entre les colonies, car les problèmes s'avèrent nombreux. Ainsi, à Kerehadi, le gouvernement avait décidé de construire une route traversant les nouvelles terres appartenant aux Kadu Kububa. Dans un premier temps, ceux-ci se sont laissé faire, mais lorsqu'ils ont exposé leur cas à la réunion mensuelle l'assemblée a décidé de protester, et le gouvernement a dû déplacer légèrement le tracé de sa route.

Des femmes en première ligne

L'association compte une douzaine de permanents, dont cinq enseignants et une majorité de femmes. Les femmes occupent une large place dans les actions de DEED, qui a compris que, sans elles, bon nombre d'initiatives n'aboutiraient pas. Des leçons d'hygiène, d'équilibre nutritionnel ou d'utilisation des plantes médicamenteuses, entre autres, ont *été* organisées à leur intention.

Une association féminine a été créée il y a deux ans. Elle a eu récemment l'occasion de montrer sa force. Une femme du village d'Hemmige *avait été violée* par deux personnes travaillant pour les eaux et forêts. L'association a aussitôt protesté auprès de la police et des hauts fonctionnaires et obtenu que les coupables soient poursuivis.

Mais rien ne s'obtient sans difficultés. Les Kadu Kuruba ont du mal à comprendre l'utilité d'entretenir un jardin potager en plus du labour des champs et de construire des clôtures... Alors Gerry Païs a imaginé de donner des récompenses : deux arbres fruitiers sont attribués à celui dont la maison est la mieux entretenue. *Deux autres à celui qui* a obtenu la plus belle récolte.

Mais la vraie récompense, pour Gerry Païs, c'est de voir les Kadu Kuruba protester lorsqu'on va les léser et de constater que quatre jeunes filles aborigènes ont été admises au pensionnat gouvernemental de Hunsur pour suivre leurs études secondaires. ■



FÉDÉRÉS CONTRE LA FAIM

LE Comité français contre la faim (CFCF) a été créé en 1960 lors de la campagne contre la faim lancée par la FAO. Sensible à l'appel de cette organisation internationale, le général de Gaulle a aussitôt encouragé la création d'un organisme qui regroupait toutes les organisations existant déjà pour coordonner l'aide dans les pays défavorisés. Ainsi est né, en décembre de cette même année, le CFCF.

Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique en 1970, le Comité rassemble actuellement soixante-dix-huit organisations non gouvernementales de différentes sensibilités politiques, syndicales ou professionnelles engagées dans des projets de développement. Parmi elles figurent aussi bien le Secours catholique que la CIMADE, le Centre national des jeunes agriculteurs, Force ouvrière, la Croix-Rouge française...

Parrainé par un comité interministériel, le CFCF bénéficie de facilités accordées tant par les ministères de la coopération, des affaires étrangères ou de l'agriculture. Certains de ses projets peuvent être cofinancés par la Communauté européenne ou le ministère de la coopération et du développement, mais l'essentiel de ses ressources proviennent des donateurs : particuliers, entreprises, associations, collectivités, municipalités. Chaque année, l'organisation anime une Quinzaine nationale d'information pour sensibiliser l'opinion publique à un problème spécifique et réunir ainsi des fonds. Pour permettre aux donateurs de mieux savoir où va leur argent, le CFCF propose aux collectivités une *« aide personnalisée »* : elle donne une documentation approfondie sur le pays concerné, la région, le projet et les problèmes à résoudre, ainsi que les moyens à mettre en œuvre et informe régulièrement des résultats obtenus sur le terrain.

Depuis sa création, le Comité est intervenu dans plus de cinquante pays. Il lui arrive, notamment lors des catastrophes naturelles, de se mobiliser pour procurer aux pays concernés une *« aide d'urgence »*, mais sa vocation est essentiellement tournée vers des projets de développement à moyen ou à long terme avec comme priorité les critères suivants : satisfaction des besoins essentiels de nourriture et de santé (cultures vivrières, approvisionnement en eau potable, reboisement...) ; caractère reproductible des actions entreprises ; priorité aux besoins des groupes les plus déshérités ; volonté des populations locales de s'en sortir elles-mêmes en participant directement à la réalisation des actions.

« Aider les gens à se prendre en charge » est devenu l'objectif principal de l'association, car l'expérience prouve que sans la volonté des personnes concernées à prendre elles-mêmes en main leur destin tout projet, si bien élaboré soit-il, est voué à l'échec. De même, comme le souligne Jean-Paul Ricordel, responsable des programmes du CFCF, *« une action doit s'insérer autant que faire se peut dans une région déterminée et faire partie d'un plan global de développement. On ne peut se satisfaire d'additionner des puits d'une manière anarchique »*.

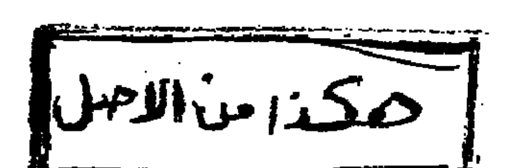
Ainsi, au Mali, le CFCF, en collaboration avec d'autres « organisations non gouvernementales » européennes, a entrepris une étude pour la création de caisses d'épargne et de crédit dont les premières devraient être lancées avant la fin 1986 pour des investissements servant à développer le secteur agricole et alimentaire ; à l'île Maurice, il s'agit de soutenir les efforts des coopératives de pêcheurs ainsi que ceux des éleveurs de porcs dans un pays victime du monopole de la canne à sucre et dépendant des importations pour l'essentiel de sa nourriture.

« Nous cherchons à ne pas pérenniser l'aide extérieure et souhaitons permettre aux populations d'acquérir leur autonomie en aidant la création d'activités rémunératrices : production marchande maraîchère dans le Sahel, fabrication de médicaments à base de plantes médicinales en Inde... »

L'accent est également mis sur des projets dits *« intégrés »*, c'est-à-dire des actions pluridisciplinaires dans des zones particulièrement démunies où il n'est pas possible de privilégier un secteur. Tel est le cas du programme que soutient le CFCF à Hunsur, en Inde. Il s'agit là d'un projet élaboré par un Indien, M. Gerry Païs, pour aider des aborigènes à se sédentariser. Son but est d'apprendre à ceux-ci à se défendre pour faire valoir leurs droits à la terre, les épauler pour mettre en valeur celle-ci, créer des écoles pour les enfants et offrir une formation aux adultes mais surtout de créer une structure qui permette aux aborigènes de se prendre en charge rapidement eux-mêmes. Un projet déjà bien avancé et aux résultats prometteurs.

Ch. Ch.

● Comité français contre la faim, 42, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 45-66-55-80. CCP 2327 K Paris.



L'ART AU TRIBUNAL

LE PRÉCÉDENT DUBUFFET...

entretien avec Georges Kiejman

Un long procès avait opposé Jean Dubuffet à la régie Renault, qui ne voulait plus exécuter le « salon d'été », œuvre commandée à l'artiste. Me Georges Kiejman, l'un de ses avocats, rappelle comment la justice trancha en faveur du peintre, au nom du droit moral de l'artiste sur son œuvre. Un précédent à l'affaire Buren...

« IL y a en France, *dit Me Georges Kiejman*, une très vieille tradition de protection du droit d'auteur qui remonte à l'époque révolutionnaire. C'est à partir d'un décret des 13 et 19 janvier 1791 que toute une jurisprudence des tribunaux s'est développée, et on peut dire qu'avant la loi du 13 mars 1957 de grands principes ont régi la protection des créateurs. Une des originalités du droit français en la matière, c'est qu'il a dégagé très vite un droit moral qui est aujourd'hui contenu essentiellement dans l'article 6 de la loi de 1957. Cet article dit : *« L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. »*

Qu'est-ce que le respect dû à l'œuvre ? C'est que cette œuvre puisse être vue, communiquée au public dans la forme même où l'auteur l'a voulue. Dans le cas d'une œuvre monumentale, il peut y avoir nécessité de passer par le stade (intermédiaire) d'une maquette, d'une création réduite de cette œuvre, et il est admis que celui qui commande l'ouvrage, le maître de l'ouvrage, puisse au vu de la maquette renoncer à faire établir l'œuvre.

Mais il est également admis qu'à partir du moment où le maître de l'ouvrage a décidé de passer au stade de la réalisation et que cette œuvre est en cours de réalisation, il faut la respecter comme on serait obligé de le faire si elle était achevée. C'est cela qui s'est dégagé du grand procès opposant Dubuffet et la régie Renault.

La régie Renault avait commandé à Dubuffet une œuvre monumentale de plusieurs centaines de mètres carrés au sol. Dans l'esprit de Dubuffet il s'agissait d'humaniser ces immeubles administratifs de la Régie à Boulogne-Billancourt par la création à leur pied de ce qu'il appelait un *Salon d'été :* un ensemble dans lequel on pouvait se promener, avec des éléments verticaux qui étaient composés d'immenses candélabres ou d'arbres entre lesquels il y avait des éléments horizontaux, des nuages qui, comme le disait très joliment l'artiste, étaient *« les seuls nuages sous lesquels on pouvait se protéger de la pluie »*. Il y avait au sol des bancs sur lesquels on pouvait s'asseoir. Tout cela englobait une pièce d'eau qui existait au préablable.

Ceux qui avaient commandé le *Salon d'été* à Dubuffet ont été remplacés par d'autres qui n'avaient peut-être pas pour l'artiste le même goût, et, sous des prétextes divers, on a interrompu la construction du *Salon d'été*. Alors, Dubuffet s'est battu.

Le combat a été très long et très opiniâtre. Dubuffet a perdu devant le tribunal de Paris, il a perdu devant la cour de Paris ; la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la cour de Paris, a renvoyé devant la cour de Versailles, qui, comme le souhaitait la Cour de cassation, a rappelé que, précisément, le droit moral imposait le respect de l'œuvre dû à l'artiste, et qu'une des formes de l'irrespect *pouvait être de ne pas l'achever*. Et la cour de Versailles a donc décidé non seulement que le droit moral de Dubuffet lui permettait d'exiger l'achèvement de l'œuvre, mais que la régie Renault devait être contrainte à cet achèvement.

La régie Renault a alors à son *tour saisi la Cour de cassation*. Et la Cour de cassation a rejeté son *pourvoi contre l'arrêt de la cour* de Versailles. Dubuffet était donc en droit d'exiger l'achèvement du *Salon d'été*, et – c'est très important – *à l'endroit où il avait été* prévu. Parce que la régie Renault avait à un moment donné proposé que l'on construise le monument dans une île. *Dubuffet avait* fait remarquer que c'était absurde, que construire son *Salon d'été* dans une île c'était ne pas en comprendre la signification, que ce grand jardin était là pour humaniser des immeubles administratifs et non pas pour faire double emploi avec d'autres manifestations de la nature, quelques vrais arbres et quelques vrais oiseaux.

Mais Dubuffet n'avait pas fini d'étonner son monde : après avoir obtenu une victoire judiciaire définitive, il a publié un communiqué bref et cinglant dans lequel il disait qu'il avait fait ce procès pour des questions de principes, mais que, cela dit, une œuvre était faite pour être aimée et qu'il n'avait pas l'intention de l'imposer *à des gens qui ne l'aimaient pas*. Et il a renoncé au bénéfice de son *procès*.

La lutte des colonnes et des colonnades

Les colonnes de Buren rappellent immanquablement cette affaire. Mais la différence c'est, semble-t-il, que la protestation ne *vient pas du maître de l'ouvrage* lui-même, en l'occurrence l'Etat, mais des usagers du site pour lequel l'œuvre a été commandée.

La deuxième originalité, c'est qu'on nous dit : attention ! l'œuvre de Buren vient modifier un ensemble artistique qui existe déjà, qui est l'ensemble des colonnades et du jardin du Palais-Royal. C'est une remarque complémentaire de l'autre parce que le public réagit – enfin une partie du public, on va y revenir – au nom de la protection d'une œuvre antérieure.

Il peut donc y avoir conflit entre deux respects : le respect qui serait dû à cette œuvre constituée par le site du Palais-Royal, qui est lui même une création *artistique* (rappelons que le droit moral est imprescriptible même s'il n'y a plus d'artiste aujourd'hui pour faire respecter ce droit sur *les colonnades et sur l'ensemble* des jardins du Palais-Royal), et *puis il y a le droit moral* de Buren à qui on a dit, à tort ou à raison : *insérez votre œuvre dans ce cadre* du Palais-Royal, et qui, lui, est *bien vivant et a envie de faire* observer le respect dû à son œuvre.

Je ne sais pas aujourd'hui comment va être réglé ce problème. Il faut dire que tous les procès d'intention peuvent être faits par l'une des parties à l'autre. Il se trouve que le maître de l'ouvrage, le ministère de la culture – donc l'Etat – n'est plus dirigé par les mêmes personnes, et que, dans une certaine mesure, on peut suspecter les nouveaux tenants du ministère de ne pas avoir envie de tenir les engagements pris par leurs prédécesseurs.

Il faut également souligner une des cocasseries de l'histoire : on a vu un des usagers à la fois juge et partie, puisque le Conseil d'Etat a *été amené* à trancher, au moins provisoirement, le point de savoir *si l'on devait continuer* les travaux, et que ce sont les conseillers *d'Etat qui, pour beaucoup d'entre* eux, ont été les premiers à se plaindre de *la* modification de ce qu'ils avaient sous leurs fenêtres.

Mais Buren a également raison de dire que, tout cela, ce sont des écrans qui masquent le vrai problème, à savoir que nos contemporains sont incapables de s'intéresser à une œuvre actuelle et de l'admirer comme elle doit l'être. Dubuffet l'avait déjà noté : aucune œuvre monumentale importante n'a été construite à Paris depuis la tour Eiffel, dans laquelle on a vu, à l'époque, une manière de blasphème.

J'ai l'impression qu'on peut ne pas sortir de cette affaire avant *des années de procès et de conflit*, un conflit alimenté par l'artiste *voulant faire respecter son œuvre*, par le maître de l'ouvrage qui reviendra peut-être sur les engagements qu'il a pris envers l'artiste, par les défenseurs et usagers du Palais-Royal, qui diront : l'artiste a tous les droits, mais à condition de ne pas méconnaître les droits des artistes qui l'ont précédé et qui ont construit cet ensemble.

A quoi on peut encore répondre *que la plupart des grandes œuvres* et des palais dans les villes sont des œuvres composites qui ont connu les strates de la création au cours des siècles. *Il n'y a pas une* œuvre, à commencer par le Palais-Royal, qui ait la forme voulue par ses créateurs initiaux.

Et puis, on pourra trouver, à la tête de ces usagers, MM. les conseillers d'Etat, dont les opinions sont peut-être nuancées, selon que l'on a affaire à tel ou tel d'entre eux, mais qui, dans l'ensemble, ne doivent pas être des partisans farouches d'un art résolument contemporain.

M. Léotard et les milieux artistiques

Je n'imagine pas très bien comment le ministre de la culture représentant l'Etat, celui qui a commandé l'œuvre, pourrait dire maintenant : cette œuvre, j'ai eu tort de la commander, d'ailleurs c'est une monstruosité, et je veux qu'on arrête les travaux. Je ne vois pas comment il pourrait le faire précisément au nom d'un patrimoine artistique dont il n'a pas, *dans un premier temps, pensé* qu'il pouvait être défiguré par *l'œuvre de Buren. Je crois qu'une* certaine continuité de l'Etat s'impose.

J'imagine mal M. Léotard bravant tout d'un coup l'ensemble du milieu artistique et disant : la création contemporaine est tellement inférieure à la création du passé que la première va céder devant la seconde. On peut ne pas aimer ce que fait Buren. Seulement, ce n'est pas le problème. Jamais l'art ne s'est fait dans l'unanimité, c'est absolument évident et, pour prendre une citation de Vinci qui était chère à Dubuffet : *« pictura e cosa mentale »*, il est évident que la chose mentale n'est pas la même selon celui qui la porte entre ses deux oreilles.

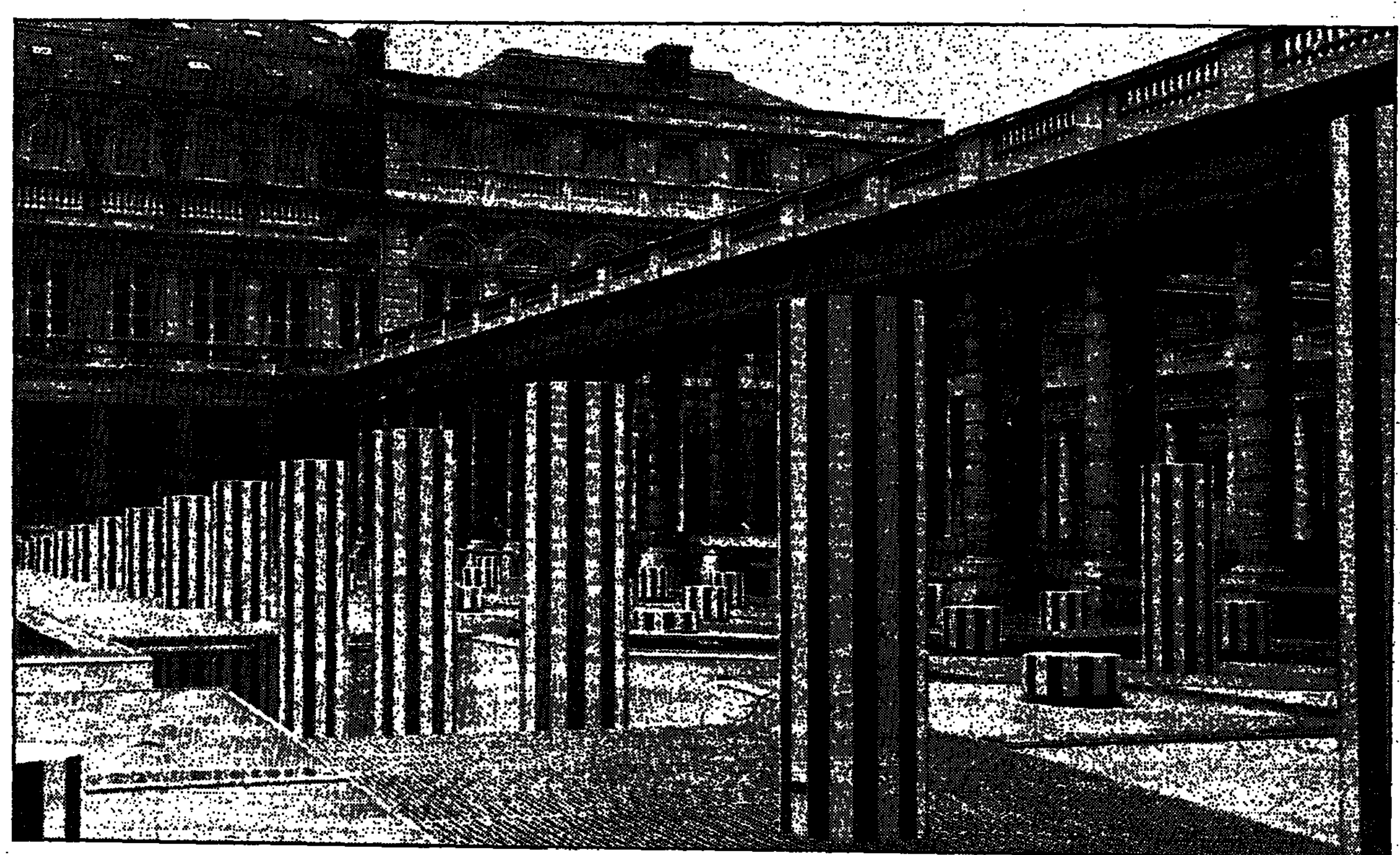
Alors, je crois qu'on va essayer de lasser la patience de Buren, comme on l'a fait un peu avec Dubuffet. Peut-être va-t-on vouloir le convaincre qu'une indemnité, c'est mieux que la possibilité de construire son œuvre ailleurs, c'est mieux. Et là, je ne peux pas préjuger de ce que fera l'artiste. Il peut avoir effectivement un réflexe de dignité outragée et à un moment donné tourner les talons. Aujourd'hui, il attaque à son tour, et je pense que c'est la seule position qu'un artiste doit avoir. Après tout, on est venu le chercher. On lui a demandé d'ajouter au *Palais-Royal* sa création personnelle, et on ne voit pas pourquoi *il y renoncerait si facilement.*

Aucune théorie juridique n'est, sur une question comme celle-là, indissociable de l'état de culture de ceux qui invoquent cette théorie juridique. En France, finalement, c'est à titre posthume qu'on respecte beaucoup plus, c'est l'évidence même, les droits d'auteur. Un artiste vivant a bien peu de chances de se faire entendre par ses contemporains. D'un autre côté, il faut reconnaître que ce droit moral est quand même une des originalités du droit français. Il y a peu de pays qui respectent à ce point la volonté de l'artiste au point de dissocier cette volonté des droits du propriétaire de l'œuvre.

Ce qui est intéressant dans le *cas de Buren*, c'est *qu'il s'agit* d'une œuvre commandée par *quelqu'un qui* ne va pas en jouir seul mais qui la met à la disposition d'un public. Et là, comme le public n'a pas forcément bon goût mais qu'il a un goût, il pourra considérer que si cette œuvre est mise à sa disposition, c'est pour qu'il en ait envie, qu'il y prenne plaisir en tout cas. Eh ! bien on peut voir aussi comment réagit ce public.

Ce qui me gêne dans cette histoire, c'est que l'Etat accomplit son devoir quand il est en avance sur les goûts de ses citoyens. Malheureusement, si l'on organisait un référendum, il n'est pas sûr que Buren en sortirait victorieux. Ce qui ne veut pas dire que Buren *a tort*. Ce qui veut dire que, précisément, le devoir de l'Etat est d'être à l'avant-garde en matière culturelle. Or là, il est en train de reculer. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.



D.R.

AUCUNE ŒUVRE MONUMENTALE IMPORTANTE N'A ÉTÉ CONSTRUITE A PARIS DEPUIS LA TOUR EIFFEL, DANS LAQUELLE ON A VU, A L'ÉPOQUE, UNE MANIÈRE DE BLASPHÈME

L'ART
AU TRIBUNAL

... ET L'AFFAIRE BUREN

entretien avec Daniel Buren

Interrompue, inachevée, l'œuvre de Daniel Buren dans la cour d'honneur du Palais-Royal alimente les passions et embarrasse les ministres. L'auteur vient de demander au tribunal de grande instance de Paris des mesures pour le maintien de son œuvre. Il explique ici dans quelles conditions il a travaillé. Pour un lieu éminent et selon une commande précise.

« VOUS venez de demander au tribunal de grande instance de Paris de prendre toutes mesures permettant le maintien de votre œuvre dans la cour d'honneur du Palais-Royal. Pourquoi cette démarche ?

– C'est une façon de protéger ce qui est menacé. D'éviter que l'on ne détruise une œuvre d'art commandée par l'État et réalisée à plus de 90 %. Bien évidemment, si une décision positive était prise par le ministre de la culture, cette action serait abandonnée immédiatement.

– Vous avez rencontré le nouveau ministre de la culture à plusieurs reprises. Quelle a été la substance de vos entretiens ?

– M. Léotard m'a reçu dès son entrée en fonction. Ce que j'ai trouvé très civil. Il voulait connaître le dossier. Je lui ai donc remis un descriptif et les plans du projet. Il m'a indiqué qu'il voulait voir toutes les parties et étudier les implications juridiques de l'affaire, puisqu'il y avait une interruption momentanée du chantier. Cet entretien a duré à peu près une heure. Je l'ai revu à Grenoble, il y a une semaine, pendant une quinzaine de minutes. Il m'a confié qu'il était tiraillé entre la défense du patrimoine et celle de l'art vivant. Mais il m'a également fait savoir qu'il était le garant du droit moral des artistes et que, en tout cas, une œuvre inachevée ne pouvait être jugée. Tout cela m'a semblé plutôt positif.

– Comment interpréter ce qu'il vous a dit sur la défense du patrimoine ? Considérez-vous votre œuvre comme une « atteinte au patrimoine » ?

– L'idée de faire un travail dans la cour d'honneur du Palais-Royal ne vient pas de moi. C'est une idée de l'État. Sans doute avait-on imaginé de placer une sculpture dans cet endroit... Mais il *faut être conscient qu*'une commande de cette importance ne dépend pas de la seule volonté du ministre.

» Le projet de l'artiste est présenté à toute une série d'administrations – délégation aux arts plastiques, direction du patrimoine. C'est au vu des maquettes définitives de mon projet et après m'avoir longuement interrogé qu'elles ont donné leur accord. Cela veut dire que dans leur esprit – comme dans le mien – la présence d'une œuvre contemporaine dans un tel lieu constitue un enrichissement du patrimoine.

» Il n'y a aucune « ironie » – on l'a parfois écrit – dans ce travail. J'ai soigneusement étudié les angles de vue de mon œuvre. De nulle part, les colonnes ne viennent occulter l'environnement. La sculpture est tout entière bien au-dessous de la ligne de l'horizon. Et dans les cas les plus spectaculaires, aux pieds du futur promeneur. Mon travail ne joue jamais à cache-cache avec le monument.

– Pensez-vous que M. François Léotard ait une opinion personnelle sur votre entreprise ?

– En tant que ministre, il se défend d'en avoir. Il m'a seulement dit qu'il considérait mon projet avec bienveillance. Il a également demandé publiquement à ceux qui le soutiennent de se manifester avec plus de force, comme s'il regrettait implicitement que l'on n'entende qu'un seul son de cloche : celui de mes détracteurs.

– Il vous trouve trop timide, finalement ?

– Peut-être. Mais j'ai une position difficile. Comme je dénie à ceux qui m'attaquent le droit de porter un jugement sur une œuvre inachevée, il ne m'est pas possible de demander qu'on la défende *tant qu'elle n'est pas aboutie. On* peut en revanche défendre un principe. Celui de donner la possibilité à un artiste d'achever son œuvre avant qu'on en parle. Mes travaux suscitent depuis dix-huit ans un certain nombre d'interrogations, de discussions. Mais jamais je n'aurais pu imaginer qu'une telle polémique naisse avant même qu'on ne puisse juger sur pièce.

– Que pensez-vous de la position de l'Académie des Beaux-Arts ?

– Ridicule. Ils devraient pourtant être bien placés pour savoir qu'on ne juge pas une œuvre inachevée contre la volonté même de son auteur.

– La polémique n'a-t-elle pas largement dépassé le cadre esthétique pour déborder sur la politique la plus politicienne ?

– *La polémique lancée par* deux minuscules associations a été puissamment relayée par un organe de presse de taille : *le Figaro*, dont on connaît les positions politiques. Cependant, un journal comme *le Quotidien de Paris*, proche de la nouvelle majorité, a demandé au contraire de façon très claire que mon travail soit achevé. C'est d'ailleurs la seule voie possible pour l'œuvre et pour le ministre.

» En dehors de toute question légale, le ministre de la culture qui prendrait une décision contraire aurait du mal à se débarrasser de l'étiquette de fossoyeur de l'art moderne.

– Le commanditaire d'une œuvre, après son achèvement, a théoriquement le droit d'en disposer comme bon lui semble. Il pourrait décider de la détruire, ou de la déplacer ?

– Sans être juriste, il me semble justement que non. Il me semble difficile d'imaginer que l'on puisse détruire une œuvre sans le consentement de son auteur ! Quant au travail que j'effectue dans la cour d'honneur du Palais-Royal, il est hors de question qu'on puisse le déplacer. Il a non seulement été commandé pour ce lieu mais, en plus, il n'est fait que pour ce lieu et son concept tout entier y est né.

– Pendant longtemps, vous vous êtes attaché à travailler dans l'éphémère. Pourquoi avez-vous voulu construire ici une œuvre durable ?

– Philosophiquement, ce travail est aussi éphémère qu'une œuvre exécutée avec du tissu et dont on ne sait si elle durera plus de trois semaines. Mais c'est quoi l'éphémère ? Une heure, dix jours, ou vingt-cinq ans ? Je ne crois pas à l'art éternel. Les gens qui pensent que mes travaux précédents ne sont pas durables se trompent. Ceux qui ont été acquis par des particuliers ou des musées sont aussi éternels que n'importe quelle autre œuvre d'art. Tout dépend de l'amour avec lequel ils seront conservés. Et cela vaut pour tous les matériaux. Qu'il s'agisse de toile ou de marbre.

» *Travailler en tenant compte* du contexte, ce n'est pas seulement prendre en compte les formes ou l'architecture qui vous *entourent, c'est aussi prendre en* compte l'histoire, c'est-à-dire le passé et la durée, c'est-à-dire le futur. Un travail exécuté dehors doit résister sans dégâts à un certain type de climat, donc utiliser les matériaux adéquats. Ceux que j'utilise au Palais-Royal sont tous typiquement parisiens : la pierre, le marbre, l'asphalte, l'acier galvanisé, l'eau, etc. Il ne serait pas sérieux de prétendre répondre à une commande publique d'une telle envergure et d'indiquer qu'elle ne résistera pas aux intempéries plus de deux mois.

– Etes vous stimulé ou freiné par vos déboires actuels ?

– C'est la première fois que l'on me propose une commande, et publique et de cette importance. Ce que je vis actuellement me servira peut-être de leçon. A l'avenir je prendrai des précautions.

» Tout cela est à la fois complètement bouffon et très pénible. Réfléchissez un peu. Je reçois une commande de l'État, en bonne et due forme. Mon projet suit toutes les filières administratives. Il reçoit l'aval de tout le monde. Je signe un contrat... et je me retrouve dans la même position qu'il y a vingt ans quand je collais des affiches sur les murs de Paris, sans aucune autorisation, pourchassé par la police, moqué par les passants et, le cas échéant, passible d'être déféré devant les tribunaux. Ça ne manque pas de sel, alors même que des confrères me reprochent d'être devenu un « artiste officiel ».

» Cette situation reste néanmoins très pénible pour moi. Elle me paralyse, m'empêche de travailler et d'effectuer certains travaux pour lesquels j'étais déjà engagé. Pour apprécier les côtés positifs de la situation, il faudrait réussir à prendre de la distance avec elle, et cela m'est actuellement complètement impossible. Je suis en revanche de nouveau stimulé depuis que j'ai décidé de ne plus me laisser faire et de me battre.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

LUC PÉRÉNOM

BATAILLE EN DATES

Printemps 1985 : le ministre décide de demander à Daniel Buren de revoir un premier projet pour la cour d'honneur.

Eté-automne 1985 : le ministère de la culture fait évacuer le parking et entreprend les fouilles réglementaires.

7 octobre : convoquée, la commission supérieure des monuments historiques (constituée de nouveaux membres) donne un *avis défavorable sur le projet* Buren (par quinze voix contre trois). Le ministre de la culture décide de passer outre. Commence l'affaire Buren. Les riverains du Palais-Royal et la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France protestent contre un acte de « vandalisme » à l'égard du site.

20 février : le tribunal administratif de Paris surseoit à exécution. Les travaux *sont interrompus à une douzaine* de jours de leur fin.

12 mars : le Conseil d'Etat, saisi par le ministère de la culture afin de surseoir au sursis, se prononce contre la reprise des travaux.

Depuis le 16 mars : la balle est dans le camp du nouveau ministre de la culture, M. François Léotard. Les pétitions signées par ceux qui demandent l'achèvement de *l'œuvre se multiplient.*

Avril : perplexité et déclarations contradictoires du nouveau ministre de la culture. Il décide de consulter largement, et de convoquer une commission de parlementaires et d'hommes de l'art.

26 avril : à Grenoble, M. Léotard dit attendre la décision de la commission supérieure des monuments historiques qu'il a *convoquée pour le 29 avril.* Celle-ci s'est réunie et s'est prononcée (par douze voix contre 11) contre l'achèvement des travaux. Tandis que l'artiste, ayant décidé à son tour d'attaquer, entreprend une action en justice contre le ministère de la culture, au nom de son droit moral. L'action d'abord prévue pour le vendredi 2 mai a été repoussée au lundi 4.

PATRIMOINE ET CONVIVIALITÉ

par Régis Neyret *

QUELQUES grandes associations de défense et quelques grands noms de la conservation se sont mobilisés contre l'*intervention* de Buren au Palais-Royal. Un tel bâtiment, disent-ils, ne peut et ne doit subir aucune transformation.

Pourtant, comme la totalité des constructions anciennes, celle-ci n'est arrivée jusqu'à nous que parce que, pendant trois siècles, elle a évolué et s'est modifiée en permanence. Un architecte lui a un jour rajouté des colonnades, qui semblent maintenant faire partie de l'œuvre d'origine. *Les jardins se* sont transformés. On a apporté le chauffage, l'électricité, le tout-à-l'égout. On a bouleversé les structures intérieures. On a même fait entrer les automobiles, qui se sont approprié les lieux pendant des dizaines d'années sans que personne ne *crie au scandale.*

Comme les affectations, les princes de la culture changent, eux aussi. *L'avant-dernier* en date, qui se passionnait plus pour la création que pour la tradition, a tout à coup décidé de jouer les mécènes au profit de quelques monuments. Mais la droite vient de succéder à la gauche. Et, comme nous vivons *dans un pays toujours manichéen*, certains en déduisent que le conservatisme doit prendre la place de l'invention, tandis que d'autres nous annoncent déjà que la *bêtise* va succéder à l'intelligence.

Drôle de France où toutes les cartes sont remplies par avance, et où l'on devrait être obligé, si l'on se passionne comme moi pour la *mise* en valeur du patrimoine, de vouer Buren aux gémonies !

Eh bien, permettez à un provincial de dire, dans un journal de Paris, qu'il y a des gens pour aimer à la fois le patrimoine et la création.

Cet avis, *bien sûr*, n'engage que moi. Mais pourquoi ne pas dire que l'avis des Parisiens qui crient au scandale n'engage qu'eux-mêmes ? Ce n'est pas parce qu'ils se sont décerné le titre de gardiens du temple, de *maîtres de l'esthétique* et de princes du bon goût, qu'ils doivent être considérés *partout* comme la Loi et les Prophètes...

Faudrait-il donc désormais, et jusqu'à la fin des temps, stopper l'évolution qui a permis à notre *pays de bénéficier d'un des plus riches patrimoines du monde* ? Faudrait-il que nous embaumions dans le formol ce gisement, alors que nous devrions au contraire nous appliquer non seulement à le conserver, mais aussi à le mettre en valeur et à l'exploiter, comme nous avons su le faire hier pour notre houille blanche ou notre or noir ?

Faudra-t-il que les créateurs continuent à être interdits de séjour dans les lieux à caractère historique, alors qu'ils bâtissent aujourd'hui le patrimoine de demain ? Ne serons-nous donc jamais capables, comme les Italiens viennent de le réussir (avec Buren d'ailleurs !) au château de Rivoli, et comme tous les pays occidentaux ont toujours su le faire, d'accepter le mélange de l'ancien et du moderne, du blanc et du noir, du jeune et du vieux, en un mot patrimoine et de la création ? ■

* Président de Patrimoine rhonalpin ; *membre de la commission supérieure des monuments historiques.*

هكذا من الأصل

RENCONTRE

DANS LE LABYRINTHE DES CROYANCES

entretien avec Mircea Eliade

Toute sa vie, Mircea Eliade a traqué le sens caché des mythes, exploré le labyrinthe des croyances. Historien des religions, en français, poète et romancier en roumain, la langue de ses origines, professeur à Chicago, où il vient de mourir (le Monde *du 25 avril), il avait accordé il y a quelques semaines l'entretien que nous publions ici.*

« CE terme d'histoire des religions est trompeur. Il ne rend pas compte de la nature essentielle de ce que vous faites.

– Oui, enfin, c'est difficile de trouver un mot pour cette discipline...

» Pour moi, je préfère de beaucoup le mot « sacré » à celui de religion. Sa portée est plus générale. On ne peut pas concevoir la possibilité de devenir homme sans faire l'expérience fondamentale de la différence entre le profane et le sacré. Je ne crois pas à la possibilité d'un homme tout à fait a-religieux.

– Le sacré, c'est la véritable réalité ?

– Oui. Les documents les plus primitifs, objets du paléolithique et surtout du néolithique, montrent que, dès l'origine, le symbolisme religieux est là : la poudre rouge, qui est le sang, la vie, les enfants qu'on enterre orientés vers l'est... On ne connaît pas une société primitive sans cette différence entre le profane et les expressions du sacré.

– Mais cette différence entre le sacré et le profane n'est pas toujours reconnaissable ?

– Vous savez que les chrétiens ont été attaqués, au début de l'Empire romain, par certains philosophes païens qui les accusaient d'être athées ! Parce qu'ils ne se comportaient pas en croyants : pas de sacrifices devant les statues des dieux, pas de répétition des mythes, etc. Il est donc tout à fait possible qu'un jour, nous-mêmes, nous voyions apparaître des choses absurdes, curieuses, qui seront peut-être une nouvelle expression de l'expérience du sacré. Je ne crois pas qu'on puisse la reconnaître immédiatement.

» Je me rappelle le mouvement de la jeunesse américaine, le mouvement hippie. Ils quittaient tout, ne voulaient rien posséder. Une guitare, des fleurs, des chants. Nudité, sexualité : on les accusait d'être orgiastiques. Pas du tout. Ces garçons et ces filles qui s'accouplaient, dansaient et chantaient revenaient, de façon inconsciente peut-être, mais avec une sorte de béatitude, à une expérience religieuse de structure cosmique, disons de paganisme pré-monothéiste.

– Comment expliquez-vous la perte de la dimension symbolique aujourd'hui ?

– La désacralisation du monde est assez facile à expliquer dans les sociétés occidentales fondées sur le christianisme : les formules dogmatiques des diverses Eglises ou orientations théologiques chrétiennes perdent leur sens pour l'homme contemporain, la Trinité, l'Immaculée Conception, et même la Transfiguration. D'autre part, il y a l'attraction des sciences, l'espoir aussi d'un messianisme désacralisé comme le marxisme.

– Le sacré s'est-il maintenant réfugié dans des zones profanes et marginales ? Lectures, cinéma, vacances, télévision, toutes ces expériences permettent de renouer avec le temps du mythe et les symboles profonds qui nous habitent ?

– Oui, il y a une chute dans l'inconscient. Cest-à-dire que les significations religieuses de l'existence, de la mort, de l'espoir d'une vie ultérieure, sont tombées au niveau de l'inconscient. Le cinéma, la lecture et surtout les rêves continuent à présenter des expressions symboliques, ou allégoriques parfois, mais qui ne sont pas *reconnaissables.* Je ne sais pas si vous avez lu ce livre énorme sur la structure initiatique des romans de Jules Verne...

– Le livre de Simone Vierne ?

– Oui. Eh bien, c'est un exemple. Jules Verne n'était pas conscient, ne savait pas qu'il racontait des histoires d'initiation. Rappelez-vous *le Voyage au centre de la Terre :* toutes les épreuves initiatiques classiques se trouvent là – la nuit, l'eau, les monstres... Or, la structure initiatique d'un rituel, c'est toujours une création religieuse.

– C'est d'autant plus paradoxal que Jules Verne est vraiment le chantre de la technologie triomphante et de la connaissance lucide.

– Oui, c'était un positiviste, un homme qui croyait dans le progrès de la science. Obsédé par le progrès possible et qui ne pensait jamais avoir créé une œuvre basée inconsciemment sur une institution religieuse, l'initiation.

– Preuve qu'on ne peut pas se débarrasser des mythes. Chassez les mythes, et ils reviennent au galop ?

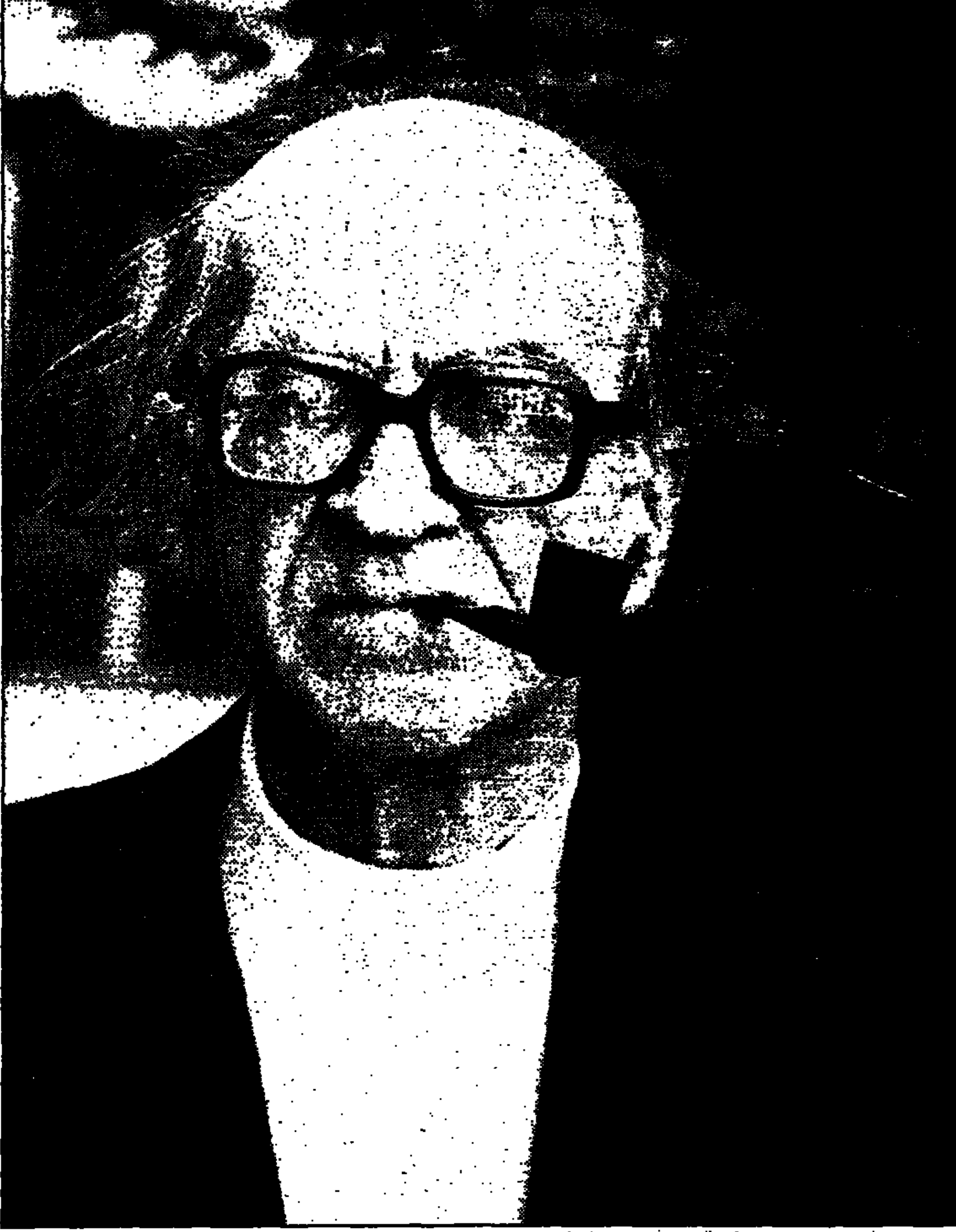
– C'est ça, mais camouflés. D'ailleurs, *camouflage,* je crois que c'est l'expression la plus générale qu'on peut utiliser : le camouflage de valeurs, de structures, d'institutions qui n'ont pas disparu, mais qui sont camouflées en autre chose. Dans un roman d'amour, ou un roman policier, on voit très bien les différentes épreuves, le mythe du combat entre le bien et le mal. Mais c'est camouflé, désacralisé.

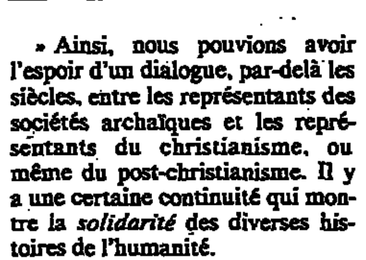
– Dans le même ordre d'idées, toute une eschatologie est présente dans des mouvements historiques comme le marxisme, le communisme.

– Exactement. La société de l'avenir, c'est une conception messianique. Enfin ! Ce sont presque des clichés du paradis terrestre : quand l'homme, quand la société, quand l'humanité sera sauvée... Le lion avec l'agneau, la vipère avec l'enfant... Marx n'y pensait pas ou ne s'y intéressait pas, mais tout ce qu'il nous dit de la société délivrée de la lutte des classes, etc., tout ça, c'est, de manière désacralisée, le messianisme judéo-chrétien. L'espoir d'une société future délivrée, rachetée, sauvée.

– Quelle est l'importance pour l'homme moderne de retrouver cette dimension mythique qui l'habite, de restituer au champ de sa conscience tous ces pans qui en ont disparu ?

– D'abord, c'était très important pour nous, hommes modernes, de comprendre la signification du passé de l'humanité ; or ce passé est surtout concentré dans les conceptions religieuses. L'histoire des religions a prouvé que ces comportements étranges, illogiques apparemment, ne procédaient pas d'une pensée prélogique, enfantine, comme le croyait Lévy-Bruhl. L'homme du paléolithique ou du néolithique n'était pas une bête ou un sauvage. Avec ses expressions religieuses, ses mythes, ses rituels, il avait un sens, *dès le début.*


BASSOULS/SYGMA



» Ainsi, nous pouvions avoir l'espoir d'un dialogue, par-delà les siècles, entre les représentants des sociétés archaïques et les représentants du christianisme, ou même du post-christianisme. Il y a une certaine continuité qui montre la *solidarité* des diverses histoires de l'humanité.

» Il était important de montrer que l'homme, dès le début de l'histoire, s'est comporté comme un être cohérent, logique, total, complet.

– L'émergence de la psychanalyse, à la fin du siècle passé, ne vous paraît-elle pas symptomatique d'un besoin de résurgence de la dimension enfouie du sacré ?

– Lorsque Freud a découvert que les créations de l'inconscient ne sont pas des créations anarchiques, chaotiques, mais qu'elles constituent un langage, dont nous ne comprenons parfois qu'un verbe, un subjonctif ou un présent, cela a été une grande contribution pour l'histoire des religions.

– Parlons un peu de vous. Votre compatriote Cioran relève cette contradiction chez vous entre l'homme méditatif, ascétique, qui se retire dans un ashram himalayen, et celui qui, débordant de vitalité, s'intéresse à tout avec une sorte de frénésie.

– Oh ! je crois que c'est toujours le paradoxe de la *coincidentia oppositorum,* la rencontre des opposés, sans quoi rien n'existe de façon totale. Tout être humain, disait Jacques Maritain, connaît la région diurne de l'esprit et la région nocturne.

– Cioran s'étonne encore, disant de vous que vous mettez toutes les croyances sur le même plan sans pouvoir en adopter aucune...

– Apparemment, c'est vrai. Mais je crois que Cioran n'a jamais compris qu'aimer et faire l'effort de comprendre d'autres religions n'avait rien à faire avec ma propre expérience. Il ne croit pas que je sois un homme religieux (bon chrétien, ce que d'ailleurs je ne prétends pas être), justement parce que je m'intéresse à toutes les possibilités de l'expérience religieuse. Pour lui, c'est le comportement d'un savant. Mais pas du tout ! Le savant, il prend les documents, il juge d'un point de vue sociologique, psychologique, anthropologique. Ce que je ne fais pas. Je m'efforce de *comprendre,* mais pas comme un orientaliste ou un indianiste.

– Que votre démarche ne soit pas celle d'un savant, j'en vois une preuve supplémentaire dans votre œuvre de romancier qu'on tiendrait à tort pour une sorte d'illustration de vos thèses d'essayiste. Il s'agit au fond d'une même quête par des chemins différents ?

– Oui, c'est la région nocturne. Toute narration, toute histoire, cache quelque chose : c'est toujours le camouflage qui me passionne. Or, dans la littérature, surtout dans la littérature fantastique, il y a des structures mythiques qui appartiennent à la mémoire collective. Et c'est ce même camouflage du significatif, du sacré, qu'on trouve dans certaines histoires fantastiques que j'ai écrites. Mais je ne mélange pas les deux démarches ; elles sont complémentaires. Par exemple, un jour, pour pouvoir payer un trimestre de loyer au propriétaire de mon appartement qui me le réclamait, j'ai écrit très vite un petit roman...

– Le Serpent ?

– Oui, *le Serpent.* Alors, je disposais d'une bibliothèque entière sur le symbolisme du serpent. Je n'ai consulté aucun livre, je n'ai jamais pensé en tant qu'historien des religions. C'était une histoire que j'écrivais au fur et à mesure, et sans aucune des valeurs symboliques du serpent. Tout ce que je savais comme historien des religions ou orientaliste, je ne l'utilisais pas consciemment dans mon travail d'imagination littéraire.

– Preuve que le symbole reste toujours quelque chose de vivant, jamais figé, toujours susceptible de se renouveler.

– Oui, il est inépuisable.

– Mais votre œuvre de romancier, vous n'avez pas le sentiment de l'avoir sacrifiée un peu. Précisément pour faire connaître l'importance des hiérophanies, des manifestations du sacré ?

– Cela tient à la situation historique. Arrivé à Paris, je sentais que je ne serais pas capable, à près de quarante ans, d'apprendre suffisamment bien le français pour écrire, comme Cioran ou Ionesco, des œuvres littéraires. Si je continuais à écrire, ce ne serait que pour moi, ma femme, quelques amis roumains. En effet, pendant dix-quinze ans, j'ai continué à écrire de la littérature en roumain. De temps en temps, tous les deux ans ou tous les six mois, j'étais obsédé. J'interrompais tout pour écrire une nouvelle, un roman.

– Aujourd'hui, votre Journal 1983 a brûlé, des nouvelles non achevées aussi... Votre existence, vous parvenez à la lire comme une quête initiatique, avec ses épreuves...

– Je crois que toute existence responsable et cohérente a une structure initiatique. La mienne aussi. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS DUVAL

LE ROUMAIN VOYAGEUR

LE personnage est étonnant. Né en 1907 à Bucarest, Mircea Eliade fascine très tôt ses camarades d'études par sa prodigieuse vitalité, une curiosité sans limites, une boulimie de lectures et la rigoureuse discipline mentale qu'il s'impose.

Parti aux Indes à l'âge de vingt et un ans sur l'invitation d'un maharadjah, il y étudie quatre ans durant le sanscrit et la philosophie avec les plus grands maîtres, séjournant six mois dans un ashram himalayen, méditant et s'initiant aux techniques fondamentales du yoga et de la mystique indienne.

De retour en Roumanie, il publie un roman, *la Nuit bengali,* qui connaît un succès foudroyant. Le voilà romancier célébré. Attaché culturel à Londres en 1940, puis à Lisbonne, il continue ensuite une carrière universitaire. L'Ecole des hautes études à Paris, la Sorbonne, plusieurs universités européennes... En 1957, Chicago lui offre la chaire d'histoire des religions.

Sa pensée s'est appliquée aussi bien à Marsile Ficin qu'aux aborigènes d'Australie ou au chamanisme et aux techniques archaïques de l'extase. Depuis la parution en 1949 du *Traité d'histoire des religions,* puis de *Images et symboles, Mythes, rêves et mystères, le Mythe de l'éternel retour,* Mircea Eliade a su dégager les notions fondamentales qui constituent l'expérience du sacré depuis les origines de la condition humaine.

Depuis deux ans, Mircea Eliade, âgé de soixante-dix ans, avait pris sa retraite de l'université de Chicago. Non loin du campus universitaire, il habitait un modeste pavillon, avec sa femme Christinel. C'est là que nous l'avons rencontré voici quelques semaines. Sa légendaire productivité n'était point tarie. Attelé à la tâche dès une heure de l'après-midi, il ne s'arrêtait qu'à dix heures du soir ! Il s'apprêtait à achever le quatrième tome de son *Histoire des croyances et idées religieuses,* écrivait des nouvelles.

Depuis quelques mois, pourtant, il était durement atteint dans sa santé, souffrant d'arthrite, d'ulcères déclenchés par la prise des médicaments et d'une forte anémie provoquant la dépression. Le malheur avait aussi voulu qu'en décembre un incendie ravageât son bureau de l'université, détruisant plusieurs de ses manuscrits : tout son Journal 1983, des nouvelles inachevées... Ces derniers temps, il ne travaillait plus qu'à la rédaction du second tome de son autobiographie : *Mémoire II.* Malgré tout, il avait voulu tenir son engagement et nous avait reçu.

J.-F. D.

● Une bibliographie complète de l'œuvre de Mircea Eliade a été publiée avec l'article d'Edgar Reichmann dans *le Monde* du 25 avril.